DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12350 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens MERCREDI 10 OCTOBRE 1984

Jacques Abouchar pour l'exemple

Le rêve de tous les régimes répressifs – hier les pays colonisateurs, aujourd'hui ceux qui se livrent à quelque intervention armée – est de ne pas avoir de témoins de leurs forfaits. La fonction de la presse – du moins telle que nous l'entendons – est de faire l'impossible pour informer ses lecteurs sur ces guerres que l'on voudrait cacher. C'est de cette règle déontologique, parfois incompatible avec celle des Etats, que Jacques Abouchar fait les frais depuis vingt-deux jours.

En franchissant illégalement la frontière pakistano-afghane après bien d'autres, le journaliste d'Antenne 2 prenait ses risques : celui d'être blessé ou même tué lors d'affrontements entre les maquisards qui l'accompagnaient et les troupes de Kaboul ou de Moscou, celui d'être fait prisonnier. Cela s'appelle les risques du métier, et plusieurs journalistes ont déjà payé de leur vie la « couverture » de la guerre d'Afghanistan.

Mais ce qu'il y a d'inacceptable dans l'affaire Abouchar, c'est l'utilisation que veulent en faire les autorités soviétiques : alors que l'on sait pertinemment que notre confrère a été arrêté par une unité de l'armée rouge, Moscou feint de ne pas être responsable de son sort et joue la montre en affirmant que les autorités afghanes sont en charge du prisonnier. Le gouvernement de M. Karmal a refusé jusqu'à présent à notre chargé d'affaires à Kaboul de rendre visite à Jacques Abouchar.

Le but de toutes ces manœuvres dilatoires, qui s'apparentent à une prise d'otage, est clair : il s'agit de décourager tous les journalistes de se rendre en Afghanistan. C'est ce que M. Smirnov, l'ambassadeur soviétique au Pakistan, a confirmé vendredi dernier, reconnaissant par la même occasion l'inanité des protestations d'innocence de son gouvernement. « Je vous préviens, a-t-il déclaré à deux journalistes français, et à travers vous tous vos collègues journalistes : n'essayez plus de pénétrer en Afghanistan avec les prétendus moudjahids (...) ; désormais, les bandits et les prétendus journalistes qui les accompagnent seront tués. Notre contingent en Afghanistan aidera les forces afghanes » à le faire.

Libre à M. Smirnov et à ses mandants de tenir un discours terroriste tout en admettant d'ailleurs que Jacques Abouchar ne se livrait pas à l'espionnage puisqu'il ne devrait être jugé que pour « violation de frontière ». L'opinion publique appréciera, surtout si elle se souvient que ce n'est pas un journaliste soviétique mais plus de cent vingt mille soldats de l'armée rouge qui violent systématiquement la frontière de l'Afghanistan depuis bientôt cinq ans.

Il est plus que probable de toute façon que l'« exemple » Abouchar ne suffira pas à dissuader de nombreux journalistes d'accomplir leur mission d'information. Si leurs prédécesseurs avaient écouté les « conseils » du genre de ceux de M. Smirnov, jamais le monde n'aurait été informé de nombreux conflits, à commencer par la guerre d'Espagne et sans oublier la guerre d'Algérie, pendant laquelle l'armée française a arrêté pour les expulser immédiatement plusieurs journalistes étrangers « couvrant » les combats du côté du FLN.

Une telle solution n'a que trop tardé, et Jacques Abouchar doit être libéré – ou expulsé, comme on voudra – de cet Afghanistan pour lequel il est pratiquement impossible d'obtenir des visas. M. Zagladine, un des porte-parole de la direction soviétique, vient de laisser entendre que l'affaire pourrait bientôt « s'arranger » dans ce sens. Le plus tôt sera le mieux.

(Lire nos informations page 7.)

Mise en garde à Mme Thatcher

L'Eglise anglicane s'inquiète de la pauvreté croissante

De notre envoyé spécial

Brighton. – Ce qui s'est produit début septembre pendant le congrès de la Confédération nationale des syndicats britanniques, le TUC, et s'est confirmé de manière éclatante la semaine dernière lors des assises du Parti travailliste renforce considérablement la position de Mme Thatcher et de son parti, réuni à Brighton depuis ce mardi 9 octobre.

Sous l'impulsion du président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, le TUC et le Labour ont de nouveau glissé vers l'extrême gauche, après avoir tenté voici un an une expérience de relative modération à laquelle le conflit dans les houillères a porté un coup d'arrêt. Cela fait l'affaire de Mme Thatcher, qui a toujours été convaincue que la grève lancée par M. Scargill, et contestée dès le début par une partie des mineurs et du mouvement ouvrier, était impopulaire et qu'elle avait raison de s'y opposer fermement.

Cette grève a pour le moment ébranlé bien davantage l'opposition que la majorité gouvernementale. Un sondage d'opinion publié le 7 octobre par le *Sunday Times* indique que le Parti travailliste perd à nouveau du terrain, alors que, entre son échec aux élections de juin 1983 et le début de l'été, il avait effectué une nette remontée, au point de rejoindre presque le Parti conservateur.

Bien que l'opposition syndicale et travailliste semble affaiblie, tout ne va pas pour le mieux pour Mme Thatcher. Non seulement un certain mécontentement se manifeste une fois de plus dans son parti, mais l'Eglise anglicane, par la voix de plusieurs de ses dirigeants, vient d'adresser au gouvernement une série de mises en garde assez inhabituelles. Le message est clair : la « dame de fer » ne doit pas se laisser emporter par ses succès.

Le nouvel évêque de Durham, le Dr David Jenkins, qui avait déjà troublé une partie de l'Angleterre en faisant part de son interprétation quelque peu hétérodoxe du dogme, avait été le premier à critiquer à la fois les syndicats et le gouvernement à propos de la grève des mineurs. Puis ce fut le tour de l'évêque de Birmingham, et c'est maintenant celui de l'archevêque de Cantorbéry, le Dr Robert Runcie, primat d'Angleterre. Un ministre l'avait quasiment sommé de désavouer les propos particulièrement durs de l'évêque de Durham. Mais le Dr Runcie s'y est refusé. Il s'est livré au contraire, dans une interview publiée le 8 octobre par le *Times*, à une analyse sévère pour le gouvernement, même s'il dénonce l'attitude intransigeante du syndicat des mineurs et déplore les manifestations violentes.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 7.)

Fonctionnaires : l'épreuve de force

La politique salariale du gouvernement confirme la volonté de continuer la désindexation

Les premières réactions à la décision de M. Le Garrec sur les salaires des fonctionnaires ne se sont pas fait attendre. La CGT envisage *« une action de grève massive, forte et résolue des fonctionnaires »* et FO *« une riposte syndicale d'envergure dans les prochains jours »*. Toutes les fédérations se déclarent prêtes à des actions, la FEN s'efforçant déjà à ce qu'une éventuelle *« riposte »* soit au moins convergente et ait lieu le même jour.

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a provoqué la colère et le refus des sept fédérations de fonctionnaires en annonçant, le 8 octobre, une augmentation de 2 % des traitements au 1er novembre.

Les *« négociations »* salariales auront tourné court avant même d'avoir commencé, et il n'y aura pas d'accord salarial pour 1984, comme déjà en 1977 (*le Monde* du 19 septembre). C'est la première conséquence de la décision de M. Le Garrec. Contrairement à son prédécesseur, M. Le Pors, il n'a pas cultivé l'ambiguïté. Il s'est montré rude et clair.

« Au cours de cette réunion difficile, a déclaré le secrétaire d'État, *je me suis expliqué avec clarté et sans ambiguïté sur cette décision courageuse. L'ensemble du personnel de la fonction publique participe ainsi à l'effort demandé aux Français dans des conditions difficiles où il faut gagner une bataille économique. »* Il s'est même offert le luxe de préciser que, *« même en cas de forte mobilisation »*, il ne reviendrait pas sur les mesures de 1984.

Tout est donc parfaitement net : l'État décide unilatéralement – comme lors de la sortie immédiate du blocage des salaires pour les deux derniers mois de 1982 – et il prend seul ses responsabilités.

Avec une hausse des traitements de 2 % au 1er novembre, M. Le Garrec a choisi de faire le geste minimal. Il ne s'en est pas tenu au seul 1 % d'avril. Il n'a pas davantage cédé aux revendications syndicales. Cette voie moyenne a bien des avantages pour un ministre qui veut redonner des bases *« saines »* à la négociation salariale dans la fonction publique.

Tout d'abord elle confirme la volonté du gouvernement de poursuivre dans la voie de la désindexation des salaires sur les prix. Non seulement les hausses de traitement sont inférieures aux hausses attendues, mais il n'est plus question de réintroduire une dose d'indexation par le biais d'une quelconque clause de sauvegarde.

Ensuite, le gouvernement est cohérent dans l'affichage de sa politique de rigueur. Avec 3 % sur un an pour le traitement des fonctionnaires, il ne court aucun risque de contagion d'un éventuel *« laxisme »* dans le secteur privé...

Le patronat de la métallurgie (UIMM) ne pourra qu'être rassuré quant à la *« détermination nécessaire »* qu'il attendait du gouvernement. Quant à M. Yvon Gattaz, s'exprimant sur France-Inter, il a déjà accordé un satisfecit : *« Le gouvernement a bien fait de tenir ses salaires et je ne pense pas que cela va entraîner une explosion sociale. »* Le strict carcan salarial imposé par M. Fabius a des chances de se retrouver dans le secteur public et nationalisé où il n'y a accord dans aucune grande entreprise (le contrat dans les banques n'a par ailleurs été signé que par une seule organisation syndicale, le SNB-CGC).

Mais le gouvernement risque aussi de mesurer rapidement les inconvénients de son rigorisme salarial. Le premier est l'échec de la politique contractuelle salariale pour 1984 dans la fonction publique et, probablement, dans le secteur public.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 33.)

Les métamorphoses du socialisme

Lire page 36 la suite de notre enquête :

« La découverte du capitalisme »

par ALAIN VERNHOLES

Remous en Bolivie

Le président Siles Zuazo remanie son cabinet pour tenter de désamorcer une crise de régime

Tous les ministres du gouvernement de M. Siles Zuazo ont présenté leur démission, le lundi 8 octobre, afin de permettre au président de former une nouvelle équipe dirigeante. Celle-ci serait constituée le mercredi 10 octobre.

Selon M. Alvarez Plata, ministre de l'intérieur, le nouveau gouvernement comprendrait, comme le précédent, des représentants de tous les partis de la coalition d'Union démocratique et populaire au pouvoir depuis octobre 1982.

La Paz. – Le régime de M. Hernan Siles Zuazo, au pouvoir depuis le 10 octobre 1982, chavire sous les coups qui lui sont assénés à droite et à gauche. La menace de putsch est, cette fois, civile.

De notre envoyée spéciale

Pourtant, l'avènement de ce régime avait été salué il y a deux ans par 80 % des Boliviens, qui venaient de subir presque vingt ans de dictature militaire. Pourquoi cette frustration généralisée ?

Les critiques fusent de toutes parts : incapacité du pouvoir, anarchie. On accuse le président de gouverner à la petite semaine, à coups d'expédients. Il *« administre la crise »*, mais ne s'attaque pas à *« ses racines »*.

Il est vrai que le gouvernement a renoncé à toute initiative. Il tente mollement de neutraliser, l'une après l'autre, les multiples tentatives de déstabilisation.

Il a perdu autorité et crédibilité. Il cède aux pressions, au chantage. Les paysans prennent des otages pour exiger la construction d'une route ou d'un pont, les travailleurs du pétrole pour obtenir une augmentation de salaire. Les mineurs décrètent la cogestion dans l'entreprise *publique*.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)

Alice.

LE CORPS DANS LA TRADITION AU MAGHREB

Par Malek Chebel

C'est à la recherche d'un corps comme explication de la société que s'est lancé Malek Chebel. A travers une observation sur le terrain du corps et de son univers tel qu'il se manifeste au Maghreb, cet ethnologue découvre un corps producteur de rites, de pratiques, de croyances et finalement de traditions : un corps véritablement "civilisationnel".

Collection "Sociologie d'aujourd'hui". 208 pages - 98 F. puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AU JOUR LE JOUR

Modernité

La polémique divise aujourd'hui l'Amérique : faut-il rendre obligatoires les prières dans les écoles ? MM. Reagan et Mondale en ont débattu gravement à la télévision devant cent millions d'Américains.

La querelle ennuie désormais la France : les députés liquident la question scolaire dans l'indifférence générale.

Paradoxe des temps où l'on voit la patrie de la modernité s'offrir un débat national sur la place de Dieu dans l'école et une France qu'on dit archaïque enterrer à la sauvette ses vieux démons.

BRUNO FRAPPAT.

L'AN II DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Une autorité à préserver

La tempête qui vient de souffler *sur la Haute Autorité de la communication* audiovisuelle, à propos de la nomination du nouveau PDG d'Antenne 2, vient inopportunément jeter une ombre sur le crédit d'indépendance et de sérieux que les neuf « sages » ont su se constituer en *deux années d'existence*.

Dès août 1982, lors de la désignation des membres de la haute instance, on imaginait à quelle aune ils seraient jaugés. Sauraient-ils se préserver *des pressions multiples – et* en premier lieu de celles du pouvoir politique – pour à leur tour garantir efficacement la liberté des organismes du service public, et en finir avec des décennies d'étroite surveillance ? Après quelques tâtonnements, la *réponse a été sans contestation* : oui. La lecture du deuxième rapport de la Haute Autorité, que celle-ci a présenté le 9 octobre à la presse, montre à l'évidence qu'elle a *été reconnue par tous et de tous les* côtés, non seulement dans ses arbitrages à la Salomon, ce qui était déjà acquis (*le Monde* du 25 juin 1983), mais comme une instance administrative et de décision à part entière. L'opposition la respecte. Le gouvernement sait désormais, et le Conseil constitutionnel le lui a rappelé cette année, que cette nouvelle institution tient dorénavant un rôle central dans le dispositif audiovisuel français.

L'« affaire Héberlé » vient ternir cette auréole. Elle montre – même si les qualités et l'indépendance d'esprit du nouveau PDG ne sont pas en cause – que le pouvoir politique est resté, ou redevenu, désireux de maintenir une étroite tutelle sur les *chaînes d'État, les seules à ce jour à* toucher toute la population. Et que la Haute Autorité échappe difficilement à ces pressions, en raison du mode de nomination de ses membres et parce que la tutelle financière des chaînes lui échappe : c'est encore le gouvernement *qui l'exerce*. Celui-ci ne sortira pas grandi de cet épisode, et la Haute Autorité est brusquement saisie par le doute. Première réponse, toutefois, du berger à la bergère : les *« sages » viennent de faire savoir* qu'ils sont contre le passage régulier du premier ministre, M. Laurent Fabius, au journal de 20 heures de TF 1, pour éviter une *« confusion des genres »*.

La crédibilité de la Haute Autorité se trouve entamée à partir d'un aspect seulement de son activité. Spectaculaire, certes, mais minime par rapport à son travail quotidien, à ses multiples interventions. Le deuxième rapport le montre : les *« sages » ont opéré tous azimuts*. Campagnes électorales, radios locales privées, réseaux câblés, contenu des programmes de radio et de télévision, cahier des charges, relations internationales...

Deux idées-forces se dégagent de ce rapport, outre celle que la Haute Autorité se doit donc d'être *« une garantie fondamentale pour l'exercice d'une liberté publique, celle qui concerne la libre communication des pensées et des opinions »*.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 22.)

idées

Politique

A ceux qui s'étonnent de voir le gouvernement prendre des *décisions contraires* à ce qu'attendait leur idéalisme, Philippe Boucher répond que gouverner c'est choisir et que c'est aussi, par conséquent, déplaire. Lionel Stoléru pose, de son côté, les conditions de ce qu'il appelle une « alternance douce » : arrêter les injures, chercher un accord sur les faits, ouvrir l'accès à l'audiovisuel, faire revivre les structures de concertation et discuter avec l'opposition la loi électorale.



Pour une alternance douce

par LIONEL STOLÉRU (*)

LES quolibets socialistes qui avaient accueilli les efforts de décrispation de M. Valéry Giscard d'Estaing résonnaient douloureusement aux oreilles de ceux qui, comme moi, souhaitent une vie *démocratique tolérante, ouverte* et paisible.

La période 1981-1984, avec tout ce qu'elle comportait d'intolérance (chasse aux sorcières, injures du congrès de Valence) nous a fait encore plus souffrir, moins d'être courbés sous le joug du vainqueur que de nous entendre mettre hors la loi sous prétexte que nous avions *« juridiquement tort parce que nous étions politiquement minoritaires »*.

Nous avons donc écouté avec attention le nouveau langage de *décrispation* du pouvoir et nous constatons certains premiers gages de ce discours : le retrait de la loi Savary, *le report de l'application de* la loi sur la presse après les législatives de 1986. Nous apprécions aussi quelques gestes symboliques : il est bon que M. François Mitterrand ait accepté l'invitation de M. Barnier en Savoie. Nous en écoutons aussi les fausses notes : en août à Fréjus, lors des cérémonies de la Libération, M. Fabius appelle, le matin, au rassemblement des Français, mais, deux heures plus tard, invite à sa table les six députés socialistes présents et relègue au fond de la salle M. Léotard, député et maire de Fréjus, qui avait joué le jeu de la décrispation en participant, tout *naturellement*, à *l'hommage national* aux héros de la Libération.

A partir de ces constatations, le nouveau langage de décrispation du pouvoir attire de notre part deux réflexions préalables :

1. — Contrairement à l'attitude des socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition, nous ne le rejetons pas d'emblée. Nous voulons une démocratie paisible, nous voulons que les problèmes de la France soient traités par-delà les oppositions partisanes, nous voulons mettre en valeur ce qui unit les Français plutôt que ce qui les divise.

2. — Notre préjugé en faveur de la décrispation serait plus favorable si ce langage n'arrivait pas au moment où le pouvoir est en position de faiblesse. Quand le bateau coule, il ne paraît jamais très sincère d'aller chercher les prisonniers relégués jusqu'alors à fond de cale pour leur demander d'aider à écoper. Nous n'avons aucunement l'intention d'être la bouée de sauvetage d'un gouvernement dont nous ne voulons pas et qui, comme l'a justement souligné M. Raymond Barre, *improvise une stratégie de survie.*

Voilà pourquoi nous nous permettons de préciser le terme vague de décrispation en proposant un *mode d'emploi concret*. Celui-ci concerne à la fois la vraie décrispation, celle entre l'Etat et les citoyens, et la décrispation politique, celle entre la *majorité* et l'opposition.

La décrispation Etat-citoyens

Certains se sont étonnés que des parents envoyant leurs enfants à l'école publique aillent défiler en faveur de l'école privée. C'est pourtant là le comportement normal de ceux qui respectent la liberté, c'est-à-dire à la fois la leur et celle d'autrui.

Les Français qui n'ont pas voté pour F. Mitterrand ont souffert d'entendre le chef de l'Etat exalter *« le peuple de gauche »*, ils ont souffert d'entendre Claude Cheysson aller parler dans les capitales étrangères *« au nom de la France socialiste »*. Beaucoup de Français qui avaient voté pour F. Mitterrand et qui sont tolérants en ont souffert aussi. Quel qu'ait été leur vote, tous les citoyens sont prêts à considérer que le président de la République est « leur » président, encore faut-il que celui-ci ne les rejette pas.

La décrispation véritable commence donc avec le choix, pour le gouvernement, de *thèmes de rassemblement* à la place des thèmes de division. Après l'apologie de la lutte des classes, mieux vaudrait parler du besoin d'esprit d'équipe dans l'entreprise, du besoin de solidarité face aux nouveaux pauvres, du combat commun contre le chômage.

La décrispation continue ensuite par la *coexistence pacifique de l'Etat et du citoyen.* Lorsque les citoyens auront l'impression que *l'impôt n'est pas la vendetta et que* le contrôle fiscal n'est pas une inquisition sélective, lorsque les chefs d'entreprise auront l'impression que les décisions de l'inspection du travail sont au service de l'intérêt général de l'entreprise et ne servent pas d'instrument idéologique, voire de règlements de comptes, lorsque l'État traitera les citoyens en hommes responsables et non en matricules suspects, alors, il y aura décrispation.

La décrispation entre Etat et *citoyens implique enfin la promotion de la compétence des hommes et non des services politiques rendus.* Lorsque, après la démission de M. Gandois à Rhône-Poulenc, M. Chevènement y a nommé son chef de cabinet en déclarant *« le pouvoir a besoin de serviteurs motivés »*, il a créé une confusion des genres très nuisible à la décrispation. Le gouvernement doit reconnaître, lors des nominations professionnelles ou dans les instances consultatives importantes, que des citoyens non socialistes puissent néanmoins avoir du mérite.

La décrispation majorité-opposition

Toute démocratie digne de ce nom doit comporter une opposition. Il convient de faire cohabiter normalement la majorité et l'opposition.

Cohabitation ne signifie pas caution. La majorité mène seule sa politique *sous sa seule responsabilité et* toute manœuvre qui tendrait à faire cautionner la politique de la majorité par l'opposition va à l'encontre de la véritable décrispation. Nous souhaitons une coexistence pacifique avec les socialistes, sans que cela change quoi que ce soit à notre opposition déterminée et globale à leur politique. Lorsqu'on combat une politique, on n'y met pas la main, disait à ce sujet... F. Mitterrand lorsqu'il était dans l'opposition. On ne saurait mieux dire. En 1986, le pays jugera.

Nous proposons, dans cet esprit, les cinq règles du jeu suivantes :

1. — *Arrêter les injures :* on ne décrispera pas le Parlement en traitant nos députés de « braillards fascisants », ce qui entraîne une escalade interminable. Majorité et opposition doivent se respecter.

2. — *Chercher un accord sur les faits et données :* s'il n'est pas question de s'entendre sur les solutions à apporter à un problème, il devrait être possible de s'entendre sur les *données. Les faits sont, selon* le vocabulaire à la mode, « incontournables », et, en tout cas, ils sont *têtus. La majorité devrait donc, si* elle veut véritablement décrisper la vie démocratique, ouvrir largement à l'opposition ses informations statistiques et l'ensemble de ses données. Lorsque j'étais conseiller technique de V. Giscard d'Estaing au ministère des finances, celui-ci devait *rencontrer en débat télévisé P. Mendès* France. Sur ma suggestion, il lui adressa, un mois avant, une lettre lui ouvrant accès à l'ensemble des services administratifs et des données du ministère afin de disposer des mêmes éléments d'information.

On est loin aujourd'hui d'un tel *état d'esprit, et l'on voit bien pourquoi.* L'écran de fumée se dissipe peu à peu sur la supercherie de la « crête de deux millions de chômeurs » prétendument tenue durant un an, alors qu'il apparaît aujourd'hui à l'évidence que deux cent mille chômeurs ont été camouflés, c'est-à-dire que le chômage a continué à croître au rythme habituel *durant cette période.* Un gouvernement qui adopte ces pratiques ne peut prétendre à une quelconque décrispation.

3. — *Ouvrir l'accès à l'audiovisuel :* jamais la mainmise du pouvoir sur les radios et télévision n'a été aussi forte, et on est en droit d'ironiser sur la volonté de décrispation en cette rentrée d'automne où la quatrième chaîne de télévision socialiste se place sur le marché sous la direction de l'ancien secrétaire général de l'Elysée. On est en droit de s'indigner lorsqu'on voit la Haute Autorité se voir imposer pour successeur à P. Desgraupes un choix qui n'était pas le sien. On est en droit de s'interroger sur la volonté de décrispation lorsque l'on voit, jour après jour, le journal *télévisé faire la* propagande socialiste (ou communiste) et ignorer ou déformer la voix de l'opposition. On est en droit de se méfier de la décrispation lorsque l'on voit la manière dont la télévision entrouvre ses écrans à l'opposition : elle choisit alors de les ouvrir à M. Le Pen pour effrayer les citoyens modérés en leur faisant croire que toute l'opposition est comme cela. La décrispation exige un profond changement dans le temps d'expression accordé à la télévision à l'opposition et une dépolitisation des journaux télévisés. Cette règle du jeu s'appliquera d'elle-même après l'alternance puisque toutes les formations de l'opposition ont décidé de privatiser la télévision.

4. *Faire revivre les structures existantes de concertation :* depuis 1981, les commissions parlementaires ont été mises hors jeu, le Conseil économique et social ne sert *plus à rien et le Plan est mort.* Voilà pourtant trois institutions qui rassemblent la majorité, l'opposition et les forces vives de la nation. *Si le* gouvernement recherche la décrispation, il lui suffit, sans inventer de gadgets inutiles, de leur redonner vie. L'opposition est prête à y participer loyalement en faisant valoir ses arguments et en proposant des solutions. La décrispation sera d'autant mieux ressentie que les rapports ne seront pas tous mis au placard et que les amendements de l'opposition sur les projets de loi ne seront pas systématiquement refusés. Il peut arriver — exceptionnellement — qu'on puisse avoir de bonnes idées sans être socialiste.

Prenons un exemple d'un problème qui me tient à cœur : *l'immigration.* Inquiet de la montée de la *haine*, de la *violence* et du racisme lors des élections municipales, j'avais, entre les deux tours de l'élection *de Dreux, publiquement* proposé au gouvernement d'établir une plate-forme commune majorité-opposition sur les droits et devoirs des étrangers en France. Je n'ai eu aucune réponse. Il est vrai que j'étais un peu en avance sur la mode de la décrispation. Je maintiens que, sur un problème aussi important, un travail en commun peut et doit être fait dans le cadre des institutions *existantes.*

Prenons un autre exemple d'actualité : la *grande pauvreté* qui renaît en France. Il me paraît excellent que le MRG ait fait preuve d'intérêt envers les propositions faites par A. Zeller au nom du CDS et je souhaite que CDS et MRG soutiennent *ensemble* des amendements à la loi de finances permettant de remédier à la misère de certains de nos concitoyens.

5. *Discuter la loi électorale :* il ne peut y avoir décrispation entre une majorité et une opposition résultant du suffrage universel si les règles du jeu sont fabriquées par l'une à l'insu de l'autre. Il ne peut y avoir décrispation quand une loi permet de faire élire maire de Marseille celui des deux candidats qui a eu le moins de voix. En réclamant une information sur la loi électorale de 1986, Jean-Claude Gaudin, nourri de son expérience marseillaise, peut légitimement *en faire un test de la sincérité* du discours actuel sur la décrispation. Le dialogue initié entre *M. d'Ornano et L. Jospin* sur ce sujet doit pouvoir déboucher sur un projet démocratiquement acceptable.

⁂

Si ces conditions précises sont respectées, alors, oui, on peut aller vers une vie démocratique où chacun respecte à la fois le suffrage universel et l'opinion d'autrui.

Notre pays a connu pour la première fois depuis vingt-trois ans l'alternance en 1981. Mais cela a été une *alternance dure*, une volonté sectaire de revanche des vainqueurs sur les vaincus, une rancune tenace des vaincus contestant la légitimité des vainqueurs. La majorité des Français souhaitent dès à présent que l'alternance joue à nouveau en 1986, mais, au sein de cette majorité de demain, nous sommes nombreux à souhaiter que la France connaisse en 1986 une *alternance douce.*

(*) Ancien ministre, membre d'UDF-Réforme.

La double méprise

par PHILIPPE BOUCHER

LA querelle faite à M. Mitterrand et à ses gouvernements *de trahir leurs engagements*, économiques d'abord, puis en matière de libertés, repose sur une double méprise.

L'espoir placé dans la gauche a *été si fort, au-delà de son camp* peut-être, qu'il lui a valu ce qui arrive à des livres trop vantés; les lire déçoit, l'exigence est insatisfaite, car la réalité ne peut égaler l'intensité du désir. Ainsi voit-on, selon le mot d'un observateur, *« l'impopularité du président de la République atteindre des niveaux injustes »*.

Or il ne faut pas plus méconnaître les réalisations de la gauche qu'être assuré que la droite maintenue aurait évité que continuent ces calamités que sont le chômage et l'insécurité, pour ne citer que les plus fréquemment mentionnées.

La majorité passée n'aurait certainement pas empêché les suppressions d'emploi alors que sa philosophie, *a priori* plus nettement que celle des socialistes, met au *premier rang une logique* industrielle et financière qui repousse les hommes au second.

Le chapitre de l'insécurité devrait tout autant la rendre plus discrète. Ne *serait-ce que parce* que c'est sous son règne que la délinquance a connu l'expansion que l'on sait. La polémique sur le *prétendu* laxisme des magistrats est une pure et simple absurdité; cependant qu'il n'y a pas un homme de droite honnête pour croire que l'abolition de la peine de mort puisse concourir en quoi que ce soit au développement de la criminalité.

Il n'est assurément pas possible de savoir dans le détail ce qu'aurait fait la droite depuis 1981 si le pouvoir ne lui avait pas été ravi. Mais on rappellera que l'emprunt exceptionnel de M. Delors avait été précédé d'un *emprunt-sécheresse de M. Barre*; que la vignette pénalisant les voitures puissantes est aussi une innovation de ce dernier; que M. Giscard d'Estaing lui-même *avait sérieusement songé à créer* un impôt sur la fortune... en vigueur depuis longtemps aux Etat-Unis et en Suisse, mais qu'il n'eut pas d'hésitation à taxer les plus-values, dont la gauche modéra le taux.

Précisément, dira-t-on, la gauche — qui fut elle-même à ses débuts, soit qu'elle abroge (Cour de sûreté et autres), soit qu'elle innove (droits des travailleurs) — *enfile maintenant sans vergogne* les habits de la droite.

Distinguer le vœu de la promesse

M. Mitterrand ne s'estime engagé, vis-à-vis du pays tout entier, que par les « 110 propositions », qui étaient, en 1981, une manière de charte septennale qu'il soumettait aux électeurs. Ceux-ci n'ont-ils pas, parmi cette liste, confondu ce qui était incontestablement promesse et ce qui ne pouvait relever que des vœux ; *mêlé ce qui devait être réforme* et permettait l'impatience avec ce qui n'est que gestion, dont on sait les incertitudes ?

De l'ordre de la promesse était *ce qui touchait à l'abrogation* (les lois d'exception qui florissaient dans les codes). De l'ordre des vœux était évidemment ce qui visait le chômage ou l'insécurité, c'est-à-dire aussi *l'ordre public.* Encore que plus d'un électeur de gauche a dû croire, en 1981, qu'on ferait désormais l'économie de cette question.

Les propositions du premier ordre faisaient obligation de fournir un résultat. Les secondes ressortissent à ce qu'on appelle en droit une obligation de prudence et *diligence. Chômage et insécurité* sont, hélas !, de cette dernière catégorie. On ne décrète ni l'extinction du premier ni la fin de la deuxième. La droite restaurée choisirait peut-être d'autres moyens, quitte à en changer par la suite ; elle ne saurait garantir le résultat.

De leur côté, les hommes portés au pouvoir n'ont-ils pas cru que l'on y agissait avec la même facilité que naguère dans l'opposition ?

La conquête du pouvoir peut engendrer deux attitudes également détestables : le cynisme ou la naïveté.

Le cynique, faisant sienne la devise de Madame Mère, se dit *« Pourvu que ça dure »*, et, comme Talleyrand enfin appelé aux affaires, espère bâtir *« une fortune immense »*. Le pouvoir, se dit le cynique, étant sale par nature, ne saurait me salir. Tout est permis que légitiment les complaisantes nécessités du pouvoir. Son exercice vaut absolution.

Le naïf, vertueux par état *quand il est dans l'opposition et* promet l'Eden à ses électeurs, croit que son idéalisme ne subira nulle atteinte d'être confronté à l'univers des faits et des choix. *Vedettes récurrentes de la scène* politique, les Basques et l'automobile rappellent ce qu'il en est.

Il n'est certes pas plus agréable pour un élu de gauche d'appartenir au camp qui extrade de réels militants politiques (quelque abjectes que soient leurs méthodes) que de consentir, fût-ce moralement, à jeter sur le pavé des milliers et des milliers d'hommes accusés d'être aussi périmés qu'une vieille machine. La remarque vaut sans doute de manière tout aussi cruelle pour ceux qui ont voté en leur faveur.

Mais l'execercice du pouvoir n'est pas seulement destiné à montrer un joli profil. Etre du parti au pouvoir comporte de légitimes avantages, d'ordre matériel ou moral. Mais ne pas en supporter les inconvénients que sont les mesures impopulaires et vraisemblablement inévitables ; à leur propos, tenir le langage indigné dont on usait autrefois, en d'autres circonstances, afin de se conserver bon visage et mains blanches, c'est vouloir ce que condamne le dicton : le beurre et l'argent du beurre. C'est oublier que si gouverner c'est choisir, c'est aussi, par conséquent, déplaire.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Remous en Bolivie

(Suite de la première page.)

Les employés de banque refusent d'appliquer la dévaluation monétaire. Les ouvriers du service des eaux ferment les robinets de la résidence du chef d'Etat pour obtenir satisfaction. La confédération des chefs d'entreprise donne l'ordre à ses affiliés de refuser toute mesure lésant ses intérêts.

« Il est bien possible que l'on me critique parce que je manque de fermeté, parce que je suis trop tolérant, a dit à ses collaborateurs le président Siles, *mais je préfère cela à l'accusation de massacrer le peuple. Le désordre règne, c'est vrai. Mais il serait plus terrible pour moi de quitter ce palais après avoir répandu le sang de mes compatriotes. »*

Depuis plus d'un an, les parlementaires de l'opposition tentent de provoquer le limogeage du président. Selon eux, il aurait dû convoquer des élections générales en mai, puisqu'il a été élu en 1980 pour quatre ans. Ils ne tiennent pas compte du coup d'Etat du 17 juillet 1980 et des deux ans de dictature qui ont suivi.

Toutes ces tentatives ont échoué, mais l'opposition dispose aujourd'hui d'un nouvel atout : l'affaire Otazo, qui peut provoquer un « Watergate » bolivien. M. Rafael Otazo, président de la lutte contre le trafic de drogue, aurait l'année dernière été l'émissaire du président auprès de Roberto Suarez, le « roi de la cocaïne », celui-ci ayant offert un prêt de 2 milliards de dollars pour relancer l'économie nationale. Le chef de l'Etat de mèche avec l'homme le plus recherché par la police et la justice ?

L'offensive syndicale

La question est posée par l'opposition, qui sait pertinemment qu'elle force le jeu. *« Légal ou pas, là n'est pas la question*, affirme pourtant M. Guillermo Bedregal, dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNR-H). *Il s'agit d'un problème moral, de dignité, d'éthique. Si le président fait la sourde oreille, ce sont les militaires qui le délogeront du palais et, avec lui, la démocratie. »*

Le MNR-H propose que le vice-président de la République, M. Jaime Paz Zamora, leader du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), prenne la relève jusqu'à la fin du mandat de M. Siles en 1986. *« Jaime Paz serait capable de convoquer à la même table les partis, les syndicats, les chefs d'entreprise, l'Eglise et l'armée, afin d'arriver à un grand accord national »*, dit M. Bedregal.

Les conservateurs de l'ADN (Action démocratique nationaliste) sont pour une sortie élégante, mais immédiate du président, *« pour éviter la guerre civile ou le putsch, le président Siles doit faire un geste historique de renoncement et convoquer des élections générales. Elections que nous sommes sûres de remporter »*.

L'ADN et le MNR-H ne livrent bataille que dans les coulisses du palais législatif et dans la presse. Mais dans les villes, dans les campagnes, dans les mines, c'est la puissante COB, la centrale unique des travailleurs, qui contribue à l'offensive contre le régime. *« Ce gouvernement est le plus inepte de notre histoire »*, répète à qui veut l'entendre le leader de la COB, M. Juan Lechin. Au sixième congrès de la COB, il a fait triompher la thèse selon laquelle l'ennemi principal dans la conjoncture actuelle n'est pas le fascisme, mais le réformisme, incarné dans la vie syndicale par le PC.

Celui-ci a, jusqu'à présent, servi de tampon entre le mouvement ouvrier et l'exécutif (les ministres du travail et des mines appartiennent au PC). *« C'est un mauvais moment pour nous*, reconnaît M. Simon Reyes, leader communiste des mineurs, *mais c'est le prix à payer pour la consolidation du processus démocratique »*.

La COB s'oppose à une politique qu'elle juge dictée par le Fonds monétaire international. Elle menace de déclencher la grève générale, tout en promettant de défendre le processus démocratique. De son côté, la Confédération des chefs d'entreprise, la CEPB, qui affirme représenter 90 % de l'activité privée, a décidé aussi de passer à l'action parce que les partis d'opposition *« souffrent de léthargie »*. Depuis le 20 septembre, elle a décidé d'ignorer les décrets gouvernementaux qui *« violent la loi »* et de ne plus participer aux commissions officielles, qu'il s'agisse de réunions du FMI ou de la Banque mondiale. Elle boycotte actuellement la conférence des pays producteurs d'étain, qui a lieu à Santa-Cruz.

L'armée préoccupée

Paradoxalement, ce sont les forces armées qui s'érigent en garants du système. Les rumeurs de putsh militaire n'ont pas disparu pour autant, mais elles ne sont guère fondées. Il reste que l'armée est préoccupée par le désordre et par l'appauvrissement du pays. *« Les civils sont en train de démembrer le pays, et ce n'est pas faute d'hommes brillants mais parce qu'ils tirent chacun de leur côté... Après tant d'années de dictature, la démocratie n'est encore qu'une frêle créature. On voudrait qu'elle fasse ses premiers pas sans trébucher, qu'elle s'exprime sans zézayer. »* Tenu au devoir de réserve, ce haut chef militaire arpente de long en large son bureau en brandissant d'une main la Constitution, de l'autre la loi organique des forces armées. La Constitution stipule que l'armée doit coopérer au développement intégral du pays, alors pourquoi la tient-on en marge ?

« L'institution tutélaire de la patrie pourrait diriger des programmes à long terme alors que les présidents se succèdent tous les quatre ans et pèchent par myopie », dit-il. Il s'appuie sur les règlements internes de l'armée pour expliquer que le commandant en chef de l'armée de terre, le général Simon Sejas, doit être relevé de ses fonctions le 12 octobre, que le président Siles, commandant suprême de l'armée le veuille ou non. Le général Sejas est un inconditionnel du chef de l'Etat – ce qui a motivé une rébellion de jeunes officiers.

La vulnérabilité du régime s'explique en grande partie par la composition hétérogène de la coalition au pouvoir, l'UDP (Union démocratique et populaire), fondée en 1977, à Caracas. Elle est composée du MNR-I (1) du président Siles, parti populiste et centriste, du MIR, lié à la social-démocratie européenne du vice-président Jaime Paz, et du Parti communiste prosoviétique. L'UDP, front électoral, a remporté successivement les élections générales de 1978 de 1979 et de 1980. (Les résultats ont chaque fois été annulés à cause de la fraude ou par un putsch).

Les contradictions internes se sont accentuées lorsque le président Siles a fait appel à des ministres démocrates-chrétiens et à des indépendants, ouvertement pro-américains. Elles ont entraîné des divisions dans tous les partis liés au gouvernement et provoqué une nouvelle crise. *« Il ne s'agit pas de changer trois ou quatre hommes*, explique M. Arturo Nunez del Prado, conseiller du président, *les solutions de replâtrage ont démontré leur inefficacité. Ce qu'il faut, c'est repenser la coalition. »*

Il ajoute : *« Le pays est une nouvelle fois au bord de l'abîme. Mais il faut espérer un sursaut des hommes politiques pour qu'ils retrouvent le chemin du bon sens, de la maturité, de la rationalité. Ce qui nous sauve, c'est la capacité du peuple bolivien à survivre en époque de crise, c'est aussi le fait qu'aucun des leaders de l'opposition ne veut provoquer l'interruption du processus démocratique. »*

NICOLE BONNET.

(1) MNR-I : Le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche, dirigé par M. Siles Zuazo, est issu du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNR-H), dont le fondateur et l'actuel leader est l'ancien président Victor Paz Estenssoro.

Etats-Unis

LES SONDAGES CONFIRMENT QUE M. MONDALE L'A EMPORTÉ A LA TÉLÉVISION FACE A M. REAGAN

Le premier sondage effectué pour l'hebdomadaire *Newsweek* après le débat télévisé qui a opposé, le dimanche 7 octobre, le président Reagan à son adversaire démocrate, donne M. Walter Mondale largement vainqueur : il recueille 55 % d'avis favorables contre 35 % au candidat républicain. Il est à noter que 60 % des trois cent soixante-dix-neuf électeurs potentiels interrogés se déclaraient partisans de M. Reagan et 38 % de M. Mondale. Il est donc fortement improbable que la bonne prestation du démocrate lui permette de *« remonter son handicap »* d'ici l'élection du 6 novembre : celui-ci se situe, selon les sondages, entre 15 et 22 points.

Néanmoins, l'avantage temporairement pris par M. Mondale sur M. Reagan relance l'intérêt de la campagne. Les Américains pourront suivre le 11 octobre, un débat entre les deux candidats à la vice-présidence, Mme Geraldine Ferraro et M. George Bush. Le 21 octobre, enfin, aura lieu le deuxième duel Reagan-Mondale, consacré, celui-là, à la politique étrangère : son impact, à deux semaines de l'élection, devrait être capital.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. James Baker, a reconnu que le chef de l'Etat *« n'a pas paru aussi déterminé et affirmatif que de coutume »*. M. Reagan, pourtant, s'est relancé à l'assaut de l'électorat dès le lendemain du débat télévisé. Profitant du Colombus Day, la commémoration de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, il a inauguré, à Baltimore, un monument à la mémoire du navigateur génois, occasion de courtiser l'électorat d'origine italienne.

M. Mondale a également célébré le Colombus Day à sa façon : il a défilé, en compagnie de sa colistière (d'origine italienne) dans la 5e Avenue de New-York, acclamé par des milliers de ses concitoyens d'origine italienne. M. Mondale va désormais intensifier sa campagne dans les Etats réputés démocrates, où, selon les derniers sondages, il était en perte de vitesse.

El Salvador

M. Duarte invite les chefs militaires de la guérilla à le rencontrer

Nations unies (New-York) (AFP). – M. José Napoleon Duarte, président du Salvador, a invité, lundi 8 octobre, les chefs de la guérilla de son pays à le rencontrer *« sans armes »* le 15 octobre pour tenter de ramener *« la paix et la sécurité pour tous les Salvadoriens »*.

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Duarte a précisé que la presse internationale et l'Eglise catholique pourraient être les témoins de ce dialogue, qui se tiendrait dans la localité de Las Palmas, dans la province de Chatenango, et qu'il entend placer dans *« le cadre de la Constitution salvadorienne »*.

C'est la première fois que le chef de l'Etat salvadorien formule une telle offre, qui était un des thèmes de sa campagne électorale. Depuis son accession au pouvoir en juin dernier, il avait déclaré à plusieurs reprises que la condition d'un tel dialogue était *« l'instauration d'un nouvel environnement politique »*.

Interrogé sur les garanties devant entourer ce dialogue, au cours de la conférence de presse qui a suivi son allocution, M. Duarte a répondu qu'il mettrait sa vie *« au service de la paix »*. *« Je me rendrai à Las Palmas*, a-t-il ajouté, *seul et sans protection. »*

L'invitation est apparemment réservée aux seuls chefs de la guérilla actuellement dans les montagnes, et n'inclut pas les représentants du Front démocratique révolutionnaire (FDR), puisque M. Duarte dénie à celui-ci, dirigé par M. Guillermo Ungo, son ancien compagnon, la nécessaire autorité sur la branche armée de l'insurrection. *« Cependant, je n'écarte pas le dialogue avec d'autres secteurs politiques »*, a ajouté M. Duarte, qui doit prendre part, en novembre prochain, à un débat avec l'opposition salvadorienne à Los Angeles.

Cette proposition, qui se veut *« rationnelle et directe »*, apparaît comme une étape importante de la stratégie de M. Duarte, quelques mois après son arrivée à la magistrature suprême. Depuis, il a déployé une vaste activité diplomatique pour affermir son image, tant aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale et en Amérique latine.

[Des contacts organisés en particulier avec la médiation de l'Eglise catholique ont lieu depuis plusieurs semaines entre des représentants du gouvernement de M. Duarte et des porte-parole de l'insurrection armée. Mgr Rivera y Damas, archevêque de San-Salvador, s'est félicité, lundi 8 octobre, de l'offre lancée par le président Duarte, et il a précisé que l'Eglise se porterait garante de la sécurité des rebelles. Ceux-ci ont cependant été apparemment pris de court par l'appel lancé aux Nations unies par M. Duarte, accusé par les syndicats salvadoriens de *« complicité avec les escadrons de la mort »*, de nouveau menaçants. Mais un porte-parole non identifié de la guérilla aurait déclaré lundi à Mexico, selon l'agence Reuter, que cette dernière pourrait accepter l'invitation de M. Duarte.]

Chili

Un juge ordonne l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition

Santiago-du-Chili *(AFP).* – Un juge chilien investi des pleins pouvoirs a ordonné, lundi 8 octobre à Santiago, l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition chilienne, accédant ainsi à une demande formulée par le gouvernement du général Pinochet.

Le juge Arnaldo Toro a ordonné l'arrestation de MM. Gabriel Valdes, Mario Sharpe et Enrique Silva Cimma, qui dirigent l'Alliance démocratique (AD), de M. Manuel Almeyda, Mme Fanny Pollarolo et M. Juan Claudio Reyes, du Mouvement démocratique populaire (MDP), et de MM. Manuel Bustos et Jose Ruiz Di Giorgio, du Commandement national des travailleurs (CNT).

Ces responsables politiques et syndicaux sont accusés au titre de la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat – qui prévoit des peines d'emprisonnement – d'avoir troublé *« la tranquillité publique en organisant les journées de protestation des 4 et 5 septembre derniers »* au cours desquelles neuf personnes avaient été tuées, plusieurs dizaines blessées et plus de cinq cents arrêtées. Les leaders de l'opposition visés pourraient être libérés rapidement sous caution.

M. Bustos : cette mesure ne peut que provoquer plus de haine

M. Bustos a demandé aux autorités militaires de revenir sur cette décision pour manifester *« de façon concrète leur désir de parvenir à un consensus dans la pays »*. Une telle mesure ne peut que *« provoquer encore plus de haine »*, a estimé le syndicaliste.

Par ailleurs, M. Gabriel Valdes, dirigeant de l'AD et leader du Parti démocrate-chrétien, qui a été contacté à son domicile lundi soir, s'est déclaré *« confiant, tranquille et serein »*, estimant que *« la justice les déclarera finalement innocents, comme l'a fait il y a un peu plus d'un an la Cour suprême »*. Il faisait allusion à son élargissement après son arrestation lors des premières journées de protestation.

M. Valdes s'est dit prêt à aller *« mille fois »* en prison en raison de son *« combat pour la liberté et la démocratie »*. *« J'accomplirai ma tâche jusqu'au bout »*, a-t-il affirmé.

Pérou

● *Attentats à la bombe.* – Trois attentats à la bombe ont eu lieu dans le centre de Lima le 7 octobre. On ne signale pas de victimes. En revanche, cinq personnes ont été tuées dans le département d'Ancash, au nord de la capitale, par des grenades lancées par des terroristes dans une salle de bal. Dix personnes, dont cinq policiers, ont également été tuées lundi 8 octobre, dans le département d'Ayacucho par un groupe de guérilleros. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Le Monde des livres

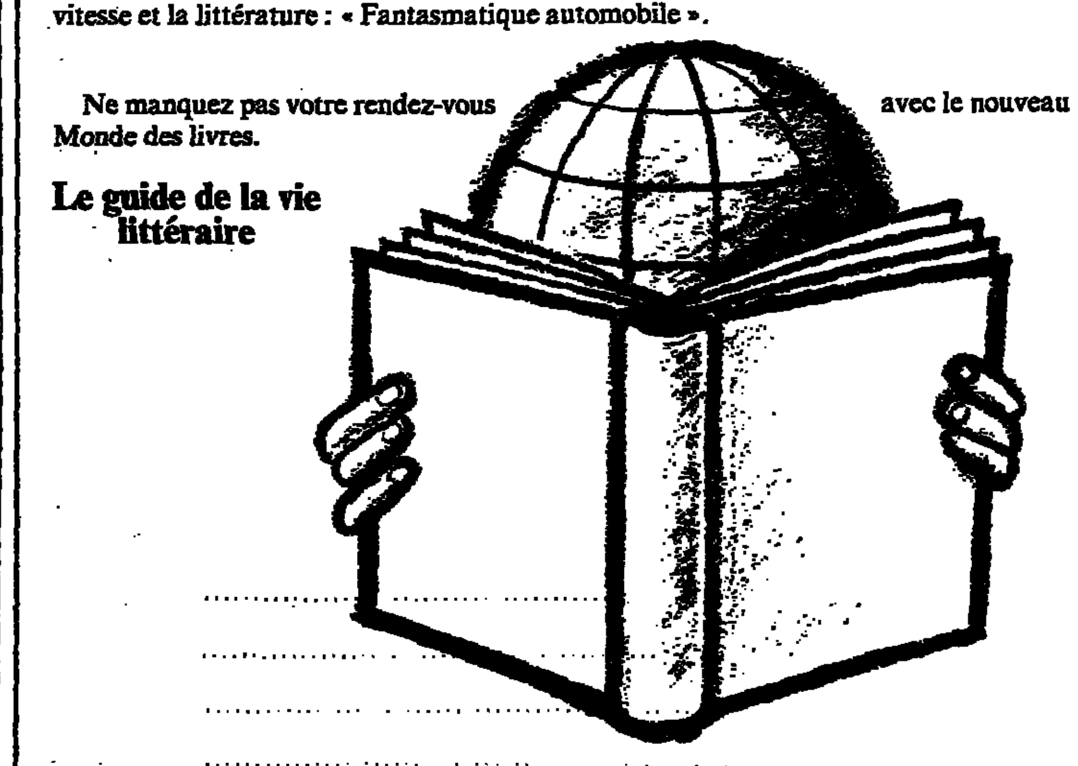
GRANDIT ET CHANGE DE VISAGE

Depuis le jeudi 4 octobre, Le Monde des livres a doublé sa pagination et changé de visage. Il s'ouvre plus largement à la vie littéraire étrangère. Il vous présente, sur deux pleines pages, un choix des meilleures publications dans tous les genres, et les nouveautés des collections de poche.

Dans son prochain numéro, Le Monde des livres publiera une étude sur la vitesse et la littérature : « Fantasmatique automobile ».

Ne manquez pas votre rendez-vous avec le nouveau Monde des livres.

Le guide de la vie littéraire



12 PAGES CHAQUE JEUDI, NUMÉRO DATÉ VENDREDI

AFRIQUE

Tchad

LE CENTRAFRIQUE A ACCUEILLI DIX MILLE RÉFUGIÉS QUI ONT FUI LES COMBATS DANS LE SUD

Dix mille Tchadiens se sont réfugiés ces dernières semaines en République centrafricaine, fuyant les combats persistant dans le sud de leur pays, a-t-on appris lundi 8 octobre à Kinshasa, de source digne de foi.

Les combats menés par des commandos dissidents, opposés au président Hissène Habré, se poursuivaient en fin de semaine, selon des témoignages concordants recueillis auprès des réfugiés dans la région centrafricaine frontalière. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a proposé de prendre en charge ces Tchadiens, dont la situation alimentaire est jugée *« délicate »*. Les autorités centrafricaines ont prévu de les éloigner de la frontière pour éviter les incidents, car la sécurité de ces Tchadiens pourrait être menacée en raison de *« la perméabilité de la frontière »*.

D'autre part, les cent soixante-trois premiers soldats rapatriés du Tchad, lundi 8 octobre, en application de l'accord franco-libyen, ont été reçus au ministère de la défense par M. Charles Hernu, qui en a décoré plusieurs en présence du général Lacaze, chef d'état-major général des armées, et de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Enfin, le président Sassou-Nguesso du Congo a jugé, lundi 8 octobre, que *« la situation est mûre »* pour réunir une « table ronde » entre Tchadiens à Brazzaville. – *(AFP, Reuter.)*

Centrafrique

UN INCIDENT AUX ABORDS D'UN CAMP MILITAIRE FRANÇAIS A FAIT PLUSIEURS BLESSÉS

Bangui *(AFP).* – Trois jeunes Centrafricains ont été blessés par balles lundi 8 octobre alors qu'ils tentaient de pénétrer par effraction dans un camp militaire français à Bangui et plusieurs militaires français ont été blessés par des jets de pierresà la suite de cet incident, a-t-on appris de source militaire française dans la capitale centrafricaine.

Les autorités militaires françaises ont indiqué dans un communiqué remis à l'AFP à Bangui que le *« lundi 8 octobre, à 15 h 45, une quinzaine d'individus ont tenté de s'introduire dans le camp militaire français dit des Deux Cents Villas avec l'intention probable de commettre des vols »*. Comme ils refusaient d'obtempérer aux sommations réglementaires et tentaient d'entrer dans le camp, la sentinelle (un élément français de l'assistance opérationnelle) a fait usage de ses armes, blessant aux jambes trois d'entre eux, ajoute le communiqué. Pour éviter tout incident ultérieur et en accord avec les autorités centrafricaines, précise enfin le communiqué, les troupes françaises ont été consignées.

Cinq soldats français ont toutefois été blessés par des jets de pierres aux abords du camp. Un commandant français a, par ailleurs, été molesté et sa voiture volée, et un capitaine de gendarmerie de la mission d'assistance militaire technique, victime d'une agression, a été hospitalisé dans un état grave. Quatre Européens ont également été atteints par des jets de pierres. Le calme est revenu dans la soirée autour du camp militaire français.

Editions La Découverte

Pour déchiffrer le monde

L'ETAT DU MONDE 1984

Annuaire économique et géopolitique mondial

sous la direction de F. Gèze, A. Valladão, Y. Lacoste et T. Paquot

"Travail de grand mérite et de forte utilité". *Le Monde*

120 articles de fonds, 160 tableaux statistiques, 80 bibliographies, 42 cartes, 1442 adresses utiles,... Voici la quatrième édition, entièrement renouvelée, de *L'état du monde*.

Combinant les approches politique, stratégique, géographique, économique, démographique, sociale et culturelle, *L'état du monde 1984* offre une quantité impressionnante d'informations fiables, classées, précises et actualisées sur toutes les grandes questions du monde contemporain.

Unique en son genre, cet annuaire présente le panorama complet et accessible des grands événements économiques et politiques mondiaux de l'année écoulée et des caractéristiques des 171 États de la planète. *L'état du monde* regroupe une série de tableaux statistiques complétant de façon synthétique l'information apportée dans l'annuaire. On y trouve également un "tableau de bord de l'économie mondiale", ainsi que des statistiques sur les grands pays producteurs de matières premières agricoles, minérales et énergétiques.

Une innovation particulièrement originale dans cette édition 1984 : quarante-deux cartes inédites, très détaillées, établies par Raymond Ghirardi, sur la localisation précise de des communautés ethniques eu linguistiques, permettant de prendre la mesure d'un facteur géopolitique trop mal connu.

Le tout illustré par Plantu, dans un livre au format de poche, relié et d'un prix inférieur à 100 F.

640 p.
98 F.

EXTRAIT DU SOMMAIRE

Questions stratégiques
L'année des euromissiles.
Le renouveau des nationalismes en Europe
La crise du bloc soviétique
La nouvelle politique étrangère américaine
Proche-Orient : l'année de tous les échecs
La poudrière centre-américaine
La nouvelle bataille du Pacifique
Le journal de l'année
Les 34 grands Etats
Argentine. La démocratie retrouvée
Brésil. L'ombre du FMI
Chine. Délicats équilibres
États-Unis. Une reprise fragile
France. Un difficile pari
Inde. Une union en désunion
Iran. La succession engagée
Italie. Et vogue le navire...
Japon. Le réveil stratégique
Mexique. L'effondrement n'a pas eu lieu
Philippines. Marcos à bout de souffle
Pologne. Une normalisation à petits pas
RFA. Une "république bananière" ?
URSS. Une succession sans rupture
Etc...
Les 33 ensembles géopolitiques
L'événement
Le monde en guerre
Controverses
Médias et cultures
Mouvements sociaux
Portraits
Tendances
L'économie en question
Pour en savoir plus
Statistiques mondiales

Le savez-vous ?

Pour participer, il vous suffit de répondre aux seize questions ci-dessous et de déposer ce bulletin chez votre libraire avant le 15 décembre 1984. Les envois directs à l'éditeur ne sont pas admis. Veuillez, suivant les cas, répondre ou cocher la ou les bonnes réponses.

Quelle est la capitale de la Côte-d'Ivoire ?

....

Que revendiquaient les grandes manifestations de mars et avril 1984 au Brésil ?
☐ Une baisse des prix des produits alimentaires
☐ Le droit de grève et de constituer des syndicats libres
☐ L'élection du président de la République au suffrage universel direct

Quel est le pourcentage de la production mondiale de pétrole produit en 1983 par les pays membres de l'OPEP ?
☐ 31,5 % ☐ 48,2 % ☐ 60,4 % ☐ 72,6 %

Dans cette liste, quel est le pays qui a connu la plus forte mortalité infantile en 1981 ?
☐ Algérie ☐ Chili ☐ Chine ☐ Cuba
☐ Ghana ☐ Haïti ☐ Iran ☐ Philippines

Dans cette liste, quel est le pays qui a, au cours de l'année 1983, exporté le plus de marchandises en % de sa production nationale ?
☐ Australie ☐ Espagne ☐ États-Unis ☐ France
☐ Inde ☐ Japon ☐ Pakistan ☐ Turquie

Indiquez dans cette liste deux États où les musulmans chiites sont majoritaires dans la population :
☐ Algérie ☐ Irak ☐ Iran ☐ Jordanie
☐ Libye ☐ Pakistan ☐ Syrie ☐ Turquie

Lequel de ces États était en 1982 le principal partenaire commercial à la fois de l'Angola et du Nicaragua ?
☐ Afrique Sud ☐ R.F.A. ☐ Brésil ☐ Cuba
☐ États-Unis ☐ France ☐ Roumanie ☐ URSS

Parmi ces actes, quels sont ceux qui entraînent l'excommunication dans le nouveau droit canon publié en 1983 ?
☐ Avortement ☐ Divorce ☐ Hérésie ☐ Meurtre
☐ Profanation des hosties consacrées ☐ Torture

Combien de missiles de croisière doivent être implantés en Europe d'après la "double décision" prise par l'OTAN en 1979 ?

....

Qui était président de la République populaire de Chine avant M. Li Xiannan ?
☐ Deng Xiaoping ☐ Lin Biao ☐ Liu Shaoqui ☐ Mao Zedong

A quelle date ont eu lieu les attentats meurtriers contre les Q.G. américain et français à Beyrouth ?

....

Cochez, parmi ces peuples, celui ou ceux qui se trouvent présents dans au moins trois États différents :
☐ Basques ☐ Chaouias ☐ Haïdas ☐ Kurdes
☐ Miaos ☐ Peuls ☐ Taymanis ☐ Totonaques

Lequel ou lesquels de ces pays avaient en 1983 une dette extérieure envers le monde occidental supérieure à cinq fois leurs exportations de l'année ?
☐ Argentine ☐ Brésil ☐ Egypte ☐ Hongrie
☐ Mexique ☐ Pologne ☐ URSS ☐ Zaïre

Quel était, en mai 1984, le rapport entre le cours officiel et le cours parallèle du rouble en francs français ?
☐ 1,73 ☐ 3,27 ☐ 6,99 ☐ 10,25

Combien d'exemplaires du disque "Thriller" de Michael Jackson avaient été vendus au 31 mai 1984 ?

....

Quelle est la reine qui a été évincée par la reine Ntombi en 1983 ?

....

Nom, Prénom ....

Adresse ....

....

....

50 PRIX A GAGNER

1er prix : une semaine en Inde, au Pérou ou en Haute-Volta, pour 2 personnes, voyage et séjour payés, (offert par le Point, 54, rue des Ecoles 75005 PARIS). Possibilité de prolonger à vos frais le séjour.

2e au 5e prix : quatre micro-ordinateurs EXL 100 de fabrication française (offerts par Exelvision, place Belmond 06560 Valbonne).

6e au 15e prix : dix collections complètes des livres disponibles de la collection de poche "La Découverte" (50 titres, 70 volumes).

16e au 20e prix : cinq abonnements couplés d'un an, au journal *Le Monde* et au *Monde diplomatique*.

21e au 25e prix : cinq abonnements couplés de six mois au journal *Le Monde* et au *Monde diplomatique*.

26e au 50e prix : quatre livres en bandes dessinées particulièrement réussis : Darwin, Einstein, Freud et Marx "pour débutants".

Participez au concours organisé par les Editions La Découverte

Cette année, pour illustrer la richesse et la diversité des informations contenues dans L'état du monde, *les Éditions La Découverte organisent un grand concours doté de 50 prix. Ce concours est ouvert à tous et ne comporte aucune obligation d'achat. Pour y participer, il suffit de répondre aux seize questions ci-contre (les réponses figurent dans l'édition 1984 de* L'état du monde*) et de remettre le bulletin à votre libraire avant le 15 décembre 1984.*

Extrait du règlement

Les gagnants doivent avoir répondu correctement à la totalité des questions. En cas de contestation, feront foi les statistiques et renseignements fournis dans l'édition 1984 de *L'état du monde*. Un tirage au sort départagera les bulletins gagnants. Le règlement complet de ce concours peut-être consulté chez votre libraire. Il a été déposé chez Maître Desagneaux, huissier de justice à Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• ACCUSATION CONTRE LE PAKISTAN. – Le gouvernement afghan a accusé, lundi 8 octobre, les Pakistanais d'avoir tiré samedi sur deux hélicoptères afghans sur le point de se poser dans la province afghane du Kunar, limitrophe du Pakistan, et de les avoir gravement endommagés, a annoncé Radio-Kaboul, captée à Islamabad. Le chargé d'affaires pakistanais à Kaboul, a précisé la radio, a été convoqué au ministère afghan des affaires étrangères pour se voir remettre une note de protestation. A Islamabad, le porte-parole du gouvernement a rejeté cette accusation, indiquant que le Pakistan ne *« violait jamais les frontières des autres pays »*. – *(AFP.)*

Grèce

• POLÉMIQUE AVEC ANKARA. – Le gouvernement grec a interdit lundi 8 octobre la navigation aérienne internationale dans un couloir couvrant l'est de la mer Egée, où a lieu un exercice aérien de l'OTAN « Display Determination 84 », après des violations de son espace aérien par des appareils turcs au cours de cet exercice. Le secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, M. Yannis Kapsis, s'est inscrit en faux contre les critiques du ministère turc des affaires étrangères, qui avait accusé la Grèce de *« saboter les intérêts de l'OTAN »* et ne pas avoir procédé à cette interdiction dans un souci réel de sécurité. – *(AFP)*

Indonésie

• ARRESTATION. – Quinze personnes ont été arrêtées à la suite des explosions qui ont eu lieu jeudi dans deux bâtiments de la banque Central Asia à Djakarta et au centre commercial de Glodok dans la ville chinoise (*le Monde* du 5 octobre), a annoncé le lundi 8 octobre le journal *Sinar Harapan*, citant un porte-parole de la police. Selon le porte-parole, les personnes arrêtées ont reconnu avoir participé aux attentats qui ont fait deux morts et de nombreux blessés. – *(AFP)*

Philippines

• AFFRONTEMENTS ENTRE LA GUÉRILLA ET L'ARMÉE. – Treize personnes ont été tuées au cours de la semaine dernière dans des affrontements entre les forces armées et les guérilleros de la Nouvelle Armée du peuple (NPA, branche armée du PC philippin), a annoncé, le lundi 8 octobre, l'agence philippine PNA. Selon l'agence, sept rebelles ont notamment été tués, au moment où la police repoussait une attaque de la NPA contre une ville de la province de Samar, à 520 kilomètres au sud-est de la capitale. – *(AFP.)*

République sud-africaine

• L'AGITATION DANS LES CITÉS NOIRES. – De nouveaux incidents ont éclaté, lundi 8 octobre, dans la cité noire de Soweto, quadrillée par l'armée pour la deuxième journée consécutive (*le Monde* du 9 octobre). Selon la police, des jeunes gens y ont dévalisé une camionnette de livraison et des lycéens ont mis le feu a une salle de classe. A Port-Alfred, dans la province du Cap oriental, un groupe de deux cents enfants ont lapidé des écoles primaires avant d'être dispersés par les balles de caoutchouc de la police. A Vosloosrus, toujours aux environs de Johannesburg, la police a dispersé plusieurs centaines d'adolescents qui avaient attaqué une de ses patrouilles. Selon les autorités, le mouvement de boycottage des cours touche environ cent cinquante mille élèves dans tout le pays. – *(Reuter.)*

• LES RÉFUGIÉS AU CONSULAT BRITANNIQUE DE DURBAN. – La Grande-Bretagne a *« vivement conseillé »* aux trois opposants politiques réfugiés au consulat britannique de Durban de quitter les locaux diplomatiques, a annoncé, lundi 8 octobre, le Foreign Office à Londres. *« Le gouvernement britannique estime avoir fait tout ce qui pouvait raisonnablement être fait »*, a indiqué un porte-parole, précisant qu'il était difficile de voir quelle utilité il y avait pour les militants anti-apartheid à rester plus longtemps. Il a ajouté que la Grande-Bretagne n'expulserait pas les réfugiés mais qu'elle souhaitait les voir quitter le consulat rapidement. Trois opposants, sur les six qui s'étaient réfugiés au consulat britannique de Durban le 13 septembre, ont quitté les locaux le 6 octobre dernier avant d'être arrêtés par la police sud-africaine (*le Monde* du 9 octobre). – *(AFP.)*

Zimbabwe

• SUCCÈS ÉLECTORAL POUR M. NKOMO. – En conservant ses 15 sièges au conseil municipal de Bulawayo, la ZAPU, le parti d'opposition de M. Nkomo, a remporté ce week-end un important succès à six mois des élections législatives. Selon l'agence zimbabwéenne de presse *Ziana*, les candidats de la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe) ont obtenu 83 % des voix contre 15,8 % aux candidats de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), parti du premier ministre, M. Mugabe. L'abstention a cependant été très importante puisque 42 000 des 110 000 inscrits seulement ont voté. Après ce succès dans une ville de 500 000 habitants, bastion traditionnel de la ZAPU dans la province du Matabeleland, le parti de M. Nkomo tiendra, ce week-end à Harare, son premier congrès depuis 1975.

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Rachid Karamé affirme qu'il a reçu des assurances de Damas sur le retrait des troupes syriennes

A l'occasion d'une brève escale à Paris, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a affirmé, lundi 8 octobre, qu'il avait reçu du président syrien Hafez El Assad l'assurance que la Syrie retirerait ses troupes du Liban sans conditions dès qu'Israël aura retiré les siennes.

M. Karamé a expliqué, au cours d'une « causerie » à l'ambassade libanaise, que ses contacts avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz l'avaient rendu optimiste, sans toutefois révéler les raisons de cet optimisme.

M. Shultz a repoussé la demande libanaise d'une médiation américaine en faveur d'un retrait israélien. Les Israéliens, qui ont pendant longtemps exigé un retrait simultané des troupes israéliennes et syriennes du territoire libanais, ont abandonné cette exigence.

Jérusalem souhaite maintenant obtenir des garanties à sa frontière nord et l'assurance que les troupes syriennes n'occuperont pas les zones évacuées par Israël. Interrogé à ce propos, M. Karamé a souligné qu'il fallait *« distinguer entre un ami et un ennemi »*.

« Rappelez-vous que les Syriens sont venus à la demande du gouvernement libanais légitime [pendant la guerre civile de 1975-1976] *pour aider le Liban à résoudre ses problèmes. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'on ne peut discuter un retrait des Syriens tant que les Israéliens ne se sont pas retirés. »*

Les Syriens, a-t-il ajouté, *« ont promis et nous ont donné des assurances au plus haut niveau qu'ils se retireraient du Liban après le retrait d'Israël, sans poser de conditions »*.

En ce qui concerne les exigences d'Israël en matière de sécurité au Liban du Sud, M. Karamé a expliqué qu'il souhaitait des arrangements fondés sur l'accord de cessez-le-feu de 1949. Le Liban, a-t-il dit, n'est pas prêt à discuter directement avec Israël : *« C'est pourquoi nous cherchons des médiateurs. »*

A Beyrouth, les voies de passage entre les secteurs Est (chrétien) et Ouest (à dominante musulmane) de Beyrouth ont été rouvertes lundi à 13 heures après plusieurs heures de fermeture, les forces armées ayant pris les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, a annoncé l'armée dans un communiqué.

L'apparition, aux points de passage, d'éléments armés en civil qui se livrent au contrôle de l'appartenance confessionnelle des passants avait amené l'armée à fermer ces routes dès le début de la matinée.

Depuis plusieurs jours, ces points de passage sont tour à tour fermés et rouverts – quelquefois plusieurs fois par jour – et des enlèvements de passants ont été signalés. Ces agissements ont perturbé les échanges et l'activité commerciale entre les deux secteurs, de nombreuses personnes n'ayant pu se rendre à leur lieu de travail. – *(AFP, AP.)*

MESSAGE DU ROI FAHD A M. MITTERRAND

Le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères, a transmis lundi 8 octobre un message du roi Fahd au président Mitterrand, au cours d'un entretien de quarante-cinq minutes avec le chef de l'Etat. Le prince Saoud a indiqué que le message portait sur *« les relations entre les deux pays ainsi que sur les derniers développements de la situation au Proche-Orient »*. Il a précisé que le conflit Iran-Irak était également évoqué dans le message du roi d'Arabie saoudite. *« Ma visite au président de la République*, a observé le prince Saoud, *n'avait pas seulement pour objet de transmettre ce message, elle a permis d'engager une discusion approfondie sur les dossiers intéressant les deux pays. »*

Le 28 septembre, le président Mitterrand avait reçu le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense. Le ministre avait déclaré que M. Mitterrand *« est un ami de la nation arabe »* et avait insisté sur les *« excellentes relations »* franco-saoudiennes.

Lundi, M. Laurent Fabius a fait parvenir un message, dont la teneur n'a pas été révélée, au ministre saoudien de la défense.

La guerre du Golfe

L'INCENDIE A BORD DU PÉTROLIER LIBÉRIEN TOUCHÉ PAR UN EXOCET A PU ÊTRE MAITRISÉ

L'Irak a revendiqué, lundi 8 octobre, l'attaque contre le supertanker libérien, le *World Knight*, atteint au sud du terminal iranien de l'île de Kharg (*le Monde* du 9 octobre). Bagdad a annoncé que son aviation avait touché deux *« importants objectifs navals »* lundi matin dans le Golfe. Cependant, seule l'attaque du *World Knight* a été confirmée de sources maritimes indépendantes. Le *World Knight* (254 000 tonnes), battant pavillon libérien et propriété de l'armateur grec Stavros Niarkos, a été touché par un missile Exocet qui a provoqué un incendie. Six marins dont deux officiers britanniques ont été tués et six autres grièvement blessés.

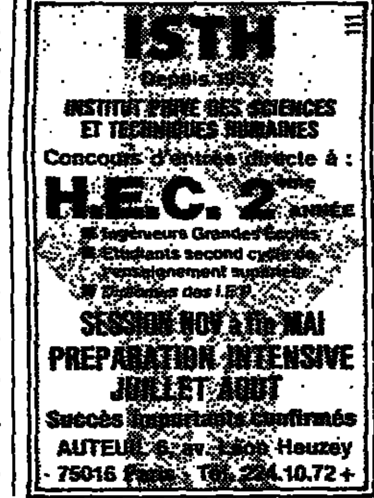
La Grande-Bretagne a protesté officiellement ce mardi auprès de l'Irak contre cette attaque.

Selon les Lloyds de Londres, l'attaque du *World Knight* porte à quarante-six le nombre des pétroliers touchés dans le Golfe depuis février dernier.

M. Moubarak à Amman

La situation dans le Golfe, et notamment le conflit irano-irakien, mais aussi la question palestinienne, domineront les entretiens à Amman du président égyptien Hosni Moubarak avec le roi Hussein de Jordanie. La visite officielle de trois jours du président égyptien, qui est arrivé à Amman ce mardi matin, a été rendue possible par la décision, le 25 septembre dernier, du gouvernement jordanien de rétablir au niveau des ambassadeurs les relations diplomatiques avec l'Egypte rompues il y a plus de cinq ans.

PICARD
serrures Picard
protection renforcée



PUPITRE D'ÉCOLIER D'HIER

PUPITRE D'ÉCOLIER D'AUJOURD'HUI

Réussir son bac avec mention, passer en sixième haut-la-main ou éviter de tripler son jardin d'enfant, voilà ce que propose désormais votre micro-ordinateur. SVM a sélectionné 160 logiciels éducatifs et donne son avis. C'est clair, c'est dans SVM. Vous découvrirez également dans ce numéro, l'essai complet du portable HP 110 de Hewlett-Packard, un lumineux dossier sur la télématique et un drôle de lexique des mots secrets de la micro... En vente partout, 16 F.

SCIENCE & VIE MICRO
le Savoir Vivre Micro.

(Publicité)

Pour la première fois révélé au public
LE BREVIAIRE DU CARABIN
Un véritable florilège des Salles de Garde

Une tradition vivace
La médecine a, personne n'en doute, évolué depuis le début du siècle de façon spectaculaire, mais ses étudiants sont restés dans l'ensemble fidèles à certaines traditions séculaires : tonus, bal de l'Internat, et à l'une des plus caractéristiques : la chanson de Salles de Garde. L'A.S.G.M.P. (Association des Salles de Garde de Médecins et Pharmaciens) composée uniquement d'étudiants a sélectionné pour notre plaisir et notre joie 60 de ces chansons qu'elle a réuni en un volume grand format généreusement illustré.

A ne pas mettre entre toutes les mains
Certaines de ces chansons comme *L'Auberge de l'Ecu* vous sont sans doute connues et font figure pour le carabin d'innocentes bluettes, d'autres comme la malheureuse aventure de cette pauvre *Charlotte* qui avait la prétention de "*se passer des hommes*" sont plus musclées ; assez connues, elles éveilleront sans doute quelques souvenirs de jeunesse dans votre mémoire. Ce peut être également le cas des *80 Chasseurs* ou du *Curé Pineau*. Mais de page en page, vous découvrirez, souvent ignorés du grand public l'aventure exemplaire de ce *Grenadier qui revenait de Flandre*, les avatars de *L'Invalide à la p... de bois* ou le portrait peu flatteur de l'inspiratrice des *Stances à Sophie*. Vous apprécierez, nous le pensons, la façon facétieuse dont les étudiants laïques se moquèrent du respectable *Père Dupanloup*, champion des Ecoles confessionnelles en "glorifiant" du berceau au cercueil les attributs sexuels de ce digne prélat, ainsi que les psaumes grivois du *De Profondis Morpionibus*. Vous irez de petit plaisir en grande joie et exercerez peut-être votre mémoire en essayant de retenir par cœur les 31 couplets ! tous d'une musique et d'un rythme différents, de l'ébouriffante *Peau de Couille*.

Chantez-la moi... comme dit la célèbre émission de télé.
Connaître les textes, c'est bien, mais il est peut être agréable pour "terminer un *gueuleton fameux*" de chanter en chœur entre amis. Nos étudiants y ont pensé et la plupart des chansons sont accompagnées d'une partition en clé de sol accessible à tous.

Des illustrations vraiment paillardes
Une soixantaine d'illustrations accompagne de façon parfaite ces textes grivois et ne leur cède en rien en hardiesse. Il a été fait appel aux plus grands illustrateurs humoristes de notre temps. Notamment 14 hors-texte sont des œuvres originales - oh ! combien - de **Laville, Mose, Sabatier, Siné, Trez, etc...** (1). Et croyez bien que tous ces dessinateurs (après leurs exploits dans Lui et Playboy) ont donné libre cours à leur imagination "luxuriante"... et luxurieuse.

Une présentation raffinée
Le papier choisi est un beau couché mat de 100 g. L'ouvrage grand format (18 x 24 cm) est relié en dos carré, cousu collé sous une couverture rigide illustrée et pelliculée dorée, sur fond noir. De plus, 500 exemplaires de collection reliés plein cuir et dorés sur tranche vous seront proposés.

Des conditions exceptionnelles de souscription
L'ouvrage est à l'heure actuelle en souscription jusqu'au 15 novembre au prix de lancement de 148 F (250 F pour la reliure plein cuir). Le droit de retour avec remboursement intégral vous étant assuré. Hâtez-vous donc de profiter de ces conditions exceptionnelles et retournez-nous dès maintenant le bon ci-dessous.

Un cadeau-surprise
Tout souscripteur nous adressant le bon ci-dessous dans les 10 jours suivant la parution de cette annonce recevra gratuitement un cadeau-surprise - bien digne de l'esprit carabin - qui lui restera acquis quelle que soit sa décision définitive.

(1) Découvrez également la remarquable interprétation de Serre sur les Moines de Saint-Bernardin.



BON A ADRESSER A
L'A.S.G.M.P.
107, rue Victor-Hugo
92270 Bois-Colombes

Je désire profiter de votre offre exceptionnelle de souscription et recevoir LE BREVIAIRE DU CARABIN.

Je vous prie de trouver ci-joint le règlement soit : 148 F - 18,60 F de frais de port - 166,60 F, soit 250 F - 18,60 F de frais de port - 268,60 F. Si je suis le moins du monde déçu, je vous retournerai l'ouvrage en recommandé dans son emballage d'origine et serai immédiatement remboursé y compris de mes frais de recommandation. Je conserverai, néanmoins, mon cadeau-surprise.

Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
Code postal ....
Ville ....
Date .... Signature ....

Vous adressant ma commande dans les 10 jours, je recevrai le cadeau-surprise proposé que je garderai quelle que soit ma décision.

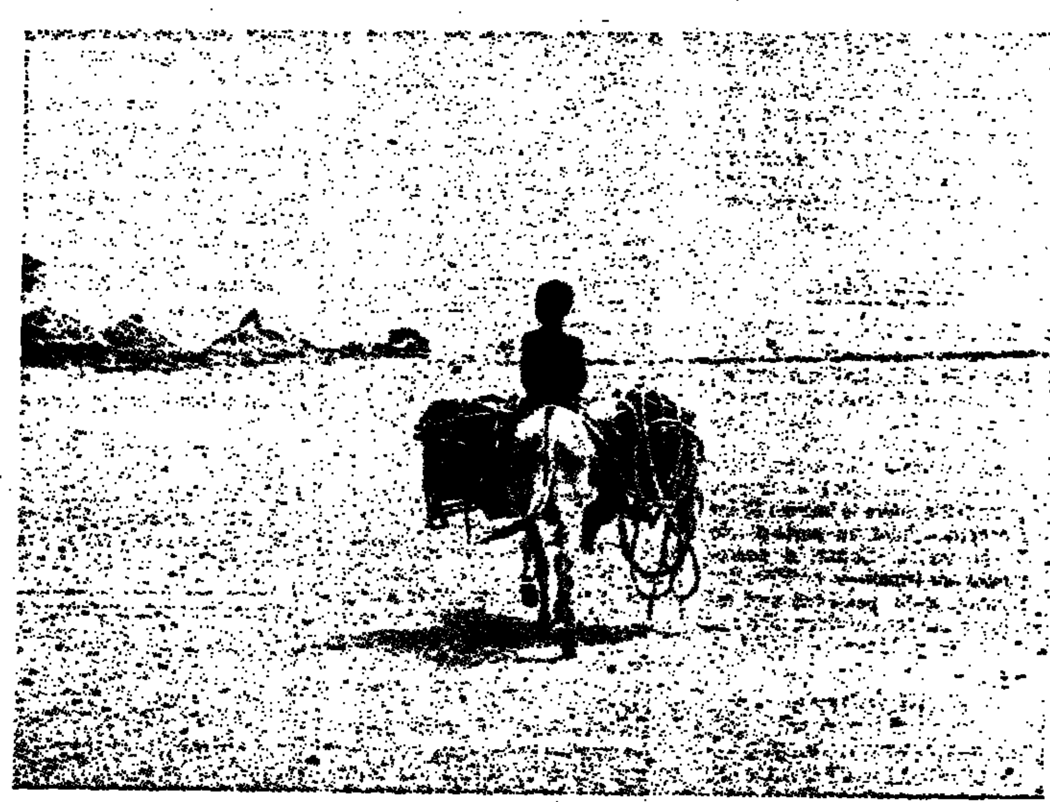
(Publicité)

TCHAD... LA SÉCHERESSE LA PLUS DURE

TOUT RENDU PLUS DIFFICILE PAR DIX-HUIT ANNÉES DE GUERRE : Le Tchad n'est ni quelques arpents de sable, ni une poignée aride de cailloux, mais un grand pays au passé historique prodigieux.

1 284 000 km² .... 5 000 000 d'habitants

– Les puits de pétrole fermés ;
– Des portions de terre immenses dévastées, et de vastes pâturages détruits ;
– Des ressources minières et agricoles incommensurables, non exploitées à cause d'une guerre peu connue dans sa réalité grave, et peu ressentie dans le monde dans tous ses aspects dramatiques, et dans ses dégâts sans mesure ;
– De grandes populations frappées par le spectre de la famine, et une sécheresse inhumaine, amplifiée, qui dure depuis une décennie. La plus dure sécheresse en Afrique actuelle.
– Plus d'un million de réfugiés disséminés à travers toutes les routes d'Afrique et à travers le monde, fuyant en exode, la faim, la mort, la situation infernale de durs combats fratricides, le plus souvent manipulés de l'étranger sur le dos de populations qui n'ont demandé qu'à vivre en paix, fraternellement unies, depuis la génération des trois empires.



A dix ans, sur un âne, à la recherche de l'eau et de graines sauvages pour la survie

DIX-HUIT ANS... ÇA SUFFIT

LE TCHAD EST UNE OPTION D'URGENCE, ET C'EST BIEN *MAINTENANT* QU'IL FAUT SAUVER SES POPULATIONS DE LA GUERRE ET D'UNE FAMINE TERRIBLE QUI AVANCE, ET RAVAGE FEMMES, VIEILLARDS ET ENFANTS.

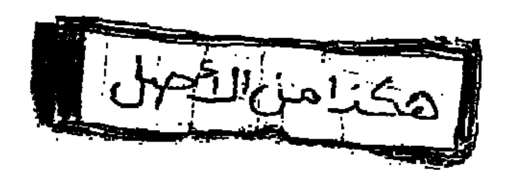
Le Tchad est un des pays les plus riches du continent africain, et des plus convoités dans le monde. Le Tchad, avec ses 5 000 000 de têtes de bétail, ses populations athlètes, ses masses actives et hospitalières, son désert immense sur la route des chameliers-porteurs, gorgés de richesses, et de légendes, son lac fabuleux, son cours d'eau du Chari, gigantesque et poissonneux, ses puits de pétrole, ses réserves extraordinaires de fer, d'uranium, de bauxite, de manganèse, le Tchad a le droit de vivre et de se développer dans la paix, sans immixtions étrangères, d'exister en tant que Nation, libre et souveraine, en tant qu'État respecté, et consulté.

Apportez l'assistance de l'univers, et des peuples libres, au renouveau d'un Tchad sans le son du canon, sans guerre civile, sans tendances guerrières, sans famines et sans révoltes téléguidées. Un Tchad de droit et d'amour, debout dans l'unité totale de son fier peuple d'une part au sein d'un continent africain regroupé en bloc solidaire, indestructible, et d'autre part dans le concert fraternel des nations du monde.

(Communiqué du COMCOOR, après un séjour au Tchad, et une visite sur le terrain de zones sinistrées et de populations en situation de souffrances inimaginables.)

Le COMCOOR, (Comité de Coordination de l'Appel des intellectuels africains, et élites professionnelles en faveur de l'unité africaine) est un vaste courant de pensée et d'opinion de solidarité en Afrique. Il constitue un ensemble de réflexion qui lutte pour la paix en Afrique, *l'unité*, le progrès et le développement social et économique. Il rassemble plus de 500 000 membres, hommes et femmes de qualité, des personnalités de tous les secteurs de la vie, de même que l'adhésion de multiples organisations professionnelles, techniques, scientifiques, ou syndicales, au niveau de 50 pays. Le COMCOOR est aussi un support de premier plan, d'impact de pénétration, de clarté, de contrôle et d'efficacité, pour toutes les initiatives humanitaires, et les grandes actions sociales en faveur de l'Afrique.

COMCOOR (Section aide et assistance aux population en détresse, et pour la prévention des catastrophes,
B.P. 8401 Dakar-Yoff (Sénégal)



EUROPE

Islande

LA GRÈVE ILLIMITÉE DES FONCTIONNAIRES

Mai 68 sous le soleil polaire

Reykjavik. — Les fonctionnaires et employés municipaux islandais sont en grève illimitée depuis le 4 octobre. Aucune issue au conflit n'apparaît encore, mais les négociations entre le ministère des finances et les salariés du secteur public se poursuivent dans un pays paralysé par la grève et surpris par les dimensions de l'affrontement.

Lorsque l'actuelle coalition de centre droit s'est formée, il y a un an et demi, l'inflation progressait à un rythme de 130 % l'an et le pays s'endettait à tout va. Les économistes du gouvernement, voulant rompre avec plusieurs décennies de social-démocratie teintée de nationalisme agrarien, appliquèrent à l'économie une médecine de cheval : blocage des salaires, liberté des prix, vaste programme de dénationalisation, retour à l'orthodoxie financière.

Le résultat est là : l'inflation est tombée à 16-18 %, le cours de la monnaie reste stable, mais *le pouvoir d'achat des salariés a* baissé de 35 % en dix-huit mois. *L'endettement* (le plus fort du monde par habitant après Israël) *n'a pas diminué.* Il représente 64 % du PNB. La situation de la *pêche*, confrontée à une baisse inquiétante des stocks de cabillaud, ne permet aucune fantaisie pour l'année prochaine, *et* le premier ministre, M. Streingrimur Hermansson, prévoit une nouvelle baisse du niveau de vie de 5 % l'année prochaine. On est loin de la sortie du tunnel qui devait se produire dès que l'inflation reviendrait à des taux considérés comme supportables. Les fonctionnaires, catégorie sociale la plus touchée par la chute du pouvoir d'achat, ont donc décidé de casser le travail.

On vit alors dans ce pays si respectueux des lois des choses *étranges : des autobus prendre la* poudre d'escampette et oublier *leur itinéraire pour visiter des banlieues* lointaines, des chauffeurs

De notre correspondant

de transports en commun accompagner des personnes âgées jusqu'au pas de leur porte à l'heure de pointe... On a vu des gardiens de la paix, seule force du maintien de l'ordre dans ce pays sans armée, défiler dans les rues *en uniforme et pour certains dans* des véhicules de la police.

Tous les établissements scolaires sont fermés, des barrages de grévistes bloquent les issues de la base américaine de Keflavik, unique aéroport international du pays. Les douaniers ont cessé de traiter les biens importés. Plus de radio ni de télévision, plus de journaux à cause d'une grève des ouvriers du Livre qui dure depuis *quatre semaines.*

La floraison des radios libres et des journaux clandestins, les manifestations de rue inhabituelles dans un pays où l'automne a des températures hivernales, tout cela a un petit air de mai 68 sous le soleil polaire. L'impression d'assister à une grève rétro est renforcée par le fait que la préoccupation majeure n'est ni le chômage (il est nul) ni la diminution du temps de travail, mais la revalorisation massive des salaires.

Un délit : travailler

Pourtant tout se fait ici au nom du respect des lois. L'affiliation à un syndicat est obligatoire, de même que la grève lorsqu'elle est décidée. Le salarié en grève qui travaille commet un délit auquel les forces de l'ordre ont le devoir de mettre fin. Tous les incidents qui ont eu lieu depuis le début de la grève ont porté sur une divergence concernant l'interprétation des lois. *Les heurts qui* ont opposé étudiants de droite et de *gauche devant l'université étant* la conséquence de cette seule *question : le concierge de l'université*, membre du syndicat des fonctionnaires, a-t-il le droit de laisser le recteur, qui possède ses propres clés, ouvrir l'établissement à sa place ? Faire le travail d'un salarié en grève est un délit.

Jamais les négociations entre *le gouvernement et les syndicats* n'ont été suspendues. Le médiateur convoque chaque jour les représentants du ministère des finances et des fonctionnaires qui se regardent en chiens de faïence sans échanger une parole en buvant du café.

Si le gouvernement reste intraitable sur la question des salaires, il semble qu'on avance sur deux autres points : la suppression de *l'impôt sur le revenu et la baisse* des taux d'intérêt.

L'impôt sur le revenu, léger à acquitter au début des années 80 quand l'inflation dépassait 50 % et que le contribuable le payait sur les revenus dévalués de l'année précédente, est devenu une charge écrasante pour les salariés. Le gouvernement envisage de le supprimer purement et simplement pour la plupart des ménages, dès l'année prochaine. *Il* semble que le gouvernement soit encore divisé *sur la question* des taux d'intérêt. Ceux-ci étaient largement *négatifs — en termes réels —* à l'époque de l'inflation *galopante, mais ils ont progressé* allègrement depuis que la déréglementation du système bancaire a provoqué une compétition *effrénée* entre établissements pour attirer une épargne qui fond comme neige au soleil.

La situation ne peut se débloquer avant la réunion du Parlement, qui ouvre mercredi sa session d'automne. Certains parlent d'élections anticipées, peu proba*bles à l'entrée de l'hiver. Le gou*vernement devra donc faire des *concessions et accepter le retour* d'une inflation honnie, mais qui, *avec le temps, évoque* aux salariés l'époque de la prospérité.

GÉRARD LE MARQUIS.

Belgique

Nouvel attentat des « cellules communistes combattantes »

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique est-elle soudainement confrontée à un terrorisme « autochtone » dont elle se croyait exempte jusqu'ici ? C'est la question que se posent les autorités, alors que de mystérieuses « cellules communistes combattantes » viennent de frapper un nouveau coup. Un attentat a, en effet, ravagé, lundi matin 8 octobre, le quartier général européen de la société Honeywell Bull à Bruxelles. A l'instar des bureaux des firmes Liton et Man, visés par des attentats les 2 et 3 octobre (*le Monde* du 5 octobre), le siège d'Honeywell Bull se trouve à proximité immédiate de l'OTAN et fournit certains matériels militaires aux forces alliées.

Jusqu'ici, on croyait avoir affaire surtout à un « terrorisme importé ». Le sentiment des enquêteurs était que les derniers attentats devaient être attribués à une « filiale » du mouvement Action directe, qui se manifeste en France et est lié à des terroristes italiens, rescapés notamment de l'organisation Prima Linea.

Ces jours-ci, des représentants de la police judiciaire française se trouvaient d'ailleurs à Bruxelles pour fournir aux enquêteurs belges des *renseignements sur certains membres* d'Action directe. On croit même savoir que les policiers français auraient mis en garde leurs collègues belges contre un nouvel attentat durant le week-end. D'autre part, on laisse entendre ici que l'on aurait identifié l'un des auteurs présumés des attentats de la semaine dernière. Celui-ci aurait acheté, dans la station balnéaire de Coxyde, les autocuiseurs qui ont été utilisés dans ces attentats. Il pourrait s'agir d'un membre français d'Action directe.

Hypothèses fragiles

Toutes ces hypothèses restent cependant très fragiles. Le ministère belge de la justice, M. Jean Gol, fait preuve de beaucoup de prudence sur *ce sujet. Tout au plus a-t-il signalé* certaines similitudes entre les *méthodes du groupe Action directe en* France et celles des « cellules communistes combattantes ». Certains experts ont cru pouvoir déceler une analogie frappante dans le vocabulaire, le style et même le papier des lettres déposées par les terroristes de l'un et l'autre pays pour revendiquer leur action. De telles analyses ont fourni l'occasion à M. Gol de justifier, au passage, l'extradition de militants basques de l'ETA. La thèse qu'il défend à cet égard est que, si le terrorisme « passe les frontières », il n'y a aucune raison pour que la justice n'en fasse pas autant, du moins à l'intérieur d'une Communauté *européenne composée de régimes démocratiques.*

Cependant, après l'attentat de lundi contre le siège de Honeywell Bull, les responsables des « cellules communistes combattantes » ont tenu à dénoncer eux-mêmes, dans un texte laissé sur les lieux, l'amalgame que les autorités policières et judiciaires voudraient établir entre leur organisation et le mouvement français Action directe.

JEAN WETZ.

URSS

Avant la fin du mois

LE COMITÉ CENTRAL CONSACRERA UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE A L'AGRICULTURE

Moscou, (AFP). — Une réunion extraordinaire du comité central du parti communiste soviétique se tiendra avant la fin de ce mois à Moscou, a confirmé, le mardi 9 octobre, M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central. Elle sera consacrée à l'agriculture. Pendant le bref règne de Iouri Andropov, le parti avait décidé de consacrer un de ses plénums à ce secteur dont les difficultés endémiques font l'objet de discussions périodiques. La récolte de céréales ne devrait pas dépasser, cette année, 170 millions de tonnes, selon les estimations de sources américaines, soit 38 millions de moins que prévu par le plan.

Le plénum ordinaire, qui a lieu deux fois par an, devrait, selon les déclarations de M. Zagladine, être réuni « *avant la fin de l'année* ».

RDA

● *Les réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague.* — La RDA accepterait que les quelque cent quarante réfugiés de l'ambassade de RFA à Prague émigrent à l'Ouest si Bonn installe en contrepartie des sas d'entrée dans toutes ses ambassades des pays de l'Est, a affirmé, mardi 9 octobre, *Bild Zeitung*. Selon le journal ouest-allemand, un membre du gouvernement de Bonn a déclaré : « *Nous n'avons pas encore pris de décision sur ce point.* » — (AFP.)

Grande-Bretagne

Mise en garde à Mme Thatcher

(Suite de la première page.)

Il souligne notamment la gravité du chômage — qui vient d'atteindre le niveau record de 3 284 000 la semaine dernière — il déplore avec insistance « *le désespoir et la pauvreté* » dans lesquels sont plongées certaines communautés. Il fustige ceux qui « *traitent les gens comme le rebut* (de la société) ». Visant apparemment Mme Thatcher et ses ministres, qui ne cessent de promettre des jours meilleurs et des emplois une fois que l'économie sera rétablie, le prélat a posé cette question avec une virulence qu'on ne lui connaissait pas : « *Jusqu'à quand faudra-t-il attendre la confiture pour demain ?* »

Grogne des « sans grade »

C'est un peu la même accusation qu'ont portée certains conservateurs. Deux des groupes de pression les plus importants au sein du Parti tory ont émis de sérieuses réserves sur l'attitude gouvernementale. Un des leaders du Comité 1922, qui représente les « sans grade », vient de déclarer que le cabinet de Mme Thatcher devait être « *davantage à l'écoute de la population* ». Pour sa part, le Bow Group, champion du libéralisme, déplore « *un certain nombre d'occasion manquées* » pour mettre en œuvre les objectifs du parti. A droite du mouvement, on fait remarquer que le gouvernement n'a toujours pas réussi à réduire les impôts et à relancer résolument l'économie comme il l'avait promis.

Chez les modérés, bien que ces derniers soient assez isolés, on s'inquiète du fait que le cabinet maintient une attitude trop « rigide », alors qu'il pourrait, par exemple, tenter de mettre fin à la grève des mineurs avec un meilleur sens du compromis. Ce murmure rappelle la relative contestation qui avait eu lieu au début de l'année à l'intérieur du Parti conservateur, où les militants de base reprochaient à Mme Thatcher de gouverner sans écouter leurs remarques ou leurs conseils.

Depuis, ces marques de désapprobation se sont atténuées, malgré l'inquiétude apparue en juillet, au gouvernement comme dans le Parti conservateur, lors de ce que l'on avait appelé la « crise de confiance » due à la conjonction de la grève des mineurs et de celle des dockers, à de sérieuses attaques contre la livre, à la hausse des taux d'intérêt et au « lâchage » apparent de certains journaux qui, tel l'*Economist*, estimaient que le gouvernement de Mme Thatcher était en perte de vitesse.

Toutefois, il n'y a guère de danger pour Mme Thatcher : le congrès du Parti conservateur ne ressemble en rien à celui des autres formations, et la plupart des députés tories reconnaissent qu'il n'y a actuellement aucune personnalité modérée capable de rallier autour d'elle une partie du mouvement.

FRANCIS CORNU.

ASIE

Selon M. Gremetz (PC)

Jacques Abouchar sera jugé pour violation de frontière

Jacques Abouchar, fait prisonnier en Afghanistan le 17 septembre par les forces soviéto-afghanes, « *va passer en justice car il a violé une frontière* », a indiqué, le lundi 8 octobre à Paris, M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du PCF, chargé des affaires internationales.

M. Gremetz, qui était interrogé au cours d'un déjeuner de presse, n'a pas révélé la source de son information. *Il a seulement précisé* que le PCF avait été saisi du cas du journaliste français et qu'« *il faisait tout pour qu'il soit libéré le plus tôt possible* ». Il a indiqué qu'une entrevue avait eu lieu à ce propos, la semaine dernière, entre M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2, et M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF.

De son côté, l'ambassade d'Afghanistan à Paris a annulé une conférence de presse qu'elle devait tenir lundi après-midi (*le Monde* daté 7-8 octobre). Dans une mise au point à ce sujet, l'ambassade indique qu'elle a « *reporté* » la conférence car elle « *considère qu'il serait incorrect de privilégier les contacts avec les représentants de la presse française alors que le ministère français des relations extérieures n'a encore pris aucun contact avec elle au sujet de l'affaire Abouchar* ».

« *Ce faisant*, ajoute le communiqué, *l'ambassade d'Afghanistan est certaine d'aller dans le sens d'un règlement plus serein de cette affaire.* »

Depuis l'annonce de la capture de Jacques Abouchar, les autorités françaises ont fait état à plusieurs reprises d'une intense activité diplomatique en vue d'obtenir la libération du journaliste. Le premier ministre, M. Fabius, avait notamment indiqué le 26 septembre que la France avait « *déjà pris beaucoup de contacts avec toute une série de chancelleries* », sans toutefois fournir de précisions.

De bonne source, on apprend que le chargé d'affaires d'Afghanistan, M. Keshtmand, a été convoqué *lundi après-midi au Quai d'Orsay* où l'on considère comme inadmissible que Jacques Abouchar n'ait encore pu recevoir la visite d'aucun représentant diplomatique français à Kaboul.

Le Comité pour la libération de Jacques Abouchar, qui réunit un certain nombre de journalistes français, devait être reçu mardi soir par M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures.

A Moscou, M. Vadim Zagladine, porte-parole de la direction soviétique, a déclaré à l'AFP que l'affaire de Jacques Abouchar allait « *s'arranger* ». Mais, a-t-il aussitôt ajouté, « *c'est aux Afghans de décider* ». M. Zagladine a cru devoir ajouter que « *si son but* [de Jacques Abouchar] *avait vraiment été de faire de l'information, il aurait pu venir officiellement en Afghanistan.* »

La chemise personnalisée

Formule idéale pour les personnes qui recherchent le confort, l'élégance et la qualité à des prix raisonnables, en évitant déplacements et déceptions.

Un procédé d'un sérieux incontestable, appliqué depuis plus de 30 ans, permet de recevoir directement, à bref délai, des chemises de haute qualité (luxe), réalisées aux mesures individuelles de chacun, dans la forme et le tissu préférés.

Grand choix de nouveautés toutes fibres.

En outre, un « chemise-service » assure : rénovation, retouches, etc.

A. SCHNEIDER
Chemisier modéliste
194 bis, rue Saint-Denis, PARIS-2e
236-80-84 (588-42-13 après 19 h)

Notice M.X.84 grat. contre 1 timb.

Lisez LE MONDE diplomatique

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
-Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle

Paris Londres
5 fois par semaine.

Gulf Air. A partir du 1er octobre, Gulf Air assure 5 fois par semaine, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, un vol Paris-Londres. Départ aéroport Charles-de-Gaulle 6 h 45. Arrivée Londres Heathrow 7 h 55. Retour Londres-Paris les lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche 19 h 30. Arrivée Paris Charles-de-Gaulle 20 h 35.
Des horaires intelligents qui permettent aux hommes d'affaires de passer une journée complète à Londres. Avec en plus l'efficacité du service Gulf Air. A bientôt.

Pour plus d'information appelez Gulf Air :
115-117, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS. TÉLÉPHONE : 723.70.70.
TÉLÉPHONE VERT AU DÉPART DE LA PROVINCE : 16.05.42.61.20.

طيران الخليج
GULF AIR

DIPLOMATIE

M. Kirchschläger, président de la République d'Autriche en visite officielle en France

Le président de la République d'Autriche, *M. Rudolf Kirchschläger, était attendu* ce mardi 9 octobre à Paris pour une visite officielle de trois jours. Après avoir été *accueilli* à Orly par M. Mitterrand, il devait avoir un premier entretien à l'Elysée avec le chef de l'Etat, *qui offre un dîner* de gala en son honneur. Il était prévu que cet entretien fût principalement consacré aux rapports avec les pays de l'Est. Les échanges commerciaux entre la France et l'Autriche, qui accusent un déficit au *détriment* de cette *dernière* (847 millions de francs en 1983), feront également l'objet de différents échanges de vues au cours du séjour *du président autrichien, dont c'est la première* visite officielle à Paris.

Mercredi, M. Kirchschläger sera l'hôte à déjeuner du président de l'Assemblée nationale, *M. Louis Mermaz*, puis, à dîner, du premier ministre, M. Laurent Fabius, au Quai d'Orsay. Jeudi, le chef de l'Etat autrichien se rendra à Lyon en TGV, et regagnera Vienne dans la soirée. (Voir notre supplément sur l'Autriche dans *le Monde* daté 7-8 octobre).

Un expert des affaires de l'Est

La simplicité avec laquelle le président Rudolf Kirchschläger s'acquitte de ses fonctions lui a valu une grande popularité en Autriche. Elu une première fois en 1974 avec 52 % des voix, son mandat a été renouvelé en 1980 par 80 % des électeurs.

D'origine modeste, M. Kirchschläger est né en 1915 dans le petit village d'Obermuehl, en Haute-Autriche. Orphelin à onze ans, il fait des études dans des conditions difficiles. En 1938, le jeune homme préfère interrompre ses études supérieures plutôt que de devoir ensuite coopérer avec le régime nazi. Appelé sous les drapeaux, M. Kirchschläger fait la guerre comme simple soldat.

Au lendemain de la défaite de 1945, ses études de droit terminées, il devient juge dans une petite ville de Basse-Autriche. En 1954, il entre dans la diplomatie. Attaché à la section de droit *international du ministère* des affaires étrangères, il participe aux négociations sur le « Traité d'Etat » qui, en 1955, redonne sa souveraineté à l'Autriche.

Nommé à la tête de la mission diplomatique de Vienne à Prague en 1967, M. Kirchschläger passe les *moments* les *plus difficiles* de sa carrière l'année suivante, lors de l'invasion soviétique : des dizaines de milliers de Tchécoslovaques se présentent, en effet, *aux portes de l'ambassade pour* demander des visas de sortie.

Nommé ministre des affaires *étrangères en 1970, M. Kirchschläger* associe son nom à la dipomatie active de l'Autriche du début de « l'ère Kreisky ». En 1974, bien que lui-même non affilié à un parti, *il* est désigné comme candidat à la présidence du PS. Catholique pratiquant, père de famille modèle — le président de la République à deux enfants, dont un fils, titulaire *d'une chaire de théologie en* Suisse.

Sa fonction n'est pas seulement représentative, même s'il est vrai que le véritable chef de l'eExécutif est le chancelier. M. Kirchschläger est non seulement le chef suprême des armées, mais c'est lui qui nomme et révoque le chef du gouvernement. Ainsi, au moment de la formation d'un nouveau cabinet, c'est le président de la République qui décide de la personnalité qu'il entend appeler en premier lieu. Dans un pays comme l'Autriche où un tiers parti (les *libéraux*) est généralement en mesure d'apporter un appoint décisif à l'une ou l'autre des deux *grandes formations* (conservateurs et socialistes), cette faculté n'est pas un atout négligeable.

WALTRAUD BARYLI.

Un membre du gouvernement de Phnom-Penh en visite privée en France

Un *vice-ministre* de la *santé* publique du gouvernement provietnamien du Cambodge, M. Nouth Savoen, se trouve actuellement en visite à Paris. Il est le premier représentant de ce régime à se rendre en France, a annoncé, le lundi 8 octobre, l'agence vietnamienne de presse VNA.

L'agence SPK, *organe officiel* d'information du régime de Phnom-Penh, a, elle aussi, fait état de la visite de M. Nouth Savoen à Paris, où il est arrivé jeudi dernier. M. Nouth Savoen, selon les deux agences, séjourne à Paris à l'invitation de l'Association pour le développement des relations avec le Cambodge (ADRAC) et du *séminaire international* des pédiatres.

A Paris, on indique au ministère des relations extérieures qu'aucun contact officiel n'est prévu entre M. Nouth Savoen et des responsables français. La France ne reconnaît pas le régime de M. Heng Samrin installé par Hanoï au Cambodge en janvier 1979.

CRÉÉ EN APPLICATION DES DÉCISIONS DU SOMMET DE FONTAINEBLEAU

Le « comité *ad hoc* » chargé de faire des propositions aux Dix sur l'union européenne a commencé ses travaux

Le « comité *ad hoc* », dont la constitution avait été décidée par les Dix lors de leur dernier sommet, à Fontainebleau *en juin, et qui* est chargé de faire au conseil européen des propositions concrètes permettant d'« *avancer sur la voie de l'union européenne* », a commencé ses travaux fin septembre. Après avoir, au cours de sa première réunion, au palais d'Egmont à Bruxelles, examiné un certain nombre de questions de procédure et fait à un premier tour d'horizon, *il doit*, à l'occasion de sa deuxième séance de travail, jeudi 11 octobre, entrer dans le vif du sujet.

Le comité est composé de « *représentants personnels* » des dix chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté. M. Maurice Faure a été désigné par M. Mitterrand. Les neuf autres membres en sont MM. Herman (ancien ministre social-chrétien belge), Moeller (directeur général du ministère danois des affaires étrangères), Ruhfus (haut fonctionnaire ouest-allemand), Varfis (mais cet ami personnel de M. Papandréou, à michemin de l'Union du centre et du PASOK, a été nommé commissaire à Bruxelles et pourrait être remplacé par l'actuel ambassadeur de Grèce à *Londres*), Ferri (*ancien secrétaire* général du Parti socialiste italien), Dondelinger (diplomate luxembourgeois), Van Eckelen (secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires européennes). *Rifkind* (*secrétaire* d'Etat au Foreign Office), et James Dooge (secrétaire du Fine Gaël, et qui, en tant que représentant de M. FitzGerald, président en exercice du *conseil européen, exerce lui-même* la présidence du comité). La Commission européenne est représentée par M. Andriessen.

Lors de la première réunion, il a été convenu que chaque membre désigné se ferait accompagner d'un expert et d'un « preneur de notes ». Quelques fonctionnaires de la Commission pourraient en outre être détachés auprès du comité, mais celui-*ci assurera seul son propre* secrétariat politique. Les langues de travail seront le français, l'anglais, l'allemand et l'italien. Les dix représentants se sont en outre mis d'accord *sur le fait qu'ils ne devaient* rendre compte qu'au conseil européen. Leurs travaux sont — en principe — secrets, et plusieurs membres du comité ont insisté sur le fait qu'aucune communication ne devait être faite à la presse avant que le rapport final ait été reçu par les Dix. Ce *rapport* devra, autant que possible, faire l'objet d'un consensus ; mais si des désaccords persistent, ils seront mentionnés.

Trois champs de réflexion

L'ordre du jour des prochaines réunions prévoit que soient examinés *l'approfondissement du traité* de Rome, son extention éventuelle à de nouveaux domaines et le problème institutionnel posé par la création de l'union européenne, dont le « projet Spinelli » adopté par le Parlement de Strasbourg prévoit la création progressive.

Dans son intervention, M. Maurice Faure a notamment souligné que la tâche du comité était *différente* de celle du « comité Spaak » qui avait préparé le lancement de la CEE : l'accord politique entre les Six était, alors, déjà acquis, alors qu'on ne sait pas exactement, pour l'instant, qui, parmi les Dix, veut faire cette union européenne, sur *quelles bases et jusqu'où*. Il est vrai que l'on en a tout de même une petite idée, et les premiers propos échangés au palais d'Egmont ont permis, notamment, de vérifier un certain *manque d'enthousiasme* chez les Britanniques et les Danois. M. Moeller a ainsi distingué trois champs de réflexion : les activités communautaires qui peuvent être *améliorées sans modification* du traité (en supprimant éventuellement ce qui est superflu ou inefficace) ; le fonctionnement de la coopération politique ; ce qui peut être fait en plus « *hors traité de Rome* », mais, a-t-il insisté, en laissant libres les pays de la CEE d'y participer ou non. M. Rifkind est allé dans le même sens, en souhaitant que soient définis les domaines où un accord reste possible à dix. Quant à M. Varfis, il a souhaité que l'on examinât *en priorité certains « dysfonctionnements communautaires »* dus à la différence de niveau économique entre les Etats-membres.

Plusieurs rapports doivent en outre être présentés lors des prochaines *séances, notamment* ceux de MM. Ruhfus sur la défense et sur les politiques nouvelles, Van Eckelen sur la « *géométrie variable* », Rifkind sur les « *défis japonais et américain* », etc. Mais c'est à M. Maurice Faure que reviendra la tâche délicate de préparer le rapport politique du comité. L'ancien *ministre* — qui fut signataire du traité de Rome pour la France — paraît en tout cas, de l'avis de plusieurs participants, s'être pris au jeu et souhaite *être rapidement en mesure de faire* au conseil européen des propositions concrètes. Même si la première réunion du « comité *ad hoc* » a semblé un peu décevante à certains de ses membres.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Le premier ministre néo-zélandais à Nouméa.* — M. David Lange, qui a séjourné vingt-quatre heures en Nouvelle-Calédonie, a reçu, le lundi 8 octobre, les représentants des différentes tendances politiques du territoire. Peu de choses ont filtré de ces entretiens, mais tous les interlocuteurs du premier ministre *néo-zélandais se sont déclarés* satisfaits. Après avoir reçu le FLNKS (Front de libération nationale kanak *et socialiste*), il a déclaré qu'il avait conseillé aux indépendantistes de se rendre dans les autres pays du Pacifique pour les interroger sur la manière dont s'était déroulée leur accession à l'indépendance. Il a indiqué que, si le référendum prévu pour 1989 voyait se dégager une majorité hostile à l'indépendance, la Nouvelle-Zélande, comme l'Australie, reconnaîtrait ce choix. — *(Corresp.)*

LA NOUVELLE CONQUÊTE DU TÉLÉPHONE : LA CARTE.

Vous téléphonez souvent hors de chez vous ou de votre bureau, vous vous déplacez fréquemment pour affaires ou tourisme, la Carte Télécommunications est faite pour vous, pour vous simplifier la vie.

Nouvelle carte de crédit, elle vous permet de

téléphoner de partout,

– de n'importe quel poste téléphonique,

– de n'importe quelle cabine à pièces ou équipée d'un publiphone à cartes,

sans paiement immédiat,

vos communications seront débitées sur le relevé habituel et apparaîtront de manière distincte,

avec un service sur mesure,

3 types de cartes vous sont proposés :

– l'option "internationale,"

– l'option "nationale,"

– l'option "société" qui permet d'obtenir des numéros désignés à l'avance (de 1 à 10).

Pour obtenir votre Carte Télécommunications, il suffit de passer commande à votre Agence Commerciale ou à votre Téléboutique. (adresses dans les pages bleues de l'annuaire).

Pour tout renseignement complémentaire, appelez gratuitement notre NUMERO VERT 16.05.202.202

De partout et sans pièce de monnaie, téléphoner devient de plus en plus simple, profitez-en !

INTERNATIONALE
1 771015 64122 22 322
DUPONT NOEL

CARTE TÉLÉCOMMUNICATIONS : LE TÉLÉPHONE A SON PASSE-PARTOUT

TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Décentralisation et querelle scolaire

« Vous avez dit « enseignement privé », tiens ! bizarre ! je croyais que l'on parlait de décentralisation. » **On jouait *« Drôle de drame »* le lundi 8 octobre 1984 à l'Assemblée nationale à l'occasion de la discussion de la partie non budgétaire du plan Chevènement pour l'enseignement privé. La majorité voulait voir essentiellement les conditions de la décentralisation des responsabilités scolaires qui l'habillent, alors que l'opposition ne voyait dans ce débat que la suite de la querelle scolaire.**

Bizarre, la discrétion des socialistes les plus laïques. M. André Laignel, M. Jean Poperen n'ont pas paru au Palais-Bourbon, laissant la parole à ceux de leurs amis qui avaient toujours soutenu la démarche de M. Alain Savary. M. Pierre Joxe lui-même n'a guère abordé ce sujet, ne parlant que de décentralisation, une décentralisation à la mode « joxiste » qui accorde un rôle important aux représentants de l'Etat.

Bizarre, cette gêne de l'opposition : criant à l'assassinat, elle n'utilise pas tous les moyens – dont elle a su déjà montrer qu'elle pouvait en user sans retenue – pour arrêter le couteau. Il n'est pas facile, il est vrai, de s'opposer à des dispositions législatives que les principaux intéressés – les responsables de l'enseignement privé – ne repoussent pas. Mais comment accepter sans regrets d'être privé d'une arme qui fut si importante dans le débat politique ?

Bizarre, encore, cette soudaine découverte des vertus de la loi Debré par des hommes – les socialistes – qui l'avaient si durement combattue. Logique, en revanche, ce refus de la droite de voir abroger des dispositions législatives – la loi Guermeur – qu'elle avait mises en place, et cela bien que ses amis de l'enseignement catholique en acceptent la disparition.

Logique encore ce refus du PC d'approuver la nouvelle démarche gouvernementale. Il confirme sa non-appartenance à la majorité. Il reste cohérent avec son attitude de l'année passée : moins laïque que les socialistes, mais plus que le gouvernement.

Pourtant, derrière cette discussion fantôme, un vrai débat est apparu. Pour la gauche, l'aide de la puissance publique à l'enseignement privé ne se justifie que si celui-ci concourt au service public de l'éducation. Pour la droite, il s'agit simplement de permettre la réalisation d'une liberté fondamentale. Aide de l'Etat dans les deux cas, mais pour des raisons différentes.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a commencé lundi 8 octobre la discussion du projet de loi – sur lequel le gouvernement a déclaré l'urgence – *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983, et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »*. Il s'agit de la partie non budgétaire du plan Chevènement d'aménagement des rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales d'une part, les établissements d'enseignement privé de l'autre.

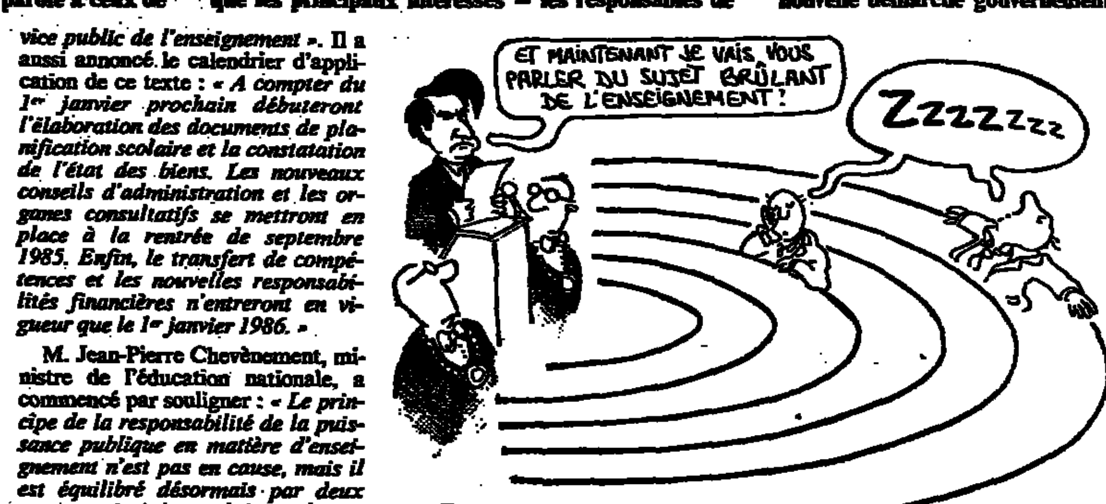
Sur les vingt-quatre articles du projet, un seul porte exclusivement sur l'enseignement privé, les autres adaptant la législation afin de permettre le transfert des compétences de l'Etat en matière de bâtiments scolaires – construction et entretien – vers les communes pour les écoles, vers les départements pour les collèges, les régions pour les lycées.

La majorité a largement usé de cette situation pour parler presque plus des aspects techniques de ce projet que de sa partie politiquement la plus intéressante.

Ainsi, le rapporteur de la commission des lois, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), a attendu le dernier quart de son intervention pour aborder la question de l'enseignement privé, après avoir justifié le reste du texte.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, n'a voulu parler que de l'aspect décentralisation des responsabilités éducatives du projet. Il a souligné le rapprochement entre les élus et les établissements scolaires, mais aussi le fait que l'Etat conservait *« naturellement la responsabilité du service public de l'enseignement »*. Il a aussi annoncé le calendrier d'application de ce texte : *« A compter du 1er janvier prochain débuteront l'élaboration des documents de planification scolaire et la constatation de l'état des biens. Les nouveaux conseils d'administration et les organes consultatifs se mettront en place à la rentrée de septembre 1985. Enfin, le transfert de compétences et les nouvelles responsabilités financières n'entreront en vigueur que le 1er janvier 1986. »*

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a commencé par souligner : *« Le principe de la responsabilité de la puissance publique en matière d'enseignement n'est pas en cause, mais il est équilibré désormais par deux autres principes : celui, traditionnel, de la liberté de l'enseignement, et celui nouveau, de la décentralisation. »* Il a ajouté qu'il fallait *« libérer l'initiative des enseignants dans un cadre de qualité et d'objectifs nationaux clairement affichés »*.



Quant au dossier de l'enseignement privé, M. Chevènement a expliqué que, si « la liberté de l'enseignement est reconnue par le Conseil constitutionnel (...), le devoir constitutionnel de l'État (...) est d'organiser un enseignement public ouvert à tous ». Pour lui, il est donc *« de la responsabilité éminente de l'Etat de créer les conditions d'existence de l'école de la République et éventuellement de reconnaître les concours apportés au service public de l'enseignement par des établissements donnant un genre d'éducation particulier »*. Puis, il a justifié le retour à la loi Debré par l'abrogation de dispositions législatives qui l'avaient déviée. Il a précisé : *« Les communes qui ont sur leur territoire des établissements privés déjà sous contrat d'association devront appliquer la loi. »*

Le ministre de l'éducation nationale a expliqué que, pour l'enseignement privé, contrairement à l'enseignement public, les communes où ne sont pas installées les écoles fréquentées par leurs ressortissants ne seront pas obligées de participer à leur financement : les établissements privés, a-t-il expliqué, ne seront pas soumis à la « sectorisation ». De même, si les départements et les régions n'auront qu'un avis à donner pour la passation de nouveaux contrats, alors que l'accord de la commune est, lui, obligatoire, c'est, dit-il, parce que, dans le secondaire, il n'y a pas la possibilité de repli sur un contrat simple. Il a aussi justifié le rôle de l'Etat dans la nomination des maîtres du privé par *« sa responsabilité à vérifier que les maîtres qui quittent leur poste dans une classe sous contrat se trouvent réemployés dans des conditions normales »*. Il a ajouté : *« C'est une garantie à laquelle ont droit les maîtres, indépendamment des autres garanties qu'ils réclament. J'attends sur ce point les propositions des parties intéressées. »* Il a aussi précisé que les décrets d'application de cette disposition *« feront l'objet d'une concertation préalable »* et prévoiront une *« concertation »* lors de la nomination des maîtres.

Enfin, M. Chevènement a exposé pourquoi, lorsqu'une classe demandera à bénéficier d'un contrat, il sera tenu compte du « *schéma prévisionnel des fonctions* » établi par les régions. *« Il est nécessaire*, a-t-il déclaré, *de soumettre les classes sous contrat aux mêmes règles que les classes de l'enseignement public, afin de supprimer les doubles emplois et les gaspillages. »*

Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris), défendant une exception d'irrecevabilité – elle juge le projet contraire à la Constitution, – a commencé par affirmer qu'il y avait *« détournement de procédure inadmissible et hypocrite »* par l'introduction dans un tel texte sur la décentralisation de dispositions aussi importantes concernant l'enseignement privé. Elle a aussi affirmé que les lois de 1971 et de 1977 (cette dernière dite loi Guermeur) formaient, avec celle de 1959 (la loi dite Debré), *« un tout »* et qu'il n'y avait pas *« à les dresser les unes contre les autres »*. Elle a ajouté que le projet en discussion, *« en accroissant le pouvoir local, en prétendant accroître les libertés locales, allait restreindre l'exercice de la liberté de l'enseignement, liberté publique capitale »*. Pour elle, *« le concours des collectivités publiques à l'enseignement privé ne doit pas se limiter aux établissements privés concourant au service public. La liberté d'enseignement existe, indépendamment du service public »*.

La présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement a critiqué aussi les restrictions apportées dans le libre choix des maîtres par le chef d'établissement et s'est inquiétée de la suppression de l'obligation pour les maîtres de *« respecter le caractère propre à l'établissement »*. Elle a aussi affirmé que l'obligation de tenir compte des schémas prévisionnels de formation portait en elle *« le gel de l'enseignement privé »*.

« Vous voulez procéder à l'intégration par étapes, a-t-elle dit. *Ce projet de loi est une étape plus insidieuse que le projet Savary, il enserre la liberté de l'enseignement dans un réseau de contraintes étatiques. »* Elle a conclu : *« On peut faire mourir par strangulation lente ou d'une balle dans la nuque. Le résultat et les intentions sont les mêmes dans les deux cas. »*

Lui répondant, M. Michel Sapin (PS, Indre) a souligné *« un certain décalage entre les préoccupations réelles et souvent légitimes des différents partenaires du système éducatif et votre volonté de dramatiser ce dossier délicat »*. Il a déclaré : *« Je crains que vous ne vous trouviez bien seule comme un soldat perdu sur un champ de bataille déserté par les troupes. »* Il a fait remarquer que, « la loi Debré » étant conforme à la Constitution il y a vingt-cinq ans, le retour à ses dispositions ne pouvait maintenant être contraire à celle-ci. Reconnaissant que soixante-dix communes refusaient de participer aux frais de fonctionnement des écoles privées, M. Sapin a rappelé que cinq cent vingt aidaient les écoles privées alors qu'elles étaient dépourvues d'école publique.

(Lire la suite page 10.)

CHARBONNAGES DE FRANCE ET L'INDUSTRIALISATION DES RÉGIONS MINIÈRES.

un bilan : 55 000 emplois.
un club : 300 entreprises.

Quand le groupe CdF privilégie l'industrialisation afin de revivifier des régions entières, c'est évidemment pour des raisons morales, mais c'est aussi et surtout pour des raisons d'efficacité économique.

Au-delà du critère géographique, CdF a voulu protéger les entreprises à fort potentiel technologique : celles de l'avenir.

Pour Michel Hug, directeur général du groupe Charbonnages de France, c'est parce qu'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée, a une responsabilité vis-à-vis de son environnement et des hommes qui y travaillent, que CdF anime la politique de redéploiement industriel dans les régions minières.


TIGA : n° 1 du marché français de la planche à voile.

Partout en France, dans les Cévennes, à Carmaux et à Albi, en Lorraine, dans le Nord et le Pas-de-Calais, à Blanzy et ailleurs, il existe entre le charbon et la région, entre les mineurs et Charbonnages de France, une histoire forte faite d'intérêts réciproques, d'échanges culturels et, les mineurs vous le diront, une histoire faite d'amour...

"Ce contrat moral, dit Michel Hug, nous avons voulu plus que tout autre le respecter et faire profiter les régions de notre expérience industrielle et de notre capacité à investir".

Tout commence vraiment en 1967. Cette année-là, les pouvoirs publics autorisent CdF à fonder une société financière pour aider les entreprises créatrices d'emplois dans les régions minières touchées par la réduction d'effectifs. L'action et les moyens de Sofirem ne cesseront pas de se développer. Les greffes régionales sont innombrables. Merlin Gerin s'installe à Alès, Sommer Allibert investit le bassin de La Mure...

Mais très vite, l'environnement économique évoluant, CdF va, tout en continuant à aider les grosses unités à s'installer, entamer un véritable travail de fond en direction des petites et moyennes entreprises et des créateurs.

Un travail de fourmi.

C'est un vrai travail de fourmi, qui va revivifier en profondeur le tissu industriel régional. Ce qu'elle perd de "spectaculaire", cette action le gagne en efficacité par la multiplication des petites opérations.

M. Chapuis, spécialiste de la fabrication de revêtements routiers, en sait quelque chose. Grâce à CdF, il vient de s'installer à Anzin, dans le Nord. Comme France Alfa qui apporte, à quelques kilomètres d'Albi, le savoir-faire des Italiens, premiers de la céramique. Comme Artimoul, en Auvergne, en passe de devenir le n° 1 français du ballon de plage. Ou Dinac à La Mure, spécialiste des profilés de finition. Ou encore Socodec qui, en plein cœur de la région stéphanoise, maîtrise parfaitement la technologie de la conception assistée par ordinateur.


ARTIMOUL : des ballons multicolores par milliers.


SOCODEC : le goût de l'innovation.

Chaque fois, CdF aide financièrement et favorise la synergie avec les autorités locales, offre son savoir-faire et met ses spécialistes à disposition.

Au total, CdF a pu créer 55 000 emplois nouveaux, dont 23 000 ont bénéficié d'aides financières directes. Mais au-delà des chiffres, l'important, c'est l'esprit. Il existe aujourd'hui, entre toutes les entreprises qui ont été aidées par Sofirem - elles sont plus de 300 - une solidarité, le sentiment presque aristocratique d'appartenir à un même club. Un club où sont organisés de véritables échanges de services, de produits et d'informations, capable de susciter le développement durable de nouvelles activités.



9 avenue Percier, 75008 Paris.

POLITIQUE

Le débat sur l'enseignement privé

(Suite de la page 9.)

M. Chevènement a répondu à l'opposition : « *L'Etat finance non pas la liberté scolaire mais le concours au service public. Je me demande si vous ne livrez pas un combat d'arrière-garde, tristes que vous êtes de voir s'échapper un cheval de bataille commode mais peu glorieux.* »

L'exception d'irrecevabilité a alors été repoussée par 325 voix (PS-PC) contre 158 (RPR-UDF), M. Jean Juventin (non-inscrit), Polynésie française, s'abstenant volontairement.

Posant une question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a affirmé qu'il fallait « *une décentralisation pédagogique et pas seulement la décentralisation des charges* ». Soulignant qu'en la matière l'opposition n'avait plus confiance dans le gouvernement, il a expliqué que le projet allait interdire tout développement de l'enseignement privé « *correspondant au choix des parents* », et qu'il entraînait « *une discrimination selon la commune où l'on habitait* », ce qui portait atteinte « *au principe constitutionnel de l'égalité* ». Pour lui, ce texte donne au gouvernement des pouvoirs « *trop dangereux pour l'avenir de l'enseignement privé* ».

Lui répondant, M. Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord) rappelle qu'« *on n'a rien fait avant 1981 pour réformer l'organisation centralisée de l'éducation nationale* ».

La question préalable est alors repoussée par 322 voix (PS, PC) contre 157 (RPR, UDF).

Dans la discussion générale, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), a affirmé que « *la vraie réforme de l'enseignement (...) se trouve dans la décentralisation, car la formule d'une grande loi sur l'enseignement (...) ne correspond pas à une société pluraliste* ».

M. Paul Chomat (PC, Loire) a souligné l'« *inquiétude* » de ses amis devant « *l'actuelle démarche gouvernementale* » qui « *constitue dans les faits une renoncement à toute mise en œuvre, même progressive, d'un engagement majeur de la gauche* ».

Il craint que l'école publique « *ne reste durablement affaiblie de la bataille que nous venons de vivre* ». Constatant que le projet de loi traduisait « *une faiblesse face à la formidable mobilisation de la droite* » et ne remettait pas en cause le « *dualisme scolaire* », il a annoncé que ses amis ne pourraient pas « *voter ce texte en l'état* », même si, pour sa part, M. Jean-Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais) a souligné l'accord des communistes avec l'aspect purement décentralisation du texte en discussion.

M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a affirmé que le traitement « *par incidence* » de l'enseignement privé suscitait « *le doute, l'inquiétude, la méfiance* ». Pour lui, « *le pluralisme paraît accepté du bout des lèvres comme une concession temporaire destinée à être remise en cause lorsque les temps le permettront* ». Il a enfin souhaité « *au moins un droit de regard* » des collectivités locales sur le choix des enseignants.

M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a affirmé qu'il y avait « *atteinte à la libre administration* » des collectivités locales, et que son groupe ne chercherait pas à amender les dispositions sur l'enseignement privé, car elles sont « *inadmissibles* ».

Répondant aux orateurs, M. Joxe a expliqué que l'accord des communes à la signature des contrats serait soumis « *au contrôle de légalité* » des juges administratifs. M. Chevènement a, lui, affirmé : « *Nous ne légiférons pas pour l'éternité.* » En réglant cette affaire, la majorité a « *enlevé le pain de la bouche* » de l'opposition, a-t-il ajouté.

Th. B.

● *Le PS, Renault et les élections cantonales.* – M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS chargé des entreprises, s'est félicité lundi 8 octobre que « *le PC ne soit pas parvenu à créer une situation de crise* » à la régie Renault. Cette crise, a-t-il dit, aurait été « *davantage dirigée contre le gouvernement que contre la direction* ». « *Une solution de bon sens et de sagesse* » s'est imposée, selon lui, à la Régie. M. Bachy a constaté les mauvais résultats de la gauche aux élections cantonales partielles. « *La stratégie du PC apparaît comme une stratégie d'opposition par rapport au gouvernement* », a-t-il estimé. A propos de l'Allier, il a indiqué : « *L'électorat socialiste a du mal à se désister pour un candidat communiste, quand le candidat socialiste a été attaqué pendant des semaines.* »

VIENT DE PARAITRE
NUMÉRO SPÉCIAL 16 PAGES
Le Monde
dossiers et documents
LES IMMIGRÉS EN FRANCE
Un phénomène ancien.
Travail, logement, école : une insertion difficile.
La tentation du rejet et son exploitation politique.
UN DOSSIER EXCEPTIONNEL SUR UN SUJET BRULANT
OCTOBRE 1984
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 10 F, ET AU « MONDE »
Le Monde

LIVRES ANCIENS
Librairie MUNARI
9, rue Bayard
F 38000 GRENOBLE
CATALOGUE
Envoie contre 4 F. (timbres)



AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Poher désigne M. Simonnet pour remplacer M. Louis Gros, décédé

Membre du Conseil constitutionnel depuis 1977, M. Louis Gros est décédé lundi 8 octobre à Paris. M. Alain Poher, qui avait désigné Louis Gros pour siéger à l'Assemblée du Palais-Royal, a décidé de le remplacer par M. Maurice-René Simonnet, ancien secrétaire d'Etat, ancien député MRP.

Le président du Sénat, à qui il revient de choisir trois des neuf membres du Conseil constitutionnel (trois sont désignés par le président de la République et trois par le président de l'Assemblée nationale), a adressé une lettre à M. Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel, pour exprimer le souhait que le successeur de Louis Gros puisse participer aux travaux du Conseil dans les délais les plus brefs.

Le Conseil constitutionnel est actuellement saisi de deux recours, émanant l'un de plus de soixante députés de l'opposition, l'autre de plus de soixante sénateurs de l'opposition, et portant sur le texte de loi sur la presse. La décision du Conseil sur ces deux saisines devrait être connue cette semaine.

[Né le 18 mai 1902 à Marseille, Louis Gros, licencié en droit, fut inscrit au barreau de Casablanca de 1926 à 1961. Entré au Sénat en 1948 pour représenter les Français du Maroc, puis à partir de 1959 pour représenter les Français établis hors de France, il avait siégé au palais du Luxembourg jusqu'à sa nomination en 1977 par M. Alain Poher au Conseil constitutionnel.

Inscrit au groupe des Républicains et indépendants, Louis Gros avait présidé la commission des affaires culturelles de 1959 à 1974, date à laquelle il avait été élu vice-président du Sénat.

Membre du conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux de 1960 à 1972, il avait participé aux travaux du Haut Conseil de l'audiovisuel de 1973 à 1977, après avoir présidé, en 1972, la commission sénatoriale sur les statuts de l'ORTF.

Rapporteur du projet de loi sur l'indemnisation des rapatriés en 1970, il avait été chargé d'une mission temporaire auprès du ministre des affaires étrangères, de décembre 1975 à mai 1976, pour étudier les problèmes des Français de l'étranger. Il avait été également de 1973 à 1977 juge titulaire à la Haute Cour de justice.

Membre de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies (1952-1953), membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1958-1965), à partir de 1959, membre du conseil supérieur des Français de l'étranger, dont il fut premier vice-président de 1965 à 1967, puis de 1971 à 1973, il avait été, en 1965, membre de la conférence des parlementaires de l'OTAN.]

∴

[M. Maurice-René Simonnet, né le 4 octobre 1919 à Lyon, a participé à la Résistance avant de militer dans les mouvements catholiques de jeunesse. Il participe en 1946 à la fondation du MRP, dont il deviendra, en 1955, le secrétaire général, et il est membre de la deuxième assemblée constituante.

Elu député MRP de la Drôme en 1951, il conserve ce siège jusqu'en novembre 1962, où il est battu par un candidat gaulliste, M. Ribadeau-Dumas (UNR). Il quitte alors le secrétariat général du MRP.

Durant son mandat parlementaire, M. Simonnet avait été, en novembre 1957, secrétaire d'Etat à la marine marchande dans le gouvernement Félix Gaillard et, en avril 1962, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il tente, mais en vain, de retrouver son siège de député en 1967 et en 1968. Au Palais-Bourbon, il s'était montré très réservé à l'égard du général de Gaulle et très favorable à la construction d'une « Europe intégrée ».

En 1969, il réussit le concours de l'agrégation de droit public, et est, actuellement doyen honoraire de la faculté de droit de Lyon. Trésorier du Centre des démocrates sociaux depuis 1976, M. Simonnet avait été élu en 1979 à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg sur la liste conduite par Mme Simone Veil. Il ne s'était par représenté en juin 1984.]

Propos et débats

M. PASQUA : M. Barre n'a rien dit en 1978

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré lundi 8 octobre à Asnières :

« *Nous, gaullistes, sommes fidèles aux institutions et n'entendons pas y porter atteinte. C'est au président de la République qu'il appartiendra, en cas de succès de l'opposition, de prendre ses décisions.*

» *S'il décide de rester, il ne pourra pas s'opposer à l'application du programme pour lequel les Français se seront prononcés. C'est ainsi que M. Giscard d'Estaing, président de la République, entendait agir en 1978 si la gauche l'avait emporté. Il l'avait annoncé aux Français, et le premier ministre de l'époque, M. Raymond Barre, n'avait rien trouvé à y redire.* »

M. GREMETZ : le PCF se maintient

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le lundi 8 octobre, au cours d'un déjeuner de presse, que le résultat des élections cantonales partielles du 7 octobre est « très négatif pour la gauche, même si le PCF se maintient ».

M. Gremetz a fait valoir que le PCF avait obtenu, à Liancourt, dans l'Oise, « un très bon résultat au second tour, car le score du candidat communiste *(45,37 %)* a dépassé largement le total des voix de gauche au premier tour *(41,28 %)*.

A propos de l'élection de Hérisson (Allier), M. Gremetz a observé qu' « il a manqué 600 voix socialistes » *au candidat communiste au second tour.*

(Publicité)

LE CHOMAGE...
JUSQU'OU IRONS-NOUS ?

Peut-on rester impassible devant la situation de l'emploi qui se dégrade de jour en jour ?...
Il faut trouver des solutions...

LA DURÉE DU TRAVAIL :
Vers 1910, l'horaire hebdomadaire de travail était de soixante heures...
En 1938, il était de quarante heures, accompagné de quinze jours de congés annuels, c'est-à-dire qu'en moins de trente ans l'horaire de travail avait été diminué de plus de 40 %.
En 1984, l'horaire de travail est de trente-neuf heures, accompagné de cinq semaines de congés annuels, c'est-à-dire qu'au cours des quarante-cinq années suivant 1938, l'horaire de travail a baissé de moins de 10 %.
Pourtant, pendant cette période, l'industrialisation s'est développée... La robotique, l'informatique ont fait leur apparition, permettant de fabriquer les biens d'équipement ou de consommation, avec moins d'heures de travail...
Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, le chômage s'accentue ?...
S'il eût été préférable, depuis 1970, de réduire le temps de travail plutôt que d'améliorer le niveau de vie, il est encore aujourd'hui plus urgent de le faire.
Très vite, il faut réduire les horaires de 10 %, c'est-à-dire à trente-cinq heures par semaine...
Une décision de cet ordre est seule capable d'enrayer la croissance du chômage dans l'industrie et de créer de nouveaux emplois dans les commerces et les sociétés de services.

LES 35 HEURES ET LES SALAIRES
Peut-on réaliser une minoration des horaires à 35 heures par semaine, sans diminuer les salaires ?
Cela doit être possible, si on accepte de compenser ce coût autrement, car si ce coût n'était pas compensé, c'est-à-dire, si les entreprises devaient payer 35 heures de travail au prix de 39 heures..., tout simplement, les consommateurs devraient payer 39 F ce qu'ils payaient précédemment 35 F... ; cela s'appelle l'inflation !
Il faut donc que cette différence du coût des salaires directs, causée aux entreprises, soit compensée par une minoration égale de leurs charges sociales.

COMMENT TROUVER L'ARGENT ?
Tout d'abord, en supprimant ces prétendues formations en tous genres ; emploi-formation, stage de formation..., etc. qui ne débouchent sur rien, en général, faute d'emplois à proposer.
Voilà une première ressource...
Il se trouvera encore des économies à faire et des ressources à trouver qui découlent du fait qu'un chômeur coûte des prestations sans payer de cotisations alors que la réduction d'horaire, qui lui donnera un travail, en fera un cotisant et permettra l'économie des prestations qui lui étaient versées.
Mais ces gains indéniables ne sont pas suffisants pour maintenir l'équilibre.

POUR GAGNER LE PLEIN EMPLOI : UN IMPOT DE SOLIDARITÉ
Si, effectivement, une partie des coûts de la minoration des horaires peut être trouvée, naturellement par une situation créant plus de cotisants et moins d'assistés... Cette économie est insuffisante et il faut, pour équilibrer l'ensemble, accepter un impôt de solidarité qui serait payé par tous les consommateurs français par une augmentation d'environ 3 % de la T.V.A., ce qui occasionnerait une augmentation des prix pour le consommateur, mais qui, considéré comme un impôt, n'entrerait pas dans le calcul de l'indice des prix.
Bien sûr, abandonner 3 % de ses revenus, c'est désagréable, mais puisque nous savons que le revenu des Français a doublé en vingt ans... c'est-à-dire que de 100, il est devenu 200... une diminution de 3 % le maintiendrait à 194... cela doit être supportable... surtout si nous regardons autour de nous, la misère, la déprime, la délinquance qu'engendre le chômage...

LA SOLIDARITÉ
C'est sûr, aujourd'hui la solidarité passe à cet endroit... La solidarité c'est consentir au partage... nous devons avoir ce courage... La nation doit quitter l'attentisme, ne plus vivre de l'espoir illusoire qu'une « reprise économique chez les autres » nous permet de retrouver le plein emploi chez nous, sans effort... sans rien faire nous-mêmes...
Si vous êtes d'accord sur l'essentiel de cette action, faites-le savoir au maire de votre commune ou au député de votre circonscription.
Si vous désirez recevoir un autocollant pour votre voiture « Solidarité contre le chômage », remplissez le questionnaire ci-dessous, et adressez-le à :
Jean MUSELET, C.B.D. – 43, rue L.-Blériot, ZI – 62200 Boulogne-sur-Mer.
(Joindre un timbre à 1,70 F pour frais d'envoi.)

NOM : .... PRÉNOM : ....
ADRESSE : ....
....
désire recevoir un autocollant « Solidarité contre le chômage ».
Ci-joint un timbre à 1,70 F pour frais d'envoi.

Les difficultés municipales de l'opposition

La cohabitation n'est décidément pas chose facile... Depuis les élections municipales de mars 1983, on savait que l'harmonie ne règne pas toujours entre la droite et la gauche dans de nombreuses municipalités. Elle ne règne pas davantage au sein de l'opposition entre le RPR et l'UDF, dont les chefs de file proclament leur attachement à l'union. Celle-ci devait venir de la base. C'était oublier les intermédiaires! Ainsi, à Nantes, le maire, M. Chauty (RPR), a retiré ses délégations au premier adjoint, M. Le Masne (UDF). La personnalité de chacun des deux protagonistes est peut-être à mettre en cause, mais la volonté de conforter une position à l'approche d'échéances électorales importantes n'est semble-t-il pas étrangère à ce conflit.

Le manque d'harmonie se constate également entre élus d'un même parti, à l'UDF comme au RPR.

A Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), où le maire, M. Jacques Thyraud (UDF-PR), en conflit avec son premier adjoint (soutenu par le CDS), s'est démis de son mandat, le 25 septembre, la situation reste confuse. La réunion du conseil municipal, vendredi 5 octobre, n'a pas permis d'élire ni maire ni adjoints (*le Monde* daté 7-8 octobre).

A Brest, il a suffi que M. Berthelot (RPR) invite M. Fabius à se rendre dans sa ville pour que deux adjoints (eux aussi membres du RPR) manifestent une certaine crispation et remettent leurs délégations (*le Monde* du 27 septembre et du 3 octobre). Il est vrai que ce n'est pas la première fois que les initiatives du maire de Brest sont contestées. En février dernier déjà, douze adjoints avaient fait grève pour protester contre ses méthodes de travail.

A Joigny (Yonne), le maire, M. Auberger (RPR), a été réélu le 5 octobre à la tête de la municipalité avec sept de ses adjoints. Il avait, quelques jours auparavant, remis sa démission afin de résoudre la querelle qui l'opposait à son huitième adjoint... également membre du RPR (*le Monde* du 3 octobre).

A Marseille, deux conseillers municipaux RPR se sont mis, le 1er octobre, en congé de leur groupe, que préside M. Yacinthe Santoni. Le mois dernier, neuf des seize conseillers RPR de la municipalité avaient écrit à M. Bernard Pons, secrétaire général de ce parti, pour contester certaines décisions de M. Santoni.

Dans la Meurthe-et-Moselle enfin, M. Eric Germain, secrétaire départemental du RPR, excédé par le jacobinisme politique de son parti, vient de remettre sa démission à M. Bernard Pons (*le Monde* daté 7-8 octobre).

Qu'il s'agisse de simples incompatibilités d'humeur entre individus, de divergences dans l'appréciation de certains problèmes ou de rivalités politiques profondes, ces conflits laissent présager des difficultés dans les négociations qui vont s'ouvrir pour préparer les prochaines élections.

NADINE AVELANGE.

BREST : les contestataires dénoncent le comportement monarchique du maire

De notre correspondant

Brest. – « *Jacques Berthelot est à la barre du bateau Brest et c'est normal. Nous ne lui contestons pas cette responsabilité. Mais l'équipage se réduit à chaque étape. Le bateau gîte. Il faut réveiller le commandant* », ont déclaré, lundi 8 octobre, MM. Cousin et Gilles (RPR) qui ont remis, le mardi 25 septembre, leur délégation d'adjoint à la communication et au personnel à M. Jacques Berthelot (RPR), maire de Brest. Les deux adjoints, qui ne s'étaient pas exprimés publiquement sur leur démission, ont adressé un message au maire : « *Il est encore temps de vous ressaisir.* »

« *Notre décision*, ont-ils expliqué, *est liée à la conception de M. Berthelot du fonctionnement de l'équipe municipale. Nous glissons peu à peu vers une monarchie municipale. La crise au sein de la municipalité ne résulte pas d'une querelle de chef, mais de la personnalité du chef. On espérait une nouvelle génération politique avec le travail en équipe et on en revient en fait au système ringard de la politique politicienne.* »

« *Il n'y aura qu'un seul maire à Brest*, ont ajouté MM. Cousin et Gilles, *mais celui-ci ne peut rester sourd à l'appel de ceux qui ne seront jamais ses adversaires.* » Et les deux adjoints ont précisé : « *Il n'est pas question d'une alliance avec l'opposition. Nous ne mettrons jamais le maire en minorité. La sanction viendra des Brestois.* »

La cassure de la majorité municipale est apparue au grand jour, vendredi 5 octobre, à la réunion du conseil. Les élus devaient, entre autres questions, désigner un des leurs au conseil de la communauté urbaine. Le candidat soutenu par M. Berthelot a obtenu, sur quarante-cinq votants (la gauche ne prenant pas part au vote), trente et une voix et celui présenté par le Parti républicain (UDF) treize voix. Il y a eu une abstention. Lors d'un second vote pour élire un représentant de la ville à un organisme intercommunal, le candidat de M. Berthelot n'a obtenu que vingt-sept voix contre quinze à celui du PR, alors que la majorité absolue était de trente-trois voix.

Pour le PR, M. Berthelot « *a joué la division en agressant de façon inadmissible le Parti républicain* ». « *Cette nouvelle manœuvre met en péril la majorité de Jacques Berthelot* », souligne le PR qui se déclare « *profondément choqué de ce sectarisme.*

GABRIEL SIMON.

NANTES : problème personnel ou querelle politique ?

De notre correspondant

Nantes. – « *A la suite de difficultés récemment intervenues à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité, dans l'exercice de ses responsabilités, les délégations attribuées à M. Loïc Le Masne lui sont retirées.* » Dans le petit monde politique nantais, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe, et on n'en saura guère plus sur les raisons qui ont conduit, vendredi 5 octobre, M. Michel Chauty, sénateur et maire (RPR) de Nantes, à sanctionner de cette façon son premier adjoint – chargé de l'important secteur des finances, – qui est aussi vice-président du conseil général et surtout président départemental de l'UDF.

Unis et victorieux aux élections municipales de mars 1983, les deux alliés RPR et UDF seraient-ils à Nantes en train de se diviser ? Mais l'orage qui s'est abattu vendredi sur la municipalité pourrait bien laisser des traces. Les deux protagonistes se sont exprimés dans le même sens. « *Problème personnel et non politique* », a déclaré M. Loïc Le Masne. « *Il n'y a dans cette affaire aucune implication politique entre RPR et UDF* », a précisé M. Chauty.

Pourtant, peu de Nantais admettent que les « *heurts* » qui ont pu se produire entre les deux hommes, les « *différences d'appréciation* » ou encore les « *divergences de comportement* » soient suffisants pour expliquer une telle sanction, laquelle a pour résultat de transmettre les principales délégations du premier adjoint à deux amis politiques du maire, tous deux membres du RPR. On savait Michel Chauty soucieux de demeurer le véritable « *patron de l'attelage municipal* », mais de là à faire un tel coup d'éclat et à rompre l'équilibre politique de la municipalité...

Un incident récent semble avoir été décisif. Fin septembre, le maire se voyait publiquement reprocher le mauvais accueil réservé par la ville de Nantes au P-DG de Cartier, M. Perrin, empêché d'organiser un cocktail géant en pleine rue Grémillon, l'artère chic de Nantes, à une heure de grande circulation (*le Monde* daté 7-8 octobre). M. Michel Chauty avait alors affirmé qu'il était avant tout solidaire de ceux qui défilent dans cette même rue pour leur emploi (les travailleurs de Dubigeon et de Creusot-Loire).

En soutenant M. Perrin, le premier adjoint a-t-il eu une attitude trop personnelle ? « *Je n'y suis pour rien*, affirme-t-il aujourd'hui. *Le maire se trompe et a été trompé sur mon compte.* » Ce qui est sûr, c'est que M. Chauty a été courroucé du retentissement de cette affaire, y compris au Sénat, et qu'il a eu une réaction d'humeur brutale.

On ne peut s'empêcher de voir dans ce conflit de personnes une bonne occasion pour le RPR local d'atteindre, à dix-huit mois des élections législatives, un rival ambitieux et qui pourrait s'avérer gênant dans la reconquête de la première circonscription de Loire-Atlantique, un fief gaulliste détenu depuis juin 1981 par M. Jean Natiez (PS).

M. Loïc Le Masne, silhouette élégante, a longtemps fait figure à Nantes de jeune homme de bonne famille à qui tout devait réussir. Libéral, républicain indépendant dès le début des années 70, il fut désigné en 1978 comme l'un des « *mousquetaires de Giscard* » (1). Pourtant, il échoua aux élections législatives de 1978 dans la primaire qui l'opposait au candidat du RPR, M. Bolo. Mais il fut réélu brillamment conseiller général en 1982. Son côté bon chic bon genre, qui lui colle à la peau, est peut-être le défaut de sa cuirasse. Qu'on le veuille ou non, c'est bien l'UDF de Loire-Atlantique tout entière qui est touchée à travers la personne de son président.

De part et d'autre, aujourd'hui, on calme le jeu, mais l'UDF pourra-t-elle accepter sans réagir que son chef de file reste au tapis ? La gauche, elle, compte les coups. Les élus communistes y voient « *un affrontement d'ambitions à peine voilées* ». L'ancien maire, M. Alain Chenard (PS), a beau jeu de rappeler que la municipalité de gauche élue en 1977 est restée unie pendant les six ans de son mandat et d'affirmer qu'« *on ne peut faire une municipalité avec une somme de rivalités* ».

YVES ROCHECONGAR.

(1) *Les Giscardiens*, de Bernard Lecomte et Christian Sauvage, Albin Michel.

MARSEILLE : la fronde au sein du groupe RPR

De notre correspondant

Marseille. – Plusieurs conseillers municipaux du groupe RPR, qui compte dix-huit membres, ont mis à profit la tenue de la séance de rentrée du conseil municipal de Marseille pour rendre public le différend qui les oppose à leur président, M. Hyacinthe Santoni, et qui couvait depuis plusieurs mois. Deux d'entre eux, MM. Jacques Sentis et José Yborra, ont fait remettre au maire, M. Gaston Defferre, une lettre dans laquelle ils affirment vouloir « *se mettre en congé du groupe présidé par M. Santoni* », tandis que six autres, parmi lesquels Mme Jacqueline Grand, membre du conseil politique national du RPR, et le professeur André Mattei, conseiller général et secrétaire de la deuxième circonscription de Marseille, s'abstenaient volontairement de participer aux travaux du conseil, après s'être excusés par télégramme. Trop heureux de l'aubaine, M. Defferre a joué, tout au long des débats, une feinte innocence, demandant à chaque intervenant du groupe RPR à quelle faction il appartenait. Ce qui a valu une sèche mise au point de M. Santoni : « *Ce qui détermine le vote d'un groupe, c'est la stratégie adoptée par son président et ceux qui l'entourent. Non pas l'attitude de ceux qui se mettent en marge.* »

Ces arguments n'ont guère impressionné les dissidents, qui ont manifesté à maintes reprises leur indépendance, émettant des votes diamétralement opposés à ceux de M. Santoni et de ses amis à l'occasion de l'examen de plusieurs rapports. En fait, la fronde a commencé voici plusieurs semaines, lorsque M. Santoni a pris certaines décisions concernant les dispositions électorales internes pour le renouvellement des instances locales du RPR.

Si l'on en croit les dissidents, M. Santoni interdirait l'accès aux listes électorales et aurait lui-même choisi les candidatures, présidant seul au contrôle des opérations électorales, les élections se déroulant au siège de la fédération aux jour et heure choisis par lui. Neuf des dix-huit conseillers municipaux RPR de Marseille ont fait connaître dans une lettre adressée à M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, leur désaccord avec ces méthodes autoritaires, qui « *réunissent tous les ingrédients du cocktail qui a déjà permis la tenue d'élections truquées à Marseille en 1979 et à Aix en 1984, où la pagaille le disputait à la fraude* ».

Le différend a nécessité la venue d'un médiateur du secrétariat général du RPR. Mais son intervention n'a pas calmé les esprits puisque les signataires de cette lettre refusent toujours de « *se prêter à une telle parodie* », et exigent que « *les élections se déroulent dans les circonscriptions le même jour, sur des listes électorales élaborées dans les circonscriptions mêmes et avec un contrôle par les militants* ». « *Ayant lutté contre la fraude électorale aux élections municipales*, ajoutent-ils, *nous ne pouvons tolérer qu'elle régisse les élections au sein du RPR.* »

Deux d'entre eux ont donc mis à exécution la menace que contenait la lettre à M. Bernard Pons, à savoir leur mise en congé pour constituer un deuxième groupe municipal RPR. On leur reproche aujourd'hui d'avoir porté sur la place publique un débat purement interne, et le bruit de leur exclusion a couru...

JEAN CONTRUCCI.

• *Le maire de Romorantin s'estime réélu.* – M. Jacques Thyraud, maire démissionnaire (UDF-PR) de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), estime avoir été réélu au cours du conseil municipal du vendredi 5 octobre dernier (*le Monde* daté 7-8 octobre). Il a recueilli les treize voix des treize conseillers présents.

Treize autres membres de sa majorité municipale, dont M. Pierre Torset, premier adjoint (sans étiquette, mais soutenu par le CDS), avaient refusé de se rendre à cette convocation qu'ils jugent illégale. Les sept élus de gauche, pour leur part, avaient quitté la salle en cours de séance, déclarant attendre pour voter que « *le tribunal administratif se prononce sur la régularité des opérations* ». Avec vingt présents sur trente-trois à l'ouverture de la réunion, M. Thyraud estime sa réélection légale. Il compte d'ailleurs très vite convoquer à nouveau le conseil pour élire les adjoints. La justice devra trancher. En attendant, l'imbroglio reste entier à Romorantin. – *(Corresp.)*

• *Réélection du maire (RPR) de Joigny.* – A la suite de la démission du maire et de sept de ses adjoints, le 29 septembre, le conseil municipal de Joigny (Yonne) s'est réuni, le vendredi 5 octobre, afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

Par 22 voix pour et 6 bulletins blancs, M. Philippe Auberger (RPR), maire sortant, a été réélu. MM. Bouillet, Rollet, Ortega, Mme Tournier, M. Girod, Mme Delatre et M. Cadart ont été réélus adjoints.

Un conflit de personnes opposant le maire à son huitième adjoint, M. Frank Thomas, lui aussi membre du RPR, était à l'origine de la démission de M. Auberger et de ses sept adjoints (*le Monde* du 3 octobre 1984).

M. CHIRAC A ROME

M. Jacques Chirac séjournera à Rome du mercredi 10 au vendredi 12 octobre. Il prononcera une conférence sur le thème « l'Europe face au monde » devant la société italienne pour l'Organisation internationale.

M. Chirac sera également l'hôte à déjeuner de M. Pertini, président de la République, et aura des entretiens avec le premier ministre, M. Craxi, le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, et les responsables de la Démocratie chrétienne. Il rencontrera le maire de Rome et recevra les Français résidant en Italie.

12 mois sur 12
COURS HUBERT LE FÉAL :
DÉPASSER LE TRAC, S'AFFIRMER DANS LA PAROLE.
• documentation sans engagement
☎ 387 25 00

JARDINS D'ARCADIE


Hervé Picot, le spécialiste du 3e âge.

L'ART DE VIVRE APRÈS 60 ANS AUX JARDINS D'ARCADIE.

UN NOUVEL ART DE VIVRE : avec les Jardins d'Arcadie, Hervé Picot propose un nouvel art de vivre quand on a l'âge de profiter pleinement de son temps. En se créant de nouvelles amitiés. En se découvrant de nouvelles passions. En se maintenant en forme. En savourant chaque journée en toute liberté et en toute sécurité.

LE CLUB HOUSE : c'est là où se créent les activités de l'âge d'or : salons spacieux, billard, bibliothèque, restaurant... vous y êtes chez vous. Vous y retrouverez d'autres résidents de mêmes goûts, de même culture.

LE CONFORT DE L'AGE D'OR : vous vivez dans vos meubles, dans un appartement spacieux, comportant des équipements spéciaux de sécurité. Des chambres d'hôtes sont à votre disposition.

DES SERVICES PERMANENTS : service d'accueil et de garde jour et nuit, infirmière 24 h sur 24, restaurant ouvert tous les jours midi et soir, personnel d'entretien, aide ménagère sur demande. Le coût strictement contrôlé est réparti entre un nombre d'appartements suffisant pour que la dépense incombant à chacun reste faible, malgré le caractère permanent des services.

DES SITES CHOISIS

AIX-EN-PROVENCE. (42) 96.01.57	LIMOGES. (59) 23.07.60	RUEIL-MALMAISON. (1) 732.16.10
CHAMALIÈRES. (1) 266.06.83	MONTPELLIER. (67) 63.46.36	STRASBOURG. (1) 266.06.83
GRASSE. (93) 36.24.47	NICE. (59) 23.07.60	TOULOUSE. (59) 23.07.60

AUX JARDINS D'ARCADIE L'AGE D'OR S'INVENTE TOUS LES JOURS.
Informations : Hervé Picot S.A. 9, place de la Madeleine. 75008 Paris.
Tél. : 266.06.83

Partenaire.

Coupon-réponse à retourner à : Hervé Picot S.A. 62, avenue Foch. 64200 Biarritz.
Indiquez la Résidence de votre choix dans cette case
Je vous enverrai, sans engagement de votre part, une documentation.

Monsieur, Madame ____
Adresse : ____
____ Tél. : ____
Age : Monsieur ____ Madame ____

L.M. 9/10/84

Le Monde

société

MÉDECINE

L'expérimentation des médicaments sur les malades pourrait ne pas être réglementée

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, mis en place l'an dernier par M. François Mitterrand, examine *cette semaine deux* dossiers importants : celui des mères de substitution (location d'utérus) et celui, encore mal connu du grand public, de l'expérimentation du médicament sur l'homme.

Rien n'est encore acquis pour ce qui concerne la difficile question *des mères* de substitution. En revanche, il semble, de source sûre, que l'on s'oriente vers une modification de l'avant-projet de loi gouvernemental sur l'expérimentation du médicament (*le Monde* du 3 janvier), qui ne faisait pas de distinction entre sujets malades et sujets volontaires sains. Seuls ces derniers seraient visés par la future loi.

Faut-il s'intéresser à l'expérimentation du médicament sur l'homme ? Pendant longtemps, *l'appréciation des effets d'un traite*ment médicamenteux fut totalement empirique. C'est après la seconde guerre mondiale que les choses commencèrent à évoluer, grâce, notamment, à l'introduction de la méthode statistique. Dès lors, *il n'était plus question* de se fier aux seuls jugements du médecin. La preuve de l'innocuité et de l'efficacité d'un médicament devenait, avant tout, une affaire expérimentale.

Parallèlement, une série de manifestations internationales devaient établir des directives pour *obliger* les *médecins et* les biologistes à respecter certains droits de la personne humaine, qui auraient pu se trouver menacés : code de Nuremberg (1947), assemblées d'Helsinki (1964), de Tokyo (1975) et de Manille (1981) (1).

Par la place qu'il occupe en thérapeutique et à cause du considérable *développement dont il fait* l'objet, le médicament est toujours au centre des réflexions sur l'éthique médicale. Le code de Nuremberg faisait suite aux atrocités commises par certains médecins nazis. Il établissait, d'emblée, les *bases de toute « expérimentation »* sur l'homme et faisait référence, en particulier, au consentement volontaire du malade et à la notion d'intérêt collectif. L'introduction de la méthodologie statistique devait néanmoins poser de nou*velles et difficiles questions.* Actuellement, c'est après des études de laboratoire *in vitro* et d'autres sur l'animal qu'un médicament peut commencer à être expérimenté sur l'homme. A l'origine, il s'agit de tester l'innocuité du pro*duit, son efficacité,* sa *métabolisa*tion dans l'organisme et les meilleures modalités de son administration. D'abord testée sur quelques dizaines de personnes saines ou malades, la substance est ensuite expérimentée sur une plus grande échelle (plusieurs centaines de personnes) durant une longue période.

A ce stade, on compare le plus souvent le groupe de malades traités à un groupe de malades traités différemment (groupe témoin). Ce dernier est soigné, soit avec un autre produit connu pour *être actif, soit avec un produit a priori* sans aucune efficacité (produit placebo). Pour des raisons de fiabilité statistique, le partage doit être effectué par tirage au sort. Pour les mêmes raisons, ni le médecin, ni le malade ne doivent savoir, au moment de la prescription, la nature du produit : il s'agit d'une expérience dite « en double aveugle ».

On comprend dès lors que l'essai thérapeutique soulève de multiples questions, la rigueur scientifique *s'opposant parfois* à certaines conceptions éthiques. Certains font notamment valoir que, du traitement conçu pour soigner le malade, on est passé au malade, moyen *d'évaluer le* traitement. *Il* ne s'agit pas d'un problème marginal. Pour la seule période 1970-1980, on a compté pour la seule cancérologie près de mille essais effectués après tirage au sort. Que penser, en outre, de la notion de *consentement éclairé, dès lors* qu'on s'adresse à des malades mentaux, à des enfants, voire à des habitants de pays en voie de développement ignorant tout des conceptions médicales occidentales et de la pharmacologie en usage dans les pays industrialisés ?

Marche arrière

En France, les questions rela*tives à l'expérimentation du médi*cament chez l'homme n'ont pas encore été soulevées publiquement. En octobre 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, décide d'ouvrir ce dossier. Il charge le professeur Jacques Dangoumeau (*Bordeaux) d'une mission portant,* notamment, sur les essais médicamenteux. Un rapport officiel est remis en février 1982. Un rapport accablant, soulignant le caractère illégal de ces pratiques, la clandestinité qui les entoure et l'absence *totale de contrôle dont elles* jouissent. Le professeur Dangoumeau est ensuite nommé directeur de la pharmacie et du médicament. On apprend, début 1983, qu'une réflexion est engagée au sein du gouvernement sur la nécessité de *légiférer dans ce domaine. Un an* plus tard, les grandes lignes de l'avant-projet de loi sont connues. Ce texte retient, sans la définir, la notion de *« consentement libre et éclairé du sujet »*, et porte à la fois sur les sujets sains et les sujets *malades. Cet avant-projet* de loi soutient la thèse de l'inversion de la charge de la preuve : en cas d'accident, ce sera au fabricant du médicament de démontrer que ce dernier n'est pas en cause. Une véritable révolution, qui avait le *soutien des syndicats et des asso*ciations de consommateurs, mais à laquelle le syndicat national de l'industrie pharmaceutique était formellement opposé.

Neuf mois plus tard, où en est-on ? L'avant-projet de loi a été transmis pour avis au comité consultatif national d'éthique. Ce *dernier a constitué, en mars,* un groupe de travail *ad hoc*. Il semble qu'en son sein, de nombreuses voix se soient élevées pour contester la nécessité même d'une loi en la matière, de crainte qu'un texte trop rigide ne bloque trop long*temps, par erreur ou par omission,* la possibilité d'essais ou la rende au contraire trop aisée. Seul un point de l'avant-projet fut pleinement approuvé : celui portant sur l'obligation de soumettre toute expérimentation de médicament à *un comité d'éthique. Mais on* se heurte là à un obstacle de taille : de tels comités n'existent pas à l'échelon local ou régional (2). Comment faire référence à ces structures, dont on ne connaît encore ni la composition, ni les compétences, ni le statut ? (S'agira-t-il d'organismes d'Etat, régionaux ou privés ?) Que se *passerait-il si des avis divergents* étaient rendus en différents points de l'Hexagone ? Ne conviendrait-il pas de créer ces comités associant des médecins spécialisés et des juristes avant d'adopter une démarche législative ?

Le groupe de travail estima aussi dans sa majorité qu'on ne *pouvait légiférer* de la même manière pour le malade et pour l'homme sain, ne serait-ce que parce que les règles du consentement ne pouvaient, dans un cas et dans l'autre, être *identiques. La* même séparation devrait être faite, selon lui, pour la réparation en cas de dommages admissibles sous certaines conditions chez l'homme sain mais non chez le malade. Il estima enfin que la notion de consentement libre et éclairé *devait* faire l'objet d'une analyse plus approfondie et ne soit pas réglée de manière univoque.

Tel était l'état de la question avant que le comité national n'examine à nouveau ces questions en séance plénière. Quelles décisions est-on disposé à prendre côté gouvernement ? Au secrétariat d'Etat à la santé, on demeure persuadé de l'absolue nécessité d'un cadre législatif. Il semble néanmoins qu'on ait fait quelques pas en arrière et qu'on soit tout disposé à faire aujourd'hui une distinction entre l'homme sain et l'homme malade. On indique aussi que si tout se passe bien, le texte de loi sera présenté au Parlement avant la fin de l'année, la création des comités d'éthique régionaux étant ensuite imposée par voie réglementaire. L'expérimentation du médicament sur l'homme sain pourrait alors enfin commencer à sortir de l'ombre et la réflexion éthique sortir du seul cadre national.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, lire « Les Institutions en question », du docteur Claire Ambroselli, publié par la revue *Après-demain* dans son numéro de juillet-septembre 1984, tout entier consacré à la bio-éthique (27, rue Jean-Dolent, *75014 Paris*).

(2) Quelques hôpitaux français ont déjà créé des comités d'éthique. C'est le cas à Marseille, Rouen, Lyon et à l'Assistance publique de Paris.

UNE DIMENSION EUROPÉENNE

La médecine et la biologie s'entrouvrent à la réflexion éthique. S'il est lent, le mouvement n'en semble pas moins irréversible. Amorcé depuis longtemps *dans les pays anglo-saxons,* il gagne aujourd'hui la France et pourrait prendre rapidement une dimension européenne.

Une série de réunions nationales et internationales vont être prochainement organisées autour *des manipulations génétiques* et des nouvelles techniques appliquées à la procréation.

Sont ainsi prévus : un colloque marquant le vingtième anniversaire de la création de l'INSERM (27-28 octobre prochains) en présence de M. Laurent Fabius ; les Journées d'information du *Comité national d'éthique* (8,9 décembre) ; un colloque national, sous l'égide du ministère de la justice et du secrétariat d'Etat à la santé (18 et 19 janvier 1985) ; une rencontre interministérielle européenne à Vienne (mars 1985) et durant l'automne 1985 un colloque international de bio-éthique, organisé dans le cadre du groupe des sept.

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES
sur papier Ilford Cibachrome ou sur film
ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS-12è ☎347.21.32

URBANISME

LES GRANDS CHANTIERS DU SEPTENNAT

Un calendrier serré pour 15 milliards de travaux

On ne renonce pas. C'est le mot d'ordre – crise ou pas – pour les grands chantiers culturels dont le programme avait été annoncé par le président de la République en mars 1982 : Musée du dix-neuvième siè*cle* à Orsay, *Institut du monde* arabe, Musée des sciences et des techniques à La Villette (projets lancés par M. Giscard d'Estaing) ; transfert du ministère des finances et *aménagement du Grand Louvre,* construction du carrefour de la communication à la Défense et transfert de deux ministères, parc de La Villette et cité musicale, opéra populaire à la Bastille...

On ne renonce à rien mais on « tient » dans une enveloppe de crédits d'Etat fixées à 15 milliards jusqu'à la fin du septennat et à 4 milliards dans le budget de *1985,* une année « lourde » pour plusieurs *chantiers (ministère des finances* et musée de La Villette notamment), alors que les responsables auraient volontiers demandé 5 à 6 milliards de francs.

L'été des arbitrages budgétaires a été chaud pour certains dossiers. *Une seule victime déclarée : la salle* de rock de Bagnolet, qui n'est plus inscrite pour l'instant au budget de la culture car son utilité est moins évidente depuis l'ouverture du Zénith (thérôriquement provisoire) à La Villette.

Le moins engagé des grands projets, même si les esquisses du Canadien Carlos Ott ont été complétées par des investigations techniques plus poussées, était celui de l'opéra de la Bastille. Allait-on, purement et simplement, le retirer de l'affiche ? *La question était sérieusement* posée. Avec 500 millions inscrits dans le budget de 1985 en autorisations de programme, l'opéra a un avenir... Mais on a reporté à 1989 (au lieu de 1986) l'ouverture de la petite salle. Les 200 millions de crédits de paiement qui permettront d'évincer les habitants et les artisans présents sur les lieux, de démolir et de commencer les fouilles dès l'an prochain ont été prélevés sur l'enveloppe « Villette ». *Il faut dire que* c'est la mieux garnie, bien qu'elle ait elle-même subi, l'an dernier, une ponction d'environ 600 millions de francs avant d'être limitée à 4 450 millions de francs (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 avril).

Le parc de La Villette recevra de quoi aménager 15 hectares (sur 30) et construire une partie des « folies » de Bernard Tschumi, pour accompagner l'ouverture du musée, prévue en mars 1986 sur trois des quatre travées de ce gigantesque *édifice, ce qui est décidé depuis* l'origine et représente tout de même 100 000 mètres carrés d'exposition... Deux fois Beaubourg !

Le Grand Louvre va son train et M. Pei prépare sa pyramide dans la perspective du déménagement du ministère des finances, qui ne souffre d'aucune réduction de crédits ni de retard, pour l'instant, de calendrier.

Sans préjuger ce qui se passera dans les prochaines années, on doit constater que, pour l'instant, l'essentiel d'un programme très ambitieux a été maintenu. Au regard des 15 milliards de travaux prévus à Paris, sur cinq ans, l'enveloppe de 100 millions de francs réservée aux villes de province citées dans le communiqué de l'Elysée de mars 1982 *apparaît ainsi un peu maigre.*

« Souci de rigueur »

Faut-il en période de crise dépenser les deniers de l'Etat pour de telles entreprises ? En recevant pour la *première fois* la presse, le lundi 8 octobre, et en lui présentant le travail de la mission de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme qu'il dirige, *M. Yves Dauge a avancé des argu*ments.

Insistant sur le *« souci de rigueur »* et de respect des calendriers qui anime cette équipe d'une quinzaine de personnes, il a évalué à 4 pour mille du budget de l'Etat en *1985* l'importance des grands chantiers, soit 10 kilomètres d'autoroute urbaine. En fournissant, selon lui, de 10 000 à 12 000 emplois par an, ces projets peuvent assurer environ 5 % de l'activité du bâtiment en Ile-de-France, particulièrement mal en point, et aider à sauver des entreprises.

Les grands chantiers s'adressent aux jeunes générations et veulent trouver les voies d'une pédagogie moderne (à La Villette pour les sciences, à la Défense pour les techniques de la communication), être une vitrine pour les technologies (vidéo-disque, carte à mémoire) et pour l'architecture et l'ingénierie *françaises*. De plus, l'appel aux investisseurs publics ou privés sera largement organisé pour le projet Tête de la Défense par exemple.

« Les grands projets ne vont pas à la dérive. Nous sommes commandés politiquement, et durement », a déclaré M. Dauge, en rappelant que ce programme s'inscrit *« dans le droit fil d'une tradition historique magnifique »* qui enrichit la capitale de grands équipements culturels et administratifs de portée nationale ou internationale.

La commande est claire en effet, et le président de la République a manifestement donné des instructions pour que *l'on ne renonce à rien*. Les restrictions, inévitables, au fil du temps, auront des conséquences moins visibles sur le papier que sur le terrain.

Le choix posé au début de *l'été* était le suivant : renoncer dès maintenant à certains projets et se donner plus de souplesse pour les autres. Ou les maintenir tous et trouver des économies à l'intérieur de l'enveloppe de 15 milliards. Les misères faites à *l'Institut du monde arabe* (renoncement à une partie de la salle souterraine, par exemple) sont un exemple de ce qui risque d'arriver en cours de chantier à d'autres par la suite. Et des retards que cela pourra entraîner.

M. Giscard d'Estaing n'aura inauguré aucun des grands chantiers lancés pendant son septennat. M. Mitterrand le fera sans doute, laissant à d'autres la gloire de terminer les siens.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

GRANDS CHANTIERS	CALENDRIER DE REALISATION	COUT PREVU POUR L'ETAT (en millions de francs valeur juin 1984)
MUSEE D'ORSAY	Travaux en 1984-1985 Ouverture à partir de mars 1986	1 300 (actualisation des 1 080 millions arrêtés en janvier 1982)
INSTITUT DU MONDE ARABE	Travaux en 1984-1985 Ouverture à partir de juillet 1986	248 (plus 142 financés par les pays arabes)
LA VILLETTE		
– Grande Halle	Ouverture début 1985	280
– Musée des sciences et des techniques	Travaux en 1984-1985 Ouverture de 100 000 m2 fin 1985 début 1986	4 450
– Parc 1re tranche environ 15 hectares	Travaux en 1985 Ouverture début 1986	550
– Conservatoire national de musique	Travaux fin 1985 Ouverture été 1988	Non évalué
GRAND LOUVRE		
– Cour Carrée	Fouilles en 1984 Travaux en 1985 Construction de la crypte	2 000
– Cour Napoléon	Etudes en 1984 Travaux à partir de 1985 Pyramide fin 1987	dont 1 300 de travaux neufs
– Rénovation de l'aile finances	A partir de fin 1986	Non évalué
MINISTERE DES FINANCES		
– Bâtiment gare de Lyon	Travaux en cours Ouverture juin 1986	2 900
– Bâtiment Bercy-Quai de la Rapée	Travaux de fin 1984 à 1988 Ouverture du bâtiment central fin 1987, puis de l'arche côté Seine	dont 2 100 travaux neufs
TETE-DEFENSE		
– Carrefour de la Communication	Etudes en cours Travaux de fin 1984 à 1988 Fin du gros œuvre début 1987 Ouverture printemps 1988	870 plus apports extérieurs pour un coût total de 2 000
OPERA DE LA BASTILLE	Etudes jusqu'à fin 1985 Chantier début 1985 Ouverture début 1989	2 170

PARLER AVEC ASSURANCE
Confiance en soi - Communication
Méthode audiovisuelle
Formation continue
I.F.T.O. (1) 333-97-25

SPORTS

LE FILS D'EDMOND HILLARY TENTE L'ASCENSION DE L'EVEREST

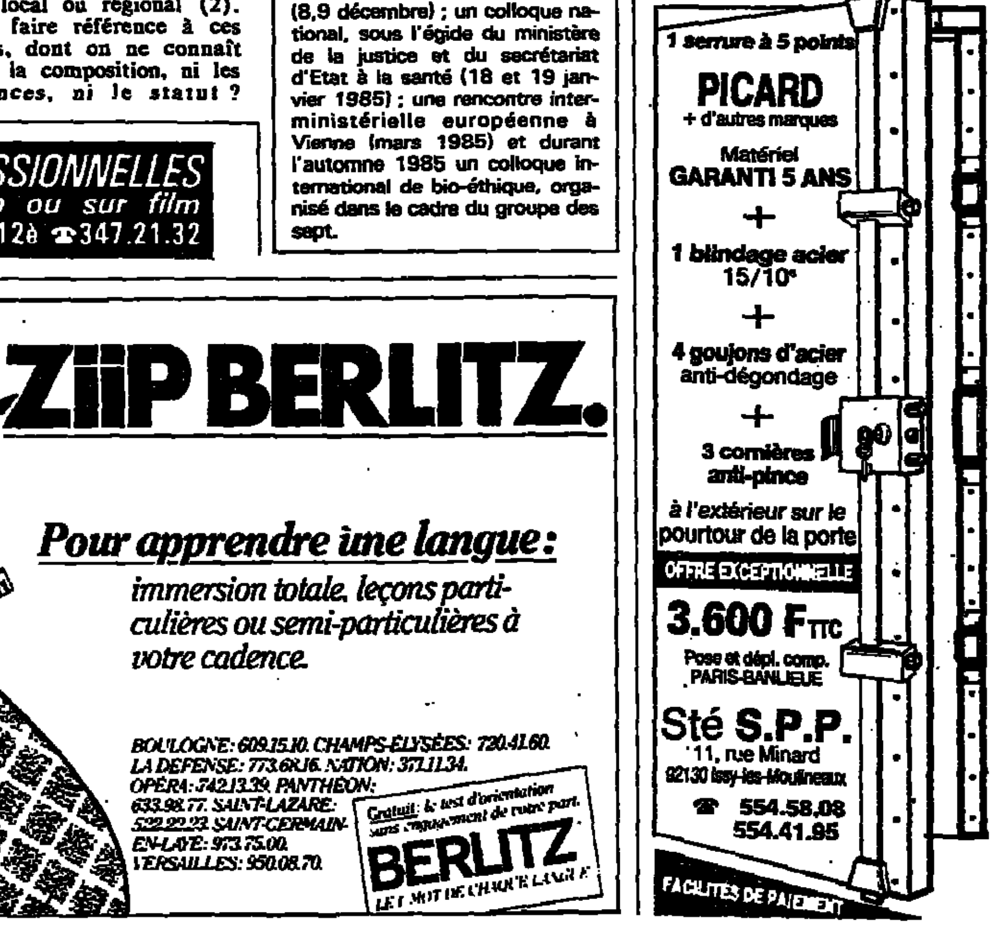
L'alpiniste Peter Hillary, fils du Néo-Zélandais Edmond Hillary, qui tente l'ascension de l'Everest, dans l'Himalaya, le plus haut sommet du monde (8 848 m), à la tête d'une expédition australo-néo-zélandaise de six membres, a atteint, lundi 8 octobre, l'altitude de 7 925 mètres, a annoncé le ministère népalais du tourisme.

Sir Edmond a été, en 1953, le premier alpiniste à réussir l'ascension de l'Everest.

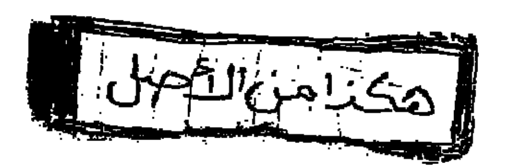
● *La Coupe Davis.* – L'équipe de France rencontrera celle du Paraguay, en mars prochain, à Asuncion, pour le premier tour de la Coupe Davis. En cas de victoire, elle sera opposée au vainqueur du match Yougoslavie-Australie.

● *Le championnat du monde des 12 mètres.* – Dans la finale du championnat du monde des 12 mètres qui oppose deux bateaux italiens, *Azzurra*, battu par *Victory 83* lors de la première régate, a remporté, lundi 8 octobre, dans le golfe de Porto-Cervo (Sardaigne), la deuxième régate. Le titre mondial sera attribué au bateau qui, le premier, aura gagné trois régates.

...ET ZiiP BERLITZ.



PLANS/CONTRECALQUES SUR XEROX 2080
COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT - AGRANDISSEMENT REDUCTION
ETRAVE 38, av. Daumesnil PARIS-12e ☎ 347.21.32



Le labourage sans visibilité: une réalisation de la micro-électronique Bosch.

L'agriculteur n'a plus besoin de surveiller la charrue derrière son tracteur. Il peut même labourer dans l'obscurité. La micro-électronique Bosch régule entièrement la profondeur des socs, pour un travail rapide et régulier quelles que soient les modifications du terrain.

Pour les labours aussi, le temps c'est de l'argent. Plus vite est travaillé le champ, mieux se porte le cultivateur. Mais souvent terre varie. Et si la charrue rencontre un sol plus compact, l'avance du tracteur sera subitement freinée.

C'est là qu'intervient instantanément la micro-électronique Bosch. Un palpeur dynamométrique lui indique à quelle hauteur relever la charrue et à quel moment la redescendre à la profondeur normale. Ainsi la puissance de traction demeure constante et la meilleure vitesse de travail est maintenue.

Arrivé à l'extrémité du champ, l'agriculteur, pour effectuer un demi-tour, presse un bouton : la micro-électronique Bosch relève la charrue et la replace automatiquement dans le nouveau sillon, à la même profondeur.

A contraintes particulières, solutions particulières : la micro-électronique Bosch.

Vous trouverez la micro-électronique Bosch dans tous les domaines qui exigent hautes performances, haute fiabilité et haute résistance : l'automobile, l'aviation, les satellites et les studios TV.

Vous pouvez toujours compter sur la micro-électronique Bosch.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

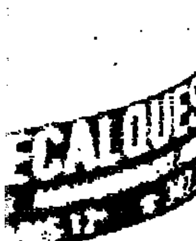
- 3.800 personnes
- 4 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Massy)
- 3,7 milliards de chiffre d'affaires
- 0,8 milliard réalisé en exportation directe et 0,3 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- Photo, cinéma, vidéo Bauer
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.

Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél. : 251.92.33

BOSCH



JUSTICE

AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Casse-tête psychiatrique pour un sadique repentant

Voilà bientôt cinq ans que Daniel Guimpier mobilise la psychiatrie et la justice. Huit collèges d'experts l'ont écouté et ont disserté sur le cas de cet homme âgé, aujourd'hui, de trente et un an qui, entre 1977 et 1979 fut, à quatre reprises, un sadique enlevant au hasard d'une sortie une femme, peu importait l'âge, jeune fille ou épouse, pour lui faire subir des caprices minutieusement prévus, temps de repos compris, avec tout le rituel et les accessoires qu'impliquait dans son esprit un scénario immuable.

De ses quatre victimes, l'une est morte dans les liens qui l'entravaient : la mandarine enfoncée dans sa bouche l'avait étouffée. *Que faire, aujourd'hui, de ce pervers que les hommes de l'art situent entre la névrose et la psychose ?* Le 29 avril 1983, la cour d'assises de Seine-et-Marne, département dans lequel s'étaient déroulés les faits, appelée à juger avait condamné rapidement — vingt minutes de délibérations — Daniel Guimpier à la réclusion criminelle à perpétuité, peine maximum excluant les circonstances atténuantes que, pourtant, lui accordaient les experts (*le Monde* daté 1er-2 mai 1983).

Cet arrêt annulé par la Cour de cassation pour vice de forme, le procès a été recommencé, lundi 8 octobre, devant les assises du Val-de-Marne présidées par M. Jean Saurel. Il s'agit, une fois encore, de répondre à la question : quel avenir réserver à un homme qui a écrit depuis : « *J'ai éprouvé le sentiment confus qu'il fallait que je me détruise non pas physiquement mais moralement.* » ? Ou qui, rejetant maintenant le souvenir de ce qu'il fut, parle de « *cet autre que nul ne connaît qui entre en vous pour faire le mal* » et voudrait, pour sa part, n'être plus que « *l'enfant que je suis resté* » ?

Il le voudrait tellement que, dans cette salle du palais de justice de Créteil, il en arrive quasiment à se dissoudre dans le débat, à n'être plus qu'un figurant docile, contraint, micro sur les lèvres, à acquiescer à tous les détails, à toutes les horreurs rappelés. « *Ce cauchemar qu'il me faut revivre seul contre tous avec moi-même et ma mémoire.* »

C'était le fils unique d'un cheminot et d'une femme de ménage qui, après sa naissance, dut être opérée et ne put avoir d'autres enfants. Il en éprouva une sorte de sentiment de responsabilité.

Le petit univers de Chamarande

Un bon sujet pourtant, doué pour l'école. Il devait entrer dixième sur neuf cents candidats à l'école des mécaniciens d'Air France et en sortir deuxième sur trente-six, avec félicitations. Le bon sujet devenait bon mécanicien au sol. Il travaillait à Orly. Mais lorsqu'il fut muté à Roissy en 1975, il dut quitter le cocon familial, le petit univers de Chamarande et de ses six cents habitants, dans le département de l'Essonne. Le voilà seul dans un studio du Plessis-Belleville, dans l'Oise, ce logis où souffriront celles qui auront à subir ses phantasmes.

Que s'est-il passé ? La famille, les amis, les proches n'en reviennent pas de n'avoir jamais pu déceler un pareil avenir chez ce garçon si simple, si ordinaire dans sa vie comme dans ses sentiments ou ses passe-temps. La même personne, ce Daniel Guimpier qui avait une fiancée de qui il n'exigea jamais la moindre excentricité sexuelle et celui qui, solitaire, au Plessis-Belleville se livrait à tous ces actes et gestes qui réduisent la femme à l'état d'objet pour l'assouvissement de son tourmenteur ? Pas possible, n'est-ce pas ?

Les psychiatres, eux, répondent au contraire en substance que tout cela est, très possible. Du jour où feuilletant des livres sado-masochistes dans une librairie spécialisée du boulevard Saint-Michel, il y aurait eu rencontre entre le pervers et sa perversion. Reste, le tréfonds d'un être avec ses angoisses refoulées de l'enfance, l'image très archaïque d'une mère dans la dépendance quasi infantile de qui il rêvait de demeurer. Reste surtout le Daniel Guimpier 1984 après cinq ans de prison et surtout de traitements en tous genres, éperdu de vrais remords, prêt à toutes les analyses et psychanalyses pour aboutir à la délivrance morale.

Car si les experts ont refusé l'irresponsabilité au sens judiciaire (celle qui par application de l'article 64 du code pénal fait échapper l'auteur d'un crime ou d'un délit à la condition de justiciable en le déclarant en état de démence) ils estiment quand même, en parlant d'un état aux franges de la psychose pathologique, qu'il y a bien maladie de la personnalité.

Depuis que la justice est saisie, Guimpier se bat pour se délivrer de ce qu'il continuait à faire, tant qu'il se sentait impuni, même en sachant que l'une de ses victimes avait succombé. « *Il a*, dira l'un des psychiatres, *réalisé alors le mal accompli et changé totalement de comportement. Il a même sombré dans une dépression et un désespoir inquiétants.* »

Eviter la récidive

Est-ce à dire qu'il ne serait plus dangereux ? Les plus optimistes le laissent entendre, mais avec prudence. Lui, pour sa part ne demande qu'à être traité, soigné. D'avance il accepte tout : la psychothérapie analytique, mais aussi, s'il le fallait, cette thérapeutique médicamenteuse anti-hormonale qui, par administration de produits comme l'androcure ou l'acétate de cyprostérone, abolit les pulsions, mais que la médecine française répugne à employer.

Déjà, les nouveaux experts, qui, avant ce deuxième procès, l'ont encore examiné au mois de septembre, avancent que, dans la mesure où il poursuivrait pendant cinq ans le traitement psychologique analytique commencé, « *il disposerait de moyens de contrôle qui, en principe, devraient lui éviter la récidive* ». Alors, l'espoir ? Il reste trois jours pour connaître la réponse, et trois jours au cours desquels il faudra bien reparler des horreurs.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

RELIGION

APRÈS UNE BRÈVE VISITE EN ESPAGNE

Jean-Paul II doit prononcer mercredi un important discours à Saint-Domingue

Le pape est attendu, le mercredi 10 octobre, à Saragosse en Espagne, et repartira dès le lendemain pour une visite de deux jours en République dominicaine et à Porto-Rico. Ce vingt-quatrième déplacement à l'étranger de Jean-Paul II est donc particulièrement bref. On laisse pourtant entendre dans les milieux proches du Vatican qu'il s'agit du voyage le plus important depuis celui, spectaculaire et animé, qui avait conduit le pape en Amérique centrale en 1983.

Le débat actuel sur la théologie de la libération qui se poursuit à Rome (les évêques péruviens se sont tous retrouvés la semaine dernière au Vatican) n'est pas un motif de préoccupation particulier pour les Eglises de la République dominicaine et de Porto-Rico. Mais on estime, dans les mêmes milieux, que Jean-Paul II abordera sans aucun doute, à Saint-Domingue, le 12 octobre, les problèmes de la pauvreté, des inégalités sociales qui se posent à peu près partout en Amérique latine, ainsi que la question des relations entre nations industrialisées et pays en voie de développement. Au Canada, en septembre, le pape avait condamné « *le monopole impérialiste de suprématie économique et politique* », et il avait ajouté que « *le Sud pauvre jugeait le Nord riche* ».

Renforcer l'aile modérée de l'Eglise

En janvier 1979, Jean-Paul II avait fait une escale en République dominicaine. Il était en route pour le Mexique. Bref arrêt, mais symbolique et positif, car il avait contribué à renforcer le prestige de M. Guzman, président de ce pays depuis mai 1978 et menacé par des militaires mal résignés à la consolidation des institutions démocratiques. L'Eglise joue un rôle important à Saint-Domingue. Elle est, comme ailleurs, animée par des courants différents mais modérés dans l'expression. Des groupes de prêtres progressistes tentent d'inspirer ce qu'ils appellent des « mouvements de promotion » humaine dans les quartiers marginaux et misérables de la capitale (un million et demi d'habitants environ sur une population totale de quelque cinq millions et demi d'âmes pour la République) ainsi que dans les zones rurales les plus pauvres.

C'est ainsi que Mgr Polanco dirige un fonds de la région orientale avec un budget estimé à près de 30 millions de dollars. En avril 1983, les évêques avaient mis les autorités en garde contre le *mécontentement* populaire que provoquerait une hausse des prix des produits de base. Les émeutes du 23 avril, durement réprimées par les forces de l'ordre, avaient *a posteriori* donné raison à cet avertissement lancé par un épiscopat en prise directe avec le peuple. On s'attend à Saint-Domingue que Jean-Paul II se prononce en faveur du renforcement de l'aile la plus modérée d'une Eglise, dont le « poids » politique est très important.

Le but officiel du voyage de Jean-Paul II en République dominicaine est la préparation d'une série de commémorations religieuses (qui doivent s'étaler sur plusieurs années) en prévision du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et du début de l'évangélisation de ce continent. Le 12 octobre, ou fête « de la race » est traditionnellement célébré, en Espagne et dans les Amériques, comme celui de la communauté hispano-américaine.

Vte Pal. Justice CRÉTEIL. Jeudi 16 octobre 1984 - 9 h 30 - EN CINQ LOTS
BOUTIQUES, LOGTS, CAVES FONTENAY-sous-Bois (94)
272 bis et 272 ter, av. de la République et 41, rue Gay-Lussac
TOTAL M. à P. 230.000 F. S'adr. **Me CANTIN** Avocat Paris 6e
12, r. Guénégaud, tél. 329-87-31, Me BOIRON avocat Paris (16e)
4, avenue Kléber, tél. 704-30-06. A Ts avocats postulant près le Tribunal de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÉTEIL

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures
PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)
180 bis, rue Vaillant-Couturier
(anciennem. rue de Villeneuve), comp. deux bât. C. le tout sur terr. cont. 238 m²
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adr. Me B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, T. 265-92-75 ; Me PHILIPPOT, syndic, 169, rue Saint-Jacques ; à tous avocats près T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SURENCHÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, le mercredi 24 octobre 1984 à 14 heures - EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ à PARGNAN (Aisne)
Lieudit La Barrière, route d'Oeuilly à Pargnan, comprenant MAISON en façade sur rue de six pièces, cuisine, deux grottes. CONT. TOTALE 11 a 31 ca avec PARCELLES de terre, cont. 2 ha 22 a 65 ca
LIBRE - MISE A PRIX : 132.000 FRANCS
S'adresser à Me Frank BROQUET, avocat à Paris (7e), 19, avenue Rapp, tél. 555-72-00 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre le mercredi 17 octobre 1984 à 14 heures — En un lot
IMMEUBLE A BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine)
rue Louis-Pasteur numéro 41
comprenant : au rez-de-chaussée, 2 STUDIOS & un garage
6 étages composés de 3 APPARTEMENTS par étage - cour derrière
les locaux sont occupés - RAPPORT LOCATIF ANNUEL 48.000 F env.
MISE A PRIX : 260.000 Francs
S'adresser pour tout renseignement à la SCP SCHMIDT & DAVID, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 76, av. de Wagram, Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h

Vte ap. liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures — En un seul lot dans un immeuble sis 143-145, rue de Ménilmontant
à PARIS, 20e arrond.
1) Dans le bâtiment « A » au rez-de-chaussée
UNE PIÈCE PRINCIPALE à usage de vestiaire d'une surf. de 10 m² env. formant le lot no 15 de l'état descriptif de division.
UN WATER-CLOSET d'une surface de 2 m² environ formant le lot numéro 13 de l'état descriptif de division.
UNE PIÈCE PRINCIPALE à usage de vestiaire d'une surf. de 17 m² env. formant le lot no 16 de l'état descriptif de division.
UN WATER-CLOSET d'une surface de 2 m² environ formant le lot numéro 14 de l'état descriptif de division.
2) Dans le bâtiment « B » sur cour
UN ATELIER et BUREAU au rez-de-chaussée formant le lot no 101 de l'état descriptif de division.
UN LOGEMENT au r.-d.-ch. comp. entrée, pièce princ. et w.-c. formant lot no 102 de l'état descriptif de division.
UN LOGEMENT au 1er étage comprenant entrée, deux pièces et un w.-c. formant lot no 103 RCP.
3) Dans le bâtiment « C » (en façade sur la rue)
UN TERRAIN
dt à la jouissance gratuite, perpétuelle et exclusive d'une parcelle en nature de cour, d'une surface de 40 m² env. sise entre les bâtiments « A » et « B », formant le lot no 301 du RCP.
MISE A PRIX : 400.000 francs
LIBRE DE LOCATION
S'ad. à Me H. AMBROISE JOUVION, avt à PARIS, 160, r. de la Pompe, tél. : 727-32-39. - Me J.-C. PIERREL, syndic à PARIS (1er), 88, r. St-Denis. - Ts avts près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE. - Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. - Et sur les lieux pour visiter.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P.
64, rue La Boétie - 563-12-66

Vente s/saisie immob. Palais de Justice de Paris, le JEUDI 25 OCTOBRE 1984, à 14 h
UN APPARTEMENT de 5 P.P.
au 11e étage, Bât. 1 d'un ensemble immobilier sis à PARIS (15e)
29, bd VICTOR
3 a, rue Léon-Delagrange
77 bis, rue Desnouettes
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adr. : SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSEAU, avocats associés à Paris (1er), 29, rue des Pyramides. Tél. 260.46.79 Ts avocats pr Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. - Sur les lieux pour visiter.

Vente Pal. just. Versailles (78), 3, pl. A.-Mignot, le 24 oct. 1984 à 10 heures
PAVILLON à JOUY-EN-J. (78), libre. M. à px 150.000 F
Sur TERRAIN de 7 a 7 ca - 38, route de Bièvres
R.-de-ch. : gar., chauff., cellier. 1er ét. : s. de séj., cuis., chbre, s. de bs, w.-c..
Rens. **SCP SILLARD ET AUTRES** Avocats, tél. 950-02-99, 79 bis, bd de la Reine à Versailles (78)

Vente sur saisie immobilière, au Palais de justice à Bobigny le MARDI 23 OCTOBRE 1984, à 13 h 30 - EN UN LOT
UN IMMEUBLE A BLANC-MESNIL (93)
129, avenue de la République
élevé sur sous-sol d'un rez-de-ch. de 2 pièces princ. Grenier.
Sur un terrain d'une contenance de 437 m²
M. à px : 120.000 F S'adr. : SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés 29, r. des Pyramides, Paris-1er. T. 260-46-79. Ts avoc. pr. Trib. gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de justice à PARIS LE JEUDI 18 OCTOBRE 1984 à 14 HEURES - EN 2 LOTS
à SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE (77)
1er lot - DEUX PARCELLES DE TERRE
lieux-dits « Macherin » et les « Neuf Arpents », superficie 5 634 m²
Mise à Prix : 205 000 FRANCS
2e lot - PARCELLE DE TERRE
lieu-dit sur le « Chemin de la Forêt », superficie de 4 797 m²
Mise à Prix : 35 000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à Me SERGE QUELIN Avt à PARIS 7e, 7, rue de l'Université Me GIRARD Syndic, 116, bd St-Germain, PARIS 5e, Me BAUMGARTNER Syndic, 4, rue de la Coutellerie, PARIS 4e. A ts avts exerçant près les TGI de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE - et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 18 OCTOBRE 1984 à 14 HEURES — EN 8 LOTS
1er au 5e lot **à OUTREAU** 6e au 7e lot **à St-ETIENNE-AU-MONT**
(Pas-de-Calais)
1er lot **UNE MAISON** 160, r. des Hauts-Fourneaux LIBRE - M. à P. 57.000 F
2e lot **UNE MAISON** 9, rue Pierre-Curie LIBRE - M. à P. 175.000 F
3e lot **MAISON ANC.** 59, bd E.-Vaillant, él. s/ss-sol d'un r.-d.-ch. & ét. comp. 4 pièces, w.-c., jardinet. LIBRE - M. à P. 75.000 F
4e lot **MAISON** él. s/cave d'un r.-d.-ch. 1er ét. mans. comp. 6 p., jardin, w.-c. - Occupée. 110, bd E.-Vaillant. MISE A PRIX 96.000 F
5e lot **UNE MAISON** 63, rue Edouard-Vaillant. Occupée. MISE A PRIX 57.000 F
6e lot **UNE MAISON** 260, rue Haffreingue. LIBRE. MISE A PRIX 165.000 F
7e lot **UNE MAISON** 2, chemin des Anglais. Occupée. MISE A PRIX 215.000 F
8e lot **UNE MAISON** 16, rue Pasteur. Occupée. MISE A PRIX 220.000 F
ET QU'A DÉFAUT D'ENCHÈRE LE TRIBUNAL POURRA ORDONNER UNE NOUVELLE ADJUDICATION APRÈS BAISSE DE MISE A PRIX.
S'ad. à : Me J. LYONNET du MOUTIER, avt, 182, r. de Rivoli à Paris (1er), tél. : 260-48-09. - Me H. GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, Paris (6e). - Me B. MEILLE, syndic, 79, r. du Temple, Paris (3e). - Au Greffe des Criées du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. - S/les lieux pour visiter.

Vente sur saisie imm. Pal. justice Paris, jeudi 18 octobre 1984 à 14 h. - EN 1 LOT
17, R. DE L'YVETTE et 1, R. RENÉ-BAZIN PARIS XVIe
APPARTEMENT 1er étage : cuis., s. à manger, office, salon, 3 chambres, bureau, salle de bains, débarras, w.-c. de service ; 2e étage : une chambre reliée par escalier intérieur.
Mise à prix : 200.000 F - S'adr. Me BOURGUIGNAT, avocat Paris-8e, 36, avenue de Wagram. Tél. 766-81-64. Greffe criées du Trib. gde inst. Paris où le cahier des charges est déposé.

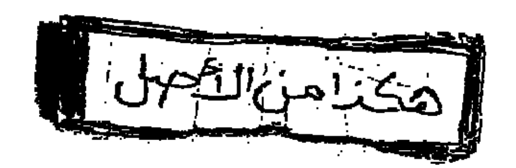
VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 23 OCTOBRE 1984, à 13 h 30 - EN UN LOT :
UN APPARTEMENT de 3 p. princ. au 17e ét. du bât. « Tour TH », d'un ensemble immob sis
13, RUE DES ORMES à MONTREUIL (93)
6 à 12, avenue Jean-Moulin
AVEC UN PARKING EXTÉRIEUR
M. à P. : 255.000 F. — S'adr. à Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés à PARIS (1er), 18, rue Duphot. — Tél. : 260-39-13. — Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. — Sur les lieux pour visiter.

VENTE après liquidation de biens au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 18 octobre 1984 à 14 heures
DEUX SALLES DE RESTAURANT au rez-de-chaussée et au premier étage
DEUX RÉSERVES ET TROIS DÉBARRAS au premier étage, deux cuisines, deux réserves et WC au sous-sol d'un immeuble sis à
PARIS (6e), 9, rue Monsieur-le-Prince
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adr. Me B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, T. 265-92-75 ; Me PHILIPPOT, syndic, 169, rue Saint-Jacques ; à tous avocats près T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur LICITATION, au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 29 OCTOBRE 1984, à 14 h - EN UN SEUL LOT
UN LOGEMENT de 3 P. P. au 2e étg. LIBRE
91, RUE DES MOINES - PARIS (17e)
M. à P. : 110.000 F S'adr. Me A. FITREMANN, avocat à PARIS (8e) 11 bis, rue Portalis - Tél. 522-22-86
Me Anne RAPHAEL LEYGUES, avocat à PARIS (16e), 23, square de l'Avenue-Foch - Ts avocats pr Trib. de Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÉTEIL - Sur les lieux pour visiter.

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
4 APPART - 2 STUDIOS - 2 CHAMBRES
(dont appart 4/5 pces 113 m² env. - 3/4 pces 86 m² env. avec vue directe sur champ de courses)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le mardi 23 octobre, à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Mes MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE, not. associés, 14, r. des Pyramides, Paris-1er. Tél. 260-31-12.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Nanterre Mercredi 17 octobre 1984 à 14 heures - En un seul lot dans un imm. 34, r. Salvador-Allende, cadastré sect. AN no 181
à NANTERRE (Hauts-de-Seine)
1. - Dans le bât. I esc. 2A, 6e étage, porte face dans le dégagement.
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Lot no 1247, compr. entrée, s. de séj., 2 chbres, cuis., s. de bs, w.-c., placards, dégagement, 2 balcons. Superficie 72 m² env. et 1914/1.000.000e des parties communes de l'immeuble. Appartement occupé.
2. - Dans bât. 1 esc. 2 au rez-de-sol, emplacement pour voiture no 185, et 121/1.000.000e des parties communes de l'immeuble.
MISE A PRIX : 240.000 FRANCS
S'adr. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT-DAVID, avocats associés à Paris-17e, 76, av. de Wagram. T. : 766-16-69, du lundi au vendr. entre 10 h et 12 h. Sur les lieux pour visiter. Pr les jrs et heures de visites, tél. au 766-16-69 de 10 h à 12 h.



RELIGION

Mgr Brand succède à Mgr Elchinger comme évêque de Strasbourg

Mgr Charles Brand, archevêque de Monaco, devient évêque *concordataire de Strasbourg*, en remplacement de Mgr Léon-Arthur Elchinger, soixante-seize ans, qui a dépassé la limite d'âge. Cette nomination est annoncée mardi 9 octobre par le *Journal officiel* de la République française et *l'Osservatore romano*, organe du Vatican. Le nouvel évêque entrera en fonction le 20 octobre.

L'évêque de Strasbourg — comme celui de Metz — est nommé par le président de la République, avec l'accord du Vatican. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne s'applique pas, en effet, à ces deux diocèses, qui étaient allemands de 1870 à 1918 et sont toujours régis par le concordat de 1801. Leurs prêtres, assimilés à des fonctionnaires, sont rétribués par l'Etat.

C'est un jésuite, le Père Heckel, qui devait succéder à Mgr Elchinger, en poste depuis 1967. Mais son décès, en 1982, a nécessité un nouveau choix. Le poste est délicat, compte tenu du statut particulier du diocèse de Strasbourg et de la personnalité de Mgr Elchinger qui se distinguait par des idées conservatrices et une certaine combativité pour les défendre. En juillet dernier, par exemple, il dénonçait « *la subversion culturelle et morale de la jeunesse et de la société* ». Cela ne l'avait pas empêché, depuis le concile Vatican II, d'être à l'avant-garde de l'œcuménisme et du dialogue avec les juifs.

Mgr Brand est alsacien comme lui. Il avait été son évêque auxiliaire de 1976 à 1981.

UN ALSACIEN A MONACO

Mgr Charles Brand est né le 27 juin 1920 dans une famille ouvrière de Mulhouse (Haut-Rhin). Après des études chez les Pères assomptionnistes, il se prépare au *sacerdoce au grand séminaire de* Strasbourg et à la faculté de théologie de la même ville. Il est ordonné prêtre le 13 juillet 1943 *à Royat (Puy-de-Dôme)*, au moment où l'université strasbourgeoise est repliée dans le Massif central.

Secrétaire particulier de Mgr Gaudel, *évêque de Fréjus*, le Père Brand assure des charges croissantes *dans le diocèse de Fréjus*-Toulon : l'enseignement religieux et l'aumônerie de l'enseignement public, puis la responsabilité diocésaine du même enseignement. Il devient vicaire épiscopal en 1965, vicaire général du diocèse en 1968, puis évêque auxiliaire en 1971.

Paul VI le nomme, le 26 août 1976, évêque auxiliaire de Strasbourg, *aux côtés de Mgr Elchinger*. Celui-ci le charge de la pastorale dans le Haut-Rhin et l'installe à Colmar.

Mgr Brand est nommé, le 30 juillet 1981, archevêque de Monaco, cinq jours après l'érection de ce diocèse en archevêché. Ses fonctions l'ont amené à avoir des contacts fréquents avec les autorités puisque le catholicisme est religion d'Etat dans la principauté qui, comme l'Alsace, est liée au Vatican par un concordat.

ENVIRONNEMENT

Mme BOUCHARDEAU EN FAVEUR DU « DROIT DE NON-CHASSE »

« La priorité des priorités, c'est la lutte contre les pluies acides. Si je ne devais retenir qu'une chose de tout mon programme, ce serait cela », a déclaré Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, lors d'une conférence de presse lundi 8 octobre. Cette profession de foi, bien faite pour être agréable à nos voisins allemands, a été compensée par une autre sur l'essence sans plomb, beaucoup plus dure : *« Je trouve fatigant*, a dit Mme Bouchardeau en réponse à un journaliste allemand, *cette insistance à proclamer « nous sommes » les meilleurs », lorsque la question n'est pas d'être en pointe mais au contraire d'harmoniser nos politiques. »* Mme Bouchardeau a souligné que la Communauté européenne n'a pas à choisir entre l'essence sans plomb, le pot catalytique ou une autre formule non polluante, mais seulement à retenir des normes communes pour limiter la pollution automobile en Europe.

En réponse à plusieurs questions sur la chasse, liées au drame survenu dans le Var, samedi 6 octobre, Mme Bouchardeau a annoncé qu'elle avait confié le 4 octobre à M. Georges Colin, député (PS) de la Marne, le soin de préparer des propositions de réforme des textes réglementant actuellement la chasse. Tout en défendant l'essentiel de la loi Verdeille de 1964, qui évite la multiplication des parcelles de chasse privées, elle a admis qu'il serait nécessaire de reconnaître aujourd'hui *« le droit de non-chasse »*. *« Un propriétaire devrait pouvoir interdire sa propriété à la chasse, même sur petite parcelle »*, a-t-elle précisé. Les propositions de M. Colin devraient être connues vers la fin de l'année 1985.

R.C.

EN BREF

Cinq ans de réclusion criminelle pour Frédéric Marel

La cour d'assises de Paris a condamné, lundi 8 octobre, après trois jours de débats, Frédéric Marel, qui avait tué son amie Chantal *Bérard, le 9 novembre 1982*, à cinq ans de réclusion criminelle. L'avocat général, M. Henri Saludo, tout en rappelant la déposition qu'avait faite la semaine dernière (*le Monde* daté 7-8 octobre) la famille de la victime et en indiquant qu'« *on ne peut que s'incliner devant une telle grandeur d'âme* », avait estimé, cependant, qu'une peine d'au moins dix ans de réclusion s'imposait « *pour un garçon possessif, animé d'un mobile dérisoire* ». Frédéric Marel avait souhaité que son défenseur, Me Recoules, ne plaide pas pour que ne soit pas attaquée la famille Bérard. Me Recoules *a cependant prononcé quelques* mots, comme l'impose la loi, devant la cour d'assises.

Les parents de Françoise Kasteman réclament son corps

Les parents et des amis de Françoise Kasteman, l'infirmière française tuée le 23 septembre au sud du Liban, aux côtés de combattants palestiniens, lors d'un accrochage avec des militaires israéliens (*le Monde* des 25 et 26 septembre), ont manifesté à Marseille, le lundi 8 octobre en fin d'après-midi, pour réclamer la restitution de son corps. Portant une banderole où figurait la mention « *Rendez-nous Françoise !* », les participants ont distribué des tracts invitant les Marseillais à manifester, ce mardi 9 octobre en fin de journée, devant le consulat d'Israël.

La mère de Françoise Kasteman doit se rendre prochainement à Beyrouth, pour tenter d'obtenir des informations sur l'endroit où se trouve le corps de la jeune femme, qu'elle souhaite faire inhumer dans le « *carré des Palestiniens* » du cimetière de la capitale libanaise, selon la volonté de la victime.

L'expulsion d'un militant néo-nazi ouest-allemand

Michael Kuehnen, militant néo-nazi ouest-allemand a été expulsé de France vers la RFA, le vendredi 5 octobre au soir *(nos dernières éditions du 9 octobre)*. Après avoir été arrêté par des policiers des renseignements généraux, il a été emmené à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et expulsé, avec son accord, assure-t-on au ministère de l'intérieur, vers la République fédérale d'Allemagne. A son arrivée à *l'aéroport de Cologne, M. Kuehnen* a été arrêté par la police ouest-allemande qui le recherchait, notamment pour infraction à la législation sur les armes, activités extrémistes et port d'emblèmes interdits.

L'arrêté d'expulsion, qui frappait M. Kuehnen, avait été pris dès le 29 juin, après que sa présence en France ait été signalée, le 30 mai, par un magazine télévisé ouest-allemand qui l'avait filmé à la gare du Nord à Paris. Plusieurs observateurs l'avaient, de plus, aperçu le 13 mai à Paris, parmi les spectateurs des défilés de l'extrême droite française organisés à l'occasion de la fête de Jeanne-d'Arc. Des organisations juives s'étaient inquiétées récemment auprès des autorités françaises de la présence persistante en France, malgré l'arrêté d'expulsion, de ce militant néo-nazi, alors que la communauté juive entrait dans une période de fêtes traditionnelles, notamment le Nouvel An.

Gilbert Sanguinède libéré sous caution

M. Gilbert Sanguinède, kinésithérapeute, qui administrait illégalement à des malades cancéreux des *ampoules fabriquées au Canada*, a pu quitter, lundi 8 octobre, la prison de Fresnes, où il avait été incarcéré le 18 mai pour « *non-respect du contrôle judiciaire* » (*le Monde* daté 20-21 mai). Inculpé d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie et d'escroquerie, il n'a été libéré que sous une caution de 400 000 F, payable en quatre versements.

M. Roger Canac président du Syndicat national des guides de haute montagne

Grenoble. — Le Syndicat national *des guides de haute montagne* a porté à sa tête, le 7 octobre, à Bourg-d'Oisans (Isère), M. Roger Canac, guide et auteur de plusieurs ouvrages sur la montagne.

Originaire de l'Aveyron, M. Canac, cinquante-six ans, est reconnu dans les milieux alpins comme l'un des plus efficaces représentants des habitants des hautes terres. Instituteur à La Grave (Hautes-Alpes) en 1960, au pied du massif des Ecrins, dont il fit son « fief », puis fondateur en 1968, du *Centre de Bourg-d'Oisans des* métiers de la montagne, il est le type même du « pluriactif », aujourd'hui seule forme d'existence possible pour les mille deux cents guides de haute montagne.

Les membres du Syndicat national des guides se sont prononcés, au cours de leur assemblée générale, contre le projet du ministère de la jeunesse et des sports, tendant à créer un brevet d'enseignement de l'escalade. Celui-ci a, en revanche, reçu l'accord de la commission *formation-emploi* du Conseil supérieur de la montagne, qui estime qu'il pourrait faciliter l'évolution du métier de guide et ouvrir de nouvelles carrières à des jeunes athlètes-grimpeurs. — *(Corresp.)*

Un sous-directeur des RG démis de ses fonctions

M. Roger Le Doussal quitte le poste de sous-directeur des courses et des jeux à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Sa nouvelle affectation n'est pas encore précisée, ni le nom de son remplaçant. M. Le Doussal est, pour l'instant, remis à la disposition du directeur central des RG, M. Pierre Chassigneux. Cette décision de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, ne relève pas d'un classique mouvement de personnel. Elle manifeste, d'une part, l'intérêt du ministre pour les RG, qui pourrait se traduire par de nouvelles décisions et, d'autre part, son insatisfaction à l'égard de la sous-direction des courses et des jeux, l'une des cinq sous-directions de la DCRG.

Cette sous-direction qui correspond à une très vieille mission des *RG avait été mise en question*, en mai dernier, par la presse, notamment par *le Canard enchaîné*, qui mettait en cause la lenteur de M. Roger Le Doussal à faire retirer l'agrément administratif qui permettait à deux Italiens, accusés d'être liés à la Mafia, de siéger à la direction de deux casinos français, à Chamonix (Haute-Savoie) et à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Plus généralement, les liens tissés, pour les besoins du service, par les policiers des courses et *des jeux avec le « milieu » correspondant* sont parfois critiqués pour leur trop grande ambiguïté.

Monaco exclu du championnat du monde de formule 1

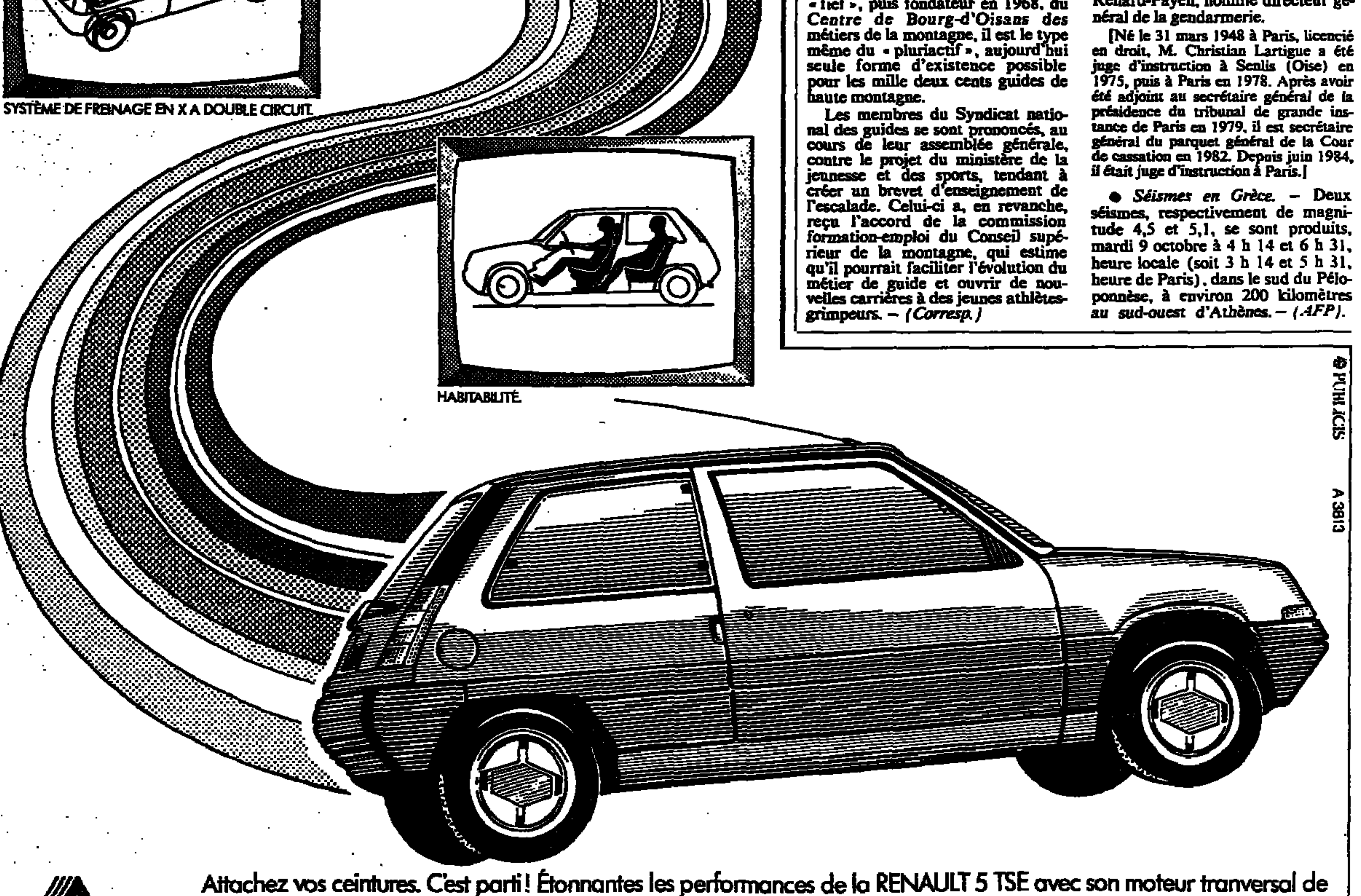
Le comité exécutif de la Fédéra*tion internationale du sport automobile* (FISA) a décidé, mardi 9 octobre, d'exclure en 1985 le Grand Prix de Monaco du championnat du monde de formule 1. Le différend entre l'Automobile club de Monaco (ACM) et la FISA porte sur les droits de télévision. Le montant de ces droits (2,5 millions de dollars) aurait dû revenir en 1984 à la FISA. Toutefois, l'ACM a reconduit l'accord à son profit pour 1985, ce qui a justifié son exclusion du championnat du monde.

La FISA a, en outre, décidé de redistribuer les points acquis par l'écurie britannique Tyrrell après l'exclusion de cette dernière. Alain Prost, qui avait terminé à la cinquième place du Grand Prix de Detroit (Etats-Unis), bénéficie ainsi d'un point supplémentaire. Il ne compte plus désormais que 3,5 points de retard sur Niki Lauda au championnat du monde, dont la dernière épreuve aura lieu le 21 octobre à Estoril (Portugal).

● *Nomination au cabinet du ministre de la défense.* — M. Christian Lartigue a été nommé, au *Journal officiel* du samedi 6 octobre, conseiller technique, chargé des affaires judiciaires et de la gendarmerie, au cabinet de M. Charles Hernu, en remplacement de M. Olivier Renard-Payen, nommé directeur général de la gendarmerie.

[Né le 31 mars 1948 à Paris, licencié en droit, M. Christian Lartigue a été juge d'instruction à Senlis (Oise) en 1975, puis à Paris en 1978. Après avoir été adjoint au secrétaire général de la présidence du tribunal de grande instance de Paris en 1979, il est secrétaire général du parquet général de la Cour de cassation en 1982. Depuis juin 1984, il était juge d'instruction à Paris.]

● *Séismes en Grèce.* — Deux séismes, respectivement de magnitude 4,5 et 5,1, se sont produits, mardi 9 octobre à 4 h 14 et 6 h 31, heure locale (soit 3 h 14 et 5 h 31, heure de Paris), dans le sud du Péloponnèse, à environ 200 kilomètres au sud-ouest d'Athènes. — *(AFP)*.



INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

AUTOMOBILE

LES FRANÇAIS ET LA VOITURE. — Selon un sondage que publie *Auto Moto* et réalisé par la SOFRES pour le compte du magazine, 75 % des Français considèrent que la voiture est un moyen de transport comme les autres. Pour 44 % d'entre eux, elle est une source de dépense... et une passion pour seulement 5 %.

CLIO 84

LE LIVRE D'HISTOIRE. — Les premières Journées du livre d'histoire, organisées par les Amis de la bibliothèque de Senlis (ABS) avec le concours de la ville auront lieu les 19, 20 et 21 octobre dans l'ancienne église Saint-Pierre, près de la cathédrale. Plus de dix mille livres, représentant deux mille titres, seront en vente. Ils proviennent des fonds d'une cinquantaine d'éditeurs et couvrent tous les secteurs : livres d'histoire pour le grand public, pour enfants, recherches universitaires, romans historiques, BD, publications de sociétés savantes de la région, histoire locale.

Le vendredi 19 octobre est réservé aux professionnels et aux scolaires. Ce même jour, à 20 h 30, M. Marc Ferro dirigera un débat sur le thème : « L'histoire qu'on raconte aux enfants ».

★ ABS, bibliothèque municipale, place Saint-Pierre, 60300 Senlis, tél. : 453-08-80, poste 313.

ENTRAIDE

APPEL POUR UNE ENFANT ATTEINTE DE MALFORMATION CONGÉNITALE. — Carole Martin, âgée de douze mois, est atteinte d'une grave malformation congénitale des voies biliaires. Après avoir consulté les plus éminents chirurgiens français, il apparaît que le dernier recours est une intervention chirurgicale pratiquée exclusivement aux Etats-Unis. 950 000 F sont nécessaires pour mener à bien ce projet. Une souscription est ouverte au Secours populaire français, 9, rue Froissart 75005 Paris. C.C.P. 65437 H. Paris (bien préciser : opération pour Carole).

annonces associations

Appels

APPEL AUX CHOMEURS

CHOMEURS !

L'été est terminé et les nombreux vacanciers sont rentrés chez eux pour se cramponner à nouveau frileusement à leur emploi avec la crainte de le perdre à leur tour.

Vous, chômeurs, vous êtes bien entendu restés chez vous – à moins que vous ne soyez à la rue après avoir été victimes d'une de ces expulsions scandaleuses comme on en voit tant – et vous ne cessez de broyer du noir, ne sachant comment vous en sortir.

Chômeurs ! Relevez la tête et défendez vos droits !

La Constitution garantit le droit au travail et, pour ceux qui, pour une raison quelconque – par exemple des causes économiques, – sont dans l'impossibilité de trouver un emploi, elle garantit le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame les mêmes droits ainsi que la Charte sociale européenne et divers Pactes de l'ONU.

Lorsqu'une personne tente vainement de quémander un emploi pendant un an, deux ans ou plus, peut-on dire que le droit au travail est garanti en France ?

Une personne qui, malgré ses efforts pour trouver un emploi, se retrouve soudain avec 0 ou 40 F par jour, peut-elle mener une vie décente ?

Certainement non !

Chômeurs ! Vous êtes victimes de violations continues de la Constitution.

Vous n'avez pas davantage la possibilité de saisir des tribunaux impartiaux et équitables, statuant dans un délai raisonnable, afin que vos droits les plus fondamentaux soient reconnus : droit au travail, droit à une existence décente.

Pourtant, dans bien des pays – à commencer par notre voisine, la Belgique – la plupart des contestations des chômeurs peuvent être portées devant des tribunaux, droit garanti par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans ces mêmes pays des allocations représentant au moins 40 % du dernier salaire sont accordées pour une durée ILLIMITÉE.

Chômeurs ! Protestez énergiquement !

Vos droits de l'homme sont bafoués en permanence !

L'association ARISTOTE qui, de par ses statuts, a pour mission de venir en aide aux personnes désemparées et de lutter contre les injustices, entend mener une action d'envergure.

Chômeurs ! Bientôt vous serez trois millions !

Sachez que vous constituez une force immense.

Nul ne peut étouffer une telle masse d'hommes et de femmes. Mais à une condition : n'acceptez plus d'être les exclus, les sans-voix, les sans-droits ; ne tolérez plus qu'on décide constamment à votre place !

Tolérez encore moins que les gardiens successifs d'un système inadapté et inique essaient de vous humilier et de vous culpabiliser parce qu'après des années d'efforts vous êtes toujours sans travail.

En un mot, conservez votre dignité d'homme ! Relevez la tête !

Chômeurs, rendez-vous utiles et aidez-nous dans cette lutte.

On pourra commencer par écrire à :

ARISTOTE
B.P. 125-08
75363 PARIS CEDEX 08.

Créations

DIVORCÉ(E)S DE FRANCE
B.P. 380, 75825 PARIS (13e)
Tél. (1) 588-29-61 (le soir)
Importante association loi 1901 pour vous aider : avant, pendant, après.
– Organisations, informations, documents, entraide...
Réclamez notre doc. discrète et gratuite sur l'assoc., sur le divorce amiable ou autres.
– Province, étranger, Paris, depuis 1980.
Ne restez plus seul(e) !

Sessions et stages

ANGLAIS, ESPAGNOL, CHINOIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, RUSSE. Apprentissage efficace, rapide, joyeux par la suggestopédagogie à sa source française. 328-22-64.

17 octobre - 10 novembre 1984
Stage éducation populaire - 16 jours
REPORTAGE VIDÉO/SON : construire son reportage et maîtriser toutes les étapes de la réalisation d'un document vidéo. Matériel 3/4 U-Matic.
ARD'Action Musicale Ile-de-France
J.-F. DUPONT : 063-11-94
L MAGOS : 240-12-58 (répondeur)

STAGES D'INFORMATIQUE
NOMBREUX STAGES
Stages d'initiation :
Session du samedi matin 13/10
Cours du soir : 30/10
Stage intensif : 15 au 19/10
Stage fichiers : 10/11
Demandez notre documentation ou passez nous voir (10/18 h).
I.C. 71 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél. : 544-05-14

LE CICLOP propose ateliers et stages d'écriture créative. RP. Pour retrouver le plaisir et l'envie d'écrire.
566.63.91 et 381.77.18

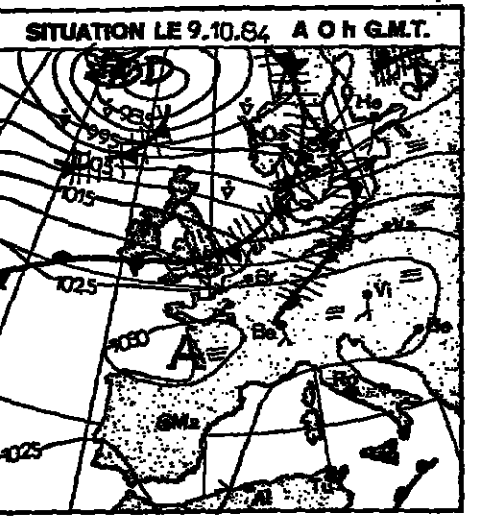
Formation acoustique
Électroacoustique, informatique musicales. Montage, mixage, programmat., etc. 27 oct. au 4 nov. - Rens. inscrip. : GERM, 13, rue Buzelin, 18e - 208.07.28

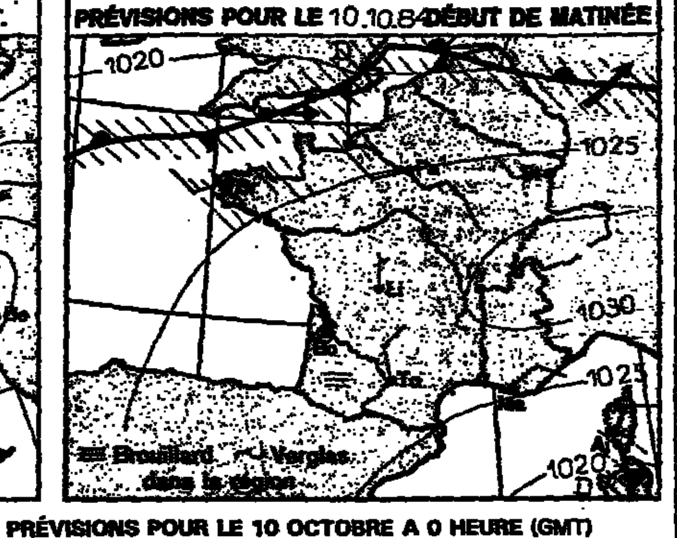
COURS D'ARABE MAGHREBIN A PARIS 18e
Cours du soir à partir du 15 octobre. Tous niveaux 450 F l'année. Renseignements : envoyer enveloppe timbrée à
ALPHATIS - MAGHREBIN
27, rue de Chartres - 75018 Paris

AELA
Organise le soir au
27, av. de Choisy, 75013 Paris
DES COURS D'ARABE
Les droits d'inscriptions :
500 F par an. sco.
Tél. : 686-90.49 de 10 h à midi.

- Prix de la ligne 25 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 octobre à 0 heure et le mercredi 10 octobre à 24 heures.

Les perturbations océaniques actives circulent sur le nord de l'Europe. Sur la France évolue de l'air doux mais très humide.

Mercredi matin, sur la moitié nord de la France, le temps sera gris et humide. En revanche, les températures seront très clémentes ; 13 à 15 degrés. Au fil de la journée, le temps se fera moins menaçant, de timides éclaircies vont se développer ce qui permettra aux températures d'atteindre 17 à 20 degrés. Toutefois, près de la Manche, les nuages resteront nombreux avec toujours un peu de bruine.

Sur la moitié sud, nombreux brouillards dans les vallées, en particulier sur le Sud-Ouest, le Massif-Central. En début de journée, les températures se situeront vers 10 à 12 degrés sur le littoral, 4 à 6 degrés dans l'intérieur. A partir du milieu de matinée s'établira un temps agréable, ensoleillé et les températures atteindront 20 à 23 degrés l'après-midi.

Une tendance orageuse se développera en Corse en fin de journée.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine : de l'air humide continuera à circuler sur le nord du pays, tandis que des remontées d'air instable se produiront sur les régions du Sud-Est.

Prévisions pour la fin de la semaine : jeudi 11 et vendredi 12, le temps sera doux mais nuageux ou brumeux au nord de la Loire, et même souvent couvert de la Bretagne à la frontière belge où de petites bruines se produiront. Les averses, localement orageuses qui se produiront en Corse tout d'abord, gagneront le littoral méditerranéen et le sud des Alpes. Ailleurs, après une matinée fraîche et brumeuse, le temps sera le plus souvent bien ensoleillé. Les températures maximales s'étageront entre 15 et 18 degrés sur la moitié nord et le Centre-Est, 18 et 22 degrés sur le Sud.

Samedi 13, le ciel restera nuageux et des ondées se produiront encore de la Corse aux versants est des Alpes. Ailleurs, la matinée sera très brumeuse, mais dans la journée, de belles périodes ensoleillées se développeront sur le quart sud-ouest où les températures maximales seront en hausse. En revanche, de la Bretagne au Nord, de nouvelles pluies arriveront par l'Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 octobre à 7 heures, de 1026,8 millibars, soit 770,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 octobre; le second le minimum de la nuit du 8 octobre au 9 octobre) : Ajaccio, 21 et 9 degrés; Biarritz, 18 et 7; Bordeaux, 16 et 6; Bourges, 15 et 12; Brest, 15 et 14; Caen, 17 et 15; Cherbourg, 15 et 14; Clermont-Ferrand, 14 et 10; Dijon, 13 et 11; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 9; Lille, 16 et 15; Lyon, 15 et 11; Marseille-Marignane, 19 et 8; Nancy, 12 et 11; Nantes, 17 et 14; Nice-Côte d'Azur, 21 et 12; Paris-Montsouris, 18 et 14; Paris-Orly, 16 et 14; Pau, 18 et 5; Perpignan, 20 et 16; Rennes, 17 et 14; Strasbourg, 13 et 11; Tours, 15 et 12; Toulouse, 17 et 9; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 12 degrés; Amsterdam, 15 et 15; Athènes, 29 et 16; Berlin, 15 et 11; Bonn, 15 et 12; Bruxelles, 15 et 15; Le Caire, 34 et 21; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 15 et 11; Dakar, 31 et 26; Djerba, 22 et 19; Genève, 15 et 7; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 27 et 19; Lisbonne, 25 et 12; Londres, 20 et 15; Luxembourg, 11 et 12; Madrid, 22 et 4; Montréal, 14 et 9; Moscou, 13 et 7; Nairobi, 18 et 13; New-York, 19 et 13; Palma-de-Majorque, 21 et 8; Rio-de-Janeiro, 25 et 21; Rome, 21 et 11; Stockholm, 11 et 9; Tozeur, 25 et 14; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TAC O TAC

10 BRIQUES... RIEN QU'EN GRATTANT !

Quelques "millions" qui vous tombent du ciel, c'est bon à prendre !

Ce qui fait l'incroyable succès du TAC O TAC c'est d'abord le "frisson" d'une loterie instantanée : vous grattez, si une somme apparaît vous l'avez déjà gagnée !

Et maintenant, au grattage vous pouvez gagner jusqu'à 100.000,00 Francs avec un billet entier, jusqu'à 10.000,00 Francs (1 MILLION de centimes) avec un dixième.

Et ce n'est pas tout ! Votre billet participe aussi – sans qu'il vous en coûte un sou de plus – au tirage du mercredi (19 h 50 / TF1).

Vous pouvez gagner le gros lot de 4.000.000,00 Francs et de nombreux autres lots.

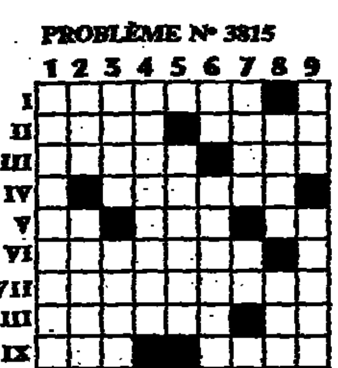
Vous pouvez bien sûr gagner les 2 fois.

TAC O TAC

TAC O TAC de la Loterie Nationale, le jeu qui offre 2 chances pour le même prix.
1/10e 10 Francs / Entier 92 Francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3815



HORIZONTALEMENT

I. Carrée de dames. — II. Frères généralement d'accord dans leur point de vue. Dans les hautes sphères ou, inversé, dans les bas-fonds. — III. Formations aériennes. Celui d'où vient tout le mal. — IV. Donne un certain cachet. — V. Démonstratif. Baume d'apothicaire. Première tranche d'un emprunt. — VI. Vit souvent aux dépens de celui qui l'écoute. VII. Homme de révolutions. — VIII. Couvrir d'ardoises. Grecque. — IX. Porte-bonheur. Courant d'eau au-delà des ports. — X. Une affaire filandreuse. Figure plutôt sur les fichiers de la rousse que dans le Bottin mondain. — XI. Sur lesquelles on a fixé un œil.

VERTICALEMENT

1. Homme apte à faire face à des situations intéressantes. — 2. Site atlantique au regard singulier. Chaudière en milieu glacial. — 3. On peut y être porté ou en tomber. Vieille source énergétique de certains canards. — 4. Créer ou détruire. Préposition. — 5. Plus familiarisé avec le savon qu'avec l'éponge. Copulative. — 6. Préposition. Miroir aux alouettes ou appareil pour séduire les pigeons. — 7. Fond pour culottes. Mourir un peu. Il est battu et même écrasé. — 8. Obligation au porteur. Emballé et prêt à être transporté. — 9. La rage au cœur de Clairette. Sa blancheur n'est parfois qu'apparente.

Solution du problème n° 3814

Horizontalement

I. Lambiner. — II. Abordages. — III. Virée. Epi. — IV. Aménager. — V. Le. Olé. Il. — VI. Eden. Su. — VII. Ils. Semer. — VIII. Ur. Roue. — IX. Raserais. — X. Es. Aulnes. — XI. Able. Est.

Verticalement

1. Lavallière. — 2. Abîme. Asa. — 3. More. Esus. — 4. Brénod. Réal. — 5. Idéales. Rue. — 6. Na. Général. — 7. Egée. Moine. — 8. Repriseuses. — 9. Si. Lure. St.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 8 et mardi 9 octobre.

DES ARRÊTÉS

- Accordant la garantie de l'Etat à l'émission de deux emprunts par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.
- Relatif à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences des universités-praticien hospitalier.
- Fixant la répartition des postes d'interne en médecine des concours organisés au titre de l'année universitaire 1984-1985 par subdivision d'internat.

ÉCHECS

Le championnat du monde

NULLITÉ EN QUINZE COUPS DANS LA DIXIÈME PARTIE

L'enseignement qu'on peut tirer de la dixième partie du championnat du monde disputé lundi à Moscou, est que Kasparov joue encore pour le gain du match. Et pourtant, c'est lui qui, à la sortie de l'ouverture dans une position complexe où tout était possible, a brusquement proposé la nullité au quinzième coup. Nullité que Karpov n'a d'ailleurs acceptée qu'après une longue réflexion.

Mené 4-0, le jeune challenger a donc choisi de ne pas jouer le tout pour le tout et d'attendre, enfin, une réelle occasion pour gagner. Il lui faudra être patient. Prochaine tentative mercredi dans la onzième partie.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Dixième partie
Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	9. é4	ç5
2. ç4	é6	10. d5	éxd5
3. Cf3	b6	11. éxd5	Fd6
4. Cç3	Fb7	12. 0-0	0-0
5. a3	d5	13. Fg5	Dç7
6. cxd5	Cxd5	14. Ff5	a6
7. é3	Cd7	15. Dd2	Nulle
8. Fd3	Cd5f6		

LE CARNET DU Monde

VIE ASSOCIATIVE

« Vieillesse buissonnière »

De notre envoyée spéciale

Mâcon. — Regard de brume qui chavire sur une résonance intérieure, rire imprévisible qui s'écoule en fraîcheur, sourire qui *fait sourire* ; autorité paisible : l'âme de Vieillesse buissonnière a vingt-sept ans.

Sent-il, Michel Daureil, le poids de ceux qu'il veut libérer : les vieux au rebut, ceux de l'hospice — corps déformés, tordus, atrophiés, cerveaux embués, parfois hébétés, cœurs et gestes d'enfants ? A *vingt ans, quand il* crée, au Centre d'action culturelle de Mâcon, une commission « personnes âgées-retraités », il ne ressent que l'« urgence ». *Vieillesse buissonnière* vient de là.

« Tout est prétexte à rencontres », dit-il : le Festival de théâtre des personnes âgées, les ateliers d'expression, le café-théâtre ouvert en juin 1984 et, fin septembre, l'inauguration, à l'hospice départemental de Saône-et-Loire, d'une salle de spectacle pour les Mâconnais.

Dans la cour qu'entourent les bâtiments à deux étages, Michel Daureil répond à l'adulte-enfant qui l'interroge : *« C'est là, le spectacle ? A trois heures ? »* Cet homme tord ses mains près de sa bouche, en signe d'incrédulité et de bonheur. Il répétera ce geste encore et encore, bouleversé par le plaisir qu'il anticipe.

Une salle de spectacle à l'hospice départemental ? Il faut être *Vieillesse buissonnière pour oser* ce pari. L'hospice, c'est l'asile, la peur rentrée des Mâconnais. L'ouverture en ce lieu d'une salle de spectacle doit *« provoquer une rupture dans le schéma d'expulsion »*.

L'heure venue, les cent cinquante places sont presque toutes occupées. Une cinquantaine de personnes sont venues de l'extérieur. Le président du conseil général est assis à côté d'un pensionnaire, au milieu de la salle. Pendant plus d'une heure, Mme Annie Tasset, soprano, chante : *les Scènes villageoises*, de Bartok, des mélodies de Satie et de Poulenc, une air « jazzant » et plein de brio de *Porgy and Bess*. Vieillesse buissonnière a placé la barre très haut. L'auditoire, réceptif à ce récital que l'on pourrait qualifier de difficile, ne perd pas une parole du chant. L'espace d'un concert, *« Mâcon n'est plus*, selon le mot de M. Daniel Cayzac, directeur de l'établissement, *coupé de l'hospice départemental. »* La cantatrice appréciera une *« qualité d'écoute très attentive que l'on trouve rarement chez des publics souvent blasés »*.

M. Daniel Cayzac ouvre les portes de l'hospice à Vieillesse buissonnière et à ses ateliers peinture, théâtre, chant car *« il y a une demande affective fabuleuse »*. Michelle Jeannet, qui fut régisseur de théâtre et adore jouer la comédie, explique sa démarche avec les femmes de l'Hôtel-Dieu : *« On s'y prend sans s'y prendre*, dit-elle. *Cela dépend de mille facteurs : l'humeur, le vent, si elles se sont disputées avant de venir. »* On s'embrasse comme du bon pain, on se demande comment ça va et on monte dans la salle. *« Nous leur donnons une trame sur laquelle elles improvisent. »* L'an dernier, au Festival, huit femmes présentèrent *l'Immeuble du rêve* : l'une arrangeait des fleurs, une autre s'occupait de son bébé, la troisième faisait de la gymnastique devant la télévision, trois femmes cousaient, la dernière attendait une visite qui ne venait pas. Au magicien, — un jeune *garçon — qui se promène et leur* demande ce qu'elles veulent, elles répondent : *« Des lettres et des visites »*... Ovationnées par le public qui monte danser avec elles sur la scène, elles ont eu le sentiment d'exister.

« Partez pas, partez pas »

Il faut parcourir les grands couloirs de l'Hôtel-Dieu, croiser ces débiles légers, en attente perpétuelle. Le docteur Françoise Janin, gériâtre, apprécie l'action de Vieillesse buissonnière : *« La relation directe débile-visiteur est difficile pour ce dernier. La relation triangulaire, par le biais d'une représentation, passe mieux »*. Elle poursuit : *« L'activité ludique, théâtrale, marche très bien car ces êtres simples ont une disponibilité, une fraîcheur que n'ont plus des hommes et des femmes qui ont vécu et sont arrêtés par la peur du ridicule. »*

Des femmes de l'Hôtel-Dieu ont peint, en juin 83, une fresque sous les yeux du public. Elles, que tout désigne au regard — chaussettes au lieu de bas, aspect *ingrat*, bouche souvent édentée, — sont devenues transparentes. En tablier, un chapeau de paille sur la tête, elles se sont appliquées à peindre ce qu'elles avaient exécuté auparavant.

Michel Daureil évoque une scène dont il fut le témoin. Dans une pièce de l'Hôtel-Dieu, trois femmes débiles légères. *L'une* répétait *« partez pas, partez pas »*, la deuxième dormait dans son fauteuil, la troisième tricotait à toute vitesse, sans laine ni aiguilles. *« Je suis allé chercher une pelote et deux aiguilles, je me suis assis et j'ai tricoté devant elle. La femme s'est mise à parler, à raconter ce qu'elle allait faire avec la laine que j'ai mise entre ses mains. Elle l'a triturée, de tous ses muscles, avec jouissance. La première femme posa alors sa main sur le bras de celle qui tricotait et se remit à dire « Partez pas, partez pas » et la troisième s'est réveillée. »*

Lui qui se dit « nourri » par *leurs réactions* constate : *« La pelote est devenue instrument de communication et de plaisir. L'animation*, ajoute-t-il, *c'est ça : de la communication et du plaisir. »* Son regard s'emplit de brume : il évoque des créations à *partir de cette expérience*. Une mise en scène, une mise en musique : *« Une voix qui s'enroule autour du cri incantatoire « partez pas, partez pas. »*

DANIELLE TRAMARD.

★ Vieillesse buissonnière, 95, rue Rambuteau, 71000 Mâcon, tél. : (85) 38-08-38, anime aussi des ateliers inter-générations. Le café théâtre, A la Buissonnière bleue, est ouvert tous les jours de 13 h à 19 h. On peut y consommer des boissons non alcoolisées et assister à des spectacles dans la salle de cinquante places avec une scène à l'italienne, une loge et de vrais fauteuils *de théâtre en velours rouge*... Ses ressources : l'Etat, la région, le mécénat d'entreprise, l'autofinancement.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 OCTOBRE

« Les passages marchands », 14 h 30, angle rues J.-J. Rousseau-Saint-Honoré, Mme Duhesme.

« Le musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Bachelier.

« L'hôtel de Sens et la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mlle Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (Mlle Rojon).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, porte de l'Arsenal (Mme Ferrand).

« Vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hauller).

« L'atelier d'un doreur-argenteur », 14 heures, métro Arts-et-Métiers (M. Jaslet).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Mme Lasnier).

« Le quartier Latin au Moyen-Age », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame : « L'empire pharaonique » (Arcus).

14 h 30, 62, rue Madame : « Le réalisme : Courbet, Millet, Daumier » (Arcus).

19 heures, 62, rue Madame : « Les dieux grecs » (Arcus).

20 h 30, 5, rue Largillière, Pierre Poulain : « Crise urbaine et mal de civilisation » (Nouvelle Acropole).

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Pour votre Société
papiers à lettres et
imprimés de haute qualité
Le prestige
d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Paula CHANDON de BRIAILLES,
fille du comte et de la comtesse
Chandon de Briailles,
née Francesca Sanjust di Teulada,

avec
M. Luigi BARZINI,
fils de M. et Mme Luigi Barzini,
née Paola Gadola.

18, rue Tournefort,
75005 Paris.
59 Drayton Gardens,
SW10 Londres (G.-B.).

Mariages

— M. et Mme Roland FUNCK-BRENTANO,
La princesse Constantin BASSARAB DE BRANCOVAN,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

Bettina et Mihaï,

célébré dans l'intimité, le 22 septembre 1984, en l'église orthodoxe roumaine de Paris.

9, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly.

Place de l'Eglise,
Bouloc 82110 Lauzerte.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jacques BLANCHE,

survenu à Paris, le 8 octobre 1984, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part de
M. et Mme Jean Blanche,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Louis Touzeau
et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Ses cousins et cousines,
Toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, à Paris-5e, le jeudi 11 octobre, à 8 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), *le même jour, à 10 heures.*
Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue Pont-de-Mauregard,
78690 Les Essarts-le-Roi.

— M. et Mme Jacques Bosc Bierne,
M. et Mme Franck Bosc Bierne,
M. et Mme Christian Bosc Bierne,
M. et Mme André Barbier,
M. et Mme Philippe Bosc Bierne,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOSC BIERNE,
maire honoraire d'Oncy-sur-Ecole,

survenu le 5 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu jeudi 11 octobre, à 14 heures, à l'église d'Oncy-sur-Ecole (Essonne).

Le Clos-d'Artois, rue de l'Eglise,
Oncy-sur-Ecole 91490 Milly-la-Forêt.

— *Enrique* Erro et Luz Labat,
Tania, Elena, Ana et Inès Erro,
Gabriel Labat et Magda Etcherry,
Carlos Labat et Cristina Romero,
nous prient d'annoncer la mort en exil de

Enrique R. ERRO,
ministre, sénateur,
député de la République uruguayenne,
membre
de la Ligue des droits socialistes
de l'homme,

le 1er octobre 1984, à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12, en Uruguay.

[Né en 1912 en Uruguay, professeur de philosophie, journaliste, homme politique, directeur-fondateur de plusieurs journaux, rédacteur aux quotidiens *la Tribuna* et *El Debate* de 1943 à 1958, M. Enrique Erro fut, dans les années 50, président du Syndicat des journalistes uruguayens.

Elu député en 1954, son mandat sera renouvelé en 1958 et en 1962. En 1959, il est nommé ministre de l'industrie et du travail. En 1961, il fonde l'Union populaire et participe aux premiers mouvements d'unité de la gauche uruguayenne. En mars 1971, il participe à la création du Frente Amplio (front élargi de la gauche), et il sera élu sénateur aux élections de novembre 1971.

Militant anti-impérialiste, défenseur des droits de l'homme, il est nommément dénoncé par les auteurs du coup d'Etat militaire de juin 1973. Exilé en Argentine, il y sera emprisonné en 1975. Expulsé en décembre 1976 vers la France, il continue sa lutte contre la dictature uruguayenne et pour la défense des droits de l'homme.]

— M. et Mme Roger Hocquaux
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite HOCQUAUX,
née Leher,
épouse de l'adjudant-chef Hocquaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur mère et grand-mère,
survenu le 6 octobre 1984.
L'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière Saint-Jacques de Vienville (Vosges) a eu lieu dans l'intimité familiale.

63720 Ennezat.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre Louis LAJUGIE DE LA RENAUDIE,

le 2 octobre 1984, dans sa soixante-*quinzième année.*

De la part de
Mme Pierre Lajugie de la Renaudie,
son épouse,
Et de tous ceux, parents ou amis, qui l'ont aimé.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité et l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Cambronne,
75015 Paris.

« On t'a enseigné, ô homme, quelle est la conduite juste que le Seigneur exige de toi : Il te demande seulement de respecter le droit des autres, d'aimer agir avec bonté et de suivre avec soin le chemin que Lui, ton Dieu, t'indique. »

— René Rayez,
Gérard et Arlette Rayez,
Régis et Laurent,
Claudine Gaillot,
Germaine Malvoisin,
Gabrielle Rayez,
Lucienne Ducrot,
Les familles Treussart, Rayez et Deschamps,

font part du décès de

Raymonde RAYEZ,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur et parente,

survenu le 4 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20e).

150, rue du Temple,
75003 Paris.

— Ses dix enfants,
Ses vingt-huit petits-enfants,
Son arrière-petite-fille
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard SCHORTER,
née Alice Gayetand,

survenu au Chambon-Feugerolles (Loire) le 5 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 6 octobre.

Mme Odile Chaix,
Lycée Branly,
86100 Châtellerault.

— Pierre et Geneviève Soumille,
François Soumille,
Anne Soumille,
Vincent et Véronique Soumille
et Benjamin,
Et *toute leur famille,*
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Mme Edmond SOUMILLE,
née Marie Vasseur,

survenu à Lyon, le 27 septembre 1984.
Les funérailles religieuses ont eu lieu le 1er octobre.

3, val Saint-Donat-II,
13100 Aix-en-Provence.
BP 1693, Bangui (RCA).

— Le 1er octobre 1984,

Mme Georges TERQUEM

a quitté les siens entourée de leur affection.

De la part de
M. J. Terquem, conseiller d'Etat,
son fils,
Mme le docteur J. Budici,
sa belle-fille,
Arlette et Me Francis Terquem,
ses petits-enfants,
Mme P. Hatif,
sa sœur.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 octobre dans la stricte intimité familiale.

En son souvenir, des dons peuvent être adressés à l'Association des malades en détresse, BP 5, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

— M. Sydney Toby,
Géraldine et Caroline Toby,
M. et Mme Georges Niddam,
M. et Mme Max Cohen-Olivar
et leur fille,
M. et Mme Gilbert Niddam
et leur fille,
M. et Mme Patrick Niddam
et leurs enfants,
Mme veuve Naphtaly Toby,
Docteur et Mme Sylvain Asseraf,
M. et Mme Georges Toby
et leur fils,
Mlle Liliane Toby
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme TOBY,
née Evelyne Niddam,

leur épouse, mère, fille, sœur et parente, survenu, à Paris, le 6 octobre 1984.

L'inhumation aura lieu le mercredi 10 octobre, à 9 h 15, au cimetière de Montmartre où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

— Chantal et Jacques,
ses parents,
Rémi et Marie-Hélène,
son frère et sa sœur,
Renée Noirfalisse,
Elisabeth et Robert Vasseur,
ses grands-parents,
Sa famille et ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Luc VASSEUR,

survenu accidentellement, le 10 septembre *1984*, en sa vingt-cinquième année.

Une eucharistie les réunira, le jeudi 18 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Léonard de L'Haÿ-les-Roses, 10, rue Jean-Jaurès (Val-de-Marne).

Remerciements

— S.E. Cheikh El Abbas Bencheikh el Hocine,
recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris,
Les imams,
Et tout le personnel de l'Institut et de la grande Mosquée de Paris,

très touchés par les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la disparition brutale et douloureuse de leur frère bien aimé et collègue,

Cheikh Si Mohammed BENZOUAOU,

et particulièrement sensibles à la dimension que de hautes personnalités de Paris ont tenu à donner au deuil qui frappe les musulmans de France, en assistant aux cérémonies religieuses et en accompagnant le regretté Cheikh jusqu'à sa dernière demeure, expriment leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont ainsi offert *leur fraternel réconfort* et ont partagé leur peine.

Anniversaires

— Il y a trois ans, le 10 octobre 1981,

Dominique ELIAKIM-DUBUS

a quitté les siens, que ceux *qui* l'ont connue aient une pensée pour elle.

Communications diverses

— Au club Femmes, tous les mercredis, *de 16 heures à 17 h 30*, le club Femmes met les femmes en présence de personnalités dans l'actualité, salle André-Malraux, 112, rue de Rennes, à l'angle du boulevard Raspail, à la sortie du métro Rennes. Mercredi 10 octobre, le club accueillera Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du journal *le Monde*.
Club Femmes, *tél.* : *309-14-30*, de 11 heures à 13 heures. BP 146. 93163 Noisy-le-Grand CEDEX. Documentation contre enveloppe timbrée et libellée.

— Sur le thème « Quelle laïcité aujourd'hui ? », le Centre Sèvres, à Paris, organise une série de soirées-débats, chaque semaine à partir du jeudi 18 octobre, avec J.-L. Schlegel, Edmond Vandermeersch, Guy Gauthier, F. et J.-M. Mayeur, René Rémond, Paul Valadier et P. Vallin. 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Renseignements et inscriptions : 544-58-91 (de 14 à 18 heures).

SKI-IMMOBILIER NEIGE
Blanchissez votre argent!



Blanchissez votre argent par un investissement de qualité dans la neige... mais pas n'importe quelle neige!

Près de 25 ans après l'essor de l'aménagement touristique des Alpes, le constat s'impose aujourd'hui : les investissements sur les sites de grande qualité ont bénéficié de la meilleure valorisation. Et si l'achat d'une résidence de loisirs continue d'être l'aspiration d'un grand nombre, plus que jamais le choix de *la qualité procurera les atouts pour* la pérennité et l'appréciation du *patrimoine.*
Investissez à Belle Plagne (altitude 2 050 m) ou à Plagne Montalbert (altitude 1 350 m).
Chacun de ces sites réunit les avantages du bon placement neige : une situation exceptionnelle dans un des premiers domaines skiables d'Europe, un environnement riche de possibilités pour le sport, les loisirs et les distractions : La Plagne est classée au tout premier rang des stations françaises pour le nombre de ses équipements (86 remontées mécaniques !...). Une architecture villageoise intégrée au cadre naturel, *une construction de qualité*, fruit de plus de 20 ans d'expérience.
Plusieurs formules d'investissement vous sont proposées :
• *Multipropriété**
• *Copropriété traditionnelle*
• *Pierre Utile*
• *Placement financier*
* Société d'attribution à temps partagé.

la Plagne
Toute la montagne en 10 stations
92, avenue Kleber - 75116 Paris
SEVEN
NUMERO VERT APPEL GRATUIT 16.05.05.73.73

Remplissez ce bon et renvoyez-le à la Maison de La Plagne - 92, av. Kléber - 75116 Paris 528
Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part une documentation gratuite sur La Plagne. Faites-moi parvenir notamment des renseignements sur :
☐ Multipropriété Belle Plagne ☐ Pierre Utile
☐ Copropriété traditionnelle ☐ Placement financier
Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code Postal Tél.

Le Monde

chronologie

Septembre 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

2. — PHILIPPINES : Le cyclone « Ike » ravage le centre des Philippines et provoque la mort de *plus de mille personnes* (4, 5 et 7).

2-4. — AFRIQUE DU SUD : De violentes émeutes contre les hausses de loyer font, selon un bilan officiel, trente et un morts dans les cités noires du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg. Des incidents sporadiques se poursuivent jusqu'à la fin du mois, tandis que, en application de la nouvelle Constitution, *entrée en* vigueur le 3, M. Pieter Botha, premier *ministre* depuis six ans, prête serment, le 14, comme président de la République sud-africaine ; il conserve ses fonctions de chef du gouvernement (du 4 au 21, 25, 26 et 28).

3. — VATICAN : La congrégation pour la doctrine de la foi publie, sous la signature du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation, une *Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération* qui critique *« de graves dérives idéologiques »*. Le Père brésilien Leonardo Boff, un des tenants les plus connus de cette théologie, s'entretient, le 7, à Rome, où il a été convoqué, avec le cardinal Ratzinger (1, du 4 au 10, 13 et 20).

4. — CANADA : Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney remporte une victoire écrasante : il obtient 211 sièges sur 282 contre 103 en 1980. Le Parti libéral de M. John Turner, qui a succédé à la tête du gouvernement à M. Pierre Elliott Trudeau le 30 juin, n'a *plus que* quarante sièges contre cent quarante-sept en 1980. Le cabinet de M. Mulroney, qui entre en fonctions le 17, comprend quarante membres et donne une part importante aux représentants des provinces de l'Ouest (2-3, 6, 7 et 19).

4-5. — CHILI : Les deux nouvelles journées de protestation organisées par l'opposition sont moins suivies que les précédentes, mais sont très *sévèrement* réprimées : neuf personnes sont tuées *dont un prêtre français*, le Père André Jarlan, tué à son domicile, dans un quartier populaire de Santiago. Ses obsèques, à la cathédrale de Santiago, le 7, se transforment en manifestation contre le régime du général Pinochet (du 4 au 13).

6. — URSS : Le maréchal Nikolaï Ogarkov, chef de l'état-major général de l'armée depuis 1977, est démis de ses fonctions. Il est remplacé par le maréchal Sergueï Akhromeev, son premier adjoint depuis 1979 (8, 15, 16-17 et 18).

6-8. — CORÉE DU SUD-JAPON : Le président Chun Doo Hwan effectue au Japon la première visite d'un chef d'État coréen (du 7 au 11).

7. — FINANCES MONDIALES : Le Mexique obtient des banques internationales le rééchelonnement à long terme (quatorze ans) de 48,5 milliards de dollars de sa dette publique. Le Venezuela conclut le 22 avec ses banques créancières un accord de rééchelonnement tout aussi favorable, portant sur 20,75 milliards de dollars de sa dette extérieure (4, 11 et 25).

9-20. — CANADA-VATICAN : Jean-Paul II, qui effectue une tournée triomphale dans huit des dix provinces du Canada, appelle les évêques canadiens à *« stimuler le réveil des chrétiens endormis dans une vie facile »* (du 9 au 22).

13. — AÉRONAUTIQUE : Le consortium européen Airbus Industrie annonce la décision de principe de la compagnie américaine Pan Am *d'acquérir* quarante-quatre appareils dont *seize en « leasing »* et de prendre une option sur quarante-sept autres Airbus (15 et 16-17).

13. — ISRAEL : Un accord d'unité nationale est signé entre le Parti travailliste de M. Shimon Pérès, le Likoud de M. Itzhak Shamir et sept autres petites formations, après les élections du 23 juillet. Le cabinet, dirigé pour les deux premières années de la législature par M. Pérès, reçoit, le 13, l'investiture de la Knesset, où il dispose d'une majorité de 97 députés sur 120. Dès sa première réunion, le *16*, le gouvernement d'union nationale annonce des mesures pour tenter d'assainir l'économie : le shekel est dévalué de 9 % et les dépenses budgétaires devraient être réduites de près de 5 % (1,4, du 7 au 18, 25 et 30/IX-1/X).

13. — MER DU NORD : Le premier fût d'hexafluorure d'uranium est extrait de l'épave du cargo français « Mont-Louis », échoué au large d'Ostende (Belgique) le 25 août. Le 4 octobre, les trente fûts, qui valent plus de 3 millions de francs pièce, seront tous repêchés. (du 1 au 20, 30/IX-1/X, *2 et 5/X*).

14. — MAROC : Aux élections législatives, l'Union constitutionnelle, parti centriste créé il y a dix-sept mois par M. Maati Bouabid, arrive en tête avec 55 des 199 sièges à pourvoir au Parlement. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) passe de 15 sièges en 1977 à 34. L'Istiqlal, parti nationaliste, est en net recul avec 23 sièges. (13, 15, 16-17 et 18).

16. — INDE : M. Rama Rao redevient chef du gouvernement d'Andhra-Pradesh, après sa destitution, le 16 août, par le gouverneur de l'État. Malgré la défection d'une partie de ses partisans, il obtient, le 20, une majorité de 171 voix sur 294 à l'Assemblée régionale (du 11 au 14, 18 et 22).

17. — AFGHANISTAN : Jacques Abouchar, journaliste à Antenne 2, est fait prisonnier par les forces soviéto-afghanes non loin de la frontière pakistanaise (du 21 au 28).

17. — TCHAD : Paris et Tripoli annoncent « l'évacuation totale et concomitante du Tchad des forces armées françaises et des éléments d'appui libyens du *GUNT* ». Les autorités de N'Djamena expriment leur amertume de n'avoir pas été informées des négociations et *demandent des garanties contre* un éventuel retour des troupes libyennes. Le retrait français commence le 25 septembre ; la Libye assure les jours suivants « exécuter l'accord avec détermination » (à partir du 18).

20. — LIBAN : Le Jihad islamique revendique un attentat avec une camionnette piégée contre l'annexe de l'ambassade américaine située dans le quartier chrétien de Beyrouth. Vingt-trois personnes sont tuées dont deux Américains (du 21 au 26).

20. — RFA : *Un cadre de Messerschmitt*, Manfred Rotsch, est *arrêté et inculpé d'espionnage* au profit de l'Union soviétique : il avait accès à tous les programmes aérospatiaux de la firme (26, 27 et 28).

21. — ÉTATS-UNIS : Le dollar, qui a passé le 5 à Paris la barre des 9 F, atteint le cours record de 9,70 F. Le 21 après-midi, à New-York, l'intervention massive des banques centrales sous la conduite de la Banque fédérale d'Allemagne lui fait perdre 4 % en deux heures (du 6 au 24 et 30/IX-1/X).

24-27. — FMI : La trente-neuvième assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Washington, *est marquée par une* amélioration du climat que *confirme* l'accord de principe conclu le 25 entre le FMI et le gouvernement argentin sur les mesures d'austérité à adopter par Buenos-Aires pour obtenir du Fonds 1,6 milliard de dollars de prêts (14, 15, 18 et du 20 au 28).

25. — PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein annonce que la Jordanie rétablit ses relations diplomatiques avec l'Egypte, interrompues depuis le 28 mars 1979, lors du sommet arabe de Bagdad qui avait condamné les accords de Camp-David (27, 28 et 29).

26. — *ESPAGNE* : Mort du torero Francisco Rivera, dit *Paquirri, dans les arènes* de Pozoblanco, en Andalousie (28, 29 et 30/IX-1/X).

26. — HONGKONG : La Grande-Bretagne et la Chine signent l'accord prévoyant le retour de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997. Pékin a accepté que « le système et le mode de vie capitalistes » de Hongkong restent inchangés jusqu'en 2047 (6, 20, 21, 27 et 28).

28-29. — AMÉRIQUE CENTRALE : Les ministres des affaires étrangères des dix pays de la CEE, de l'Espagne et du Portugal, réunis pour la première fois, à San-José-de-Costa-Rica, avec ceux d'Amérique centrale et du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama), apportent *leur soutien au plan* de paix proposé depuis le 7 par le *groupe de Contadora aux pays* de la région (11, 13, 14, 25 et du 27/IX au 2/X).

29. — SOUDAN : Le président Nemeiry annonce la levée de l'état d'urgence décrété le 29 avril (2 et 5/X).

29-30. — ITALIE : Soixante-dix *membres* présumés de la Mafia sicilienne sont arrêtés après les révélations d'un « parrain » repenti, Tommaso Buscetta (2, 3 et 4/X).

Un choix d'enquêtes et de reportages

Les relations Est-Ouest

4. — M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemand, ajourne la visite qu'il devait faire fin septembre en Allemagne fédérale. De même, le 9, M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, reporte son voyage à Bonn prévu du 19 au 22 septembre. Depuis deux mois, Moscou, hostile au rapprochement entre la RDA et la RFA, critiquait de plus en plus vivement la RFA et le gouvernement de M. Helmut Kohl (du 4 au 7, 11, *12 et 30/IX - 1/X*).

11. — M. Ronald Reagan annonce qu'il va proposer aux Soviétiques de porter de 12 à 22 millions de tonnes le « plafond » des achats de céréales américaines par l'URSS (13 et 20).

24. — M. Reagan, s'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, dont la trente-neuvième session s'est ouverte le 18 à New-York, adopte un ton modéré à l'égard de l'Union soviétique : il se dit prêt à des « négociations constructives » et avance plusieurs propositions concrètes comme la tenue de réunions ministérielles régulières et l'extension des *consultations américano-soviétiques aux problèmes régionaux*.

26. — MM. George Shultz et *Andreï Gromyko s'entretiennent* à New-York.

27. — M. Gromyko, dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, emploie un ton dur à l'égard des Etats-Unis, mais ne repousse pas formellement les avances faites par M. Reagan. *Une normalisation des relations* entre Moscou et Washington dépend *d'« actes concrets et non* d'assurances verbales », déclare-t-il.

28. — M. Reagan reçoit longuement M. Gromyko à la Maison Blanche : c'est son premier entretien direct avec un membre de la direction soviétique.

29. — MM. Shultz et Gromyko se rencontrent à nouveau et conviennent d'avoir, comme l'avait proposé M. Reagan à l'ONU le 24, « des consultations périodiques sur les problèmes régionaux » (8, 12, 13 et du 16/IX au 3/X).

FRANCE

3. — Mort de Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel (5 et 8).

5. — M. Laurent Fabius, invité de « L'heure de vérité » *sur* Antenne 2, expose, dans un langage *direct et simple*, les grandes lignes de ce que sera son action à la tête du gouvernement (7 et 8).

5. — Dans un sondage, effectué par la SOFRES pour *le Monde*, sur le thème « Y a-t-il un rejet de la classe politique ? », 82 % des personnes interrogées estiment que les homme politiques ne disent pas la vérité (6).

6. — M. François Mitterrand, en visite à Montmélian (Savoie), prend acte de l'impossibilité d'organiser le référendum qu'il avait proposé le 12 juillet, après un nouveau *refus* du Sénat le 5, mais déclare : *« Je ne laisserai pas tomber ce droit en désuétude si l'occasion se présente. »* M. Mitterrand se rend aussi à Chambéry où il assiste à une séance extraordinaire du conseil général à l'invitation de son président, M. Michel Barnier, député RPR de Savoie (7 et 8).

6. — M. Roland Leroy déclare, sur France-Inter, que les communistes *« ne sont plus dans la majorité »*. *« Nous ne portons aucune responsabilité dans la gestion des affaires du pays »*, ajoute M. Georges Marchais le 8 sur TF 1 (du 7 au 15).

12. — La session extraordinaire du Parlement s'achève par l'adoption par la majorité des députés, en quatrième et dernière lecture, du projet de loi sur la presse, après dix mois d'une vive bataille parlementaire menée par l'opposition. En troisième lecture, à l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius a engagé la responsabilité de son *gouvernement* le 7 *et la motion* de censure déposée par l'opposition a été rejetée le 10 ; le Sénat a opposé à nouveau, le 11, l'exception d'irrecevabilité (du 6 au 15).

13. — La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les « avions renifleurs » annule la convocation qu'elle avait envoyée à M. Valéry Giscard d'Estaing, à la demande de M. François Mitterrand qui avait jugé que l'audition de l'ancien président de la République, à propos de faits qui se sont produits durant son septennat, *n'était pas conforme* à la Constitution (6, 14, 15 et 18).

13. — M. Jacques Chirac, *invité* de l'émission économique de TF 1 « L'enjeu », déclare que l'opposition, gagnant les élections législatives de 1986, accorderait *« plus de liberté et plus d'initiative »*, ce qui relancerait la croissance (12 et 15).

17-19. — La réunion du comité central du Parti communiste confirme l'intransigeance de la direction face aux critiques et aux souhaits émis fin juin par certains membres du comité central. Dans le rapport qu'il présente au nom *du bureau politique, M. Marchais* critique l'évolution des socialistes : *« La politique de rigueur (...) est un tunnel dont on ne voit pas le bout »*, affirme-t-il (du 16 au 25).

20. — M. Georges Fillioud annonce que la télévision émettra à partir de *janvier le matin et* que la publicité sur les radios libres ne sera pas limitée (16-17, 21 et 22).

22. — MM. Helmut Kohl et François Mitterrand rendent hommage aux morts des deux guerres mondiales à Verdun. Devant l'ossuaire de Douaumont, le chancelier ouest-allemand et le président français se recueillent, main dans la main, face à un cercueil recouvert des deux drapeaux (*15 et* du 21 au 25).

23. — M. Valéry Giscard d'Estaing est élu au premier tour député du Puy-de-Dôme avec 63,24 % des suffrages exprimés (4, 9-10, 20, 22 et 25).

26. — Le conseil des ministres adopte le projet de loi complémentaire à la loi de décentralisation en matière d'enseignement. Il confirme que les régions auront la responsabilité des lycées et les départements celle des collèges. Plusieurs articles consacrés à l'enseignement privé traduisent en termes législatifs les « dispositions simples et pratiques » annoncées le 29 août par M. Chevènement (13, 14, 20, 25, 27 *et* 28).

Économie

4. — AFFAIRES : M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën et d'Automobiles Peugeot, est nommé président du directoire de Peugeot S.A. en remplacement de M. Jean-Paul Parayre. (28 et 29/VIII, 5, 6, 25 et 26/IX).

5. — SYNDICATS : M. Henri Krasucki lance à Bordeaux un appel à la reprise de l'action syndicale, car, *« on ne peut pas laisser filer au désastre social et économique »*. Le 16, au « Grand Jury RTL-le Monde », il affirme : *« Il faut réellement mettre le paquet, pas pour démolir, mais pour faire quelque chose de mieux »*. (6, 7, 18 et 21).

6. — AFFAIRES : La société Fives-Lille renonce à participer au plan de reprise de Creusot-Loire *« faute d'avoir rencontré une adhésion suffisante du personnel »*. Usinor et Framatome sont chargés par les pouvoirs publics d'une mission d'expertise. (du 1 au 10, 19, 20, 22, 25 et 29).

7. — SYNDICATS : La CFDT fait plusieurs propositions qui sont autant d'ouvertures vers le patronat dans la négociation sur la flexibilité du travail et l'emploi des jeunes. (8, 9-10, 12, 15, 18 et 21).

12. — BUDGET : Le conseil des ministres adopte le projet de loi de finances pour 1985 qui limite la progression des dépenses de l'Etat à 5,9 %. Plusieurs impôts *sont en baisse : ceux des particuliers* sont réduits de plus de 20 milliards de francs grâce à une diminution uniforme de 5 % de leurs contributions et la suppression du prélèvement de 1 % destiné à la Sécurité sociale ; pour les entreprises, la taxe professionnelle est abaissée de 10 milliards. La diminution des impôts est en partie compensée par une hausse des *taxes*, notamment sur l'essence et sur le téléphone. (8, 13, 14, 15, 18 et 19).

13-14. — CONJONCTURE : *Les indices économiques d'août* sont jugés satisfaisants par le gouvernement : la hausse des prix a été de 0,5 %, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,7 % et le commerce extérieur a enregistré un excédent de 3,5 milliards de francs. (15, 16-17, 19, 21, 22 et 28).

19. — EMPRUNT : Le montant du troisième emprunt d'Etat de l'année est porté de 15 à 20 milliards de francs. (16-17, 19, 24-25 et 30/IX-1/X).

21. — SOCIAL : Un conflit à l'usine *Renault du Mans* est réglé dès le 24, mais d'autres grèves se déclenchent à Douai, à Cléon et à Sandouville. La CGT qui mène l'offensive affirme que le mouvement revendicatif est *« profond et extrêmement fort »* (à partir du 22).

26. — CHOMAGE : Le conseil des ministres adopte une série de mesures en faveur de l'emploi et de *la formation des jeunes afin* que, d'ici à la fin de 1985, tout jeune de moins de vingt et un ans puisse se voir offrir une formation ou un travail, que celui-ci soit un emploi dans une entreprise ou un « travail d'utilité collective » (6, 7, 18, 23-24, 27, 28, et 29).

Paris, Madrid et les Basques

Le 21, la Cour de cassation rejette les pourvois formés par sept séparatistes basques *contre* l'avis favorable donné en août à leur *extradition* vers l'Espagne par la chambre d'accusation de Pau.

Le 23, MM. Laurent Fabius et Robert Badinter signent le décret d'extradition de trois d'entre eux. Les quatre autres sont expulsés vers le Togo. Tandis que M. Roland Dumas insiste sur la gravité des faits reprochés aux trois extradables (l'Espagne les accuse de neuf assassinats au total) et sur les garanties juridiques obtenues des autorités espagnoles, Madrid se félicite de ce changement de la politique française à l'égard de la question basque. Au début du septennat, le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait refusé, au nom du droit d'asile, de livrer à l'Espagne d'autres membres présumés de l'ETA militaire.

Le 26, les trois séparatistes basques sont extradés vers l'Espagne après que le Conseil d'État eut rejeté le recours qu'ils avaient formé contre le décret d'extradition. Tandis que des manifestations de protestation *ont* lieu au Pays basque français et espagnol, le PCF critique *ces extraditions ainsi que* deux députés socialistes, MM. Jean-Pierre Michel et Jean-Michel Belorgey. Les routiers français, *qui* exigent une protection contre les représailles dont les séparatistes basques menacent la France, dressent, du 25 au 28, des barrages à la frontière.

Le 28, trois gardes civils sont tués dans un attentat au Pays basque espagnol (à partir du 18).

CULTURE

7. — « L'Année du soleil tranquille », film polonais de Krzystof Zanussi, obtient le Lion d'or du Festival de Venise (du 29-VIII au 10-IX).

9. — Mort à Paris du cinéaste turc Yilmaz Güney (11 et 12).

15. — Une cinquantaine d'œuvres du Douanier Rousseau sont exposées au Grand Palais (19).

16. — « Le Misanthrope », de Molière, est joué à la Comédie-Française dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent (5-X).

19. — Création de « Dracoula », opéra de Claude Ballif, dans le cadre du cycle consacré au compositeur par le Festival estival de Paris (19-IX et 2-X).

22. — Mort du poète Pierre Emmanuel (25 et 26).

27. — Première audition à Paris d'« Aïs », cantate de Iannis Xenakis, interprétée pour le Festival d'automne par Sylvio Gualda à la percussion, l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, sous la direction de Peter Eötvös (29).

28. — « Macbeth », de Verdi, est représenté à l'Opéra de Paris dans une mise en scène d'Antoine Vitez et des décors de Yannis Kokkos (2-X).

SCIENCES ET FUTURS

5. — *La navette* américaine Discovery revient sur terre après *six jours dans l'espace* : trois satellites de télécommunications ont été mis en orbite et un *prototype* de panneau solaire a pu être déployé (du 1er au 7).

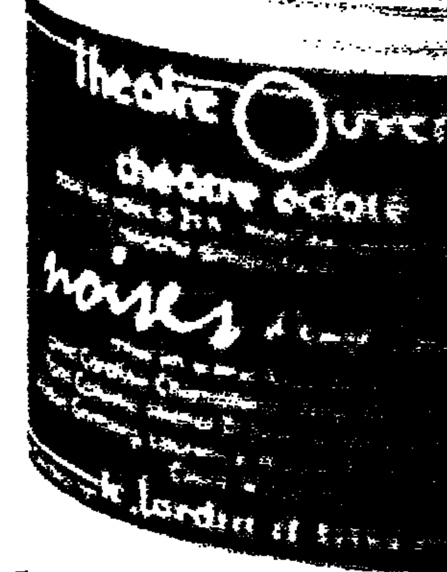
11. — Les Instituts Pasteur et Mérieux, les deux grands de l'industrie biologique française, annoncent un accord de collaboration dans le secteur des sérums et des vaccins (12 et 13).

19. — Afin de limiter la pollution atmosphérique, le gouvernement ouest-allemand décide l'introduction des catalyseurs et de l'essence sans plomb pour les automobiles dès 1988 (2-3, 21,25 et 29).

19. — M. Laurent Fabius, inaugurant le trente-cinquième SICOB, déclare que *« dans moins de trois ans, tout élève sortant du système éducatif devra avoir reçu une initiation à l'informatique »* (du 21 au 28).

19. — Cinq médecins affirment, dans un manifeste qu'ils se proposent de faire signer à leurs confrères, qu'ils ont aidé des malades à mourir. La publication de ce texte ainsi que les débats du congrès international des associations pour le droit de mourir, réuni à Nice du 20 au 23, provoquent une controverse sur l'euthanasie (20, 21, 22, 25 et 26/IX, 3/X).

28. — Une équipe de chercheurs de la société française Immunotech annonce la *découverte* d'une nouvelle technique de diagnostic des allergies. Le procédé devrait être commercialisé dès le deuxième trimestre de 1985 (22).



Le Monde

culture

CINÉMA

« MARIA'S LOVERS »

Kontchalovski et Platonov en Amérique

« Dites-moi, pourquoi Nastassja n'a-t-elle pas eu le prix d'interprétation à Venise ? », demande d'emblée Andreï Kontchalovski avant toute autre explication. Il arrive du Midi, où il a présenté son film. Il parle, caracole et suit son imagination.

Après Nastassja Kinski, interprète passionnée de *Maria's Lovers*, (1) Kontchalovski enchaîne aussi abruptement sur sa condition de cinéaste soviétique en Occident, ni dissident ni messager du régime. Il a quitté l'URSS en 1979 : pendant trois ans, il a proposé des scénarios en France, Gaumont en a refusé quatre, il ne s'inscrivait pas dans le paysage, on ne savait pas trop où le classer.

Aux Etats-Unis, situation similaire. N'est-il pas un agent de Moscou, quel double, quel triple jeu prétend-il mener ? Et puis, vous avez beau avoir tourné dans votre pays quelques films remarqués, quand vous arrivez en Amérique, c'est comme si vous n'aviez jamais existé. Milos Forman n'a-t-il pas dû attendre quatre ans sans travailler, débarqué là-bas après 1968 ?

Pourtant, il y a vingt ans que le réalisateur du *Premier Maître* rêve de porter à l'écran le sujet de *Maria's Lovers*. Il s'est inspiré d'une courte nouvelle d'un des plus grands écrivains russes — selon lui l'égal de Babel et de Boulgakov — André Platonov. Platonov eut le tort de vivre à l'époque de Staline. Il avait vingt-cinq ans, il fut mis à l'index. L'action se situait dans les années 20. *« Platonov*, explique Kontchalovski, *exalte l'intensité de l'amour, l'amour vécu jusqu'au bout. »* A Paris, le cinéaste travaille avec Gérard Brach sur la première adaptation, plus intériorisée. Il ne réussit pas à trouver de l'argent, mais le film actuel, même américain, reste fidèle à l'idée centrale de la nouvelle : *« Si l'âme prend toute la force de l'amour, il ne reste plus rien pour la chair. »* Qu'importe alors, selon Kontchalovski, que le sujet soit traité sous forme de parabole, de drame ou de burlesque.

Kontchalovski a retravaillé son sujet avec Paul Zindel, scénariste de *l'Influence des rayons gamma sur la vie des marguerites*. Impossible de ne pas penser par moments, à cause de l'atmosphère, de certains personnages, à *The Deer Hunter (Voyage au bout de l'enfer)* de Michaël Cimino, du moins à sa partie purement américaine. Mais Kontchalovski ne se limite pas au premier degré dans la description de la société, et ne partage pas exactement la préoccupation de Cimino de révéler, derrière les apparences un peu conformistes, la vérité sur l'Amérique profonde, avec à l'arrière-plan l'expérience du Vietnam. Il décrit une aventure strictement individuelle, intime, il réalise selon ses propres termes *« un film pudique sur l'impudeur »*. Il y a longtemps qu'on n'avait pas vu un film américain traitant de l'immédiate après-guerre, 1945-1946, de façon aussi simple, aussi directe.

En deux phrases et trois mouvements de caméra, Andreï Kontchalovski retourne sans coup férir ce que nous croyions savoir de cette terre mythique. Mais là où Cimino, analysant la mauvaise conscience d'un pays dévoré par la guerre, défend la pureté de l'idéal américain, Kontchalovski cueille à froid un certain cynisme, un soi-disant réalisme qui ne réussit pas à entamer la solitude des individus, la fine couche protectrice derrière laquelle se cache chaque être, et d'abord la femme.

Maria's Lovers, film insolite dans la production américaine, va bien plus loin que la petite histoire sentimentale — *a boy meets a girl*. Une petite bonne femme nommée Maria défend contre vents et marées la pérennité de l'amour, un amour plus fort que le hasard et les circonstances. Trop de clichés, trop de souvenirs d'anciens films américains, le nom même du réalisateur ne devraient pas amoindrir l'audace d'une entreprise singulière qui vise à rien moins qu'à nous faire prendre conscience de l'impasse de toute vie humaine. *« La chair a peur de la mort, elle doit se multiplier »*, affirme Kontchalovski. Retrouver l'harmonie entre la chair et l'âme, entre le sexe et l'infini, peut-être Kontchalovski, qui se dit chrétien, a-t-il tenté l'impossible, l'innaccessible. De toute façon, *Maria's Lovers* se situe ailleurs que là où on a voulu, un peu rapidement, le situer.

L. M.

(1) *Le Monde* du 29 août.

★ Voir les films nouveaux.

« LIBERTÉ, LA NUIT »

Philippe Garrel à l'air libre

Il avait douze-treize ans, à l'époque d'*A bout de souffle*, mais, très vite, il a admiré Godard et aussi l'Américain Andy Warhol. Il avait vingt et un ans en mai 68 mais, déjà, il avait plongé dans le cinéma marginal et donné, avec *Marie pour mémoire*, le portrait de sa génération utopique, inadaptée, partagée entre l'espoir « d'autre chose » et le déchirement de l'angoisse, de la solitude, de l'amour mal vécu. Philippe Garrel ou l'itinéraire exemplaire.

Le public ne voyait pas ses films, les premiers du moins, dont la distribution fut tardive. Encore eut-il un public d'aficionados. Philippe Garrel réalisait, dans l'ombre de la production française — « le système », — des films de lumière blanche éclairant ses songes, les désarrois de sa vie et ses idées sur le cinéma. Il a fixé sur pellicule des instants, des impressions, des visages, des gestes. Il a traversé son narcissisme et une sorte d'hermétisme, comme de grands voyageurs solitaires peuvent arriver à traverser le désert.

On ne l'imaginait pas autrement. Pourtant, l'an dernier, lorsque *l'Enfant secret* a reçu le prix Jean-Vigo, on s'est réjoui. Sans rien abdiquer de sa nature, Philippe Garrel remontait à l'air libre. Au dernier Festival de Cannes, un sketch de *Paris vu par... 20 ans après* et un long métrage, *Liberté, la nuit* (produit par l'INA), ont fait les beaux soirs de la section Perspectives.

Liberté, la nuit est un film sur l'acteur Maurice Garrel, père de Philippe. Il tient le rôle d'un militant français du FLN à l'époque de la guerre d'Algérie. Il quitte douloureusement sa femme (Emmanuelle Riva), s'éprend d'une jeune Algérienne (Christine Boisson), affronte l'OAS. Garrel fils a filmé la cicatrice extérieure (par opposition à *la Cicatrice intérieure*, son film de 1970) d'une blessure qui n'est pas la sienne.

L'art du cinéaste-auteur tient à des images fugaces, aperçues l'instant d'un regard, mais gravées dans l'inconscient du spectateur. Ici, elles s'effacent à mesure, comme la peinture à l'eau. Sauf pour ce qui est purement rapports d'amour frénétique, corps à corps et cœur à cœur. On ne retient pas, ou si peu, les assombrissements de la guerre et de la violence. Seule fascine la blanche flambée des draps sur un fil, d'une chambre où Maurice Garrel et Christine Boisson s'étreignent en se disant des paroles convulsives. Et puis, il y a le cri d'appel de la femme seule dans un paysage vide. Vers quel rivage le cinéaste est-il allé ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre Ouvert
théâtre éclaté
tous les soirs à 21 h - matinée samedi à 16 h
(relâche dimanche et lundi)
noises d'Enzo Cormann
mise en scène Alain Françon
avec Caroline Chaniolleau. Jean-Yves Chatelais. Yann Collette. Michel Didym. Jean-Claude Durand. Anouk Grinberg. Laurence Mayor. Dominique Valadié. Claire Wauthion
le Jardin d'hiver

PROJECTIONS, EXPOSITIONS, RENCONTRES

Une maison à Paris pour l'expression latine

Un nouveau centre, le Latina, est ouvert à Paris, à l'emplacement du cinéma le Marais, et accueille les cultures « néo-latines ». Le cinéma a la priorité, mais littérature, peinture, musique et même gastronomie y trouvent également leur place.

Un pays étranger désireux d'affirmer sa présence à Paris y possède en général un centre culturel, où, parmi d'autres manifestations, le cinéma occupe une place de choix : c'est le cas en particulier pour la Suède, le Canada, et surtout la République fédérale d'Allemagne avec le Goethe Institut. Parfois des gouvernements tentent carrément de prendre une salle de cinéma en ville pour y programmer des films de ce pays. L'Union soviétique a longtemps tâtonné avant la réussite actuelle de l'expérience du Cosmos, rue de Rennes. La Suède, moins heureuse, après les espérances qu'elle nourrit aux Ursulines, a dû passer la main. Plus lointainement, le Mexique s'était installé au Studio de l'Etoile. Ce fut un échec encore plus flagrant.

L'originalité de l'ensemble Latina, qui vient de s'ouvrir rive droite, dans l'ancien cinéma le Marais, transformé et rebaptisé, c'est de vouloir concilier les deux expériences : d'une part, une plateforme commerciale où projeter régulièrement des films d'un certain pays, ou dans le cas qui nous intéresse d'une certaine zone culturelle ; d'autre part, un lieu de rencontre et d'exposition. La France a pris l'initiative par l'entremise de l'organisation Cultura Latina de Philippe Rossillon. Deux des salles existantes ont été modernisées et remises à neuf, des bustes d'empereur romain présideront aux projections salle Bunuel (cent quatre-vingts places), cependant que Scipion l'Africain surveillera la salle Rossellini (soixante places). *Les équipements ont été* refaits, pour assurer aux films les meilleures chances. On a supprimé la troisième salle de l'ancien Marais pour libérer un espace digne de ce nom au premier étage, qui sera consacré aux autres manifestations.

Les Latina montreront exclusivement des œuvres d'expression latine, c'est-à-dire, selon les organisateurs, non seulement des films *« de langue officielle néo-latine d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, des communautés de langue néo-latine, mais aussi tout film réalisé dans une langue néo-latine »*. Cultura Latina eut pour premier président d'honneur Julio Cortazar, un cinéaste italien devrait lui succéder.

Film occitan en exclusivité

Pierre-Henri Deleau, responsable de la programmation cinématographique, a un large éventail de films à sa disposition. *« Je puiserai à la médiathèque des Trois Mondes, à l'Office national du film, et chez tous ceux qui voudront bien nous confier un film*, explique-t-il. *Nous pensons un peu plus tard créer une structure de diffusion, Latina distribution. Tout film retenu aura un passage garanti aux Latina de trois semaines minimum. Nous sortons, le 24 octobre, en exclusivité,* le Montreur d'ours *de Jean Fléchet, film parlé occitan. Suivront Nelson Pereira dos Santos, Carlos Diegues, Alfonso Arrau, et aussi Jean-Pierre Lefebvre et Francis Mankiewicz du Québec, des cinéastes roumains. Nous espérons au bout d'un an avoir « fidélisé » une clientèle. »* Des reprises, des rétrospectives compléteront les programmes.

Le cinéaste chilien Helvio Soto, avec le cinéaste argentin Hugo Santiago, préside l'ADICEL (Association pour la diffusion du cinéma d'expression latine). *« Deux choses particulièrement heureuses se sont produites en France depuis 1981 : la création de l'émission « Cinéma sans visa » sur FR3, et le complexe Latina*, nous déclare-t-il. *Mais l'Amérique latine se trouve cinématographiquement dans une mauvaise passe. Il n'y a que le Brésil qui se défende, par la masse de sa population et l'importance de ses chaînes de télévision, O Globo, Manchette, indépendantes du pouvoir. Ailleurs on ne fait rien. Au Chili, nous avions près de cinq cents salles au début des années 70, il en reste soixante-quinze, occupées presque exclusivement par le cinéma américain. Les films ne circulent pas entre les pays d'Amérique latine. »*

Elisabeth de Balanda, française, mais née en pays catalan, est déléguée générale à la culture de Cultura Latina. Le budget de l'ensemble Latina, précise-t-elle, vient principalement de la Fondation de France et du CILF (Conseil international de la langue française), avec des subventions du Quay d'Orsay et du ministère de la culture. Le Latina organisera des lancements de livres, des rencontres, plusieurs fois par mois, avec des artistes, des cinéastes, peut-être même des soirées poétiques. Gaston Diehl, critique d'art, y présentera un peintre par mois. Pour l'inauguration, la Galerie Denise René a prêté des toiles de Soto, de Le Parc, de Cruz Diaz, de Sobrino, de Demarco, et d'Alviani. Les grandes œuvres des écrivains latins seront en vente à la librairie, ainsi que des disques et des cassettes.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Le Latina, 20, rue du Temple*, tél. : 278-47-86.

VARIÉTÉS

Francis Lalanne le troubadour

Chaque génération de lycéens a son troubadour. Dans les années 60, Hugues Aufrey chantait l'espace, le vent du grand large, les collines et les prairies, avant d'être le premier vulgarisateur français de Bob Dylan.

Dans les années 70, Maxime Le Forestier évoquait *San Francisco*, parlait d'*Education sentimentale*, affichait une sensibilité de gauche et suscitait des rapports fraternels avec son public. Aujourd'hui, avec un beau potentiel de musiques et de mots à lui, avec une envie folle de mélodies dans la tête, Francis Lalanne a repris le rôle.

Pour une génération partagée entre la science-fiction, l'informatique et le romantisme, Francis Lalanne, né à Bayonne il y a vingt-cinq ans, est un magicien lunaire, un bateleur, un Candide généreux et fougueux qui a le pouvoir de déclencher une fête un peu démesurée où chacun branche au maximum les amplis de son corps et de son cœur. Chanteur et spectateurs vivent alors un étrange et long moment de communion et de ferveur. L'un chante avec le désir de l'autre. La chanson devient un acte d'amour.

Découvert au Printemps de Bourges il y a trois ans, Francis Lalanne s'est frayé un chemin hors des médias, tournant inlassablement dans les régions, se donnant à fond dans des concerts-marathons de six à neuf heures sans interruption. Antistar peu portée au dialogue avec le show-business, mais toujours à *l'écoute du spectateur*, Lalanne est à contre-courant de la mode, qui habille les concerts en comédie musicale. Le chanteur se produit seul au Palais des congrès, sans décor ni orchestre, *a capella* ou avec une guitare ou un piano.

Dans une salle de quatre mille *places chaque soir pleine à craquer*, Francis Lalanne projette les situations les plus tragiques et les plus tendres, déroule une suite de senti*ments, de vibrations et de rêves* éveillés, part d'une confidence pour aboutir au paroxysme, offre des histoires racontées à la première per*sonne et portées sur le terrain de la* vie.

Avec la spontanéité et l'élan des gens de sa génération, Lalanne s'insurge contre toutes les formes de préjugé et d'intolérance (*La première fois qu'on m'a dit je t'aime*). Il est aussi un conteur qui nourrit l'orgueil et l'amour-propre de son public et parle, comme dans la chaleur d'un blues, de solitude, de paumés du désespoir et d'amour vrai.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Congrès, 20 h 30.

MUSIQUE

TREIZIÈMES RENCONTRES DE METZ

Une soirée de créations

Fondés presque en même temps, au début des années 70, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz et l'ensemble 2e2m ont régulièrement collaboré depuis, et leurs directeurs respectifs, Claude Lefebvre et Paul Méfano, entretiennent de solides liens d'amitié qui se traduisent par des échanges de bons procédés dont ils n'ont pas à rougir, puiqu'ils sont le fruit d'une véritable estime mutuelle.

L'un des effets de cette fidélité est la place privilégiée que Paul Méfano occupe dans le cœur du public messin qui a eu régulièrement l'occasion de découvrir divers aspects de sa production. Autant dire que la création de *Scène III*, pour soprano et ensemble instrumental, constituait nécessairement l'événement de la soirée du 6 octobre, et que les espoirs n'ont pas été déçus. On attendait depuis longtemps — et pas seulement à Metz — que Paul Méfano nous présente une partition plus ambitieuse que les pièces de soliste ou de musique de chambre qu'il a écrites ces dernières années, et voilà qu'il donne, avec cette scène chantée, une étonnante leçon d'invention orchestrale.

Il faudrait connaître le texte que la musique souligne pour apprécier l'ironie du compositeur ou certaines de ses intentions, mais, en dépit d'une assez bonne élocution, Dorothy Dorow ne se fait comprendre que par bribes. Néanmoins, l'atmosphère musicale extrêmement fluide, où chaque instrument concourt, par l'individualité même de sa partie, à l'édification de l'ensemble, frappe par la liberté d'une syntaxe dépassant les critères de tonalité et d'atonalité : on glisse constamment de l'une à l'autre, et l'intense activité des dix-sept musiciens (qui, parfois, prennent la parole) sollicite l'attention sans lasser la curiosité.

En regard de cet habit de brocart, *Orégon*, de Claude Lefebvre, pour soprano et quintette de cuivres, apparaît comme une œuvre moins ambitieuse, dont la qualité principale réside dans la sobriété. Supérieurement chantée, également, par Dorothy Dorow, cette longue mélodie est accompagnée le plus souvent de simples accords presque parallèles, ce qui confère à ce poème amoureux une sérénité presque religieuse ; seules les interruptions nécessaires pour enlever et remettre les sourdines rompent un peu le charme de ce climat cuivré et feutré à la fois.

Figurait au même programme *Arcane*, pour piano, d'Allain Gaussin (né en 1943), donné en création par Jacqueline Méfano, une œuvre qui commence dans la violence la plus extrême et y revient progressivement, après s'être aventurée aux confins du silence avec de subtiles résonances, des sons très doux dans l'aigu comme des cris lointains. Il est difficile à première audition d'apprécier la nécessité de l'épreuve de force imposée à l'interprète, mais Jacqueline Méfano n'a pas ménagé son énergie.

Enfin, on a pu réentendre *Un regard oblique*, de Renaud François, pour deux flûtistes (lui-même et Pierre-Yves Artaud jouant de tous leurs instruments) et petit orchestre. De l'aveu du compositeur, il s'agit d'une œuvre utilisant toutes les ressources de la flûte, tant sur le plan de la virtuosité que de l'écriture ; les autres instruments ne sont pas négligés pour autant, en sorte que le résultat dépasse sans peine ce qu'on désigne généralement par le terme péjoratif de « musique d'interprète ». C'est de la musique, tout simplement, agréable et bien écrite, ce qui ne gâte rien.

GÉRARD CONDÉ.

■ **ORCHESTRES.** — Bernard Haitink, qui dirige depuis vingt-trois ans l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, abandonnera ses fonctions au plus tard en *1988*, année où il sera, à temps plein, directeur musical de l'Opéra de Covent-Garden à Londres, où il a été nommé pour succéder à Sir Colin Davis.



Les crispés du cœur

« J'veux du bonheur » est le nom d'un centre de rencontre. A Bourges, en 1947, on ne parle pas encore d'agence matrimoniale. Ce jour-là, chez Mme Armande, une Américaine, Mlle Blanpin et M. Corpateau fêtent leurs fiançailles. Ils ont, à cette occasion, invité d'autres membres du centre qui, tous, ont un point commun : la solitude. Et le bonheur — présumé — de leurs camarades va exacerber leur misère affective.

Il faut avouer que les jeux organisés par Mme Armande ne sont pas faits pour détendre ces crispés du cœur. Jeux de la vérité et des couples, danses des attouchements. La psychothérapie de groupe en est encore à ses balbutiements. Anna, l'employée de la maison, et Baptiste, l'extra, sont les spectateurs amusés et goguenards de ces badinages provinciaux.

Il y a dans *J'veux du bonheur*, de Michel Viala, mis en scène par Pierre-Olivier Scotto, tendresse, drôlerie et invention. *Un réel* sens de l'observation aussi pour croquer des personnages qui, malgré leur médiocrité, n'ont pas la douceur fadasse des loukoums. *Nadine* Darmon, en particulier, interprète Emma Richter, la juive de l'histoire, avec une sincérité qui fait couler dans le dos les frissons du remords. Le seul reproche : la durée du spectacle. Conséquence : des situations qui évoluent avec une lenteur de gastéropodes alors qu'il suffirait d'un rien pour qu'elles aient une allure plus véloce.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de l'Escalier d'or, 20 h 30.

Clichés d'Enzo Cormann

Enzo Cormann, lancé par Théâtre Ouvert (qui ne l'a pas abandonné), écrit par « séries de polaroïds », par petites séquences désarticulées aux couleurs criardes, pendant lesquelles les personnages ont des conflits coléreux ou monologuent leur douleur. On pourrait croire à du Botho Strauss, mais ça n'en est pas. Pourtant, comme chez Botho Strauss, *Noises* traite les mythologies — à moins que ce soient les utopies — des années 70. On pourrait croire à celles des années 50, avec les errances nocturnes et l'aube violette qui se lève sur la solitude frileuse.

Enzo Cormann s'intéresse aux désarrois de l'intellectuel, à ses impuissances. Impuissance à créer, agir, faire l'amour, noyé qu'il est dans l'alcool, le donjuanisme sordide, le doute sexuel. Entouré qu'il est de femmes désirables, exigeantes, libérées, aussi désemparées que lui. Enzo Cormann brasse les clichés et ne les *dépasse* pas. Il emploie un vocabulaire dit contemporain, celui qui court les Halles.

Noises est mis en scène par Alain Françon, avec une distribution « haut de gamme » : Yann Collette, Jean-Claude Durand, Laurence *Mayor*, *Anouk Grinberg*, Caroline Chaniolleau, Claire Wauthion, Jean-Yves Chatelain et Dominique Valadié qui parvient à être drôle et émouvante.

COLETTE GODARD.

★ Jardin d'hiver, 21 heures.

Russ Meyer 1970

Spécialiste du fantasme mammaire, Russ Meyer tourne des films dont l'intrigue suit les courbes simples et plantureuses de ses héroïnes. Celle de *Hollywood Vixens* est chanteuse de rock, a une cousine riche, un fiancé frisé qu'elle délaisse pour un gigolo rencontré chez un pervers aux yeux cernés. Au cours d'un mauvais voyage, il se prend pour la femme-femme, et tue tout le monde.

Hollywood Vixens date de 1970, en pleine vogue des drogues pas vraiment douces et de la libération sexuelle. Russ Meyer dit qu'il est un satiriste — c'est-à-dire un moraliste. Il pousse la caricature jusqu'au grotesque de carnaval, pas davantage. Les dérapages sont soigneusement contrôlés. Les séquences se suivent comme les feuilles d'un calendrier illustré avec des pin-up bariolées et leurs homologues masculins. On aimerait suivre Russ Meyer quand il va faire son casting, ça ne doit pas être triste.

C. G.

★ Voir les films nouveaux.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE PLEYEL Dimanche 14 octobre à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX BEETHOVEN 9e Symphonie Dir. : J.-CL BERNÈDE Chorale E. Brasseur
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 14 octobre à 17 h (p.e. Kiesgen)	Jean-Philippe VASSEUR alto baroque Joël PONTET piano forte BEETHOVEN - HUMMEL MOZART - SCHUBERT
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE L.-JOUVET Lundi 15 octobre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	Peter GOTTLIEB Christian IVALDI piano SCHUBERT : « la Belle Meunière »
SALLE GAVEAU Lundi 15 octobre à 20 h 30 (p.e. Werner)	« J.-M. Fournier Productions » NICOLE EYSSERIC SCHUBERT 3 sonates pour piano
T.M.P. Châtelet Lundi 15 octobre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	HERMANN PREY Leonard Hokanson piano SCHUMANN
SALLE GAVEAU Mardi 16 octobre à 20 h 30 (Valmalète)	Premier récital à Paris de la pianiste REGINA SHAMVILI BEETHOVEN - SCHUBERT CHOPIN - SCHUMANN GLINKA
ÉGLISE SAINT-EUSTACHE Mardi 16 octobre à 20 h 45 Locat. kiosque proche de l'église, par tél. : 856-85-42 (p.e. Valmalète)	40e ANNIVERSAIRE des CHANTEURS de SAINT-EUSTACHE MUSIQUE RELIGIEUSE « A CAPPELLA » PALESTRINA (Messe du Pape Marcel) JOSQUIN DES PRÉS (Miserere) SOLISTES & CHANTEURS DE SAINT-EUSTACHE Dir. : R.P. MARTIN
ÉGLISE St-SÉVERIN Tous les MARDIS D'OCTOBRE à 21 h les 9, 16, 23 et 30 octobre Abt : 270 F Places : 60 et 80 F Location : tél. 633-87-31 3 FNAC (p.e. Valmalète)	QUATUOR VIA NOVA le 9 : Ch. LARDÉ MOZART, BOCCHERINI le 16 : M. BOURGUE HAYDN, MOZART, A. DORATI, SMETANA
SALLE GAVEAU Vendredi 19 octobre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	« J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS » Pierre REACH DEBUSSY - STRAVINSKY MOUSSORGSKY
SALLE PLEYEL Mardi 23 octobre à 20 h 30 Loc 583-85-73 Rens. 563-74-80 (Werner p.e. Valmalète)	Unique récital Pierre-Alain VOLONDAT Premier Grand Prix Reine Elizabeth de Belgique 1983 CHOPIN - LISZT - SCHUMANN DEBUSSY - SCRIABINE
SALLE GAVEAU Mardi 23 octobre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	QUATUOR IVALDI S. Gazeau - G. Causse A. Meunier - Ch. Ivaldi STRAUSS - DONATONI MAHLER - BEETHOVEN

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DE FIGARO : Hébertot (387-23-23), 15 h et 21 h.

VETIR CEUX QUI SONT NUS : Boulogne TBB (603-60-44), 20 h 30.

LE JOUR OU MARY SHELLEY : Neuilly, MJC (624-03-83), 20 h 30.

POUR THOMAS : Lucernaire (222-26-50), 20 h 15.

LA MER BLANCHE : les Déchargeurs (236-00-12), 21 h.

COMME IL VOUS PLAIRA : Chaillot-Th.-Gémier (727-81-15), 20 h 30.

L'ORESTIE : Cartoucherie de la tempête (328-36-36), 20 h.

NICOMÈDE : Point virgule (278-67-03), 18 h.

PAQUES : Espace Marais (584-09-31), 18 h.

OFFENBACH, TU CONNAIS : Huchette (326-38-99), 21 h 30.

NOISES : Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.

IMPASSE DES MORTS : Café de la gare (278-52-51), 21 h.

LA NEF DES FOUS : Lys (327-88-61), 22 h 30.

LE PAVÉ DANS L'ÉCRAN : Versailles, Montansier (950-71-18), à 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : Macbeth.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Etoile.
COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, voir Festival d'automne.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : King Lear.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.

CONCERTS Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Théâtre des Champs-Elysées Mercredi 10 oct. 20 h 30	Dir. : Eliahu INBAL B.L. Gelber, piano RACHMANINOV - TCHAIKOVSKY

Ensemble instrumental du **NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE**
HOMMAGE A ANTOINE GOLÉA

Grand Auditorium Vendredi 12 octobre, 20 h 30	Dir. : Luca PFAFF Pierre Reach, piano MILHAUD - ENESCO - MESSIAEN JOLIVET - STRAVINSKY - LIGETI

26e CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE

AUDITORIUM 105	
Lundi 15 oct.	Arnaud DUMOND
Mardi 16 oct.	Tom SHEELEY
Mercredi 17 oct.	Th. MULLER PERING ÉPREUVES FINALES DE COMPOSITION
GRAND AUDITORIUM	
Jeudi 18 oct.	Alvaro PIERI
Vendredi 19 oct. 20 h 30	Vladimir MIKULKA ÉPREUVES FINALES D'INTERPRÉTATION

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 18 octobre, 20 h 30	Dir. : Emmanuel KRIVINE Régis Pasquier, violon Tasso Adamopoulos, alto MOZART - SCHUBERT

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.
CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : la Cage.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h : Agamemnon ; les Choréphores et les Euménides. – Épée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
CC DU XVIIe (227-68-81), 20 h 45 : Guerre au troisième étage.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Galerie du palais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Rapin.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Confusion.
ESSAION (278-46-42) I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita. (Version anglaise.)
GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième Jour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.
MARIE STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche. Studio, 18 h 30 : Poésie une.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 9 octobre

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.
POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a bossé la veille.
TH. DE PARIS (280-09-30). Voir Festival d'automne.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.
SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.
TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Potitelle.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (842-17-42), 20 h 30 : Contes africains.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.
GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L. Ferré.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), 20 h 30 : F. Lalanne.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.
TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, 20 h 30 : A. Prucnal.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Bancs.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : M. Bruel Ballet.

Opéra

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ajax.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

Les concerts

Église Saint-Séverin, 21 h : Quatuor Via Nova (Lardé, Mozart, Boccherini...)
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Opéra de chambre de Paris (Franck) ; 20 h 30 : F. Brueggen, A. Bijlsma, G. Leonhardt (Dieupart, Forqueray, Bach...).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Philharmonique de Hambourg, chorale Saint-Nikolai de Kiel, dir. H. Gebhard.
Bataclan, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Cohen).
CC suédois, 20 h 30 : Iskra.
CC canadien, 20 h 30 : L. Blaser, L. Pitchko (Mozart, Mendelssohn, Brahms...).
Institut national des jeunes aveugles, salle A. Marchal, 20 h 45 : Ensemble vocal Saint-Caillat (Costeley, Debussy, Poulenc...).

Festival d'automme

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentino.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Senza Mani Senza Piedi.
Théâtre national de Chaillot (727-81-15). Grand Foyer, à 18 h 30 et 20 h 30 : Katajjaq Inuit.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Z. Szathmary (Ligeti, Bruhns, Frescobaldi, Bach).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) 20 h 30 : Philoctète.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Mademoiselle Josette, ma femme, de A. Berthomieu ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Double Assassinat dans la rue Morgue, de F. Florey ; 21 h, Dix ans de courts métrages français (1970-1980).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germono-Israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE, film allemand de J.M. Straub et D. Huillet. V.o., 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
BROADWAY DANNY ROSE, film américain de Woody Allen. V.o., Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St Charles, 15e (579-33-00). V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES FAUSSES CONFIDENCES, Film français de Daniel Moosmann. Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES, film anglais de Hugh Hudson. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
HOLLYWOOD VIXENS (**), film américain de Russ Meyer. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f., St Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; la Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
LIBERTÉ LA NUIT, film français de Philippe Garrel. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; St André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).
MARIA'S LOVERS, film américain d'Andreï Konchalovsky. V.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f., UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS
PIERRE BOULEZ / REPONS
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
DIRECTION : PIERRE BOULEZ
Coproduction IRCAM et Ensemble Intercontemporain, en collaboration avec le Festival d'Automne.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU GALERIE CONTEMPORAINE
13, 15, 16, 17, 18, 19 OCTOBRE
LOC. FNAC 549.05.28

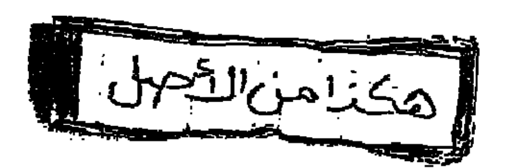
Connaissance du monde
SALLES PLEYEL : Jeudi 18 octobre (20 h 30)
Vendredi 19 (15 heures, 18 h 30 et 21 heures) - Dimanche 21 (14 h 30)
Lundi 22 (18 h 30) - Mardi 23 (18 h 30 et 21 heures) - Mercredi 24 (15 heures)
SUR LES SENTIERS D'ANDALOUSIE
Récit et film de Robert JEAN
Grenade - Séville - Cordoue - Guadalquivir
Fascinante campagne andalouse - Le pays de Carmen, du flamenco et de la corrida - Misère et richesse d'un peuple généreux

ODIF
ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
SAISON 84/85
4 CONCERTS SALLE PLEYEL
FEDOSSEIEV MERCIER ROSENTHAL CACHEMAILLE KANTOROW RAPHANEL ROMERO SAUROVA TRIGEAU ZYLIS-GARA
1 CONCERT AU CENTRE GEORGES POMPIDOU
MERCIER SCHIC (4 créations)
1 CONCERT AU TMP-CHATELET
MERCIER MINTON
150 CONCERTS EN ILE-DE-FRANCE
ÉVRY - ISSY-LES-MOULINEAUX - VERSAILLES - LE VÉSINET...
FEDOSSEIEV GENDILLE KRAEMER MERCIER PRIN ROSENTHAL SEGERSTAM SOUDANT AMOYAL BANIEWICZ CACHEMAILLE CAENS CAMBRELING CARR DERRIEN GALLOIS HEISSER HELFFER HOCH KANTOROW MENUHIN MERLET MINTON NOUVION ORTIZ POLGAR PRAT RAPHANEL ROMERO SAUROVA SCHIC STUTZMANN TRIGEAU
renseignements - envoi de programmes et abonnements
ODIF 8, rue Marcel Bonnet 94230 Cachan - tél. : 547.53.53

L'ENSEMBLE VOCAL CHRISTINE PAILLARD
RECRUTE
des choristes bon niveau dans tous les pupitres
Répétitions le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30 à Montlhéry (Essonne)
Tél. : 907-45-84

LUNDI 12 NOVEMBRE 20 h 30 SALLE PLEYEL
MONTSERRAT CABALLE
SPONTINI DONIZETTI BELLINI ROSSINI VERDI PUCCINI BOITO
ORCHESTRE COLONNE
DIRECTION
DENNIS RUSSELL DAVIES
LOC. SALLE PLEYEL A PARTIR DU 12 OCTOBRE

PIERRE RICHARD
LE JUMEAU
10 OCTOBRE
Un film de YVES ROBERT



SPECTACLES

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Républic cinéma, 11e (805-51-34).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30)

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Ciné-13 Première, 18e (259-62-75).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).).

FONTAMARA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

FURYO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOS OLVIDADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action Lafayette, 9e (329-79-38).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

SCUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

TRISTANA (Fr., It., Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ZELIG (A.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GREY

90% DES POLYTECHNICIENS IGNORENT CE QU'EST UN GLANDOPHILE.

ESTIMATION GREY SEPTEMBRE 84

RÉPONSE:
UN COLLECTIONNEUR DE BALLES DE FRONDE

Histoire, littérature, cinéma, etc... Remue-Méninges, le nouveau jeu qui met votre culture en questions. 6000 colles pour déchaîner les passions.



La version française de Trivial Pursuit



© Copyright 1984 Horn Abbot International Ltd. Un jeu Horn Abbot sous licence Horn Abbot International Ltd, propriétaire de la marque déposée "Trivial Pursuit". Fabriqué et distribué par CPG Products Corp. Distribué en France par l'intermédiaire de General Mills Jeux et Jouets - 93500 Pantin.

COMMUNICATION

LE DIXIÈME VIDCOM

La réhabilitation de la vidéo

Inauguré le 13 octobre par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, le dixième marché *international* de la vidéocommunication (VIDCOM) se tiendra à Cannes jusqu'au 17 octobre. Vitrine traditionnelle de la technologie vidéo, le VIDCOM est devenu, *petit à petit*, une manifestation multimédias incluant le câble, la télématique et la micro-informatique. Ses organisateurs tentent d'en faire aujourd'hui un marché global des programmes misant sur la complémentarité des supports.

Le VIDCOM est également un lieu de rencontre privilégié des professionnels de la communication. La mission « TV-câble » y animera une journée d'information destinée aux collectivités locales et appuiera une *expérience de télévision locale*. TF 1 accueillera pendant la manifestation un magazine « sponsorisé » dans le cadre de la Régie française des espaces. Le satellite Télécom 1 servira de relais à une vidéotransmission sur les nouvelles images. Enfin, trois colloques seront consacrés au vidéotex, à l'enseignement assisté par ordinateur et au développement des programmes spécifiques pour la vidéocassette.

Il y a encore un an, *le* magnétoscope était considéré comme un objet de luxe, avant-garde de l'offensive japonaise sur notre balance commerciale, ennemi héréditaire des grands projets gouvernementaux sur *le* câble et le satellite. Taxée, contingentée, bloquée à Poitiers par les pouvoirs publics, la vidéo voyait son marché s'effondrer : réduction de 28 % de la vente *de magnétoscopes* en 1983 et de 20 % environ pour l'édition vidéo.

A la veille du VIDCOM, le climat est en train de changer. Rendu public par le ministère de la culture, un rapport, *commandé* par le Centre national du cinéma (CNC) à M. Antoine Schwarz, s'efforce de réhabiliter ce marché sinistré. Il propose l'abaissement du taux de TVA *sur les cassettes de 33,3 % à 18,6 %* et la réduction, voire la suppression pure et simple, de la redevance sur les magnétoscopes.

Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience que la vidéo *n'était pas un simple gadget et qu'on* ne pouvait briser à coup de mesures administratives un demande sociale qui traduit une mutation de la consommation audiovisuelle. Après une *période de blocage, le marché* a repris son essor malgré les entraves : au cours du premier semestre 1984, on a vendu en France 240 000 magnétoscopes, soit 47 % de plus que sur *la* même période en *1983*. La fédération des industries électroniques et électriques estime que le parc français atteindra 2,2 millions d'appareils à la fin de cette année.

S'il n'est pas question de lever le contingentement des importations japonaises, faut-il, alors que la production française de magnétoscopes commence à prendre le relais, continuer à freiner le développement du *marché national* ? *Non, répond le* rapport Schwarz, car taxes et redevance ont des effets négatifs sur l'édition vidéo. Or l'édition vidéo apporte aujourd'hui environ 250 *millions de francs en achat* de droits au cinéma français, dont 40 millions directement injectés *dans* la *production*. De *plus*, l'exemple américain démontre qu'à partir d'un certain niveau de croissance, *le* parc de magnétoscopes suscite une production originale. Autant d'atouts qu'on ne peut négliger lorqu'on tente de lancer une industrie *de programmes* française sur des bases encore fragiles.

Avant de réhabiliter le marché de la vidéo, *il faut d'abord le décrisper* et s'attaquer à cette pomme de discorde qu'est le *délai d'édition*. *Pour* protéger l'exploitation en salles, l'industrie du cinéma a obtenu, par décret, un délai de douze mois entre la sortie des films et leur édition sur *cassettes*. *Canal Plus* ayant obtenu le même, les éditeurs vidéo vivent mal cette concurrence et reprochent aux pouvoirs publics d'avoir trahi leur propre hiérarchie des médias, *qui faisait passer la vidéo* avant les chaînes de télévision payantes. Il existe bien une commission paritaire chargée d'accorder des dérogations à la règle des douze mois, mais son fonctionnement a déjà provoqué polémiques, procès et saisies de cassettes (*affaires du Marginal ou de Tchao Pantin*).

Un système commercial inadapté

Depuis quelques semaines, les négociations ont repris entre le cinéma et les éditeurs vidéo, avec la médiation du CNC). Elles pourraient aboutir sous peu à un système de dérogations quasiautomatiques, *accordées en fonction du nombre* d'entrées réalisées par les films pendant les premières semaines de leur exploitation en salles.

Même s'il constitue un abcès de *fixation*, le *délai d'édition* n'est pas le problème le plus important de la vidéo. *Le* marché souffre, depuis sa naissance, d'un système de commercialisation inadapté. La majorité des éditeurs vendent leurs cassettes aux vidéo-clubs en incluant, de manière *forfaitaire, dans le prix de vente* les droits de location. Ce système a l'avantage de la simplicité, mais il fait monter le prix de la cassette entre 500 F et 1 000 F.

Cette augmentation pèse lourdement *sur la trésorerie* des *vidéo*-clubs, qui ne peuvent acheter toutes les nouveautés et limitent leurs acquisition à une seule cassette par titre. En mal de rentabilité, les éditeurs *augmentent leurs prix ou* pratiquent la vente forcée sur catalogue. Certains vidéo-clubs, de leur côté, ne résistent pas à la tentation du piratage pour remplir leurs étagères.

Pour briser ce cercle vicieux, le rapport Schwarz propose d'adopter le système de commercialisation du cinéma, déjà pratiqué par certains éditeurs (Warner, Walt Disney) : la location de la cassette au détaillant pour une durée déterminée. Payant moins cher les cassettes, les vidéo-clubs pourraient offrir un plus grand choix de titres à leurs ahérents et faire disparaître les files d'attente pour les nouveautés ou les grands succès. En échange, les détaillants devraient accepter un contrôle rigoureux de la circulation des cassettes.

Dans cette perspective, le rapport Schwarz propose une véritable normalisation du marché de la vidéo sous la forme d'une «charte» des vidéo-clubs : registre d'entrées et de sorties des cassettes, spécification des emballages, contrôle des tarifs de location, etc. Même exigence de transparence vis-à-vis des éditeurs, à qui l'on recommande l'inscription des achats de droits au registre du commerce.

La profession acceptera-t-elle cette rationalisation, calquée sur celle *du cinéma et qui pourrait* être contrôlée par le CNC ? Il est certain que la concentration qui sévit depuis deux ans dans l'édition vidéo a renforcé le poids des groupes cinématographiques *à l'égard des éditeurs* indépendants. Il est sûr aussi que l'accueil réservé à ces propositions dépendra, pour une grande part, de l'attitude des pouvoirs publics sur la *redevance vidéo* et la TVA.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA CHINE NÉGOCIE LA COMMANDE DE DEUX SATELLITES DE TÉLÉVISION

La Chine négocie la commande des deux premiers *satellites* de télévision directe qu'elle compte lancer en 1987 ou 1988. Quatre constructeurs ont été contactés : Ford et RCA aux États-Unis, Matra et MBB *en* Europe. C'est *le premier* volet d'un plan de couverture du territoire chinois par un réseau de télévision éducative, plan qui comporte la commande et le lancement de quatre satellites et les équipements terrestres en antennes *et en stations de contrôle*. *Le* coût total de l'opération est évalué à 1 milliard de dollars, ce qui reviendrait toutefois moins cher que la mise en œuvre d'un réseau hertzien classique.

Les deux premiers satellites pourraient être lancés par la navette *spatiale américaine ou la fusée* Ariane. Les observateurs pensent que, dès le troisième satellite, la Chine sera capable d'utiliser son propre lanceur, la fusée Longue Marche III, *qui a déjà mis sur orbite* seize satellites militaires. Le lanceur chinois serait ensuite commercialisé sur le marché international en concurrence directe avec Ariane et la *navette spatiale*.

● *Au mensuel « Gauche ».* – La Ligue française de l'enseignement et de l'*éducation permanente* ne participera pas, nous indique son secrétaire général, M. Jean-Louis Rollot, au capital de la société éditrice du nouveau mensuel *Gauche* (*le Monde* du 20 septembre ». L'annonce d'une telle participation avait été faite lors de la présentation de la revue à la presse, mais les dirigeants du mouvement n'ont pas *donné suite* à ce projet.

Une autorité à préserver

(Suite de la première page.)

D'une part, le 100 de l'avenue Raymond-Poincaré est une bonne caisse de résonance des évolutions *ou des problèmes du système audiovisuel*. En même temps qu'il s'efforce de répercuter sur ce dernier *« les besoins de la société et les goûts du public »*. Presque toutes les décisions passent par la Haute Autorité ou lui sont soumises. C'est avec son *concours que se règlent les tensions* internes au service public, comme on l'a vu dans l'affaire du football. C'est à elle que le public – simples particuliers, organisations, hommes politiques, etc., – adresse ses revendications (1). C'est à elle que revient *pour une part l'organisation de ces* nouvelles libertés que sont les radios *locales privées (1 204 associations* agréées) ou les réseaux câblés (42 communes ont reçu des autorisations temporaires).

La promotion du service public

La Haute Autorité remarque, dans son chapitre sur « Le pluralisme et l'équilibre », que la plupart des saisines qui lui parviennent *« ne sont pas fondées et, loin d'exprimer le désir d'une information plus honnête, témoignent d'une intolérance surprenante. Ainsi, certains souhaiteraient que la Haute Autorité exerce une véritable censure contre des personnalités politiques »*. Un constat qu'il serait intéressant de confronter à des enquêtes sur les comportements sociaux des Français : après une période de progression *de la tolérance*, les individus et les groupes qui constituent la société seraient-ils en train de redevenir des adversaires ?

Seconde idée-force : nous avons une bonne télévision. Taux d'écoute globalement *en hausse*, nombreux prix dans les festivals pour des émissions. Les grandes campagnes de dénigrement, du reste, ont cessé. *Mais* attention à la baisse de la production ! La Haute Autorité lance un *nouvel appel en faveur de cette « nécessité absolue » : « Ce sont des images qu'il faut produire »* pour remplir les fameux « tuyaux » qui finissent par arriver.

Dans cette optique, si la haute instance estime qu'*« il y a de la place pour toutes les formes d'initiative dans un pays moderne »*, c'est au service public qu'il appartient, à ses yeux, de mener le combat : *« Aucun système privé ne pourrait seul entrer en lice sur la scène internationale avec quelques chances de succès durable. Toute modification du service public de la radio et de la télévision devra donc tendre à en élever l'ambition et à en conforter le rôle. »*

Un désaveu clair envers les deux formations *principales* de l'opposition, qui rêvent chacune de privatiser *une grande partie des chaînes. Et une* manière de dire au pouvoir que la Haute Autorité, tous « sages » confondus, n'est pas un adversaire de la politique socialiste dans le sec*teur de l'audiovisuel. La loi du 29 juil*let 1982 a induit une autre logique. Mais le gouvernement et sa majorité ont encore peur de la mener à son terme (2). Si l'on veut préserver pour *l'avenir une institution qui* a fait ses preuves et qui constitue un indéniable progrès par rapport au passé, la sagesse voudrait de lui laisser, jusque dans les nominations dont elle a la responsabilité, une grande liberté de manœuvre.

YVES AGNÈS.

(1) Du 1er juillet 1983 au 1er juillet 1984, 8 234 lettres ont été enregistrées, pétitions non comprises. Sur le mois test de mars 1984 (575 lettres), les particuliers représentaient 28 %.

(2) Lire l'article de Thomas Ferenczi dans *le Monde* du 9 octobre : « Les mythes en question ».

Mardi 9 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
Nº 5. Rivières d'or.
Avant dernier volet. Le commandant Cousteau et son équipe sur les traces des chercheurs d'or des nouvelles villes-champignons du Brésil. Les images vertigineuses du travail humain dans des conditions difficiles. l'illusion, la pauvreté. Mais seulement des images, la caméra n'arrive à aucun moment à capter un regard.

21 h 30 Football.
Monaco-Laval. Finale de la Coupe de la Ligue à Reims.

23 h 20 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Choc.
Film français de R. Davis (1982), avec A. Delon, C. Deneuve, P. Léotard, S. Andran, F. Perrot, J.-L. Richard.
Un tueur à gages décide de quitter l'association pour laquelle il travaillait. Sa vie est menacée. Il se réfugie, en Bretagne, dans un élevage de dindons et s'éprend d'une jeune femme qui va partager ses aventures. Un roman de J.-P. Manchette complètement transformé pour Alain Delon, vedette et héros, en compagnie de Catherine Deneuve. Un couple qu'on aime bien.

22 h 25 Mardi cinéma.
De P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Michel Blanc, Fanny Cottençon, Roger Coggio et Valérie Mairesse.

23 h 30 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

20 h 35 Cinéma : le Protecteur.
Film français de R. Hanin (1974), avec G. Géret, B. Cremer, R. Hossein, R. Coggio, J. Servais, A. Noury.
La fille d'un architecte est enlevée, en plein Paris, par un réseau de proxénètes. Le père, qui n'a pas été aidé par la police, entreprend de faire justice lui-même. A travers un scénario écrit par lui et s'appuyant sur certains thèmes de la « série noire », Roger Hanin, passé à la réalisation, a dénoncé, courageusement, le fléau social du proxénétisme, les méthodes des trafiquants de femmes.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.
Enterrements à Châtelet-en-Brie, depuis le début du siècle, le service des pompes funèbres est autogéré.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Hommage à Debussy, *de M. de Falla* ; Tiento, *de Ohana par R. de Hereira, guitare.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, L'Histoire de France en BD ; 17 h 15, Ciné 16 : Au bout du chemin ; 18 h 40, Portrait : Arletty ; 18 h 55, Humeur-Humour ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues : Crise sociale et sacrifice, avec Jacques Attali et René Girard.
21 h 45 Lectures.
21 h 50 Musique : La leçon d'orchestre de la Philharmonie nationale des jeunes (le concert : un épisode, rien qu'un épisode).
22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Suite pour flûte à bec et basse continue en sol mineur*, de Dieupart ; *Pièces pour clavecin*, de Forqueray ; *Suite pour violoncelle en ré mineur*, de Bach ; *Sonate pour flûte à bec et basse continue*, de Corelli, par F. Brüggen, flûte à bec, Anner Bylsma, violoncelle, G. Leonhardt, clavecin. A l'entracte, sonates, toccatas et canzones italiennes. En complément, œuvres de Haendel.
22 h 34 Programme musical (en direct du New Morning) : le Groupe Slickaphonics.
23 h 20 Jazz-Club.

Mercredi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Nans le berger.

12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 40 Vitamine.
Pourquoi-comment ; les petits creux de Loula ; les Trois Mousquetaires ; Vitaboum et les rubriques habituelles.

16 h 25 C'est super.
Le radeau, avec William Sheller.

16 h 45 Hip-hop.
Magazine des nouvelles danses, avec Sidney.
Les danses « in ».

17 h Microludic.
Robots, jeux électroniques, crayon optique.

17 h 25 Jack spot.

17 h 50 Journal.

18 h Des jouets par milliers.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Magic Hall.
De Gérard Majax.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série Dallas.
Réactions mitigées après l'annonce des fiançailles de Clayton et Ellie. J.R. est furieux.

21 h 25 Chronique d'une famille française.
Série de Hervé Basle. Nº 1 : Au temps du père Besnard.
Teillé-Saint-Marceau, dans la Sarthe. Un village effacé comme tant d'autres, plein du charme de ses murailles grises. Une famille française, un document-miroir qui permet à tout un chacun de s'identifier, de lire entre les lignes comme un remake de sa propre histoire.

22 h 25 Fréquence vidéo.
Emission d'H. Cegarra et R. Ardaridi.
L'actualité de la vidéocassette ; le gag du mois, Vidéoste.

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

23 h 30 Clignotant.
Alain Chamfort ; Confusion.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Dessins animés.

YAKARI
LE GRAND TERRIER
10e ALBUM !
casterman

14 h 15 Récré A2.
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; les Quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Discopuce ; Les petites canailles, et les rubriques habituelles.

16 h 50 Micro Kid.

17 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Fredo Solo » (l'exploration souterraine des siphons).

18 h Platine 45.
Elli et Jacno, Van Halen, Al Corley...

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
De G. Simenon, réal. A. Levent, avec J. Richard.
Maigret a beau suivre le plus tranquillement du monde une cure à Vichy avec sa femme, il n'en reste pas moins un policier qui ne peut s'empêcher d'exercer son flair légendaire. Une petite femme en mauve est assassinée. Maigret enquête.

22 h 5 Les jours de notre vie : Avant la naissance.
Magazine médical de D. Thibault.
Les dernières techniques sur l'enfant avant sa naissance. L'échographie, le diagnostic anté-natal, les maladies infectieuses de la mère. Avec le professeur E. Papiernick, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart ; les docteurs Cohen et Vial, du même service ; le professeur André Boué et le docteur Joëlle Boué, généticiens du Centre international de l'enfance.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Enrico Macias, Gilbert Bécaud, Hervé Vilard. Wham, Dalida...

22 h Journal.

22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale.
D'I. Bergman. Nº 5 : Les Analphabètes. Avec L. Ullmann, E. Josephson, B. Anderson...
Marianne et Johan se retrouvent pour signer les papiers du divorce. Toutes les rancœurs explosent, toutes les amertumes sont jetées à la figure. L'un des moments les plus violents du drame familial merveilleusement filmé, joué. Grave, tendre... le roman de la vie.

23 h 10 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.
Vatican : Reprise des relations diplomatiques entre les États-Unis et le Vatican.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonatine pour flûte et piano, *de Dutilleux, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Histoire de France en BD ; 17 h 10, Dessin animé : Belle et Sébastien ; 17 h 12, Les OVNIS, qui ou quoi ? ; 17 h 25, L'art involontaire ; 17 h 40, Mon ami Guignol ; 17 h 50, Série : Les molécules ; 18 h, Magazine du rock : Rocking chair ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Humeur-Humour ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Les pastoriens.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Les chemins de la connaissance : Autoportrait d'un poète allemand ; à 8 h 33, la fête hindoue.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 5 Recherche et pensée contemporaines : le statut des mathématiques, situation et problèmes.
10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie.
10 h Musique : La musique contemporaine et les médias ; influences réciproques des nouvelles technologies et de la création musicale (à 16 h 3 et 20 h 30).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Instantané, magazine musical.
14 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « C'est vrai, mais il ne faut pas le croire », de C. Aveline.
15 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Ingres à Rouen.
18 h Le cri du homard.
18 h 15 L'école des parents et des éducateurs.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La chapelle du Saint-Esprit », de D. Boulanger, lu par A. Dussollier.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : La musique contemporaine et les médias.
22 h 30 Nuits magnétiques : Don Juan.

FRANCE-MUSIQUE

2 h nuits de France-Musique : Mitislav Rostropovitch.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 8 Le matin des musiciens : Saint-Pétersbourg.
12 h 5 Concert (Journées de musique ancienne de Herne) : œuvres de Hoermann, Corrette, Telemann, Graupner, par le Collegium Andreuh.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Froberger, Bach, Duphly, Forqueray, par B. Berstel, clavecin.
15 h Musiciens à l'œuvre : Györky Ligeti.
17 h Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; Intermèdes ; feuilleton : Les aventures de Sidney Bechet.
20 h Concert (en direct de la cathédrale de Brême) : *Antifany*, de Kabelac ; *A propos d'Orphée*, de Darasse ; *l'Offrande musicale*, de J.-S. Bach, par le chœur de la cathédrale de Brême, les Percussions de Strasbourg et l'ensemble vocal Huguette Calmel ; dir. J.-L. Petit, sol. T. Sellers, soprano, G. Guillard, orgue.
22 h Les soirées de France-Musique : « Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 10 OCTOBRE

– *M. Michel Giraud*, président du conseil régional de l'Ile-de-France, est reçu à l'émission « Inter-Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité du « Journal d'Europe 1 », à 8 heures.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Direction générale

TRAITEMENT DES EAUX — *ORLEANS*

Notre entreprise est la filiale d'une société multinationale américaine.
Nous fabriquons en France une gamme d'équipements de traitement des eaux, que nous vendons en Europe.
Notre objectif est de grandir sous une Direction Française dont nous recherchons notre GERANT.
Le candidat, Ingénieur de formation, parlera plusieurs langues, dont l'anglais parfaitement.
Une très solide expérience de Direction, de préférence dans le secteur industriel, est souhaitée.
Il devra montrer des qualités d'initiatives et de décision permettant de développer la société dans son domaine actuel, et de la faire évoluer vers des activités nouvelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 3727 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
(Les candidatures seront traitées en toute confidentialité).

Le GROUPE DEVANLAY RECOING

qui fabrique et commercialise les marques

LACOSTE — Timwear — ORLY — Exciting

cherche pour une de ses divisions les plus performantes un

directeur administratif

Dans cette Division de 2.000 personnes, réparties en plusieurs unités, il devra assurer les relations avec les partenaires sociaux, superviser et harmoniser les fonctions administrative, comptable et de gestion, et promouvoir une gestion dynamique du personnel.

• Il a environ 35 ans et est **diplômé de l'enseignement supérieur**. Il maîtrise bien les aspects comptables et fiscaux, et a déjà assumé dans une entreprise de bonne taille des responsabilités administratives y compris l'administration du personnel, et a pratiqué le contrôle de gestion.

• *Sa personnalité lui permet d'obtenir l'adhésion des hommes en place. Son esprit de synthèse, sa créativité et son sens de la prospective lui donnent la capacité de construire pour l'avenir.*

• La pratique de l'anglais est indispensable. • Résidence : TROYES.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV. et photo, sous réf. 2311-M) seront traitées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'outre-mer recrute :

UN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL (H./F.)
pour
LA MARTINIQUE

Profil : Etudes supérieures Bac + 4 (juridiques, économiques, sociales). Expérience minimum 5 ans dans un organisme public, para-public ou à vocation sociale. Pratique des relations avec les pouvoirs publics et milieux économiques, sociaux et culturels. Age 35 a. minimum. Connaiss. de la Martinique indispensable.

Adr. c.v. + lettre de motivation manuscrite et prétentions à l'A.N.T., service du Personnel, 3, r. de Brissac 75004 PARIS.

L'INSTITUT DES CORPS GRAS ouvre un concours en vue de recruter un

CADRE DE DIRECTION
destiné à devenir, à brève échéance, son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les candidats devront avoir une solide formation et expérience en chimie, biochimie ou technologie et avoir exercé une activité de chercheur leur ayant apporté une notoriété internationale. Une expérience industrielle sera appréciée.

Ce poste conviendra à une personne de 40 ans minimum, dynamique, ayant exercé des responsabilités et possédant une pratique éprouvée de l'Organisation et de la Communication.

Pour tout renseignement, écrire personnellement ou tél. à M. UZZAN, Institut des Corps Gras, 10 A, rue de la Paix, 75002 PARIS. T. (296-50-29) qui fournira la procédure de présentation des dossiers.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Directeur administratif-financier

250.000 F

Centre-ouest - Cette filiale d'un grand groupe industriel français - réalisant un chiffre d'affaires de 80 millions de francs - va doubler son volume d'activité grâce à un très important investissement destiné au lancement d'un produit nouveau au marché très porteur en France et en Europe. Elle recherche le directeur administratif et financier qui, en relation avec le directeur général, assurera la gestion comptable et financière de cette évolution et se chargera de l'ensemble de l'administration et des moyens informatiques. *Ce poste convient à un candidat âgé de 35 ans au moins*, de formation comptable (niveau minimum DECS) et possédant une excellente expérience industrielle en comptabilité générale, analytique et budgétaire ainsi qu'en gestion financière et exportation. Il maîtrisera l'outil informatique qu'il fera évoluer et aura une bonne pratique de la gestion du personnel. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 250.000 francs, pourra être supérieur si l'expérience le justifie. Ecrire à J.B. FOURNIER en précisant la référence A/1290M.

PA
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Direction des comptabilités

C.A consolidé 1 milliard de Francs

Nous sommes un groupe de dimension internationale secteur de la construction électrique constitué de plusieurs entreprises à taille humaine, unités industrielles distinctes.
Votre mission sera de regrouper et de diriger les services comptables de 4 entreprises : uniformisation des structures, harmonisation des procédures, consolidation des résultats.
Votre objectif sera d'en faire un instrument de gestion véritablement opérationnel au profit de la Présidence du groupe.
Nous voulons un professionnel de la comptabilité, parfaitement rôdé aux *techniques comptables, à l'utilisation de l'informatique, à l'encadrement* et dont l'expérience aura été acquise essentiellement dans le secteur industriel.
Faites-nous part de vos intérêts et motivations en écrivant s/réf. 360 G/M à

claude debray conseil,
192 boulevard St-Germain - 75007 Paris.

SOURCES

AGEFOS PME Ile-de-France RECHERCHE

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sa fonction consiste, sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration, à animer une équipe dont le rôle est de conseiller et d'assister les P.M.E. adhérentes dans la gestion et la promotion de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.

Son goût pour le contact et ses aptitudes font de *lui un excellent négociateur à haut niveau de relations* (pouvoirs publics, entreprises, organisations signataires). Son dynamisme et sa personnalité devront faciliter le fonctionnement des instances paritaires.

Ce poste situé à Paris, conviendrait à un(e) candidat(e) 35 ans minimum, diplômé (e) d'études supérieures, ayant une expérience confirmée de la gestion et de l'animation, et une bonne connaissance du domaine de la formation continue.

Envoyer C.V., lettre manuscrite avec prétentions, et photo à:

FORMADIS - SÉLECTION
LE CONTINENTAL BP. 314
CENTRE D'AFFAIRES PARIS NORD 93150 LE BLANC MESNIL

VOULEZ-VOUS REJOINDRE UNE EQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES ?

Notre Groupe, un des plus importants de MADAGASCAR avec un CA consolidé de 27 Milliards de Francs Malgaches, recherche pour sa branche textile, son

directeur commercial

Pour animer sa force de vente, dynamiser sa collection, développer la fonction Marketing et diriger l'Administration Commerciale.
Vous avez une formation supérieure type Grande Ecole et une solide expérience commerciale au minimum de dix ans ; vous connaissez le textile, les caractéristiques des tissus et leurs utilisations.
Vous avez, [illegible], le sens des relations et des négociations ; vous êtes prêt à tous les déplacements [illegible] avec des conditions [illegible] ; vous êtes capable [illegible] comme un *meneur* d'hommes.
Nous [illegible] proposons une rémunération attractive qui sera en rapport avec vos compétences.
[illegible] d'adresser votre CV et photo s/réf. [illegible]/M à [illegible] Conseil : Fulbert COLUMELLI SODERHU, 22 rue St Augustin 75002 PARIS.
Membre de Syntec — *Soderhu*

GROUPE FINANCIER PRIVÉ EN FORT DÉVELOPPEMENT

recherche son

DIRECTEUR COMPTABLE

Le **GROUPE** comprend plusieurs *Sociétés Holdings, des Sociétés Immobilières (locatives et de promotion-vente)* et un **IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER** spécialisé dans les valeurs immobilières.

Le **CANDIDAT** recherché devra, par son expérience confirmée dans un cadre similaire, et par son niveau universitaire (expertise), maîtriser parfaitement l'ensemble des disciplines, comptables, juridiques et fiscales, nécessaire pour assumer complètement la responsabilité des comptabilités des Sociétés du GROUPE, de leur fonctionnement quotidien, jusqu'à l'établissement des bilans et des comptes consolidés.

Ayant de bonnes connaissances financières, *une partie essentielle de sa fonction* consistera à fournir les études diverses relatives aux opérations du GROUPE (opérations de fusions, augmentations de capital, restructurations...).

Il assurera les contacts relatifs à sa fonction avec les commissaires aux comptes, les diverses administrations et les autorités de tutelle (COB, CCB).

Il est entouré d'une *équipe de comptables compétents et confirmés, utilisant un outils informatique adapté.*

Le développement et le dynamisme du GROUPE, sa taille humaine, ses méthodes de travail offrent un cadre d'épanouissement attrayant.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, c.v. et photo s/réf. 3.730 à
DELORME, 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE DU NORD

EN CONSTANTE PROGRESSION

recherche

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

- FORMATION Commerciale Supérieure.
- EXPÉRIENCE de la grande distribution, des négociations en Centrales.
- MISSION : concevoir, préparer, organiser l'évolution à venir en comptant sur une force de vente particulièrement performante.

Ce stratège, ce professionnel de la vente, ce gestionnaire doit être rompu aux techniques modernes de la Distribution, être disponible et ouvert aux idées nouvelles, les capter, les promouvoir.

- POSTE BASÉ A PARIS.
- NOMBREUX DÉPLACEMENTS A PRÉVOIR.

Envoyer *lettre manuscrite* + CV + photo + prétentions s/réf. n° 1.506 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias, 75017 Paris

MAROC

SOCIETE INDUSTRIELLE
FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE FRANCAIS (*usine de 1 100 personnes à* AIN-SEBAA) crée le poste de :

directeur du personnel

Nationalité marocaine.

Déjà expérimenté dans le domaine de la gestion et de la formation du personnel de production.

Nous souhaitons rencontrer des candidats dont la formation, l'expérience et les capacités permettent d'accompagner notre développement et de couvrir l'ensemble du domaine social.



4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS

Réf. 50145

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

ASIE

Ingénieur Agronome

Vous avez acquis une première expérience professionnelle et possédez, de préférence, des connaissances en biologie, entomologie et parasitologie ainsi qu'une bonne habitude de l'expérimentation.
Au sein de la Division Scientifique, vous serez chargé sur la zone ASIE de :
- Coordonner sur le plan technique les actions de mise au point et de développement d'insecticides à usage non agricole (hygiène, santé publique, denrées stockées).
- Assurer l'appui technique aux ventes.
- Veiller à la cohérence de la communication scientifique.

Ce poste implique de nombreux déplacements (120 jours par an) et, bien entendu, la connaissance parfaite de l'Anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 808 à Marc DESGORCES - ROUSSEL UCLAF 35, Boulevard des Invalides 75007 PARIS.





Curriculum

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes ingénieurs d'affaires
composants industriels

Nous poursuivons notre pénétration des marchés utilisateurs de nos produits de commutation industrielle ("minirupteurs"), en France comme à l'exportation.

Nous proposons à deux jeunes ingénieurs - débutants ou ayant quelques années d'expérience en étude ou commercialisation de produits techniques - de participer à ce développement. Responsables marketing d'une clientèle concentrée dans un secteur donné (automobile, téléphonie...), vous devrez conduire le dialogue entre nos services études et développement, d'une part, et les bureaux d'études de nos clients d'autre part.

Votre objectif : préparer les produits de demain, accroître nos parts de marchés.

Une parfaite connaissance des langues anglaise et allemande est indispensable. Les déplacements dans toute l'Europe seront fréquents, à partir de notre centre de Valence.

Les caractéristiques de ces postes et la stratégie du groupe Crouzet offrent d'intéressantes perspectives d'évolution.



Adresser votre dossier de candidature
en précisant la référence IAC/LM
au responsable du recrutement
Crouzet S.A. direction du Personnel
26027 Valence cedex

ARJOMARI
l'un des premiers
GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS
(4.000 personnes — 7 usines — C.A. supérieur à 3 milliards)
recherche pour son
LABORATOIRE CENTRAL — RÉGION RHÔNE-ALPES
un JEUNE

ingénieur de laboratoire

Sous la responsabilité d'un chef de groupe, il participera à l'élaboration, au développement et à la mise au point de produits nouveaux de haute technologie dans le domaine des papiers spéciaux aux applications industrielles très diversifiées. Outre son activité en laboratoire, il se verra associé, en amont à la définition du cahier des charges avec les clients et les services commerciaux, en aval, à la phase d'industrialisation des produits et sera chargé d'assister les usines au stade essais.
Ce poste — impliquant créativité, curiosité technique, sens du contact et disponibilité — conviendrait à un INGÉNIEUR TYPE E.F.P. ou ÉCOLE DE CHIMIE + spécialisation papetière, passionné par les techniques de pointe et possédant une expérience de 2 à 3 ans. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Logement de fonction.

Les dossiers de candidatures sous réf. 2911 M (avec photo + rémunération souhaitée) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

ROUEN - LILLE - MARSEILLE

Groupe International de Restauration
en pleine expansion
recherche dans le cadre de la Décentralisation
de ses activités, des

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES DE SECTEUR

(50 établissements - 80 M. C.A. en moyenne)

pour assurer le traitement et la remontée de l'information vers les Directions fonctionnelles. Ils seront responsables de la gestion administrative, de la tenue et de l'analyse de la comptabilité informatisée, de la gestion du personnel. Diplômés d'une école de commerce ou équivalent avec de préférence un D.E.C.S.
Vous êtes débutants ou mieux vous disposez d'une première expérience en entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions
sous référence 30024 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

IRP/Jean Regnier Publicité

Ingénieurs Généralistes rejoignez les 3 Suisses !

Comme un consultant, au sein d'une petite équipe chargée d'améliorer une organisation performante, vous prendrez en charge rapidement un projet d'organisation,

Vous établirez le cahier des charges avec les utilisateurs et les chefs de projet Informatique. Vous défendrez votre projet et assurerez sa mise en place sur le terrain.

La diversité des contacts vous donnera progressivement une vision générale de l'Entreprise, vous pourrez ainsi comme d'autres ingénieurs, preuves faites, prendre des responsabilités plus larges dans l'une des directions de la Société.

3 SUISSES

Vous êtes intéressé par ce poste situé à Croix
Ecrivez à la Direction des Relations Humaines.
3 Suisses - 12, rue de la Centenaire 59170 CROIX.

AUDIT & CONSEIL
Val de Loire

Une expérience de quelques années en cabinet d'expert comptable après des études supérieures vous amène à rechercher de nouvelles responsabilités dans une structure particulièrement performante. Une certaine recherche de la qualité de la vie vous attire vers notre province, dans un tissu industriel et économique favorable. Venez rejoindre notre cabinet qui appartient à un grand groupe et vous offrira de belles perspectives de carrière, y compris à l'étranger. **Grande Ecole** Des missions stimulantes d'audit et de conseil vous y attendent.
Envoyez en toute confidentialité lettre & C.V. à Gérard Pont. 15 Rue du Louvre PARIS 1er sous la Réf. 41129G.


nervet pont conseil

Contrulum

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



UN DES PREMIERS CABINETS FRANCAIS
D'AUDIT ET DE CONSEIL
MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL
recherche pour son bureau de **LIBREVILLE**

Assistant confirmé
(3 - 4 ans)

Nous lui proposons :
- une rémunération de 300.000 F. +, des avantages en nature et des congés annuels de deux mois en France,
- le cadre de travail stimulant d'un cabinet international d'Audit et de Conseil dont la croissance est rapide,
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

Nous lui demandons :
- le diplôme d'une grande école,
- une aptitude marquée au Conseil d'entreprise,
- une expérience dans un cabinet d'Expertise Comptable.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à : H. Lippuner
HELIOS-STRECO-DURANDO - Tour Manhattan - Cedex 21 -
6, Place de l'Iris - 92095 LA DEFENSE 2.

NIGER

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE
(environ 1400 personnes sur site)
recherche pour lui confier les responsabilités suivantes :
- distribution electrique MT - BT en zone industrielle et urbaine à partir d'un poste alimenté par le réseau public ou en secours à partir d'une Centrale Diesel (12 MW),
- maintenance des installations électriques, un

INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, comportant en particulier la gestion d'un service énergie dans l'industrie lourde.

Avantages liés à l'expatriation : vie en famille, congés 2 mois / 10 mois, zone franc.

Ecrire avec CV explicite s/réf. SO/EI à
CETAGEP 30, avenue Amiral Lemonnier
78160 MARLY-LE-ROI.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS DE RECRUTEMENT
CETAGEP

COPGO HUNTING
recherche

INGÉNIEURS LOGGING

avec expérience en production. Formation électronicien souhaitable. Déplacements fréquents France et étranger.
Langue anglais, italien.
Ecrire 148,
Z.A. Bastide Blanche
13127 VITROLLES.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Un outil, l'automate programmable un métier, la productique

L'automate programmable bouge en France. Deux grands, RENAULT AUTOMATION et MERLIN GERIN se sont associés. Ensemble, ils pèsent plus de la moitié du marché. La mise en commun de leurs moyens techniques et industriels nous donne notre dimension internationale. APRIL est déjà au deuxième rang européen.

Très bien implantées sur le plan national, nos activités sont géographiquement réparties sur trois pôles : notre Direction Commerciale au Plessis-Robinson (92), nos établissements de Castres (81) et de Grenoble (38).

réf. 10 M

Ingénieurs commerciaux
Chefs d'agence

responsables du développement des ventes des agences régionales de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Tours.
Nos critères : une très bonne formation d'ingénieur généraliste (avec une préférence pour l'électronique ou l'électromécanique) et une expérience réussie de 2 à 4 ans de la vente en milieu industriel.

Pour ces postes, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au Cabinet ROUBEIX Décision - 32, rue des Volontaires 75015 PARIS.

April Pour mieux produire, tout simplement.

CONTIGUS PUBLICITÉ

Scholtès UN DES LEADER DE L'ÉLECTRO-MÉNAGER

recherche dans le cadre de son développement :

UN DIRECTEUR JURIDIQUE (Réf. A)

Responsable de l'administration générale, juridique et fiscale de l'ensemble des sociétés du groupe, il gérera les différents contrats pouvant exister dans une société de 700 personnes, à vocation internationale (immobilier, assurances, personnel, export...), mais aussi le contentieux et l'organisation des assemblées.

Nous recherchons un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une première expérience similaire. Homme des dossiers, il sera doué d'un excellent contact lui permettant d'assurer les relations avec l'extérieur (avocats, administrations ..) et désireux d'élargir ses responsabilités à court terme, compte tenu des perspectives d'évolution de la société

UN CRÉDIT MANAGER (réf. B)

Ce poste s'adresse à un professionnel du crédit client (une expérience dans une société anglo-saxonne serait appréciée).
Assisté de 5 personnes, il supervisera la comptabilité client, fera évoluer les méthodes de recouvrement, ainsi que les procédures informatiques en liaison avec la Direction Commerciale, permettant ainsi un parfait contrôle des comptes clients (plus de 2000 comptes actifs). Une part importante de notre chiffre d'affaires étant réalisée à l'exportation, la fonction comprend également la gestion COFACE.

Ces deux postes, rattachés au Directeur Administratif et Financier, sont à pourvoir dans l'est de la France

Dans les deux cas, il s'agit de postes nouveaux, qui intéresseront des candidats dynamiques, désireux d'évoluer dans une Société non liée à un grand groupe et d'être très proche du centre de décisions.

Ecrire en précisant la référence du poste qui vous intéresse avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf 78183 M à
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

QUOTIDIEN RÉGIONAL
(150 km de PARIS)
RECHERCHE

SON CHEF DE PUBLICITÉ

Ce poste requiert :
- Une forte personnalité ;
- Une grande rigueur dans la gestion du chiffre d'affaires ;
- Un dynamisme dans l'organisation du service et le contact avec la clientèle ;
- Une expérience solide dans la publicité presse ;
- La capacité de rédaction d'articles publicitaires ;
- La direction et la motivation d'une équipe.

Ecrire s/nº 8.480 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Une Société française, 300 personnes, présente dans les domaines des Circuits imprimés souples et des Claviers à membrane, recherche un

JEUNE INGÉNIEUR
(A. & M. ou équivalent)

Sa mission : assurer le développement d'un produits porteur à l'échelon européen.

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé, à partir d'une information systématique sur les besoins des clients à court et moyen termes, de concevoir de nouveaux produits et de nouvelles applications, et d'élaborer des techniques d'industrialisation.

Poste évolutif, pour un tempérament entrepreneur basé dans une ville universitaire Centre-Est.

Ecrire à Michel GOYHENETCHE Consultants,
18, avenue Parmentier, 75011 PARIS.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN DES PREMIERS CABINETS FRANCAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL
MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL
recherche pour son bureau de POITIERS

Auditeur

● 3 à 4 ans d'expérience

Vous serez amené à effectuer des missions de commissariat aux comptes et d'audit dans la région Poitou-Charente.

Assistant Confirmé

● 2 à 3 ans d'expérience

Vous serez appelé à réaliser des missions de conseil auprès de P.M.E. - P.M.I.

Nous offrons de réelles possibilités de carrière au sein d'une organisation internationale comptant 600 professionnels en France, une formation permanente et pluridisciplinaire, des méthodes de travail rigoureuses, une rémunération motivante.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à : H. Lippuner
HELIOS-STRECO-DURANDO - Tour Manhattan - Cedex 21 - 6, place de l'Iris
92095 LA DEFENSE 2.



AIX EN PROVENCE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants à 3 ans d'expérience.
Vous concevrez et réaliserez des systèmes électroniques multi-processeurs.

Vos connaissances en architecture de machines informatiques et réseaux seront appréciées.

Envoyer C.V. à
S.A. DIGITONE
13970 LA BARQUE

Consultant en Stratégie Industrielle

Lyon

Contribuer à la conception et à la mise en oeuvre de stratégies d'entreprises : plus qu'un métier, une passion. Les consultants du département «Développement et Stratégie Industrielle» d'ALGOE vous invitent à la partager.

Concrètement, vous allez conduire et réaliser des missions d'audit stratégique et assister nos clients dans la définition et la mise en oeuvre de leurs plans de développement.

35 ans environ, vous avez - dans l'idéal - la double formation : grande école d'ingénieurs + MBA et un parcours professionnel qui fait de vous un spécialiste des grands concepts de l'analyse stratégique moderne appliqués au domaine des biens industriels.

Conseil en Management depuis vingt cinq ans, ALGOE doit à la compétence de ses 70 Consultants, à ses standards professionnels élevés, à sa déontologie exigeante, d'occuper aujourd'hui l'une des premières places.

Jean CLEMENT étudiera, avec vous, vos meilleures chances de réussite dans ce poste. Ecrivez-lui, sous référence 874 M à




ALGOE 9bis route de Champagne - 69134 ECULLY Cx

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

ISTA - IMATIC

Important Distributeur de Micro-Ordinateurs IBM, APPLE
ayant 5 centres de vente PARIS-PROVINCE
recherche pour l'ouverture de son centre de

LYON

INGENIEURS D'AFFAIRES

expérience vente micro et mini-ordinateurs
entreprises et grands comptes.

Pour ce poste au salaire motivant, envoyer C.V. détaillé à
ISTA - IMATIC - 19, 21, cours Lafayette - 69006 LYON

Cadre de Haut Niveau

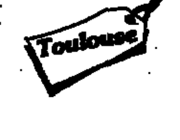
pour créer la fonction DEVELOPPEMENT / PLANIFICATION dans une banque régionale de 1er plan ***HF***

Votre mission Elaborer et suivre nos stratégies de développement à partir du diagnostic de l'entreprise et de la mise en place d'un système d'information généralisé.

Votre profil *Diplômé d'une grande école, au moins 5 ans d'expérience, vos qualités* doivent vous permettre de vous imposer naturellement, tant auprès du Conseil d'Administration que de l'encadrement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous réf. 84250 M à notre Agence : AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.





CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour Toulouse un

Ingénieur composants VLSI

Son rôle sera d'établir et de mener la politique technique d'utilisation de ces composants dans le domaine spatial : mémoires-microprocesseurs, prédiffusé, électronique rapide.

Issu d'une grande école, il devra nécessairement justifier d'une expérience de quelques années dans la technologie de réalisation des VLSI.

Merci d'adresser CV et prétentions au CNES, division du personnel, 18 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cédex.

PME CHIMIE / AGRO-ALIMENTAIRE - SUD FRANCE

CHEF DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur A.M., Chimie ou équivalent. Expérience : plusieurs années en fabrication, planification, gestion du personnel. Connaissances : génie chimique et / ou alimentaire : fluides, chaleur, pompes, extraction, évaporation, séchage, électricité, régulation, services généraux. Candidat : Ingénieur minimum 35 ans acceptant contraintes de la production (semi-continue) désireux d'évoluer techniquement.

Lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé, prétentions sous réf. 8963 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MÉTALLURGIE FINE

INGÉNIEUR FABRICATION

Notre usine à taille humaine (200 personnes) réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un important groupe français, recherche un ingénieur pour son service fabrication.

Adjoint au chef de ce service, il assurera la mise au point de nouveaux moyens de fabrication et proposera des évolutions de processus tendant à optimiser les équipements existants.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école E.C.P., Mines, A. & M., etc. débutant ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle.

Le poste est basé dans une petite ville de l'Ouest sur le littoral atlantique.

Merci d'adresser lettre de candidature, photo, c.v. complet et prétentions.

Ecrire sous nº 8.479 *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le C.N.R.S. recrute un ingénieur et un technicien supérieur ayant compétence dans au moins l'un des domaines suivants : mécanique des fluides, thermique, optique, électronique, informatique. Lieu de travail : région NORD. Ecr. s/nº 8.477 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
province NORD
recherche
COLLABORAT. EXPÉRIMENTÉ
niveau minimum BTS
ou équivalent.
Ecrire avec c.v. manuscrit et prétentions sous nº 8 481 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, *parlant bien l'anglais*, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le nº T 088.576 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable marketing ou commercial rejoignez Bernard Julhiet Conseils.

Avec nous, vous irez au bout de vos idées

Nous aussi avons ressenti un jour en entreprise le besoin d'avoir plus d'initiative, une écoute plus grande de nos propositions, une vue plus large des choses. Nous aussi avons eu envie d'oxygène, tout en gardant la passion d'entreprendre. Nous avons alors choisi le métier de consultant et rejoint Bernard Julhiet Conseils qui assiste les entreprises dans la maîtrise de leur évolution, l'accroissement de leurs performances marketing et commerciales, le développement de leur potentiel humain.

Cette assistance, nous l'apportons tant au niveau de la réflexion qu'à celui de la mise en oeuvre opérationnelle des solutions retenues par les entreprises, en étroite collaboration avec leurs hommes. Pour nous, c'est cela aller au bout de nos idées.

Enfin, il nous arrive aussi d'aller au bout de nos propres idées en créant à l'intérieur du Groupe Bernard Julhiet (5 sociétés, 150 personnes), une nouvelle unité.

Nous sommes plutôt jeunes, ou un peu moins. Trente ans ou plus en tout cas. Pour la plupart diplômés d'études supérieures commerciales, nous avons souvent réussi auparavant en entreprise dans des fonctions centrées sur le marketing ou le commercial à des postes de responsabilités.

La diversité des missions dont nous sommes chargés, sur des marchés que nous connaissons bien, est l'un des aspect stimulants du job. Notre quotidien : des diagnostics du commercial ou du marketing, des réflexions sur la politique commerciale, sur l'organisation, sur les structures, la conception et la mise en oeuvre de plans d'actions ou de lancement de produits. Et bien sûr la promotion de Bernard Julhiet Conseils, l'acquisition de nouveaux clients ou la recherche de nouvelles méthodologies d'intervention.

Notre développement remarqué ces dernières années nous conduit à rechercher de nouveaux consultants qui nous ressemblent :

- ***CONSULTANTS MARCHES «SERVICES» et «BIENS D'EQUIPEMENT»** Réf. 101M*
Ces marchés se situent essentiellement dans la Banque, les Assurances, le Transport, la Presse, mais aussi les Biens d'Equipement. La demande est nette, nos réponses éprouvées.
- ***CONSULTANTS MARCHE «PRODUITS GRAND PUBLIC»** Réf. 102M*
La distribution moderne évolue vite, particulièrement depuis quelques mois et nécessite de la part des fabricants une adaptation rapide. Ils appuient leur marketing sophistiqué d'efforts sur : organisation de leur force de vente, politique tarifaire, techniques promotionnelles et merchandising...
- ***CONSULTANT MARCHE «INDUSTRIE»** Réf. 103M*
L'industrie est ouverte aujourd'hui à une démarche marketing. Nous avons investi depuis plus de cinq années dans ce domaine et nos efforts paient. L'expérience d'un homme connaissant bien le secteur est nécessaire, rapidement.
- ***CONSULTANT «GRANDES ORGANISATIONS»** Réf. 104M*
Services Publics, Grandes Administrations, Entreprises Publiques, font des efforts particuliers pour s'ouvrir au public, acquérir une démarche marketing, développer un état d'esprit plus «entreprise». Nos références dans le domaine sont solides.

Notre message vous a convaincu que le passage de l'entreprise au conseil est une ouverture séduisante. Si notre offre vous intéresse, nous vous remercions d'écrire au plus tôt suivant la référence indiquée en joignant à votre lettre un CV et une photo.

Bernard Julhiet Conseils est installé au 28 Boulevard Belle-Rive - 92500 Rueil Malmaison. Nos bureaux sont en bord de Seine. Notre effectif est de 50 personnes.



BERNARD JULHIET CONSEILS

JOUVAT

Banque Internationale Paris 8e

recherche pour son activité avec **l'étranger**

CADRE CONFIRME *HF*

dont la mission consistera :

- *à entretenir et développer ses relations avec ses correspondants de la République Fédérale Allemande.*
- *à nouer des contacts avec les sociétés commerciales de ce pays.*

Le candidat recherché sera âgé d'environ 30-35 ans, devra posséder une solide connaissance des opérations traitées avec l'Etranger et notamment de la règlementation actuelle du contrôle des Changes.

Il devra, en outre, parler et écrire couramment l'allemand, l'anglais n'étant que souhaité.

Adresser CV et prétentions sous référence 534 à M. A. Dannenberger CEPIAD - 135 av. de Wagram 75017 Paris, qui vous assure la discrétion.

Chef de service export

30 ans minimum.
Expérience confirmée Europe et si possible USA-Canada, pour société française leader national biens durables équipement ménager.

150/200.000 par an + frais.



Adresser CV, lettre manuscrite sous réf. 2118 à
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Filiale d'un groupe très important - PARIS

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE BATIMENT

Supervisant plusieurs ingénieurs, vous êtes de formation **ingénieur Grandes Ecoles** ou équivalent.

Vous possédez une expérience approfondie du bâtiment T.C.E. acquise en bureau d'études, bureau de contrôle, entreprise bâtiment...

Age minimum souhaitable 45 ans environ.

Envoyer CV, références et prétentions sous référence 1962 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Banque Populaire — *REGION NORD DE PARIS*

Vous êtes

Assistant(e) en contrôle de gestion

et capable de gérer une équipe de haut niveau. Pourquoi ne pas faire carrière dans notre Banque ?

La **BPRNP** est une banque coopérative , régionale et non nationalisée de 850 personnes. Ses 48 agences se regroupent autour de son Siège Social implanté à Saint-Denis.

Sa progression *la conduit à rechercher un collaborateur (H-F) de valeur capable :*
- *de gérer l'information de gestion*
- *d'assister les différents départements de la Banque dans leurs besoins de gestion.*
- *de participer à l'élaboration des prévisions.*
- *d'animer une unité de travail qualifiée, utilisant les outils informatiques.*

Si vous possédez un diplôme de l'enseignement supérieur à dominante de gestion,
- des connaissances en micro-informatique,
- le sens des contacts humains et des relations de travail,
- si en plus, votre esprit de synthèse s'est affiné par une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire,

nous vous remercions de nous expliquer votre intérêt pour ce poste, en adressant à notre Service du Recrutement **32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS** *votre candidature manuscrite (sous référence 84-10-09-N) accompagnée d'un C.V., d'une photo et de vos prétentions.*

COFAP

Notre organisme se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier.
Dans le cadre du développement des opérations du court terme (promotion immobilière, investissements spéciaux, participation) nous recherchons un

chargé de dossiers contentieux

qui aura à prendre en charge, au sein d'une unité spécialisée, des dossiers, en phase de règlement amiable en vue d'éviter les procédures judiciaires et si elles deviennent nécessaires d'en surveiller le déroulement afin de préserver les intérêts de notre organisme.

Ces dossiers complexes qui mettent en jeu des engagements importants impliquent une double formation de **juriste** et **d'économiste** acquise à l'université ou dans une école de commerce.

Des qualités de contact et d'initiative sont nécessaires pour réussir dans cette fonction considérée comme évolutive.

Si vous êtes intéressé(e), adressez un courrier manuscrit avec vos prétentions, sous référence JC, au

cog hébert conseil — Poissonnière Commercial Building, 11 Fg Poissonnière 75009 Paris. Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC — LEVI TOURNAY

Notre renommée internationale est étroitement liée à la qualité et la haute technologie de nos produits pour lesquels nous avons déjà obtenu de nombreux oscars aux Etats-Unis (IR 100). Division d'un groupe international réputé, nous sommes des professionnels de matériel scientifique de laboratoire. Nous employons 200 personnes et exportons 70 % de notre production. Notre développement nous amène à créer le poste de

rédacteur technique

de langue maternelle anglaise

Dépendant du directeur "études et développement" vous serez intégré à la mise en place de nos projets dès leur "naissance". *Votre rôle : concevoir, traduire, adapter, contrôler et mettre à jour les modes d'emploi de nos* appareils. Interface entre les chefs de projets, le BE, les services informatiques et électroniques, vous serez l'élément indispensable de l'équipe qui nous permettra de répondre aux besoins de nos clients et... de promouvoir l'image de notre entreprise. Si une formation supérieure de type "Mesures Physiques" ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais et du français sont indispensables, des connaissances en optique et une expérience de rédacteur constitueraient des atouts de 1er plan. Si votre salaire dépend directement de votre expérience, vos performances seront appréciées à leur juste valeur pour votre évolution au sein de notre groupe. Poste basé en proche banlieue parisienne.

M. LARTIGUET vous remercie de lui adresser C.V., photo et prétentions à : JOBIN YVON - Affaires Sociales - B.P. 118 - 91163 LONGJUMEAU Cedex



Organisation et Publicité

Société de Services et d'Ingénierie Informatique (plus de 1000 personnes) recherche

DIPLOMÉ GRANDE ECOLE

(HEC, ESSEC, ECOLE D'INGENIEURS...)

Expérimenté (5 ans minimum) en **organisation administrative et comptable** (ayant exercé cette fonction dans un grand cabinet d'organisation ou dans une entreprise importante) afin de réorganiser *les circuits administratifs et de bâtir un système d'information complet.*

Directement rattaché au Secrétariat Général du groupe, il sera responsable de l'organisation, de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion. **Salaire selon l'expérience : 300.000 F +.**

Bonnes perspectives de carrière au sein d'un groupe en expansion.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 9299, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cedex 02, qui transmettra.



4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de service marketing
référence MC 186 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *solidement implantée, secteur tertiaire,* *rattachée à un groupe leader,* recherche son **Chef de Service Marketing.**

Rattaché au Directeur de la Société, il sera chargé :
- des études commerciales (analyses des marchés, des ventes, segmentation de clientèles...),
- *de l'élaboration des produits et de leur promotion,*
- de l'image de marque de la société, de ses communications, des relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC, ayant environ 5 ans d'expérience marketing, ayant de solides capacités relationnelles et des qualités de rigueur *associées à de l'imagination.*
Larges perspectives d'évolution dans le groupe.
Poste : grande ville ouest France.

CÉRAMIQUE TECHNIQUE
Ingénieur diplômé ENSCI ou équivalent
référence LB 185 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE A TAILLE HUMAINE *(350 personnes,* filiale d'un très grand groupe industriel) qui étudie et réalise des produits céramiques destinés à des secteurs variés : électronique, agro-alimentaire, médical..., offre un *poste évolutif à un* **Ingénieur ENSCI ou ENSI spécialiste matériaux.**

Il aura 2 à 3 ans d'expérience industrielle, le goût de la technique allié à de réelles qualités de réalisateur sur le terrain.
Il assumera des responsabilités concrètes d'assistance technique à la fabrication et de mise au point de nouveaux produits.
Réelles possibilités d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.
Poste : ville sud-ouest.

Jeune chef de projet conception et réalisation système de gestion
référence ZJ 183 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES offre, au sein de son département Immobilier en développement, un poste intéressant et évolutif à un jeune Chef de Projet.

SA MISSION :
Chargé plus particulièrement, au sein du secteur gestion, de l'amélioration des systèmes actuels en intégrant des méthodes modernes, il sera responsable de :
- l'analyse des besoins,
- *du développement (rédaction des cahiers des charges destinés à l'informatique),*
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

SON PROFIL :
ESSEC, ESCP ou équivalent. Il devra disposer d'une première expérience de deux *ans environ en organisation de système de gestion acquise au sein* d'un Cabinet spécialisé ou importante société secteur Tertiaire (connaissances dans le domaine immobilier appréciées).

Le Groupe est doté de puissants moyens informatiques **(une des plus grosses bases de données est implantée en Europe)** et le département est équipé en IBM 38.
Poste à Paris.

Jeune responsable des ressources humaines d'un groupe
référence PF 188 AM

Nous sommes un Groupe de 3 500 personnes, comprenant plus de 20 filiales, réparties sur toute la France.
Notre domaine d'activité est en *développement constant et nous sommes leader* dans notre profession.

Notre Groupe est décentralisé et, dans le domaine social, chaque Directeur de filiale est responsable de son personnel.
Pour les assister ainsi que pour élaborer la politique du personnel au niveau groupe et pour mener des actions communes (en particulier en ce qui concerne la forma*tion : élaboration des programmes et suivi de leur mise en œuvre),* nous recherchons un **jeune Responsable qui sera rattaché au Directeur Général.**

Ce poste représente une excellente opportunité pour connaître l'ensemble des *problèmes du personnel et peut convenir à un diplômé Droit, Sc. Po. ou ESC, ayant* environ 5 ans d'expérience dans la fonction, témoignant de dynamisme, d'esprit d'initiative, de bonnes capacités de réflexion et d'études jointes à des qualités d'opérationnel sur le terrain.
Possibilité éventuelle d'évolution, pour un candidat motivé et polyvalent, vers des *fonctions de direction des filiales.*
Poste à Paris.

Membre de Syntec

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

INGENIEURS SYSTEME

Pour renforcer l'une de nos équipes techniques en vue de nouveaux développements, nous recherchons des ingénieurs.

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vous avez acquis une expérience de la fonction système sur gros matériel IBM (MVS, VTAM, JES3).

Nous vous offrons de nombreuses possibilités de formation complémentaire et d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous référence 828M SAINT GOBAIN INFORMATIQUE Les Miroirs Cedex 27 92096 Paris La Défense.

Contact

هكذا من الأصل





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

etap

4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Trésorier devises

référence XII 182 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, CA 20 milliards, offre, au sein de sa Direction Financière, un poste de Trésorier "devises".

Il sera chargé de préparer et de mettre en œuvre les décisions de couverture et de financement à court terme du Groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant une première expérience de quelques années, acquise dans une banque ou un grand groupe industriel, dans le secteur financier international.
Il aura une bonne culture économique et des qualités d'analyse et de rigueur.
Connaissance de l'anglais indispensable, connaissance complémentaire d'une autre langue étrangère souhaitée.
Réelles possibilités d'évolution dans le Groupe.
Poste à Paris.

FONCTION PERSONNEL
Un jeune responsable formation information animation

référence OE 187 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR ÉLECTRONIQUE offre un poste évolutif à un Cadre de Personnel de valeur.

Il commencera sa carrière dans un ensemble de 1 000 personnes (2 usines) où il sera spécifiquement chargé :
- de la formation du personnel à tous niveaux : évaluation des besoins, élaboration et pilotage des programmes,
- de l'animation sociale : groupes d'expression, cercles de qualité,
- de l'information, en particulier journal d'entreprise.

Outre ces responsabilités, il participera à l'ensemble des activités du service du personnel. Il pourra ainsi faire ses preuves et développer son expérience pour ensuite évoluer dans le Groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (HEC, ESC, SC.PO., Droit, Ingénieur, option ou formation complémentaire dans la fonction personnel appréciée) ayant environ 4 ans d'expérience professionnelle, capable de jouer un rôle actif dans la gestion des ressources humaines et leur adaptation constante à des évolutions technologiques très rapides.
Poste : ville Touraine.

Responsable des essais mécanique des vibrations

référence AT 193 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE (1 milliard de francs de CA), en bonne santé économique et financière, étend le champ de ses activités d'essais aux phénomènes vibratoires et recherche un **Ingénieur.**

Rattaché au Directeur des Études, il sera chargé, à partir de demandes spécifiques ou de programmes généraux, de :
- déterminer les processus d'essais,
- étudier, mettre en place les moyens nécessaires,
- réaliser les essais et analyser les résultats.

Il devra animer, gérer et former une équipe d'une dizaine de personnes environ et aura pour objectif d'assurer l'évolution des méthodes, des moyens techniques et d'études existants.
Ce poste sera confié à un ingénieur mécanicien diplômé (type AM) possédant une expérience de minimum 5 ans dans le domaine des essais faisant appel à la mise en œuvre de moyens techniques modernes destinés en particulier aux mesures et à l'analyse des phénomènes vibratoires dans les ensembles mécaniques.
Lieu de travail : banlieue ouest de Paris.
Rémunération : 240 000 F +

Jeune ingénieur production haut niveau

référence KA 184 CM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET MODERNE en expansion sur le marché de la transformation des papiers et cartons ondulés, offre à **un jeune Ingénieur AM, IDN, ENSI ou équivalent,** un poste à larges perspectives d'avenir.

Ses premières fonctions auront comme objectif de seconder le Responsable de l'unité la plus importante comprenant 200 personnes et des moyens de production très diversifiés.
La réussite à ce poste implique une expérience de 5 ans environ en fabrication dans un secteur nécessitant une grande souplesse de gestion de production et des outils automatisés.
Homme de terrain et de contact, mais aussi homme d'organisation, de conception, il devra associer les qualités de rigueur et d'imagination dans un souci constant de productivité optimale.
Le succès de sa mission lui permettra d'accéder dans l'entreprise à de larges responsabilités tant en gestion qu'en technique.
Lieu de travail : 30 km d'une ville universitaire centre-ouest.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieur Technico-Commercial
Valeo Equipements Industriels SOMA (Asnières – 92)

Votre EXPERIENCE CONFIRMEE de la vente de produits industriels vous permettra de prendre en charge les relations techniques et commerciales (ponts moteurs, boîtes de vitesses et de transfert ...) avec un important constructeur d'engins de travaux publics. Connaissances en anglais souhaitées. Réf.55245/1/M

Ingénieur Chargé d'Affaires
Valeo Equipements Industriels SOMA (Saint-Etienne – 42)

Vous avez une PREMIERE EXPERIENCE en Bureau d'Etudes ou Production. Au sein de la Direction Technique, votre mission sera de suivre la mise au point des produits développés pour les clients stratégiques de la Société avec une action accrue lors de leur passage en série. Vous serez également chargé d'assister le Service Commercial dans ses contacts avec les clients. Connaissances en anglais souhaitées. Déplacements fréquents de courte durée. Réf.55245/2/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS



L'un des Grands du Marché de l'Industrie Papetière, C.A. 3 Milliards de Francs, recherche pour son usine située en Seine et Marne (à 80 kms de Paris), un

INGENIEUR DEBUTANT "POLY-TECHNICIEN"
Formation AM, IDN, ENSI ou équivalent

Ce poste conviendrait à un Ingénieur généraliste, ayant assimilé les méthodes traditionnelles de production et s'intéressant au développement de nouveaux procédés utilisant les techniques de pointe : Electronique, Microprocesseur, Calculateur d'assistance aux procédés, Informatique, ...
Il bénéficiera, pendant les premières années, d'une formation qui lui permettra de développer ses compétences à travers les tâches auxquelles il sera affecté.
Mobile, bilingue Anglais/Français, il sera amené à séjourner à l'étranger. Notions d'Allemand appréciées.
Ce poste constitue une réelle opportunité pour un candidat animé du désir de s'impliquer à part entière dans la vie de l'usine, dans l'ensemble de ses aspects techniques et humains.
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, sous référence 168 M à :



DENEB CONSULTANTS
6 rue Lincoln 75008 PARIS qui garantit le secret des candidatures.

A l'occasion du **SICOB 84**
nous avons lancé une nouvelle gamme de **STATIONS BUREAUTIQUES individuelles et en grappes.**

Si vous êtes volontaire pour nous aider à réussir ce lancement nous vous proposons le poste d'

Ingénieur Support Bureautique

qui se situe à la charnière entre les études et la distribution. Après une phase de formation approfondie sur cette nouvelle gamme vous organiserez et suivrez les plans pilotes et vous apporterez le soutien technique aux réseaux de distributions nationaux et internationaux.

Nous attendons de vous :
- une attitude profondément responsable et un esprit ouvert
- une expérience technique dans les systèmes à base de microprocesseurs
- une bonne connaissance de l'anglais

Contactez nous en envoyant votre CV et prétentions sous réf. 910 ISB à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY



Transac

THOMSON-TITN

recherche

INGENIEURS LOGICIEL
DEBUTANTS ET PREMIERE EXPERIENCE.

Formation Ecole d'Ingénieurs ou DEA - DESS pour participer à des projets « SYSTEMES TEMPS REEL ».

Postes à pourvoir banlieue Ouest et banlieue Sud.

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. MLA à
THOMSON-TITN - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

Promotion Paris

Groupe de Presse Editeur de Publications de Loisirs et de Magazines destinés aux jeunes, représentant un ensemble de 300 personnes et une douzaine de titres pour un C.A. de 550 millions de francs, nous recherchons :

le RESPONSABLE de notre SERVICE PROMOTION

En liaison avec la Direction Générale, il est chargé auprès de chaque Directeur de Titre de proposer, organiser et gérer les différentes actions de promotion et d'achats d'espaces publicitaires.

Vous avez acquis depuis environ 5 ans, de préférence dans une Entreprise de Presse ou en Agence, l'expérience des campagnes PROMOTIONNELLES : suppléments promo-rédactionnels, concours, PLV, sponsoring, et PUBLICITAIRES.

Pour mener à bien votre mission, vous bénéficierez du concours d'une équipe intégrée de 8 personnes et de l'assistance des Agences avec lesquelles nous collaborons habituellement dans les domaines de la création.

Bien entendu, votre expérience sera déterminante quant à la fixation de votre niveau de rémunération.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à N. 4181
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.



Lion
Nuts
Folky
Kit Kat
Smarties
After Eight
Quality Street
Rêve Noir
Lanvin
Menier...

LEADER ET PREMIER ANNONCEUR SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT
recherche un

chef de produit

Jeune et dynamique, capable de contribuer à une stratégie ambitieuse fondée sur le développement rapide du potentiel de ses marques.
Le candidat, HEC, ESSEC ou ESCP prendra en main la gestion et le développement d'une ligne de produits et devra par conséquence justifier d'une première expérience solide dans le domaine des produits de grande consommation.
Poste basé à 20 minutes de Paris.
Merci d'envoyer lettre, CV (photo) et salaire actuel ou téléphoner (6) 005.91.20 à Denis MOITEAUX - Rowntree Mackintosh S.A., Noisiel, 77428 Marne la Vallée Cedex 2.

Important Organisme Professionnel proche gare St Lazare recrute pour son service d'études :

jeune cadre chargé d'études économiques

sur pays étrangers.
Poste sédentaire, niveau maîtrise de sciences économiques.



Allemand courant exigé, anglais souhaité.

Adresser CV et prét. sous réf. 9102 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



Unilever France Services

recherche pour LEVER INDUSTRIEL, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de détergents et produits de nettoyage

Ingénieur méthodes et procédés

Rattaché au directeur de la production, il prend en charge le développement industriel de nos installations de mélange et de dosage de matières premières et de conditionnement de produits finis. Dans le cadre d'un programme annuel d'investissements :
- il met au point les nouveaux procédés et participe à leur mise en place
- il améliore les procédés existants.
- il étudie et met au point les appareils de mesure et de contrôle.

Il travaille en liaison avec les services entretien, production et laboratoire.
Après une première expérience réussie dans ce poste, une évolution est envisagée vers d'autres secteurs techniques.
Le poste est basé en proche banlieue Est.
Le candidat recherché aura une formation d'ingénieur, une expérience d'au moins 5 ans si possible dans le domaine du génie chimique et de l'entretien.
L'anglais est souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence XXII / 84 M au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CIMSA

NOTRE ÉQUIPE GRANDS PROJETS VOUS ATTEND !

Nous sommes le spécialiste de l'informatique dans les milieux les plus sévères (aéronautique, spatial, défense, énergie, etc.). Nous construisons du matériel, nous concevons des systèmes et réalisons des logiciels dont la fiabilité est reconnue dans le monde entier.

INGÉNIEURS LOGICIELS

Venez rejoindre notre équipe Grands Projets : équipe d'ingénieurs à fort potentiel, elle est actuellement chargée de la réalisation d'un important projet à l'export dans le domaine de la conduite de process.

De formation ingénieurs, vous avez acquis une première expérience de l'informatique industrielle Temps Réel. Votre large compétence de la réalisation de logiciels vous permet aujourd'hui de vous attacher à une responsabilité de suivi d'une affaire logiciel dans son aspect système.

Vos qualités d'adaptation, votre niveau de technicité, l'intérêt que vous portez à ces domaines seront des atouts majeurs.

Des postes sont actuellement à pourvoir à VÉLIZY et à TOULOUSE.

Vous désirez avoir des informations complémentaires et engager un dialogue avec nous : notre Conseil, Jacqueline Fleurent-Didier, se tient à votre entière disposition et vous assure réponse et discrétion.

JFD CONSEIL, Jacqueline Fleurent-Didier, 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS (Réf. 8460/M).



HAVAS CONTACT

INGENIEUR ELECTRONICIEN - EXPERIENCE INDUSTRIELLE

Ingénieur matériel composants

Importante société rattachée à un grand groupe, nous avons pour vocation la construction de *matériels* informatiques de haute technologie.

Nous sommes également concepteur *et constructeur de* systèmes et sous-systèmes nécessitant aussi bien matériels que logiciels *spécialisés.*

Nous souhaitons intégrer, au sein de notre DIVISION QUALITE (qui *communique* avec l'ensemble des secteurs de la société), un candidat *issu d'une* grande école d'ingénieurs (option électronique) ou d'une université et *possédant une* expérience industrielle.

Véritable technologue, il justifiera de compétences en composants complexes (circuits intégrés, micro-processeurs) acquises *aux niveaux* conception et fabrication.

Il devra se montrer à même de répondre à *toute demande* d'assistance technique dans ce domaine et s'intéressera, par ailleurs, à l'évolution des nouvelles technologies.

Pour un candidat à potentiel qui saura prouver ses compétences techniques, ce poste peut représenter un tremplin vers de plus larges responsabilités.

Le bon tournant, prenez-le en adressant lettre, C.V., *photo et prétentions,* sous la réf. 3185, à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(rép. et discr. assur.)

MEDIA PA.

Etes-vous un professionnel de la peinture?

Connaissez-vous déjà la ***chimie des pigments*** *pour peinture? Savez-vous après 10 ans d'expérience environ, vendre votre capital technique?*
Etes-vous prêt à vous investir dans la promotion de produits "leaders"?
Si ces questions vous enthousiasment, contactez-nous vite, car nous avons un poste à responsabilité nationale à vous proposer.
Dans quelle ambiance de travail? .
Venez nous voir et vos futurs collègues vous parleront avec passion de leur métier et ne manqueront pas de vous faire savoir précisement ce qu'ils attendent de vous.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 820 à Christiane MONTEIL - Département du Personnel - 2, rue Lionel Terray 92506 RUEIL MALMAISON.

CIBA-GEIGY

Curriculum



COMMERCIAUX HF

Rattachée à un groupe puissant, notre société est spécialisée dans le contrôle et la mesure de l'énergie électrique.

En plus de l'important développement dont nous faisons l'objet, nous nous caractérisons par un certain nombre de points forts :
- un parfait équilibre financier,
- une évolution permanente de nos produits,
- une introduction progressive de l'informatique et de l'électronique.

Pour développer, à partir de la région parisienne dans un premier temps, notre clientèle (composée de gros industriels, de grandes entreprises, de distributeurs en électricité et de grossistes), nous *recherchons* des commerciaux haut niveau (homme ou femme).

Vous avez de préférence une formation d'ingénieur (électricité ou électronique) et vous possédez un bon potentiel commercial.

Vos qualités principales sont : l'esprit de méthode, la capacité d'adaptation, la faculté à faire renaître l'information, l'aisance en toutes circonstances.

Nous vous confierons la commercialisation de nos produits : matériels de comptage, télécommande, commutation, disjoncteur. Cette mission implique une marge de manœuvre importante, ainsi que la plus grande latitude dans le domaine promotionnel.

Nous offrons une formation complète réputée pour son efficacité, ainsi que de larges possibilités d'évolution au sein de notre Groupe, dans des postes opérationnels ou fonctionnels et dans les domaines les plus divers.

Pour prendre rapidement contact avec nous, merci de téléphoner au 296.15.16 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (précisez la réf. 275). Vous pouvez également adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 275 à ALLO-CARRIERES - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA.

Sitintel

Groupe STERIA

Le saviez-vous ?

Nous vivons pour et au coeur de la **Télématique, la Téléinformatique, les Réseaux.** Nos compétences, *notre* technicité, *notre* réussite dans le domaine des conversions de protocoles, des interconnexions de matériels hétérogènes, nous amènent à réaliser *études et* ingénierie de réseaux, mais aussi à concevoir, fabriquer et entretenir un ensemble important de **processeurs de communication.** *Nos produits s'appellent* : TERPAC, TELEPAC, SYSTEL... Notre croissance (30 % par an) nous conduit à renforcer nos équipes.

CHEF DE GROUPE PROJETS SYSTEMES

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, votre connaissance et votre passion pour la téléinformatique vous ont permis d'acquérir un savoir-faire reconnu dans la réalisation d'études et projets dans le domaine des réseaux. Cette compétence et votre ascendant naturel vous permettront d'animer une petite équipe d'ingénieurs de projets. Votre clarté *d'expression,* votre sens de *la négociation feront de vous* l'interlocuteur apprécié de nos clients. Enfin, votre sens de l'innovation et votre connaissance du marché vous amèneront à jouer un *rôle actif* dans notre politique produits. (réf. 963 M)

INGENIEUR DE PROJETS

Vous êtes, vous aussi ingénieur de formation et tout aussi passionné *par notre domaine dans* lequel *vous avez déjà mené* des projets de haute technicité. Votre mission consistera, à partir des appels d'offres que nous vous confierons, à étudier et concevoir les solutions les mieux adaptées aux problèmes de nos clients, à rédiger des dossiers de *qualité et à les défendre avec la conviction du créateur.* (réf. 964 M)

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil, sous référence correspondante. ALPHA CDI, 181 *av.* Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

HAVAS CONTACT



Centre National d'Etudes des Télécommunications

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION
recherche pour

ISSY-LES-MOULINEAUX

deux ingénieurs

(formation Grande Ecole, ENST, ESE, INSA ou Universitaire)

*pour ses travaux dans le domaine de la communication électro*nique et des nouveaux services.

- Compétence en téléphonie et informatique appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à *Division CLC*
Centre PARIS A - CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS - 38-40, rue du Général Leclerc - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

cnet

Organisation et Publicité

Ingénieurs

Importante Société de Construction de Matériel Electro-mécanique, *leader* dans son domaine, recherche pour nourrir son expansion, et assurer le développement de nouvelles technologies en matière de systèmes électroniques à base de microprocesseurs et de semi-conducteurs de puissance, pour son Etablissement de Paris, des **INGENIEURS** :

- *soit Electroniciens débutants* et confirmés, diplômés *Supelec,* IEG, ou équivalent... qui seront chargés d'assurer les études, et la mise au point sur banc.
- soit Electroniciens avec un profil ENSEEIHT, ENSAE, ENSEEG, ... *qui se trouveraient* plus orientés vers la maintenance.

La connaissance de l'anglais est souhaitée, des possibilités d'évolution existent au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous la référence 84727 M à notre Conseil.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM

Analyste financier HF

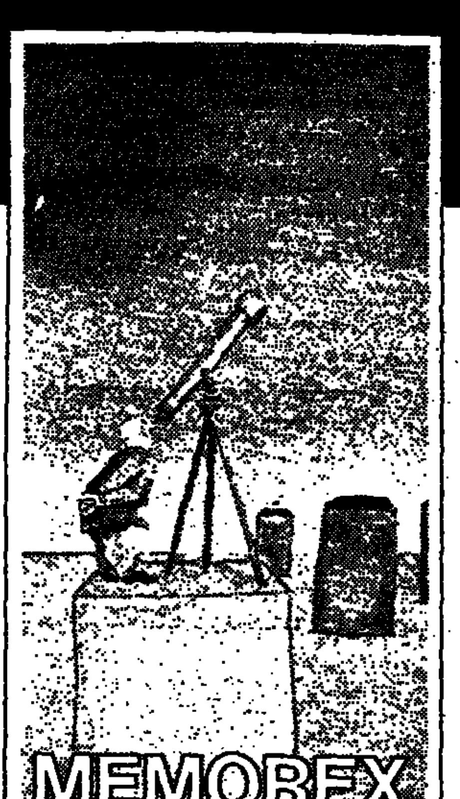
Notre société prend une dimension réellement internationale. Filiale du groupe multinational General Mills (80.000 personnes dans le monde entier, 53 Mds de F. de CA), elle prévoit pour l'année 1985 un chiffre d'affaires de 250 M. de F.

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, IEP...), vous avez acquis une première expérience de 1 à 2 ans dans un cabinet d'études économiques ou dans le service budgétaire d'une multinationale. Vous possédez également de bonnes connaissances en anglais.

Afin de participer à notre nouvelle structure, nous vous proposons d'intégrer notre société spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits à forte notoriété (MONOPOLY, CLUEDO, BISOUNOURS, GUERRE DES ETOILES...) afin d'y réaliser toutes analyses d'ordre comptable, financier et économique. Vous aurez aussi à assurer les suivis budgétaires et le reporting dans un environnement professionnel de toute première qualité.

Si vous êtes motivé, nous étudierons votre dossier de candidature avec attention : Ecrivez-nous sous réf. M/3083 à GENERAL MILLS, Jeux et Jouets, Direction des Relations Sociales, Tour Essor, 14 rue Scandicci 93500 Pantin.

General Mills Jeux et Jouets



IL Y A TOUJOURS EU DES HOMMES QUI ONT SU VOIR PLUS LOIN.

Ingénieurs commerciaux

Vous avez réussi votre première expérience de la vente dans le domaine informatique.

Vous êtes «un bon» et vous recherchez une entreprise et un produit avec lesquels vous pourrez donner la pleine mesure de vos moyens.

Nous allons vous confier la commercialisation de notre matériel périphérique compatible IBM. Un produit excellent, reconnu dans le milieu, des négociations à très haut niveau,... une rémunération à hauteur des résultats et non plafonnée : vous avez tous les éléments en mains.

Si vous connaissez bien l'environnement IBM, vous aurez un avantage certain mais vous avez certainement une bonne capacité à intégrer rapidement la nouveauté.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à : MEMOREX, Département des Relations Industrielles - 3-5, rue Maurice Ravel 92300 LEVALLOIS

CONTESSE PUBLICITE

CIMSA

SPÉCIALISTES RÉSEAUX : CONNECTEZ VOTRE EXPÉRIENCE A UN GRAND PROJET.

Notre matériel, nos systèmes et nos logiciels font appel à une informatique de pointe, performante au plus haut niveau, dans les milieux les plus sévères.

Dans le cadre d'un grand projet à l'export, nous recherchons des

INGÉNIEURS RÉSEAUX

Vous êtes le spécialiste de la conception, de la réalisation et de la maintenance de logiciels de transmissions de données intercalculateurs. Vous assurerez le suivi technique de ces affaires jusqu'à la phase de recette. Votre responsabilité englobera par ailleurs les aspects de définition et contrôle des plannings et budgets.

Vous possédez une formation d'ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaire ainsi qu'une solide expérience industrielle dans des domaines comparables. Votre connaissance des normes internationales sera appréciée.

Ces postes sont basés à Vélizy (les ingénieurs intéressés pourront rejoindre notre Etablissement de TOULOUSE).

Merci d'adresser votre candidature sous Référence 8450 M à JFD CONSEIL, Jacqueline Fleurent-Didier, 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.



THOMSON
BRANCHE EQUIPEMENTS ET SYSTEMES

HAVAS CONTACT

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour sa **Division Instruments**, des

Ingénieurs d'études électroniciens

(Sup. Elec, Télécom, ENSEEIHT...)

Nous concevons et fabriquons dans notre établissement de Vélizy des enregistreurs magnétiques de haute performance destinés au secteur aéronautique et spatial.

Nos produits sont leaders sur le marché européen et notre croissance nous amène à recruter des ingénieurs.
Ils seront intégrés à des équipes qui utilisent différents projets d'enregistreurs linéaires et d'enregistreurs vidéo.

Ils seront responsables de sous-ensembles de projets qu'ils auront à développer jusqu'à la réalisation d'un prototype.
Les techniques utilisées sont l'électronique analogique et numérique ainsi que les micro-processeurs.

Nous offrons à des jeunes ingénieurs de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 3092, Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy-Villacoublay.

ENERTEC
Schlumberger

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC FINANCIER
renforce sa Direction du Personnel et crée à cet effet deux nouveaux postes à Paris

psychologue consultant interne H/F

Sa mission sera:
— d'assurer la **Gestion des Carrières** des Cadres à travers des entretiens d'orientation et à l'aide d'un outil informatique;
— de participer à des opérations de **Recrutement/Sélection**;
— de conduire des études de **Gestion Prévisionnelle.**

Le profil souhaité:
— 27 ans minimum
— un *niveau au moins égal à la Maîtrise de Psychologie*;
— une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion des Cadres en particulier en milieu administratif.

Rémunération selon expérience entre 150 et 180.000 F – nombreux avantages de groupe. réf. B 171

chargé d'études H/F

Il (elle) sera chargé(e) d'étudier et de concevoir la mise en place de la *gestion des postes de travail de l'établissement*:
— analyse des postes;
— détermination de filières de carrières;
— mise en œuvre d'un système de gestion automatisée.

Le profil souhaité:
— une formation supérieure universitaire en Sciences Humaines avec spécialisation en gestion personnel;
— *une première expérience dans le domaine des emplois et de la qualification du travail*;
— *des notions d'informatique.*

Rémunération selon expérience entre 140 et 170.000 F + nombreux avantages de groupe. réf C 171

Merci d'écrire avec CV et photo, en précisant la référence, à **PAJ Conseil 8, avenue de Camoëns, 75016 PARIS.**

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSMCB

Electroniciens grandes écoles

ESE, TELECOM, SUP. AÉRO, MINES, ECP...

pour participer au pilotage de projets dans techniques de pointe

UN GRAND ORGANISME D'ÉTAT chargé de définir des matériels et des systèmes destinés à la Marine Nationale et d'en piloter la réalisation, offre plusieurs postes à des **ingénieurs confirmés ou débutants.**

Plusieurs domaines d'activité sont concernés:

- **LUTTE SOUS-MARINE** réf. SL 133 AM
- **DÉTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE** réf. UN 135 AM
- **GUERRE ÉLECTRONIQUE** réf. VO 136 AM
- **TRANSMISSIONS** réf. RK 132 AM

Postes à Paris.

Ecrire en précisant la référence.
Toute candidature, homme ou femme *sera traitée avec la discrétion habituelle.*

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

Jeune planning manager

UN GROUPE DU SECTEUR ELECTRONIQUE, un des premiers *mondiaux, offre au sein d'une unité récente en fort développement, un poste* important et évolutif de **jeune Planning Manager.**

Sa mission :
• créer et animer la planification de la production pour l'assemblage et le test de circuits intégrés.

Dans cette perspective, il devra être capable :
• *de consolider les plans détaillés des besoins de la Division,*
• de coordonner les plans de production des différentes usines et de la sous-traitance,
• d'organiser et animer l'ordonnancement d'une nouvelle usine en expansion, de définir et mettre en place l'outil informatique et de former les utilisateurs.

Son profil :
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant au minimum 3 à 4 ans d'expérience dans des fonctions de gestion de production industrielle (fabrications de grande série) impliquant une planification complexe.
De solides capacités de synthèse, de réelles aptitudes à la communication et une *grande autorité naturelle sont indispensables.*
Connaissances de l'anglais nécessaire.
Poste : ville sud-est.

Ecrire sous référence KS 156 AM.
Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

JEUNES INGENIEURS
ville Côte d'Azur

UN ETABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ETAT* (1.200 personnes) *dont la vocation est l'étude, la mise au point et la fabrication d'équipements complexes pour la Marine propose trois postes à des Ingénieurs de haut niveau en début de carrière.

• Ingénieur hydrodynamique et mécanique des structures
ENSAM, ECL, INSA, Doctorat...

Fonctions polyvalentes (*études, essais, industrialisation*) comportant une part importante de calculs informatiques dans les domaines de l'hydrodynamique (*conception de propulseurs sous-marins*) et de la mecanique des structures (métalliques ou composites). Débutant possible.

référence FR 489 AM

• Ingénieur analyste en simulation temps réel
ENSI, INSA, DEA, MST automatique...
2 à 3 ans d'expérience seraient appréciés.

Cet ingénieur participera à la définition des simulateurs et mènera des travaux d'analyse et de programmation de simulations en temps réel. De bonnes *connaissances en informatique temps réel en électronique et automatique sont* indispensables.

référence HT 491 AM

• Ingénieur logiciel
ENSAE, ESE, DEA, MST automatique

Fonctions à dominante automatique/informatique consistant à développer et *gérer des logiciels pour des systemes micro-informatiques embarqués (domaine* de pilotage-guidage de missiles sous-marins).
Travail d'équipe avec des moyens importants nécessitant la connaissance de langages temps réels. Débutant possible.

référence JV 493 AM

Ces postes représentent des opportunités pour des ingénieurs diplômés motivés par les techniques de pointe.
Ecrire en précisant la référence.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

ENTREPRISE D'ÉDITION
Dans le cadre de sa politique de diversification, recherche

CHEF DE PROJET

pour développer politique de communication multi-média au sein du service marketing.

- Expérience télématique grand public souhaitée.
- Connaissance radio, télédistribution, nouveaux médias appréciée.

Envoyer c.v. photo et prétentions sous réf. 131 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transm.

CHERCHE PERSONNE pouvant taper cassettes de cours médicaux. Tél. 705-59-80 entre 20 et 21 h.

GROUPE DE PRESSE INDUSTRIEL

LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche
pour revue bimensuelle
son ou (sa) futur (e)

CHEF DE PUBLICITÉ

Expérience souhaitée en électronique et en informatique
Ecrire sous le n° 338 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



1er *Fabricant* Français d'Équipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche

CADRE AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

Valeo Direction Audit Interne (Paris 17e)

Diplômé d'une grande école de commerce/gestion type ESSEC, ESCP . . . et DECS, vous avez une expérience d'environ 3 ans au sein d'un cabinet d'audit ou d'un service d'audit interne en milieu industriel. Vous serez chargé de missions d'audit comptable, financier et juridique auprès des Sociétés du Groupe.

Déplacements de courte durée en France principalement.

Connaissance de l'espagnol souhaitée.

Adresser *lettre (H/F), CV, prétentions* et photographie en indiquant la référence 55263/M à : **Valeo** Service Recrutement I & C 43, rue Bayen – 75017 PARIS

---

benson

Société du Groupe Schlumberger

Ingénieur produit

(E.S.E. - Télécom - Centrale)

Soyez acteur du futur de Benson et rejoignez notre équipe marketing produits Europe

Comme Responsable Produit, vous devrez développer les actions suivantes :
- *coordonner le programme de développement du produit,*
- suivre son évolution technique,
- *définir les axes marketing pour assurer efficacement son lancement* sur le marché et suivre sa performance commerciale,
- *promouvoir le produit auprès* de nos forces de ventes et créer les outils d'aide à la vente.

L'Ingénieur Produit que nous recherchons *est de formation supérieure grandes* écoles d'Electronique ayant 2 à 3 ans d'expérience, soit dans le domaine de la vente, soit comme Ingénieur Produit.
La pratique de la langue Anglaise est indispensable.

Envoyez CV manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel de BENSON, sous réf. M/910, 1 rue Jean Lemoine,
Z.I. des Petites Haies, 94015 Créteil.



Important Etablissement Financier cherche pour son siège à Paris (Opéra)

JEUNES INFORMATICIENS

INSA, N7, IDN (option Informatique), MIAGE...

(débutants ou 1ere expérience IBM CICS)

Vous allez participer à l'organisation et à la conception des **chaînes de gestion financière** sur IBM 4381/2 sous MVS.
Vous allez aussi vous former aux techniques d'avant-garde.

Télétraitement, bases de données, 150 terminaux au siège, informatique répartie chez les utilisateurs, réseau TRANSPAC, messagerie ... Voici un bref aperçu de nos équipements.

Nous vous invitons à en prendre une connaissance plus approfondie auprès de notre Conseil à qui vous adressez - sous référence 428 - lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée.

UNILOG Ethnos

*9 rue Alfred de Vigny
75008 PARIS*

MEMBRE DE **SYNTEC** Informatique

DESSEIN

Importante société commerciale et industrielle (1500 personnes) à vocation nationale, recherche son futur

Chef de Service Informatique

Vous prendrez la responsabilité de la gestion et de l'animation d'un centre de 25 collaborateurs, équipé en **matériels IBM de la série 43.**

Poursuivant la mise en place d'une informatique moderne au sein de la société, vous prendrez en charge progressivement les politiques de matériel, d'équipements, de logiciels et, de façon générale, tout ce qui concerne la stratégie informatique de la société.

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure, vous avez déjà assuré **la responsabilité d'un centre informatique,** et possédez de solides connaissances des matériels et systèmes d'exploitation actuels IBM.

En véritable gestionnaire, vous aurez la préoccupation *permanente de prévision* et de rentabilité, ainsi que le sens des relations pour animer votre équipe et vous poser en véritable prestataire de services pour le compte des différents départements de la société.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire proche de Paris.

CORT — *Paris-Lille-Strasbourg*

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous réf. 3039 M à A. RUELLAN, CORT, 65 av. Kléber, 75116 Paris

MEMBRE DE SYNTEC — DESSEIN

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche pour le siège de sa filiale française,
située en Région Parisienne (C.A. environ 500 Millions) un

ORGANISATEUR CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Il sera principalement chargé :
- de l'organisation administrative : circuits d'information, procédures,
- *de l'évaluation des structures,*
- des développements de Bureautique et Télématique.

L'homme recherché a une formation supérieure et une expérience d'au moins 4 ans d'organisation, de Bureautique et Télématique.
Bonnes connaissances de l'anglais exigées.
Adresser C.V. *détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence* PE 410 à :

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS



Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa Direction chargée des relations avec les compagnies aériennes un (une)

CHEF DE PROJET MARKETING

Diplômé sciences Po, il aura une formation complémentaire en marketing. Il sera chargé dans le cadre du développement du trafic aérien des passagers à Paris, de l'élaboration et de la proposition d'une politique de promotion auprès des compagnies aériennes. Pour ce faire, il pourra être amené à concevoir et réaliser *des études de marchés* et de potentiels de trafic à proposer et entreprendre des *actions d'informations* et de démarchages auprès des compagnies et de leurs sièges centraux à l'étranger, à concevoir et réaliser des campagnes de promotion des produits vendus par Aéroports de Paris.
Connaissance courante de l'anglais. Déplacements à l'étranger.

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS -
Téléphone : 320.15.00



Les aéroports : c'est notre affaire !

ORGANISME SOCIAL A STATUT PRIVÉ
recherche pour son activité de contrôle informatique

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

possédant une large exp. des systèmes informatiques temps réel et bases de données distribués par **BULL** et **IBM.**
**FORMATION INGÉNIEUR OU ÉQUIVALENT.
POSTE A POURVOIR A PARIS,
DÉPLACEMENTS EN PROVINCE.**

Transmettre c.v. manuscrit, photo et souhait de rémunération s/nº 8 455 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour son siège situé à Paris un

Ingénieur grande école

ayant une bonne expérience des programmes spatiaux



Au sein de la division programmes scientifiques, vos serez chargé de l'analyse technique et financière **préliminaire** des expériences scientifiques proposées par les laboratoires de recherche. *De plus, vous serez associé à l'élaboration* des programmes « sciences de la vie » dans le domaine des vols habités.

Merci d'adresser lettre manus, C.V. et prét. en précis. sur l'enveloppe la réf. 3186 à ***MEDIA P.A.*** **- 9, bd des Italiens - 75002 PARIS.**

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE
spécialisée
en droit fiscal et social
recherche pour

SA RÉDACTION SOCIALE

JEUNES JURISTES

(même débutants)
Niveau minimum : Maîtrise de droit

Adresser lettre manuscrite motivée et C.V. à BEO, *34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, sous référence 8.003.*

Négociateurs
H-F

SLIFAC, *première société dans son secteur par son taux de croissance (50 % l'an depuis 6 ans), recherche, pour seconder son Directeur Commercial*, Deux Négociateurs Commerciaux.

Responsables de la constitution de leur portefeuille clientèle, ils sauront établir un *diagnostic* d'entreprise et mener seuls leurs négociations dans le cadre de la politique de la société.

HEC, ESSEC, DAUPHINE. Expérience de 2 à 3 ans en entreprise.



Ecrire au Service du Personnel - **SOCIETE LYONNAISE D'AFFACTURAGE** - 23, rue Ganneron - 75018 PARIS.

MEDIA PA



Groupe Industriel Français en forte croissance dans les domaines de la SANTE : C.A. : F 9 milliards, 17.000 personnes ; fortement implanté à l'étranger ; *80 filiales dans 30 pays ; offre à un jeune cadre la possibilité de développer ses connaissances et d'élargir ses compétences dans un poste d'*

auditeur opérationnel

Au sein d'une équipe d'auditeurs et dans un contexte composé d'unités de taille humaine, il interviendra dans toutes les fonctions de l'entreprise et de ses filiales : production, commerciale, informatique, etc.

Ce poste conviendra à un candidat de formation supérieure avec une spécialisation en gestion, dynamique, très motivé, excellents contacts humains, pratiquant couramment l'anglais et si possible l'espagnol et ayant déjà acquis une première *expérience professionnelle.*

Des déplacements d'une durée raisonnable sont à prévoir.

Un niveau de rémunération attrayant peut être négocié en fonction de l'expérience du candidat.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions, sous référence **21.645-M** à *H. CARON*

CLA RECRUTEMENT
56 RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Un Ingénieur Grande Ecole

pour prendre en mains l'EXPLOITATION de SERVICES GENERAUX et de MAINTENANCE TECHNIQUE de GRANDS ENSEMBLES (bureaux, commerciaux, hospitaliers...) — ***Paris***

Filiale d'un important groupe industriel français, nous sommes responsables *et prestataires de services notamment dans* le domaine des services généraux (réception, standard, gardiennage...) ou des services techniques (électricité, climatisation...) *d'ensembles immobiliers.*

En expansion continue, nous renforçons notre équipe dirigeante. C'est ainsi que nous confierons à un **Ingénieur polyvalent** d'environ **32 ans,** doté d'une **bonne formation à la gestion** (IAE, ICG) et rôdé au management, la responsabilité d'une dizaine de contrats.

Il répondra devant le Directeur Général de la bonne gestion de ses affaires, coordonnant - notamment - l'activité de chefs d'établissements et les assistant sur *les questions techniques, administratives, commerciales et d'animation du personnel.*

Si vos fonctions antérieures vous ont donné l'occasion d'acquérir une expérience similaire de direction et d'animation dans les services, cette opportunité vous intéresse.



Paris-Lille-Strasbourg

Merci d'adresser lettre de candidature, *CV et photo* sous référence 3034 M à A. RUELLAN — CORT 65 avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — DESSEIN

Responsable des Comptabilités ***HF***

Nous sommes la première filiale européenne d'un groupe chimique de dimension mondiale. Notre C.A. en France, filiales incluses, dépasse 2,5 milliards.

Nous renforçons notre division Comptabilité Finances et recherchons un spécialiste de la comptabilité à qui nous confierons :
- la comptabilité générale,
- la comptabilité industrielle et analytique,
- *le reporting à la coordination groupe en Allemagne.*

Ce spécialiste animera les équipes chargées de l'élaboration des bilans annuels et trimestriels, français et allemands, et des comptes *d'exploitation générale.*

Fort de votre expérience, acquise dans une grande société dans laquelle vous avez encadré du personnel, vous souhaitez maintenant *étoffer votre carrière et prendre de nouvelles responsabilités* dans une multinationale en importante évolution.

Vous êtes, bien sûr, diplômé d'une grande école de gestion + DECS complet.

Vous avez l'habitude de l'outil informatique et parlez couramment allemand.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2093 M.

Henkel France

Direction des Relations Humaines - BP III
94258 GENTILLY

HAVAS CONTACT

BAHLSEN FRANCE S.A. — Bahlsen

Notre société produit en France (2 usines - 500 personnes) une gamme diversifiée de SNACKS et BISCUITS.

Nous recherchons pour étoffer la cellule recherche et développement basée à **NOYON (60)**, un jeune :

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Sous l'autorité du responsable qualité-développement, et en liaison avec les services Production-Marketing-Achats, *il assurera la mise au point de process et* de produits nouveaux de la conception au lancement industriel.

Diplômé d'une **grande école agro-alimentaire,** il a développé son goût de la recherche appliquée dans une première expérience industrielle où il a fait preuve de ses capacités de créativité et de travail en équipe.

Une pratique de la langue allemande *faciliterait les nombreux contacts à l'intérieur* du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 523 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Notre métier : l'image, le vôtre : la gestion.

Notre Entreprise du secteur public de l'Audiovisuel se place au 1er rang dans ce domaine d'activité : nous générons et maîtrisons les techniques de l'image.
Dans le cadre d'une création de poste nous attendons de vous une contribution solide et efficace.

contrôleur de gestion - *H/F*

De formation supérieure, votre expérience réussie dans la mise en place d'opérations de gestion vous permettra de donner la pleine dimension à cette fonction.
Après une [illegible] d'étude et de diagnostic vous serez chargé de : • mettre en place les tableaux de bord, les systèmes d'information et les procédures *destinées à la Direction Générale pour une gestion budgétaire efficace*, • assurer [illegible] applications informatiques de gestion, • assurer le fonctionnement du système d'information et l'expliquer au personnel concerné, quitte à le former, • contrôler les réalisations par rapport aux prévisions, • analyser les écarts et les expliquer, • proposer des solutions à la Direction Générale en déterminant les actions correctives.
Vos qualités réelles de relations humaines, de contact et vos facultés d'adaptation constitueront le moteur de votre réussite.
Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité, sous réf. 353/M à notre Conseil : Nicole ANCESSI - SODERHU -
22, rue St Augustin 75002 PARIS.
Membre de Syntec.

Soderhu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE RÉGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR
DE FABRICATION

à qui sera confié la responsabilité de la fabrication de matériel électronique de radiocommunications.

De formation grande école à vocation généraliste ou mécanique (Mines, ENSAM, INSA, etc...).

Agé de 30 ans au moins, il aura, dans le domaine précisé ci-dessus une expérience soit de fabrication, soit de développement de 3 ans minimum.

De larges possibilités d'évolution de carrière sont offertes à un candidat ayant le goût de la fonction encadrement.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 36138 M à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Niveau BAC + 4
Scientifique, littéraire ou autre

Informatique Paris 9e

Etudes informatiques débutant
Pour nous envoyer votre candidature, il faut *que vous soyez motivé pour devenir un véritable informaticien.*
Envoyez C.V. et prétentions à Direction du Personnel - Madame De BACKER -

GROUPE ZURICH/FRANCE Assurances
14, bd Poissonnière
75009 PARIS.

MEDIA PA

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

recrute pour son

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

2 RESPONSABLES DE ZONES GÉOGRAPHIQUES CLASSE VI/VII

Les candidats devront posséder :

- **Une vocation commerciale certaine combinée à une solide expérience des opérations sur l'étranger : *crédits export, change-trésorerie,* relations avec les correspondants ;**
- **Une expérience bancaire préalable et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.**

La connaissance de produits informatiques (cash management, etc.) serait un atout supplémentaire.

Les deux postes supposent des déplacements fréquents à l'étranger.

Adr. c.v. avec photo et lettre manuscr. s/réf. LM/ZG à La Compagnie Financière, secrétariat général, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris.

VALORISER UNE EXPERIENCE MINI OU MICRO TEMPS REEL

c'est le projet que Bull Transac spécialisé dans l'informatique et bureautique distribuées propose à un

INGENIEUR LOGICIEL
CONFIRME

Il devra participer au développement et au suivi de logiciels sur nos terminaux multi-fonctions dans les domaines suivants :
- **TERMINAUX** : émulations d'IBM et gérants d'appareil.
- **RESEAUX** : TRANSPAC - SNA.

Nous vous offrons de vous intégrer au sein d'équipes motivées pour des réalisations de qualité.
Des perspectives d'évolution sont offertes au sein d'un Groupe important.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la référence 3085 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche

CHARGE(E) DE MISSIONS

de formation grande école ou doctorat à orientation Sciences Humaines.

Ce cadre, rattaché à la direction du personnel, aura pour mission l'étude et le développement *des techniques de gestion prévisionnelle.*

Il aura déjà nécessairement participé à la mise en œuvre des techniques de gestion integree et *des modèles prévisionnels de gestion de personnel* - au sein d'une grande entreprise -.

Lieu de travail : **PARIS.**

Adresser C.V., photo et prétentions, *s / réf.* 3888 à **INTER P.A.**, BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



MINISTÈRE DES P.T.T.
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre de sa mission de tutelle du secteur informatique, la Direction des Affaires Industrielles et Internationales (D.A.I.I.) recherche pour son Service de l'Industrie :

DEUX INGÉNIEURS CONTRACTUELS DE HAUT NIVEAU

chargés de mission pour les programmes industriels en informatique (négociations avec des industriels, études sectorielles...)

PROFIL RECHERCHÉ : connaissances en informatique (grands systèmes et logiciels, réseaux) acquises chez un constructeur ou un utilisateur. Expérience industrielle ou de gestion souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions à :
D.A.I.I./S.I./PIBI - 7, boulevard Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE CEDEX.

Cab. expertise comptable Paris recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

- BTS ou DECS comptable exigé.
- 1 an d'expérience en cabinet minimum exigé.

Adr. C.V. et prétentions
Ecrire sous le n° T 68.569 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Filiale groupe international réputé, recherche

AUTOMATICIEN

- Ingénieur de formation. Expérience confirmée dans *la programmation et mise* en œuvre d'automates. Connaissance *microprocesseurs* appréciée.
- Il prendra en charge les *automatismes des projets,* depuis l'analyse jusqu'à la mise en route. Bilingue *anglais impératif. Evolution* suivant performances.

Ecrire avec c.v. *détaillé,* photo et prétentions sous référence A6 à GUILLON sélection, 93, r. Jouffroy PARIS-17e.

Importante ASSOCIATION *gérant des foyers pour travailleurs migrants,* recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Cette personne prendra en charge l'organisation, l'animation, la coordination et le contrôle des différentes cellules comptables (comptabilité générale, comptabilité paie, comptabilité des centres).

Le candidat aura au moins 35 ans, possédera le DECS ou le BTS (comptabilité) et aura une solide expérience (5 ans min.) dans un poste similaire.

Adresser lettre *manuscrite,* c.v. + photo à ADEF, 16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE BATIMENT T.P. QUARTIER ÉTOILE

recherche

INGÉNIEUR

pour développement et suivi de *logiciels de calcul de structures* sur mini et micro-ordinateurs.

Connaissance éléments finis souhaitée ainsi que BASIC et/ou FORTRAN.

Ecrire avec c.v., photo et prét.
M. COURVOISIER
CACT
6-14, rue La Pérouse,
75784 PARIS CEDEX 16.

PROPI CONSEIL CONSEIL EN BREVETS

recherche

INGÉNIEUR BREVETS

Ecr. 23, rue de Léningrad
75008 PARIS.

URGENT
Ecole privée recherche
PROFS : MATHS, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES NATURELLES ET ANGLAIS.
Tél. pour r.-v. : 281-26-30.

---

capitaux propositions commerciales

Rech. commercial dynamique *pour développement société de* services liés à l'immobilier minim. 300.000 F. 329-58-65.

---

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système
IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux.
Tél. 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS
Métro : Etoile, George-V.

STAGE RÉMUNÉRÉ
Conseil Général de Paris
700 heures

VENDEURS

BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE
I.R.F.O.P. formation, 45, rue de Richelieu, PARIS-1er
Tél. : 296-14-24.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

LES METIERS DE LA FINANCE GESTION - COMPTABILITE

Les entreprises et organismes financiers sont-ils toujours aussi offreurs d'emploi pour les cadres financiers, administration et de gestion?
Quelles sont les implications de l'apparition des nouvelles techniques et d'outils sophistiqués sur les compétences qui seront exigées dans l'avenir et les nouveaux profils demandés?
Vers quels domaines leurs interventions dans l'entreprise ont-elles tendance à s'élargir?
Pourquoi les responsables de recrutement d'entreprises et les cabinets *affirment-ils qu'il est difficile de trouver les cadres dont les entreprises* ont besoin?
Une enquête réalisée par Régie-Presse/Le Monde (elle fait suite à celles *réalisées sur les Informaticiens puis sur les Ingénieurs*) apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée à tous ceux qui se sentent concernés par les professions : Finance, Gestion, Comptabilité, Responsable du Personnel et de Recrutement, elle fait le point sur ces métiers et son avenir.





régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 60 Francs, à l'ordre de Régie Presse / eco, 7, rue de Monttessuy 75007 PARIS

CABINET FRANÇAIS AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recrute

auditeurs confirmés

(niveau senior à supervisor)

- ayant 2 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit et de commissariat aux comptes.
- diplômés de l'enseignement supérieur
- préparant le diplôme d'expertise comptable.
- *ayant une pratique suffisante* de la langue anglaise.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Chantal BERNI
CJA, 28, bd Haussmann - 75009 PARIS

Ensemble instrumental alternance

SUBVENTIONNÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
recherche urgent

UN (E) ADMINISTRATEUR (TRICE)

ATTACHÉ (E) aux *RELATIONS PUBLIQUES* A MI-TEMPS
Expérience professionnelle milieu artistique souhaitée
Bonne rémunération

Envoyer C.V. avant le 17 octobre 1984
ALTERNANCE
75, rue des Archives-3e.

Société d'assurances IARD et VIE
Quartier Saint-Lazare
recherche

RESPONSABLE COMPT. ET FISCAL

Mission :
- Encadrement des services comptables et fiscal.

Profil :
- Expérience de 5 ans minimum ;
- *Agé de 35 ans ou plus* (homme ou femme) ;
- Personnalité affirmée ;
- Bonnes connaissances en informatique ;
- *Pratique des comptabilités* IARD, VIE, REASSURANCE.

Perspectives de carrière intéressantes.
Merci de bien vouloir adresser une lettre *manuscrite*, un C.V. détaillé, une photo et vos prétentions.
Ecr. s/n° 8.410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

pr ass. des développements :
- CAO.
- LOGICIEL DE BASE.
- LOGICIEL D'APLICATION.
- TRANSMISSION.

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
360-13-54/55.

TECHNICO-CIAL

CONNAISSANCES EN ÉLECTRICITÉ ÉLECTRONIQUE indispensables.

Pour visites secteur INDUSTRIE PARIS PROVINCE

Tél. pr r.-v. : 356-39-79.

ANALYSTES-PROGRAM.
- IBM COBOL, CICS, DL 1.
- IBM GAP II, GAP III.
- HONEYWELL BULL COGOL INSET-ETT.

93, bd Sébastopol, Paris-2e.
Mo Réaumur. 233-38-25.

Sté d'assistance rech.

ASSISTANTS TRILINGUES

pour travail de jour et

ASSISTANTS PERMANENCIERS

pour assurer les permanences de nuit (prises d'assistances téléphoniques).
Langue indispensable anglais et *autres langues souhaitées* : espagnol, italien, portugais, allemand.
Ecrire avec C.V. + photo à ISA (UAP ASSISTANCE)
13, bd Bourdon, 75004 PARIS.

Société fabrication mécanique en expansion, grande ville industrielle *de l'Est, faisant partie d'un* puissant groupe international Biens d'équipements à technologie avancée pour industries chimiques, *pharmaceutiques*, etc. recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

AM - ENSI mécanique ou similaire
2 à 5 ans expérience de production ou de méthodes (usinages classiques et CN), gestion de fabrication et de la qualité, gains de productivité.

Anglais ou allemand efficace indispensable.

Logement facilité.
Discrétion absolue garantie.

Poste d'avenir stable.

Adr. CV dét. ss N° 3548 à

SELETEC CARRIÈRES
c/o PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02

REPRODUCTION INTERDITE

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE

Grand quotidien national de l'après-midi
(licencié pour motif économique)

ENQUÊTEUR-REPORTER
spécialiste des nouvelles technologies (automatisation, robotique, informatique, télématique, audiovisuel...), stratégies des groupes industriels, impact socio-économique.

ÉTUDIE TOUTES PROPOSITIONS

Ecrire sous nº 6.677 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

JOURNALISTE

Grand quotidien national de l'après-midi
(licencié pour motif économique)

ENQUÊTEUR-REPORTER
question socio-économiques, problèmes de société, vie de l'entreprise.

ÉTUDIE TOUTES PROPOSITIONS.

Ecrire s/nº 6 678 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MANAGEMENT POSITION WANTED

Financial specialist seeks management position with go-ahead company.

☐ Degree in Commercial and Financial Sciences. ☐ 10 years experience with American multinationals; management and budget control, book-keeping, tax avoidance, treasury, Personnel management, EDP experience. ☐ Experience in industrial and high-technology environment. ☐ 5 languages. ☐ Willing to relocate.

Please write to Universal Communication, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Brussels, quoting reference 824.

Professionnel

FINANCES – COMPTABILITÉ CONTROLE DE GESTION

36 ans, Sciences Eco
Certificat conseiller en gestion généraliste.

Maîtrisant tous les aspects de la fonction financière et à même d'élargir son horizon vers les domaines du diagnostic d'entreprise, stratégies de développement, conception de systèmes d'information et mise en place d'outils de gestion, démarche d'informatisation.

Chefs d'entreprise

Vous recherchez un collaborateur pouvant devenir votre partenaire de réflexion et d'action : je peux concourir à votre développement.
Ecrire sous nº 1 367 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, PARIS-9ᵉ.

F. 43 ans, prof. de lettres lycée cherche emploi édition librairie presse ou autre, libre juillet 85. Tél. : 566-03-85.

J.F. bil. angl. 3ᵉ cycle éducation, dynamique, exp. pays anglophones, médias, formation relations publiques traduc. ch. emploi commerce internat. format. 580-59-59 av. 12 h ap. 19 h.

J.H., 30 ans DEA BIOLOGIE, certificat de STAT du CESAM 8 mois d'info scientifique étudie ttes propositions. M. SCHMAUS GILLES, 16, rue Cuvier, 75005 PARIS.

J.F. 35 ans, traduct. confirmée angl., excellente présent. ch. situation. Tél. : 796-53-71.

Photographe professionnel de presse (avec carte professionnelle) recherche collaboration avec journal ou groupe de presse. Carlos GAYOSO, 611, avenue Roger-Salengro, 92370 Chaville. Tél. : (1) 750-15-01.

J.H. 18 ans recherche emploi PATISSIER C.A.P., sur Paris. Tél. : 265-46-51 ou le soir : 745-69-89.

Femme, expérience confirmée dans domaine information, diplômée Sc. Po section éco. licence en droit anglais courant connaissance milieu éco., fin presse offre sa collaboration à entreprise organisme. Ecr. s/nº 1.374 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 24 ans, thèse 3 cycle sciences écon. connaissances analyse des données, *étudie toutes propositions*. Tél. : 280-38-64.

J.F. 24 ans, ch. emploi stable opératrice saisie PARIS, 6 ans expérience. Libre de suite. Téléphone : 847-85-42.

J.H. 25 ans, dessinateur, BAC, connaiss. architecture + arts plastiques ch. emploi, urgent. Accepterait toutes propositions. Tél. : 346-79-49 ou Ecr. s/nº 6.674 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR GÉNIE - CHIMIQUE

Option informatique
Diplômé I.N.S.C.I.R. Rouen 25 ans, libre 1ᵉʳ novembre, rech. 1ᵉʳ emploi. Région indifférente. Ecr. nº 1.667, Contesse *Publicité*, 20, av. *Opéra*, 75040 PARIS Cedex 01.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire-dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Grade CL IV respons. service portefeuille écr. crédit doc. ch. poste similaire si possible région ouest Paris. Libre de suite. Faire offre. Tél. 093-96-87.

J.F. 24 a., BAC B, niveau BTS tourisme, bonne connaissance anglais, 3 ans d'expérience aide-comptable, ch. emploi. Ecr. s/nº 6.672 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Educatrice spécialisée diplômée, 26 ans, cherche emploi définitif en externat. Expérience handicapés mentaux, physiques, cas sociaux, échec et retard scolaire. Ecr. s/nº 6.676 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Inspecteur commercial
15 ans expérience de vente de biens d'équipement. Libre de suite. Recherche poste région Bretagne, Pays de Loire. T. : (40) 04-89-28.

J.H. 30 ans, doct. sc. pol., relat. internat. (IEP Paris), 1 livre publié. Trilingue (dont arabe) expérience radiophonique, marketing, étudierait tte proposition Tél. : 277-13-67, à part. de 17 h.

TRANSPORTS

- H. 41 ans, universitaire, anglais, espagnol, all.
- Exp. dir. transport P.M.E. en contrôle fin et gestion, parc, adm., contentieux, personnel.

Cherche poste dir. ou adjoint D.G. Ecr. s/nº 6.673 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

33 ans, maîtrise de gestion, 5 ans, exp. direction rech. poste similaire ou direction administr. de organisme professionnel ou P.M.E., M. FEYEL, 103, av. André-Morizet, 92100 BOULOGNE Tél. matin : 603-71-12.

Cadre F. 39 ans, assistante direction, anglais courant, notions allemand espagnol, comptabilité informatique rech. emploi stable, PARIS banlieue Ouest (RER). 976-88-46.

traduction demande

Traducteur édition dipl. HEC, recherche travaux rech. Jurid. hongrois et allemand, délais rap. Tél. : 950-78-11 matin.

TRADUCTEUR TECHNIQUE

Archi., urba., BTP, informatique esp., angl., 331-60-23.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

ALFETTA 2 L. NEUVE

INJECTION et CARBURATEUR DISPONIBLE DE SUITE. Bleu métal., gris foncé métal. gris clair métal. PRIX EXCEPTIONNEL PENDANT LE SALON. Tél. : (1) 535-98-69.

plus de 16 C.V.

PORSCHE 911T, jan. 73, gris métal., int. noir, excel. état. Px 58.000 F (27) 60-15-45.

CONCESSIONNAIRE MERCEDES-BENZ MEAUX 77 vend *Coupé 500 SEC neuf* millésime 1985 noir, cuir gris. Climatiseur électrique. Radio-cassettes Mexico. Contacter M. CHEDOR. Tél. : (6) 433-05-52.

divers

BMW SÉRIE 3, 5, 7

1984, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, rue Dannouettes, Paris-15ᵉ.

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ____________ × 7 F (frais de port inclus) ____________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

ARTS ET MÉTIERS
b. et imm. 2/3 p. tt cft. Prix : 495.000 F. Téléphone : 325-87-16.

4ᵉ arrdt

RIVOLI, ROI DE SICILE
2/3 P., 50 m² 3ᵉ ét. SOLEIL 550.000 F à déb. 561-90-91.

5ᵉ arrdt

Mº CENSIER 2 P.
caractère, confort, 380.000 F. Mercredi, jeudi de 14 h à 17 h 6, PASSAGE DES POSTES.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE *Livraison immédiate* 3-4-5 P. et DUPLEX Vis. témoin ts jrs, 14/19 h. *sauf mercredi et dimanche.*

6ᵉ arrdt

CHERCHE-MIDI 2 Pces 60 m². S/cour fleurie. *Prof. lib. Trav.* Téléphone : 577-38-38 matin.

SAINT-SULPICE
SÉJOUR 75 m², cheminée, vue, 2 chbres, 2 bains, balcon. SOLEIL, CARACTÈRE parking possible. Téléphone 273-11-11.

11ᵉ arrdt

Mº Saint-Ambroise excellent imm. Pierre de T. 4ᵉ ét., ascens., liv. 30 m² + 3 chbres + bur. Cuisine, w.-c., bains, grande surface. 1.420.000 F. *Téléphone* :357-83-33.

16ᵉ arrdt

PTE DE PASSY
Grand standing élégant, 220 m², salon s. à manger, 4 chbres, service. *Excellent* plan. Parf. état. 2.800.000 F FRANK ARTHUR. 562-01-69.

NEUF STANDING SOLEIL. Dernier ét., vue panoramique,

GD 3 P. + TERRASSE
Px except. 504-93-93.

17ᵉ arrdt

TERNES 240 m² divisible

TERRASSE 200 m²
sur jardin. Calme. Téléphone : 703-32-31.

18ᵉ arrdt

PL. ST-PIERRE
VUE UNIQUE s/Sacré-Cœur, BEAU 2 P., tt cft, refait nf, 2ᵉ s/rue, asc., bel imm. Px : 390.000 F. 255-64-59.

RUE CAULAINCOURT
GRAND 2-3 p., tt cft, p. de taille, asc., VUE SUR PARIS. 825.000 F. 254-71-93.

ATELIER LOFT
2 niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. 329-58-55.

20ᵉ arrdt

GAMBETTA, imm. p. de taille 1920, 3ᵉ ét., asc. double, séj. 3 chambres. 1.050.000 F. T. 636-15-77.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
PORTE MAILLOT, imm. récent, p. de t., gd 2/3 P., tt cft gde terrasse, *pergola*, 7ᵉ et dernier étage. 387-96-97.

BOULOGNE AFF. EXCEPT.
6ᵉ ét. terrasse, soleil (4 p. stdg), imm. p. de t., 1.200.000 F. 485-04-34.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS (gare RER) appt tout confort, 3 P. (78 m²) + cave + garage. Près bois. Prix : 760.000 F. ORPI : 343-80-13.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., PARIS, *préfère* 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRE
46, RUE MADAME 544-44-45
recherche pour sa clientèle HOTELS PARTICULIERS APPARTEMENTS 4 à 8 P. PIED-A-TERRE RÈGLEMENT COMPTANT.

STÉ ACHÈTE TS IMMEUBLES TERR., *PAVILLONS, APPTS.* PARIS ou BANL. 770-06-00.

SERGE KAYSER
rech. pour client étranger à Paris jusqu'au 13-10, 200 m² ds bel hôtel particulier 7ᵉ ARRDT ou FBG ST-GERMAIN PRIX EN RAPPORT. 329-60-60.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EXCEPTIONNEL
PROXIMITÉ PORTE D'ORLÉANS
La qualité d'autrefois
Le confort d'aujourd'hui
centre de BOURG-LA-REINE (92)
Ville résidentielle
Commerces immédiats
3 mn R.E.R. - Autobus
dans 2 petits immeubles pierre de taille
reste un 2 P, 4 et 5 P duplex
Surface : 108 m² à 142 m²
Livraison immédiate
PRÊT CONVENTIONNÉ
SIFIF 547.60.50

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers... 104, r. de Richelieu, Paris (75002) Tél. 296-58-46.

504-20-00 c'est le numéro de téléphone qui vous informe 24 h × 24 des appts disponibles à louer Paris et environs. L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES 3 rue Montevideo, Paris-16ᵉ.

RUE DE DUNKERQUE Studio 1.900 F. C.C. + reprise immobil. 10.000 F. 280-21-29.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris - Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5ᵉ. Mº CENSIER.

BIEN SITUÉ, récent standing

3 PCES TT CFT, PARK.
5.205 F charges comprises *mercredi, 12 h à 14 h 30* 89, RUE BARRAULT

VAVIN MODERNE, 7ᵉ ET. GD STUDIO TT CONFT 3.800 F REF. DEMANDÉES TÉL. : 633-38-94.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche logements pour cadres expatriés japonais Loyers garantis par société *Tél. le soir.* 328-38-83.

Locations demandées pour cadres supérieurs et personnel, IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. appts toutes catégories et standing, Paris et environs ou villas. Tél. 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-88. - 283-57-02.

immeubles

ACHETONS COMPTANT IMMEUBLES AVEC OU SANS TRAVX. PARIS ET BANLIEUE PROCHE. SAFRU. 766-69-27.

hôtels particuliers

NEUILLY-ST-JAMES
JOLIE MAISON PARTICULIÈRE 210 m². ÉTAT REMARQUABLE + gdes terrasses. S. jeux, gar. Claude ACHARD - 637-14-56.

maisons individuelles

BORD DE MARNE, 15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND propriété 220 m² habitables sur parc paysagé, 3.800 m² clos. Tél. 329-58-65.

NERVILLE-LA-FORÊT (95) 25 km Paris Part. vend MAISON RURALE. Cuis., s. à m., sal., pout. chêne, s. de bns, *réserve*, chambre grenier amén., chff. fuel, cave voûtée, jardin arboré 543 m². Libre de suite. Prix 320.000 F. T. 16 (3) 469-45-32 (le soir).

villas

VDS A L'ISLE-S/SORGUE (84) 22 km d'Avignon, maison de caractère, r.-de-ch. T 5 avec garage, sur 1.500 m² de terrain clôturé. Tél. (90) 38-22-82 de 9 h à 12 h.

propriétés

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
OUEST, 25 km centre Paris magnifique propriété sur très beau parc, prestation luxueuse : 2.200.000 F Tél. HB. 260-66-13.

domaines

Agglomération du Sud-Ouest possède très beau domaine de plus de 100 ha avec château, dépendances et parc. Etudierait toutes propositions d'utilisation notamment dans le domaine touristique. Les propositions doivent être adressées sous nº 8.478 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

viagers

XIVᵉ, beau 2 pces, 7ᵉ ét., asc., occupé 74/84 ans. 95.000 F. + 2.000 F. LAPOUS. 554-28-86.

Pensez retraite au soleil, achetez un viager. Catalogue gratuit. ETUDE LODEL, 50, avenue Jean-Médecin, NICE (93) 37-25-24.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIᵉ. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre 17ᵉ, près Etoile, gd 2 p., tt cft, 340.000 + 4.000 F. Fme 77 ans. CRUZ. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

AV. MOTTE-PICQUET PROFESS., 160 m²
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

Locations

SIÈGE SOCIAL
CONSTITUTIONS de STÉS CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-41-81.

1.500 m² A LOUER
7ᵉ ARRDT, proche des INVALIDES, immeuble grand standing, caractère et fonctionnel, clair, avec parking. Disponible rapidement. Très bon état.
S.I.I.P. SA 225-65-80

VOTRE SIÈGE A PARIS-17ᵉ domiciliation RM - RC SARL Constitution sté. 763-47-14.

ARTISAN 100 F. RC 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12ᵉ) 340-24-54. 8, Faubourg-Poissonnière, 9ᵉ-10ᵉ. 770-84-86.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS Secrétariat, télex. Téléphone : (1) 727-15-59.

bureaux

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ISPAC S.A. 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair, direct propriétaire. 329-58-65.

Locations

Proximité avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond, surface, 300 m² environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Téléphone : 329-58-55.

fonds de commerce

Ventes

Cède studio photo, cause départ retraite, 360.000 F chiffre d'affaires. Bail 2 000 F mensuel avec appartement. Matériel complet de prise de vues. Prix 180.000 F. T. 866-55-29. *Banlieue Est.*

boutiques

Locations

INVESTIR, moins de 400.000 F Murs de boutiques louées BON RAPPORT. 338-16-60.

Le Monde

économie

LA POLITIQUE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Une faible marge de manœuvre

Avec l'augmentation de 1 % au 1er avril, la revalorisation des bas salaires et des mesures catégorielles, la progression de la masse salariale était de 6,77 %. Jusqu'à présent cependant, le gouvernement raisonnait dans la fonction publique en *« masse Toutée »* à structure et effectifs constants, sans que la définition de celle-ci corresponde véritablement à l'esprit d'origine du rapport du même nom. En raison de l'opposition des syndicats, réticents à tout calcul en masse, on *n'y incluait pas le glissement* (coût d'une promotion ou de la modification de la répartition des effectifs entre catégories), le vieillissement (ancienneté) et la technicité (changement de qualification), c'est-à-dire le GVT. Or *le 31 décembre 1983, dans ses* recommandations salariales, *M. Mauroy avait préconisé la « prise en compte progressive du GVT dans l'évolution de la masse salariale »*. En incluant 0,5 % de GVT, la masse salariale avait donc augmenté de 7,27 % avant toute nouvelle hausse des traitements pour la fin de l'année. Il restait, pour demeurer dans le *cadre imparti* (la masse devant évoluer, comme la moyenne des prix, de 7,6 % en 1984) environ 0,33 % à distribuer... soit une hausse de 1,87 % en niveau.

M. Le Garrec a préféré utiliser ce résidu de la masse salariale pour une augmentation arrondie en niveau à 2 % (0,35 % en masse) plutôt que pour une nouvelle prime uniforme (procédé *auquel on avait recouru en mars*, avec une prime de 500 francs qui n'a *pas bénéficié aux retraités*, alors qu'une hausse en niveau concerne tant les traitements que les pensions). Les fonctionnaires vont donc subir en niveau une baisse importante de pouvoir d'achat puisque le glissement *des prix était déjà de 4,9 % à la* fin août et qu'il devrait atteindre 6,7 % à la fin de l'année... alors que les traitements n'auront progressé que de 3 %. Mais grâce à l'effet de report des augmentations en niveau de 1983 sur *1984 (ramené à 5,61 %) et aux* autres mesures tant générales que catégorielles, la masse devrait évoluer en 1984 comme la moyenne des prix, ce qui, dans l'esprit du gouvernement, permet de maintenir le pouvoir d'achat moyen. En refusant la remise à niveau demandée par les syndicats, M. Le Garrec réduit son handicap pour la négociation 1985 puisqu'il ne devra compter pour l'année prochaine que sur un effet report de 1,91 %...

M. N.

L'épreuve de force

(Suite de la première page.)

On risque d'avoir une année presque sans accords. D'autre part, deuxième inconvénient, cette fermeté risque d'aboutir à des actions syndicales de riposte.

Les fédérations semblent prêtes à se concerter en vue d'une éventuelle action unitaire et la FEN, qui a *« désapprouvé »* ces décisions jugées *« inacceptables »*, a affirmé que le *« gouvernement prend le risque d'un conflit majeur avec les fonctionnaires »*. De FO à la CGT en passant par la CGC, la CFTC, les autonomes et même la CFDT, tout le monde proteste.

Mme Thérèse Hirszberg, pour la CGT, a parlé de *« purge mortelle »* pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui *« en ont assez d'être plumés comme des volailles »*. La CGT se déclare *« convaincue que le seul langage susceptible de modifier ces choix gouvernementaux, c'est l'action de grève, massive, forte et résolue des fonctionnaires »*. M. André Gianque, pour FO, a affirmé que son organisation *« ne se couchera pas »*. Elle prépare une *« riposte syndicale d'envergure »* qui pourrait prendre la forme d'une grève nationale de 24 heures dans la fonction publique.

Reste à savoir si, même dans l'hypothèse où les protestations syndicales seraient unitaires — la FEN s'y emploie — ou convergentes, la mobilisation suivra. L'échec de l'action de la FEN (appuyée alors par la CGT et le PC) le 3 octobre dernier contre le budget 1985 de l'éducation nationale ne semble pas révéler une grande combativité même si elle était d'une nature différente de ce qui peut se préparer. Il n'est pas évident que le pouvoir d'achat soit plus mobilisateur. Or une éventuelle action pour apparaître efficace, ne peut être d'une ampleur inférieure à la grève nationale (FEN, FO, CGT, CGC, autonomes) du 8 mars dernier dans la fonction publique.

Qu'ils décident ou non d'une grève (qui pourrait alors être suivie par des mouvements ponctuels, aux PTT par exemple), les syndicats maintiendront la pression au moins jusqu'aux élections professionnelles du 3 décembre dans l'enseignement, la campagne étant avivée par les rivalités entre la FEN et FO. Quoi qu'il en soit, les rudes décisions de MM. Fabius et Le Garrec vont accentuer politiquement le *« divorce »* — le mot a été prononcé le 8 octobre par des syndicalistes — *entre le pouvoir et ses fonctionnaires* qui comptent pourtant parmi ses gros bataillons électoraux. Ebranlés par les choix arrêtés en dernière analyse dans la querelle scolaire, ils se considèrent maintenant en première ligne parmi les *« victimes »* de l'austérité.

Cette situation peut avoir une retombée paradoxalement positive pour leur image dans l'opinion, puisque les salariés du privé ne pourront pas estimer que les agents de l'Etat sont encore des « privilégiés » dans le domaine salarial. La FEN ne s'y est pas trompée qui, dans son communiqué, explique notamment son refus des mesures annoncées par *« solidarité »* avec les salariés du privé... M. Le Garrec s'est efforcé de dédramatiser, le 9 octobre sur *Europe 1* : il y a *« un mouvement de colère »*, a-t-il dit, mais *« le gouvernement n'est pas en guerre avec les fonctionnaires »*. Ceux-ci risquent cependant de traduire également leur mécontentement dans l'isoloir...

Aucune nouvelle date de réunion — pour engager les discussions 1985 — n'a été fixée mais M. Le Garrec *souhaiterait engager ces négociations* au début de décembre. On voit mal les syndicats ne pas se prêter de nouveau au jeu de la négociation — la FEN en ayant même pris acte *« positivement »* — mais on peut se *demander s'ils accepteront de tirer* un trait sur 1984 ou s'ils demanderont un rattrapage...

Pour l'heure chaque organisation refuse de faire son deuil de 1984. Le secrétaire d'Etat entend discuter du calendrier des augmentations en niveau (dans le cadre d'un glissement des prix attendu pour 1985 de 4,5 %), des mesures en faveur des bas salaires, de la mensualisation des pensions et de la durée du travail des personnels de services. Avec théoriquement une certaine marge de manœuvre puisque l'effet report pour l'an prochain ne sera que de 1,91 % (contre 6,17 % au début de 1984), alors que la masse devra évoluer comme la moyenne des prix (prévision de 5,2 %).

Mais M. Le Garrec entend relancer la politique contractuelle sur des bases qui restent celles de la désindexation. Il entend réussir à avoir pour 1986 un effet report du même ordre qu'en 1985, ce qui ne devrait pas le conduire à un quelconque *« laxisme »* salarial... Il se préoccupe surtout de la modernisation de la fonction publique (il a mis en place à ce sujet un groupe de travail présidé par M. Mathias), qui, pense-t-il, ne doit pas être isolée de l'ensemble du pays dans la mise en œuvre des innovations technologiques. En attendant le souci d'innovation des syndicats risque de se manifester d'abord dans l'art d'exprimer leur grogne. En donnant un bon « niveau » à une action de « masse »...

MICHEL NOBLECOURT.

La masse et le niveau

LA MASSE. — La masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié par son administration (s'il s'agit d'un fonctionnaire), ou par son entreprise *au cours d'une année*. La masse salariale comprend : le coût des mesures décidées pour l'année en cours, le coût du report des mesures décidées l'année précédente. Elle intègre à la fois les mesures générales applicables à tous les salariés et les mesures catégorielles (découlant de « coups de pouce » pour les bas salaires, ou de hausses de rémunération applicables à *certaines catégories*).

L'évolution en pourcentage de la masse de rémunérations perçues d'une année sur l'autre doit se comparer à l'évolution *en moyenne* des prix pour mesurer globalement le maintien du pouvoir d'achat moyen. Une augmentation de 2 % sur l'ensemble des rémunérations au 1er janvier se répercutera douze fois dans l'année et aura donc un plein *effet* sur la masse annuelle des salaires. En revanche, une augmentation au 1er novembre ne jouera que pour 2/12e sur la masse de l'année.

LE NIVEAU. — Une augmentation de X % à telle date pour l'ensemble des rémunérations est une hausse en niveau. Au cours d'une même année, toutes les augmentations sont rapportées à la *« base hiérarchique »* en vigueur au 31 *décembre*. Ainsi, 1 % au 1er avril et 2 % au 1er novembre, cela aboutit à une hausse de 3 % par rapport au 31 décembre. L'évolution en pourcentage du niveau des salaires doit être comparée au « glissement » des prix pendant la même période.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la situation *économique* au Danemark, publié dans *le Monde* du 5 octobre, il fallait lire à la fin du deuxième paragraphe : « ...la dette publique intérieure et extérieure (qui dépasse 350 milliards de francs) », et non 35 milliards de francs comme il a été écrit.

LA NÉGOCIATION SUR LA FLEXIBILITÉ

Les « ENCA » ne font pas recette

Consacrée pour la première fois à l'examen des fameux emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA), présentés par le CNPF, la huitième séance de négociations sur la *« flexibilité »* de l'emploi entre les partenaires sociaux, le 8 octobre, a bien mis en évidence les réserves de toutes les organisations syndicales.

M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a certes cru déceler que certaines réponses n'étaient pas totalement négatives à sa proposition de *mesures temporaires, mais, sur le* fond, il n'a pas du tout convaincu. Des critiques, identiques, sont venues tant de la CGC que de la CGT, et chacun, parfois chiffres à l'appui, a fait observer que la suspension de l'autorisation préalable de licenciement ou l'aménagement des seuils sociaux et fiscaux (quand une entreprise passe de 9 à 10 salariés, de 10 à 11, ou, encore, de 49 à 50) ne régleraient en rien la question de l'emploi.

La logique selon laquelle il faut pouvoir *« mieux licencier pour mieux embaucher »*, comme l'a résumée M. Bernard Mourgues (FO), est refusée par les organisations syndicales. Il y a là un risque de *« précarisation de l'emploi »*, a fait observer M. Deluchat (CGT), qui accuse le CNPF de tenter *« un coup de bluff »* en annonçant la possibilité de créer, ainsi, 470 000 emplois. En fait, a expliqué le négociateur CGT avec un argument qui aurait pu être repris par les autres, il *« s'agit de remplacer 470 000 emplois stables par autant d'emplois précaires »*. Sur le terrain économique, M. Jean-Louis Mandinaud (CGC) a, de son côté, objecté que la création d'autant de postes de travail correspondait à une augmentation de 2,5 % du produit intérieur brut et que cela lui paraissait, du même coup, impossible *« à moins qu'il y ait actuellement une suractivité produite par un sous-emploi »*.

Quant à la question des seuils sociaux, elle provoque également de vives réactions. Jean Gruat (CFTC) a souligné qu'il y avait, à ce propos, *« une campagne de conditionnement »*, de la part du patronat, qui tendait à faire porter la responsabilité sur les organisations syndicales, plus soucieuses de défendre leurs prérogatives que d'aider à la lutte contre le chômage. *« Ce n'est pas en évacuant la présence syndicale de l'entreprise »* que l'emploi renaîtra, a-t-il souligné, rejoint en cela par M. Jean Kaspar (CFDT), qui se refuse à croire que *« la représentation collective soit nuisible »*. *« Au contraire, celle-ci est profitable »*, ajouta le secrétaire national de la CFDT, pour qui *« il y a des lignes jaunes à ne pas dépasser »*.

Tout cela n'empêche pas M. Chotard d'afficher son *« optimisme »* en assurant que la négociation allait *« vers les instants de vérité »*. Rappelant les directives de la Communauté européenne en matière de flexibilité, le vice-président du CNPF a affirmé, à l'adresse du gouvernement, *« que notre pays n'échappera pas »* à des choix inéluctables et qu'il *« faudra bien que chacun prenne ses responsabilités »*. Des mesures temporaires, soumises au contrôle du gouvernement qui pourrait les suspendre à tout moment, permettraient la création de quatre cent soixante-dix mille emplois en année pleine, affirme le CNPF. On pourrait même y ajouter les trois cent mille postes annoncés en faveur des jeunes par l'application de l'accord sur la formation en alternance. *« Ceux qui prendront le risque »* de ne pas saisir cette occasion, a encore dit M. Chotard, *« prendront la lourde responsabilité »* de voir le chômage se développer.

D'autres rencontres sont encore prévues, la semaine prochaine sur le thème du travail différencié. Puis, le 5 novembre, les négociations aborderont une nouvelle phase. On fera alors le point des discussions, et les partenaires sociaux tenteront de dégager, si cela est possible, les éléments d'un accord.

A. Le.

NOUVELLE NÉGOCIATION DU PLAN POUR CREUSOT-LOIRE LE 9 OCTOBRE

Plusieurs manifestations organisées par la CGT de Creusot-Loire ont empêché le 8 octobre la poursuite des négociations du plan social, *pour les salariés de l'entreprise en* difficulté qui ne seraient pas repris par les nouveaux actionnaires (entre 1 375 et 1 475 personnes selon les derniers chiffres fournis).

M. Gabriel Mignot, *délégué à* l'emploi, a annulé une réunion qui devait s'ouvrir à 15 heures, du fait de l'occupation de ses locaux par une centaine d'ouvriers de la CGT, *provoquant une vive protestation de* la CFDT qui dénonçait le *« syndicalisme spectacle »* de l'autre centrale. La CGT qui apparaît de plus en plus isolée dans ce conflit, n'en a pas moins obtenu le principe d'une nouvelle réunion le 9 octobre, *« négociée*, selon elle, *entre Matignon et la Fédération des métaux CGT »*. Ce n'est qu'après avoir obtenu une réunion à la délégation à l'emploi et une autre au ministère du redéploiement industriel, que la CGT a accepté de mettre fin vers 20 h 30 à son occupation.

A Saint-Chamond (Loire), d'autre part, 250 ouvriers de *Creusot-Loire*, ont *manifesté* à l'appel de la CGT, et au Creusot, un même nombre de salariés a occupé la perception pour obtenir le report du paiement des impôts locaux de trois mois. Un tel ajournement a été accepté par le trésorier-payeur général de Saône-et-Loire, selon les manifestants, pour tous les employés du *site* du Creusot.

● **Des ouvriers de LTT ont bloqué deux trains.** — Pour protester contre le projet de fermeture de l'usine LTT à Lannion (Côtes-du-Nord), des ouvriers du secteur câblerie ont occupé la gare de Plouaret peu avant minuit, le 8 octobre. Pendant trois heures, 80 manifestants ont bloqué deux trains, le Brest-Paris et le Paris-Brest, jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Un nouveau jugement favorable à l'Union laitière normande (ULN).** — Dans le conflit qui opposait l'ULN à la Société de collecte des producteurs de Préval (SCPP), la cour d'appel de Paris a prononcé, lundi 8 octobre, un jugement infirmant la décision du tribunal de commerce de Paris du 16 mai dernier. Par cette décision, la SCPP était autorisée à demander à Préval le remboursement *« de sommes de capitalisation »*, soit 50 millions de francs. Non seulement il n'en est plus question, mais la SCPP devra au contraire rembourser à Préval 17 millions de francs au titre *« des avances »* et supporter les frais de procédure. A l'ULN on ne se fait guère d'illusions sur la possibilité de la SCPP, en liquidation de biens depuis novembre 1982 de s'acquitter de ces dettes. La SCPP avait essayé de prendre la majorité des parts de Préval pour les recéder ensuite au groupe Besnier. L'ULN, qui gère aujourd'hui Préval, s'était opposée à l'opération.

Automobile

● **General Motors : les ouvriers syndiqués toujours divisés sur le projet de convention collective.** — Si le vote des 350 000 salariés syndiqués de General Motors ne sera connu que le 14 octobre, les résultats déjà enregistrés ne donnent qu'une faible majorité à l'accord salarial (51,2 %). Mowen Bieber, président du syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW), a pourtant estimé, le 8 octobre, qu'il s'agissait du *« meilleur accord possible »*.

● **La boîte de vitesses de la future Citroën sera fabriquée à Metz.** — La boîte de vitesses de la future petite Citroën sera fabriquée à Metz par la SMAE (Société mécanique automobile de l'Est), filiale du groupe PSA. La date du lancement de cette nouvelle fabrication n'a pas été rendue publique par la direction de Citroën pour des raisons commerciales. Cette nouvelle boîte de vitesses, destinée à être montée ultérieurement sur d'autres modèles, sera l'une des composantes essentielles de la banque d'organes de PSA. Sa production donnera un nouveau souffle à l'usine de Metz de la SMAE, créée en 1969 et employant 2 500 personnes contre 4 000 en 1970. — *(Corresp.)*

Étranger

RFA

● **Prix : + 0,1 % en septembre.** — Le coût de la vie en RFA a augmenté de 0,1 % en septembre. En un an, par rapport à septembre 1983, la hausse s'est établie à 1,5 %, soit le taux le plus faible enregistré depuis janvier 1969. En août, le résultat avait été de 1,7 %. — *(Agéfi.)*



CERGY.
LE SEUL GRAND QUARTIER D'AFFAIRES DU NORD OUEST PARISIEN.

Des bureaux pour vous installer ou vous agrandir ! Allez à Cergy-Préfecture le seul quartier d'affaires à 30 minutes au Nord-Ouest de Paris.
Les faits : des surfaces variées de 10 à 10.000 m². Toutes les grandes administrations et les sièges de banques. Des transports, des commerces, des logements, des équipements sportifs, sociaux et culturels.
Les chiffres : 260.000 m² de bureaux - 120.000 habitants, 55.000 emplois, plus de 800 entreprises dont 3M, Burroughs, Thomson... Le prix du m² de bureau ? 600 à 800 F charges comprises. La réussite est à Cergy. Profitez de sa dynamique pour réussir votre implantation. Votre interlocuteur : L'Établissement public. Tél. : (3) 030.16.00.

A CERGY LES FAITS ET LES CHIFFRES PARLENT D'EUX MÊMES.

☐ Je désire recevoir sans engagement votre brochure sur le quartier d'affaires de Cergy-Préfecture
nom ______ prénom ______
société ______ fonction ______
adresse ______
code postal ______ tél. ______
Etablissement Public B.P. 47 - 95012 Cergy-Pontoise Cedex - (3) 030.16.00
LM 9.10
SEDIP

ÉNERGIE

Vers un nouveau ralentissement des commandes de centrales nucléaires

Le gouvernement devrait, à l'occasion d'un conseil des ministres prévu le 24 octobre, décider d'un nouveau ralentissement du rythme de commandes des centrales nucléaires. Celui-ci passerait de deux réacteurs de 1 300 mégawatts par an en 1983 et 1984 à un réacteur par an en 1985, l'arbitrage pour les années suivantes n'étant pas encore rendu.

La marge de manœuvre étant relativement réduite, compte tenu des contraintes financières d'EDF et des perspectives de consommation à long terme, le choix du gouvernement pour la suite – qui ne sera d'ailleurs peut-être pas rendu public immédiatement – se réduit en fait à deux scénarios : soit la répétition pour l'année 1986 du schéma adopté l'an passé pour 1985 (une tranche au minimum, deux si la conjoncture le permet), soit l'annonce immédiate d'un programme un peu plus soutenu pour les années 1986 et 1987 (trois tranches en deux ans).

Dans les faits, ces deux hypothèses se rejoignent : l'un et l'autre schémas aboutiront à l'engagement ferme d'un réacteur au début de 1986, la commande d'une seconde tranche pouvant – en fonction des résultats des législatives ? – être avancée au second semestre 1986 ou, au contraire, repoussée au début 1987. Dans tous les cas, donc, s'amorce un ralentissement marqué du rythme d'engagement nucléaire.

Ce n'est pas une surprise. L'an passé déjà, les travaux préparatoires du IXe Plan avaient mis en lumière la nécessité de mettre un frein au développement du parc de centrales, pour tenir compte du ralentissement prévu de la croissance des consommations (1). Soulignant les risques d'un suréquipement en énergie nucléaire, source de gaspillage coûteux (une tranche de 1 300 mégawatts coûte près de 10 milliards de francs !), les experts du Plan avaient recommandé, pour tenir également compte de la « contrainte industrielle », c'est-à-dire de l'existence d'un secteur électronucléaire puissant, d'une part, de relancer la consommation en encourageant les placements d'électricité en France et à l'étranger, d'autre part, de limiter les commandes de réacteurs nucléaires à neuf ou dix tranches de 1 300 mégawatts sur l'ensemble de la période 1983-1990.

Bien que les pouvoirs publics aient renoncé l'an passé – comme les en pressaient les experts du Plan – à s'engager à long terme sur toute la période, limitant les décisions fermes de commandes nucléaires aux années 1983 et 1984 (deux tranches par an au lieu de trois auparavant) et laissant dans le flou le programme pour 1985 (une tranche ou deux selon l'évolution de la conjoncture) et les années suivantes, il apparaît aujourd'hui que le gouvernement suit fidèlement les recommandations des experts de la rue de Martignac dans les faits... sinon dans le discours.

Il est vrai que les choix sont en réalité fort limités. Comme le montrait le rapport du groupe long terme énergie, l'arrêt pur et simple des commandes d'ici à 1990, hypothèse parfaitement envisageable d'un point de vue énergétique et financier, ne peut être réellement retenu, sauf à condamner totalement à terme l'industrie électronucléaire. Or celle-ci emploie directement soixante-quinze mille salariés, avec, notamment, les groupe Framatome, Alsthom-Atlantique, Creusot-Loire, Jeumont-Schneider et Spie-Batignolles, et le double avec les sous-traitants (génie civil, électromécanique, etc.).

A l'inverse, le maintien d'ici à 1990 d'un rythme d'engagement de deux tranches par an, considéré par les industriels, soutenus par la CGT et un certain nombre d'élus locaux, comme « le seuil minimal en dessous duquel il ne convient pas de tomber », comme l'indiquait le rapport présenté en mars dernier au Conseil économique et social par M. Gérard Donnadieu, paraît irréaliste – sauf à admettre une surcapacité du parc après 1990 – et incompatible avec les perspectives de consommation et le redressement financier d'EDF. Les pressions exercées, notamment dans le cadre du règlement du dossier Creusot-Loire, groupe dont l'activité – et la survie – est étroitement liée au programme nucléaire, semblent donc avoir peu de chance d'aboutir, compte tenu des résistances exercées par... EDF elle-même.

L'établissement, que, l'an passé, le gouvernement, sur les recommandations du Plan, avait incité à accroître ses ventes en France et à l'exportation, s'est clairement prononcé pour un ralentissement marqué du programme et l'engagement d'une seule tranche par an dès 1985. Il a pour cela deux raisons. D'abord, il est contraint par les objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre du contrat de plan qui devrait être signé à la fin octobre : retour à l'équilibre financier dès l'exercice 1985 et diminution, en francs constants, du prix de revient du kilowattheure de 3 % l'an de 1984 à 1988 et de ses tarifs de 1 % l'an sur la même période. Ainsi poussé à l'économie, l'établissement doit donc réduire au maximum ses dépenses d'investissement afin de limiter le poids écrasant de son endettement (200 milliards de francs) et de ses charges financières.

En outre, EDF a dû, au vu de l'évolution de la conjoncture, réviser en baisse ses prévisions de consommation. Dans un document remis le 20 septembre dernier au Fonds de développement économique et social, qui doit approuver les engagements de l'établissement pour 1985, EDF estime ainsi qu'un scénario de consommation d'électricité prévoyant 370 milliards de kilowattheures en l'an 2000 (2) « semble bien l'hypothèse maximale qu'il soit utile de considérer pour la préparation des décisions, malgré l'évolution récente rapide, mais purement conjoncturelle, des consommations d'électricité ». Le scénario implique, compte tenu des commandes déjà passées (quatre tranches en 1983 et 1984), la réduction à un réacteur par an au rythme d'engagement d'EDF dès l'an prochain. Le parc existant ou en construction aujourd'hui suffit déjà, en effet, à répondre à cette demande.

Encore la réalisation de ce scénario suppose-t-elle, selon l'établissement, le maintien d'un taux de croissance économique de 2,3 % par an de 1993 à 1990 et de 3,3 % par an au-delà, ainsi qu'un effort de pénétration de l'électricité sur le marché français très important : placement dans l'industrie de 5 milliards de kilowattheures par an en moyenne sur la période 1983-1990 (contre 1,75 milliard placés en 1983 et 3,17 milliards au premier semestre 1984), quasi-doublement de la part de l'électricité dans l'équipement en chauffage du secteur tertiaire (59 % en 1990 contre 30 % en 1983), ou du nombre de logements anciens passant au chauffage électrique (170 000 en moyenne de 1985 à 1990 contre 66 000 en 1983), etc.

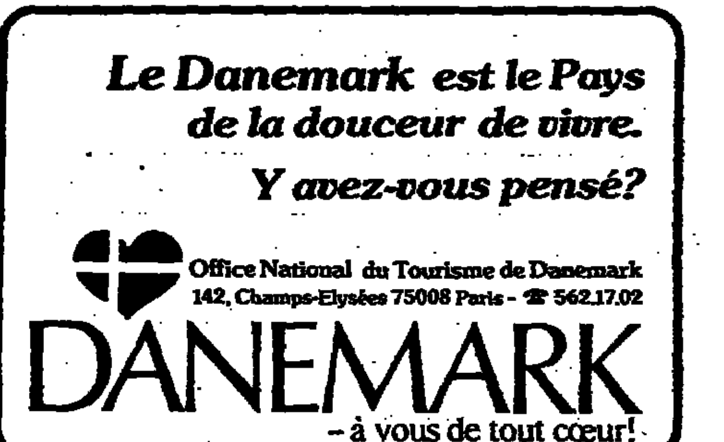
EDF en profite, au passage, pour réclamer aux pouvoirs publics la levée complète des « freins persistants à la pénétration de l'électricité, d'une part, en matière de tarifs et de fiscalité, et, d'autre part, dans les blocages qui existent encore vis-à-vis d'usages de l'électricité rentables du point de vue de l'économie (...) mais dont le rendement thermodynamique est médiocre ». En clair, l'établissement réclame la libération totale de sa politique commerciale et tarifaire, refusée jusqu'ici par les pouvoirs publics, légitimement soucieux de conserver un œil sur les tarifs ou les placements d'une entreprise ayant un monopole complet de distribution.

Ne reste de fait qu'un argument aux partisans d'une reprise après 1985 du rythme d'engagement des réacteurs nucléaires : la nécessité d'envisager tôt ou tard le renouvellement du parc existant. La durée de vie « normale » d'une centrale étant de vingt-cinq ans, le besoin de remplacement ne devrait réellement se faire sentir qu'à la fin du siècle, ce qui implique, compte tenu des délais de fabrication, une augmentation de commandes annuelles dès 1990-1992. Avancer de quelques années cette nouvelle phase, afin de « lisser » les plans de charge de l'industrie, se conçoit. Ce serait en tout cas la seule justification des pouvoirs publics pour « habiller » une décision favorable aux industriels.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Selon le groupe long terme énergie, la consommation d'énergie en 1990 ne devrait pas dépasser 200 millions de tonnes équivalent pétrole, voire 187 millions en cas de croissance économique faible, alors que deux ans auparavant la commission Hugon prévoyait 231,7 millions de TEP à la même échéance.

(2) Ce qui correspond à l'hypothèse moyenne retenue l'an passé par les experts du Plan et par EDF elle-même dans ses calculs internes, les hypothèses hautes et basses s'établissant à 390 milliards de kilowattheures et 340 milliards de kilowattheures respectivement.





TRANSPORTS

APRÈS LE MAINTIEN DE SES LIGNES INTERNATIONALES

British Airways cassera-t-elle les tarifs européens ?

Heathrow. – On sable le champagne dans les cockpits des appareils de la compagnie nationale britannique British Airways. La direction a décidé de publier, le 6 octobre, un numéro spécial de son journal d'entreprise pour saluer la bonne nouvelle de la répartition des routes aériennes entre les deux principales compagnies d'outre-Manche, British Airways et British Caledonian, arrêtée par le gouvernement.

On avait eu très peur au siège de la *troisième compagnie mondiale*. Le 16 juillet dernier un rapport de la *Civil aviation authority* (CAA) avait proposé d'enlever à British Airways une *dizaine* de routes aériennes internationales pour les *confier à sa concurrente* British Caledonian. Cette redistribution aurait *réduit la part* de British Airways dans le trafic britannique de *83 % à 75 %. Les recettes auraient* chuté de 7 %. Des licenciements auraient été inévitables.

Du président jusqu'aux syndicats, toute la compagnie nationale s'était dressée contre ces perspectives. Le président, lord King, a fait valoir auprès du premier ministre, dont il est très proche, qu'il serait illogique de démanteler une entreprise nationalisée au moment même où le gouvernement veut la rendre au secteur privé. Qui achèterait une société menacée de dépeçage ?

Mme Thatcher a donc calmé les ardeurs libérales de son secrétaire aux transports, M. Nicholas Ridley, qui a publié un accord, en définitive, assez anodin puisque British Airways perd seulement 1 % du marché aérien britannique et 18 millions de livres (207 millions de francs) de bénéfices annuels. La compagnie nationale cède à British Caledonian la liaison très lucrative avec l'Arabie saoudite. Elle reçoit, en contrepartie, des droits de trafic vers l'Amérique latine, le Maroc, Denver et Miami. Elle conserve sa base de

De notre envoyé spécial

Gatewick et ses vols charters. British Airways sera donc un produit boursier tout à fait convenable au mois de février 1985, date retenue pour sa privatisation.

S'il a reculé dans cette affaire, le gouvernement britannique demeure un fervent défenseur d'une dérégulation de l'aviation civile européenne et d'un abaissement important des tarifs qui y sont pratiqués. British Airways sera-t-elle l'instrument de cette volonté ? Les accords signés avec les autorités hollandaises, suisses, allemandes et françaises pour diminuer le prix de certaines liaisons sont-ils les prémices d'une chute spectaculaire des tarifs ? *« Nous avons, en effet, mis au point une stratégie de tarifs réduits*, explique M. Andrew Gray, directeur général pour l'Europe du nord. *Nous sommes déjà concurrencés en Europe par les compagnies charters. Nous enregistrons des coefficients médiocres. Sur Munich, par exemple, ils oscillaient entre 50 et 60 %. Enfin, certains grossistes du voyage ne respectaient pas les prix officiels. L'accord avec la KLM est significatif. Au prix de 120-130 livres l'aller-retour, nous comptions 30 % de places vides entre Amsterdam et Londres. Le 1er juillet, nous avons mis au point un tarif à 49 livres l'aller-retour avec les conditions précises : réservation la veille, places limitées sur certains vols, achat obligatoire dans nos agences. Les mille sièges que nous avons mis en vente chaque semaine ont tous trouvé acquéreurs. Le solde est positif. Certes, il y a un glissement de clientèle. Des hommes d'affaires malins achètent à 49 livres alors qu'ils n'effectuent qu'un simple aller... »*

British Airways a créé avec Lufthansa un Francfort-Londres aller-retour à 69 livres au lieu de 105 livres. Avec Swissair, un Zurich-Londres aller-retour « *apex rouge* » est désormais affiché à 335 francs suisses au lieu de 551 francs suisses. Avec la France, Paris-Manchester, Birmingham, Glasgow, Aberdeen, d'une part, Londres-Lyon, Bordeaux, Marseille, Nice, d'autre part, seront vendus, à partir du 15 octobre, 15 % à 23 % moins cher que les vols actuellement les meilleurs marchés.

1 600 francs pour Londres - New-York

« Si nous n'avions pas pratiqué ces rabais, le gouvernement britannique aurait laissé le champ libre à une autre entreprise sur l'Europe », reconnaît M. Gray. Aucun bouleversement supplémentaire n'est attendu dans les prochains mois. *« Nous négocions avec l'Autriche et c'est tout pour l'instant*, dit-il. *Il nous faut attendre la fin de l'été 1985 pour arrêter le bilan de notre nouvelle politique.* » Et sur l'Atlantique nord ? *« Tout ce que feront nos concurrents, nous le ferons. »* British Airways a ainsi lancé pour cet hiver un Londres-New-York aller simple à 139 livres (1 600 francs), soit 1 livre de plus que la compagnie Virgin.

11 % de bénéfices supplémentaires pendant les trois premiers mois de son exercice budgétaire, ses principales routes aériennes préservées, des tarifs en baisse sur l'Europe : British Airways a su naviguer dans les turbulences politico-économiques sans grand dommage. En attendant l'achat d'Airbus qu'elle étudie très sérieusement, elle se contentera de surveiller la concurrence et ne bouleversera pas le ciel européen.

ALAIN FAUJAS.

FISCALITÉ

LE PROJET DE BUDGET POUR 1985

La baisse des prélèvements est de 0,1 point et non de 1 point estime une équipe d'économistes proches de M. Barre

Progression des dépenses publiques plus forte qu'il n'est annoncé, déficit budgétaire plus important, baisse réelle des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) très inférieure aux promesses officielles, avantage donné aux ménages par rapport aux entreprises : l'analyse du projet de budget pour 1985 que vient de rendre publique l'équipe d'économistes travaillant autour de M. Barre contredit sur plusieurs points essentiels la présentation officielle.

L'analyse et la critique du projet gouvernemental s'articulent autour de quatre points.

1) **Les dépenses publiques progressent de 7,8 % et non de 5,9 %, comme il est écrit dans le projet de budget de 1985 que va examiner le Parlement.** – Les experts estiment que des dépenses importantes ont été retirées du budget (« débudgétisées) et reportées sur des budgets annexes ou d'autres personnes publiques. Il n'y a donc pas suppression de charges mais transfert. Les sommes en cause atteignent 17,6 milliards de francs : suppression de la rémunération des CCP pour 6 milliards de francs (transfert sur le budget annexe des PTT), dotation au Centre national d'études spatiales et à la filière électronique pour 4,4 milliards de francs (transfert, là aussi, sur le budget annexe des PTT), mise dans un budget annexe de 1,7 milliard de francs de dépenses de la navigation aérienne, *nouvelle tranche du Fonds spécial* des grands travaux (2,4 milliards de de francs), etc.

Si le document rédigé par les économistes de M. Barre souligne l'effort bien réel effectué par le gouvernement pour freiner les dépenses publiques, il n'en estime pas moins qu'on est loin d'avoir maîtrisé, en *France, l'évolution des charges de* l'Etat, qui, en fait, progressent plus vite que le produit intérieur brut en valeur (+ 7,8 % contre + 7,5 %).

2) **Le déficit budgétaire atteint en réalité 155 milliards de francs (et non 139,8 milliards de francs, comme indiqué officiellement), soit 3,3 % du PIB (et non 3 %).**

Des dépenses ont été sous-estimées par le biais, par exemple, d'une baisse envisagée des taux d'intérêt qui minore – selon le document – d'une dizaine de milliards de francs la charge réelle des intérêts de la dette publique intérieure.

De même, le remboursement anticipé de 4 milliards de francs du prêt *du FDES par les entreprises natio*nales à l'Etat accroît d'autant le *« besoin de financement du secteur public »* (notion qu'on peut assimiler au déficit), ces entreprises nationales devant emprunter aux banques (ou émettre des emprunts), ce *qu'elles n'obtiennent plus de* l'Etat (il y a report d'une partie du déficit de l'Etat sur l'ensemble du secteur public).

Le document pose la question de savoir quel serait le montant du déficit budgétaire prévu pour 1985 *« si les structures budgétaires et règles comptables en vigueur en 1980 n'avaient pas été délibérément modifiées, sinon manipulées »*.

3) **La baisse des prélèvements obligatoires est beaucoup plus faible qu'il a été annoncé : 0,1 point (et non 1 point).**

Le document fait d'abord remarquer que certaines hausses de tarifs, qui n'ont pas été comptées dans les prélèvements obligatoires, sont bel et bien, du point de vue économique, des taxes. Il en va ainsi pour la hausse des tarifs du téléphone (8 milliards de francs en année pleine). D'autre part, le prélèvement de 3 milliards de francs de l'Etat sur les collectivités *locales* forcera celles-ci à augmenter leurs impôts, et cela n'a pas été compté.

A ces 13 milliards de francs de prélèvements non pris en compte, on doit ajouter des baisses purement comptables, comme la suppression de la taxe sur les salaires que l'Etat se paie à lui-même. En tout 7,5 milliards de francs.

Après avoir souligné ces aspects artificiels de la présentation officielle, le document chiffre (1) d'un côté les prélèvements qui diminuent réellement (34,7 milliards de francs), d'un autre côté les prélèvements qui augmentent (28,9 milliards de francs). *Il y a bien baisse* du poids des prélèvements obligatoires, mais celle-ci n'est que de 5,8 milliards de francs, soit 0,1 % du PIB et non 1 % comme annoncé officiellement.

L'équipe d'économistes ajoute que cette baisse accroît le déficit du secteur public (Etat et Sécurité sociale) et qu'elle rend inévitable une majoration des prélèvements *« au-delà de 1985 »* (le déficit de la Sécurité sociale en particulier réapparaîtrait et atteindrait 9,6 *milliards* de francs l'année prochaine, l'écart entre l'évolution de ses dépenses et de ses recettes représentant 0,6 % du PIB).

4) **Les décisions gouvernementales aboutissent à une baisse nette des prélèvements obligatoires de 5,8 milliards de francs, qui favorise les ménages au détriment des entreprises.**

L'allégement pour les ménages est de 7,4 milliards de francs (solde des hausses et des baisses) alors que les entreprises voient leurs charges augmenter de 1,6 milliard de francs, ce qui est extrêmement faible mais *révélateur d'une contradiction*, le discours officiel étant basé sur la rigueur et le nécessaire rétablissement des comptes des entreprises.

(1) Prélèvements qui baissent : impôt sur le revenu (10 milliards de francs) ; taxe professionnelle (10 milliards de francs) : suppression du 1 % social (12 milliards de francs) ; suppression de la vignette tabac (1,4 milliard de francs) ; allégements divers (1,3 milliard de francs).

Prélèvements qui augmentent : taxe sur les carburants (15,4 milliards de francs) ; téléphone (8 milliards de francs) ; impôts locaux (3 milliards de francs) ; majorations diverses, notamment sur les compagnies pétrolières (2,5 milliards de francs).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
ET MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NP3654
ENGINS D'ESSAI

La Compagnie des Phosphates de Gafsa lance un appel d'offres international en vue d'acquérir :

1re variante :
– 1 (un) camion dumper de 75 t US ;
– 1 (une) chargeuse sur pneus 9 m³.

2e variante :
– 1 (un) camion dumper de 120 t US ;
– 1 (une) chargeuse sur pneus de 17 m³.

Les entreprises spécialisées dans ce genre d'équipements peuvent, dès la parution de cet avis, retirer un exemplaire du dossier d'appel d'offres, du service général de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, au 9, rue du Royaume de l'Arabie Séoudite, Tunis, contre le paiement de la somme de 20 dinars.

Les offres établies en langue française et en six exemplaires, sous plis scellés, devront parvenir avant le 28 novembre 1984 au nom de Monsieur le Directeur des achats, 2130 Metlaoui, Tunisie. L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NP3654
ENGINS D'ESSAI
NE PAS OUVRIR AVANT LE 28 NOVEMBRE 1984

L'ouverture publique des plis aura lieu à Metlaoui le 28 novembre 1984 à 9 heures. Toute offre nous parvenant par télex ou après cette date ne sera pas prise en considération.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉTABAIL-SICOMI

Au cours de sa réunion du 5 octobre, le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi a examiné la situation de la société au 30 juin 1984.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été, SCI comprises, de 178 millions de francs, en augmentation *de 6 % sur celui de la période* correspondante de 1983.

Le bénéfice net est de 122,4 millions de francs, contre 88,7 millions au 30 juin 1983 ; il comprend 26,3 millions de francs de plus-values sur levées d'option et cessions (dont 22,2 millions sur un seul contrat), contre 4,2 millions ; en excluant ces plus-values, la progression est de 13,7 %.

Pendant les huit premiers mois de l'année, les opérations engagées ont porté au total sur 231,2 millions de francs en crédit-bail et 54 millions en *location simple*.

M. Hubert Martin, directeur général de la société, a été coopté comme administrateur, *en remplacement de* M. Raoul Dursent.

DOCKS DE FRANCE

Pour le premier semestre 1984, le bénéfice net consolidé du groupe Docks de France, après impôt et hors plus-value nette à long terme, s'élève à 30 628 000 francs, soit une progression de 9,7 % *sur 1983* ; à ce chiffre s'ajoute une plus-value nette à long terme de 527 000 francs.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Au cours de sa réunion du 5 octobre 1984, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats au 31 août 1984.

Après provisions et amortissements courants, mais avant écritures d'inventaire, le bénéfice d'exploitation pour les huit premiers mois est en amélioration d'un peu plus de 15 % sur celui de la même période de l'exercice précédent.

Sauf événement actuellement imprévisible, le bénéfice net de l'ensemble de l'exercice devrait connaître, sur celui de l'an dernier, une augmentation comparable.

Au niveau consolidé du groupe, il devrait en être de même, les principales filiales de l'UIC – et notamment la Société financière Sofal en progrès d'un peu moins de 20 % – ayant des résultats d'exploitation qui se présentent eux aussi en amélioration sur ceux de l'exercice précédent.

AFFAIRES

Renault et International Harvester signent un « mini-accord »

Après dix-huit mois de négociations, Renault et International Harvester ont annoncé qu'ils signaient ce 9 octobre un accord de coopération. Deux sociétés communes vont être créées. La première, d'études et de services, dans laquelle les deux *sociétés seront* à égalité, établira les conditions et le calendrier de collaboration entre les deux partenaires, notamment pour les achats en commun. La seconde sera une société d'investissement qui sera chargé de négocier des prêts auprès des pouvoirs publics et des banques pour financer les investissements qui seront ensuite cédés à *IH* et Renault en location. Le capital de cette société sera de *125 millions* de francs avec pour Renault et IH 40 % *chacun, pour les banques et* l'Etat 20 %. Le montant des investissements engagés au titre de cet accord sera nettement inférieur au milliard de francs sur cinq ans envisagé il y a quelques mois. Mais la valeur réelle ne sera connue qu'en fonction de la nature des composants que les deux sociétés décideront de fabriquer en commun.

Le machinisme agricole est en crise nationalement et internationalement. Il souffre dans le domaine des grands *équipements* (tracteurs et moissonneuses-batteuses) d'une surcapacité de production. Renault Matériel Agricole, premier sur le marché français des tracteurs (avec 18,4 %), réalise un chiffre d'affaires de 2,35 milliards de francs et enregistre des pertes que la Régie ne veut pas chiffrer officiellement. International Harvester, qui a présenté au niveau international un *nouveau plan de refinancement* de cinq ans en août dernier, a enregis*tré en France 400 millions de pertes* pour un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. En juin 1983, la société avait reçu un viatique de 450 millions de francs, dont 90 millions en provenance du Crédit national. En décembre 1983, elle bénéficiait d'un prêt-relais de 100 millions de francs, apporté par l'Etat et les banques dans l'attente d'une réduction des emplois (420 postes *devaient être supprimés en 1984) et* d'un accord avec Renault.

Les pouvoirs publics poussent à la roue de la rationalisation, faute de pouvoir convaincre Renault d'être le grand pôle du machinisme agricole français dont le gouvernement avait rêvé en 1981. Mais l'accord qui est conclu avec IH va moins loin que la lettre d'intention signée en mars 1984 et donne l'impression que les deux firmes ont négocié la création d'outils leur permettant de... continuer à négocier. Elles *projettent* de développer en commun les transmissions et les cabines, ce qui représenterait 30 % de la valeur d'un tracteur. Les moteurs et les moissonneuses-batteuses sont exclus de l'accord.

J.G.

Consommation

BLEU, ROUGE : UN NOUVEAU LABEL OFFICIEL

Bleu, rouge : deux couleurs pour un nouveau label unifié qui en remplacera ou recouvrira trois autres : le label rouge, émis par le ministère de l'agriculture, le label NF pour les produits industriels et le label « approuvé » né des contrats de qualité du ministère de la consommation.

Une campagne de publicité de 8,7 millions de francs, avec spots télévisuels, sera lancée le 15 octobre pour familiariser les consommateurs avec ces nouveaux labels.

La difficulté, c'est que les labels foisonnent, qu'il est bien difficile de distinguer les labels créés par les syndicats professionnels (la « pure laine vierge ») des labels créés par les firmes (« garanti Boussac ») et de ceux qui sont officiels. Une moisson d'étiquettes colorées dont la signification réelle échappe, la plupart du temps, au consommateur.

Comme il faut beaucoup de temps pour qu'un nouveau signe s'imprime durablement dans la mémoire d'un nombre suffisant de consommateurs, on se demande s'il était bien judicieux de revenir sur des images aussi connues que le « label rouge » (*poulets, charcuterie*) ou la marque NF (appareils ménagers) qu'il aurait sans doute suffi d'étendre...

Télécommunications

LE MARCHÉ BRITANNIQUE S'OUVRE

British Telecom, société britannique de téléphone, vient de demander à trois entreprises de matériels de communications de lui soumettre des offres pour la fourniture de centraux téléphoniques digitaux comme une alternative aux centraux digitaux System X réalisés par Plessey et GEC, précise le *Financial Times*. Ces sociétés sont Northern Telecom du Canada, Thorn Ericsson, filiale britannique de Thorn Emi et de L. M. Ericsson, enfin TMC Major System du groupe Philips. Chacune de ces sociétés a fait savoir qu'elle construirait les centraux en Grande-Bretagne si elle emportait le contrat.

British Telecom devrait commander entre 10 et 20 % de ses besoins en centraux à l'étranger à partir de 1986 pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,3775	9,3790	–	+ 20	– 20	+ 15	– 240	– 129
$ can.	7,1847	7,1875	– 75	– 49	– 139	– 96	– 433	– 327
Yen (100)	3,7966	3,7987	+ 167	+ 180	+ 310	+ 332	+ 867	+ 929
DM	3,0665	3,0680	+ 143	+ 155	+ 273	+ 290	+ 789	+ 811
Florin	2,2789	2,7201	+ 112	+ 121	+ 210	+ 225	+ 595	+ 639
F.B. (100)	15,1360	15,1421	+ 12	+ 69	+ 53	+ 159	+ 126	+ 419
F.S.	3,7234	3,7255	+ 207	+ 224	+ 382	+ 405	+ 1057	+ 1126
L (1 000)	4,9538	4,9572	– 232	– 209	– 445	– 408	– 1305	– 1207
£	11,5686	11,5690	+ 38	+ 81	+ 107	+ 178	+ 424	+ 628

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8	11	11 3/8	11 3/8	11 3/4
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	6 1/8	6 5/8	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	10 1/4	11 1/4	10 1/4	11 1/4	10 1/2	11 1/2
F.S.	1 3/8	2 1/8	4 9/16	4 13/16	4 9/16	4 15/16	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	15 5/8	16 5/8	16	17	16 1/16	17 1/16
£	10 5/8	11 1/8	10 3/8	11 3/4	10 5/16	10 11/16	10 3/16	10 9/16
F. franç.	11	11 3/8	11 1/16	11 9/16	11 5/16	11 13/16	12 5/16	12 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOGÉPARGNE

SICAV

+ 20,49 % AU COURS DE L'EXERCICE 1983/1984

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE QUI S'EST RÉUNIE LE 28 SEPTEMBRE 1984 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JEAN-PAUL FOURNEL A APPROUVÉ LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 29 JUIN 1984.

AU COURS DE CET EXERCICE, LA VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION EST PASSÉE DE F 301,61 À F 324,79 EN PROGRESSION DE 7,68 %. LE RÉINVESTISSEMENT DU DIVIDENDE GLOBAL MIS EN PAIEMENT EN OCTOBRE 1983 FAIT RESSORTIR UNE PERFORMANCE DE 20,49 %.

L'ACTIF, QUANT À LUI, EST PASSÉ DE F 3 463,1 MILLIONS À F 3 805,4 MILLIONS.

LE COMPTE DE RÉSULTATS PERMET LA MISE EN PAIEMENT D'UN DIVIDENDE NET DE F 33,00 ASSORTI D'UN CRÉDIT D'IMPÔT DE F 3,48 SOIT UN REVENU GLOBAL DE F 36,48 (CONTRE F 34,28 POUR L'EXERCICE PRÉCÉDENT). CE REVENU GLOBAL REPRÉSENTE 12,60 % DE LA VALEUR EN CAPITAL DE L'ACTION EN FIN D'EXERCICE.

LE DIVIDENDE SERA MIS EN PAIEMENT LE 5 OCTOBRE 1984, AUX GUICHETS DES BANQUES SUIVANTES :
– SOCIÉTÉ GÉNÉRALE,
– BANQUE PARIBAS,
– BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET,
– SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE,
– SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE.

LES ACTIONNAIRES DE SOGÉPARGNE POURRONT JUSQU'AU 4 JANVIER 1985 INCLUS, RÉINVESTIR LE DIVIDENDE NET EN SOUSCRIVANT DES ACTIONS DE LA SICAV SANS DROIT D'ENTRÉE.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ENQUÊTE

Les métamorphoses du socialisme

II. – *La découverte du capitalisme*

par ALAIN VERNHOLES

L'abandon du projet Savary sur l'école privée a illustré d'une manière significative la remise en cause du système de valeurs auquel s'identifiait la gauche (*le Monde* du 9 octobre). Cependant le tournant avait déjà été pris il y a deux ans dans le domaine économique, où les socialistes ont dû, à l'épreuve des faits, réviser leur doctrine.

A la fin du mois d'août, M. Jacques Attali nous affirmait que la politique économique du gouvernement n'avait pas changé. Le conseiller spécial du président de la République admettait que la conjoncture internationale avait amené les pouvoirs publics à modifier certaines dispositions prises au *tout début* du septennat (la rigueur remplaçant la relance), mais que, *sur le fond*, l'essentiel demeurait, c'est-à-dire les nouvelles structures mises en *place : nationalisation* de la quasi-totalité des banques et de neuf grands groupes *industriels, décentralisation*, nouveaux pouvoirs donnés aux travailleurs.

La distinction, faite par M. Attali, entre conjoncture et structure sépare bien ce qui change tous les jours du fait de l'imprévisible et de l'irrationnel (la conjoncture) et ce que les hommes – les gouvernants en particulier – imposent de façon durable à la vie sociale et économique (les structures). Une façon comme une autre d'annoncer que rien n'a été cédé sur l'essentiel et que, aussitôt les vents mauvais tombés, le navire socialiste pourra reprendre sa route. Une simple parenthèse en quelque sorte.

Justice et liberté

On pourrait discuter cette analyse pour bien des raisons et notamment celle-ci : *les structures ne sont pas* indépendantes de la conjoncture comme on le voit avec le projet de budget pour 1985, qui allège la fiscalité directe des ménages, notamment des ménages aisés.

Mais restons-en là car la réponse aux questions que chacun se pose sur l'ampleur des changements qui se sont produits dans la pensée et dans l'action des socialistes français et de leur gouvernement appelle une tout autre démarche.

L'important, c'est évidemment la vision des choses qu'avaient les socialistes avant leur arrivée au pouvoir et au début du septennat. Cette vision a-t-elle changé ?

A relire les textes qui annonçaient le projet des *socialistes*, on retrouve le souci – l'obsession – de la justice : réduire les inégalités de toutes sortes, que ce soit celles créées par les revenus et le capital, ou celles créées par la culture, le pouvoir, l'information, l'intérêt plus ou moins grand du travail, ou même celles qui naissent de la géographie, du fait de la richesse plus ou moins grande des régions.

Autre souci fondamental des socialistes : la primauté absolue donnée à la liberté, *« une idée force, une idée claire »* (1). Souci tellement aigu que les socialistes affirmaient que leur projet *« n'offre pas un modèle de société toute faite, mais simplement esquisse une démarche »*, refusant d'enfermer l'homme dans les mécanismes *« d'un autre système »*. Libérer les travailleurs de l'exploitation qu'ils subissent, libérer les consommateurs des normes et des prix que la loi du profit impose, libérer la puissance publique du diktat du grand capital. Il n'est pas jusqu'au marché qui ne doive être libéré *« du poids des entreprises qui exercent un monopole »* (1). D'une façon générale, l'intérêt collectif doit primer l'intérêt particulier.

Deux écueils : le pouvoir et la production

Tels sont les grands principes, issus en droite ligne des révoltes du dix-neuvième siècle contre les excès du capitalisme triomphant. Tel était le fonds commun des socialistes dans l'opposition. Mais l'éventualité d'une victoire électorale forçait à aller plus loin, forçait à l'opérationnel, c'est-à-dire aux propositions concrètes. Et celles-ci révélaient très *vite points de suture et* lignes de fracture sur les deux grands sujets contre lesquels le socialisme a toujours buté en France : le pouvoir et la production.

Le pouvoir d'abord. L'idée autogestionnaire – terme ultime de l'*« itinéraire de la liberté »* – est bien présente et en bonne place dans les textes de 1980 et 1981. Le pouvoir de décider appartiendra aux hommes et aux femmes *« là où ils vivent et où ils travaillent, toute forme de centralisation et de gigantisme brisée »* (2). Quoi de commun *pourtant entre les analyses et* les convictions d'hommes comme Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, l'un autogestionnaire convaincu, l'autre centralisateur, fou d'État – au sens noble du terme – comme *seul Michel Debré* peut l'être ?

La production ensuite. Le socialisme a été *éloquent, abondant*, convaincant sur la nécessité de mieux répartir les richesses. Il est resté discret, insuffisant sur les problèmes de production. Nul n'a jamais dit – sauf erreur – ce que serait la production socialiste, comment elle se ferait. Des hommes comme Marx, Engels, Lénine, disaient simplement que le socialisme marcherait *« comme une usine »*, *« comme le chemin de fer »* ou *« comme les postes »*. Sans expliquer, à l'inverse, comment marcheraient chemin de fer, usines et postes.

Les expériences chilienne (1970-1973) et portugaise (1974) ont largement trébuché sur l'obstacle. La seule idée claire – puisque la seule expérience vécue – fut la production étatiste. La gauche française en a récolté l'héritage et le poids : elle a abordé le problème de la production par les nationalisations, l'autogestion *étant pour plus tard et restant*, de toute façon, une idée vague.

Ce n'est pas un hasard non plus si les socialistes ont abordé le problème de la production de façon très globale : une croissance forte soutenue par les besoins populaires et centrée sur les équipements nationaux. Cela permettait de ne pas trop poser les aspects précis, concrets, gênants de la production : le profit, l'argent, la banque, les relations avec l'étranger (commerce extérieur), bref, la rupture avec le capitalisme dont on retenait simplement *le principe* (3).

Controverse sur les nationalisations

Sur ce sujet capital, comme sur celui du pouvoir, la gauche était profondément divisée. Au conseil des ministres du 2 septembre 1981, qui se tient à Rambouillet et qui est consacré aux nationalisations, M. Michel Rocard, alors ministre du Plan, tente de persuader que c'est folie de vouloir prendre intégralement le contrôle des groupes industriels visés parce que cela coûtera très cher, ne sera pas plus efficace qu'une prise de contrôle majoritaire, *qu'enfin* les banques perdront de leur dynamisme. Il le dit avec force. MM. Badinter et Cheysson sont de cet avis. M. Delors pense *grosso modo* la même chose, *mais* n'apporte qu'un appui discret. C'est trop peu, et l'actuel ministre de l'agriculture *est battu*. La discussion est devenue incident majeur.

Les uns estimaient que l'Etat se donnait des moyens décisifs pour influencer la vie économique et d'abord pour accélérer la croissance et les investissements, hâter la modernisation, la rendre plus certaine. Ils estimaient aussi que la France se donnait les moyens d'une politique économique plus autonome vis-à-vis de l'étranger, puisque, en nationalisant, nous échappions à l'emprise des multinationales. Les autres étaient beaucoup plus sceptiques sur l'efficacité de telles mesures, auxquelles ils ne s'opposaient pas dans leur principe, mais dont ils pensaient qu'elles n'étaient pas les réponses appropriées aux questions posées. On ne résout pas, disaient-ils, des problèmes *industriels par des* réformes institutionnelles.

Trois mythes

On voit qu'au-delà des principes généraux – plus de justice, plus de liberté, primauté de l'intérêt général – les socialistes étaient loin de faire les mêmes analyses dès qu'on abordait concrètement les problèmes. Si les textes publiés avant mai 1981 donnent une vision relativement homogène du projet socialiste, c'est grâce à leur caractère assez général (bon nombre *de questions* étaient évacuées) mais aussi parce que la vision exprimée était l'expression d'un rapport de forces qui avait nettement basculé au profit des politiques et au détriment de ceux que l'on pourrait appeler les économistes, comme on le vit lorsque fut publié en février 1978 le chiffrage assez ahurissant – à force d'irréalisme – du projet économique du PS : plus de 5 % de croissance, plus de 6 % de progression du pouvoir d'*achat*, 900000 *emplois* créés en deux ans à peine...

Voilà pourquoi les textes de 1980 et 1981 sont profondément marqués par trois mythes que l'exercice du pouvoir va mettre à rude épreuve.

1. *La croissance économique est affaire d'Etat.* L'idée vient des réflexions qu'avait inspirée la crise des années 30 aux hommes de la Résistance. On la retrouve dans toute l'Europe, en France dans la charte du Conseil national de la Résistance comme en Norvège dans le programme commun adopté en 1945 par tous les partis : pour ne plus revivre les désordres de l'avant-guerre, l'Etat et la collectivité devront se donner les moyens de maîtriser l'économie.

Cette conviction, M. Mitterrand l'a conservée tout au long de quarante années. On s'en aperçoit quand, au cours du débat télévisé du *5 mai 1981*, il *reproche* à M. Giscard d'Estaing d'avoir laissé grandir *le* chômage faute d'activité suffisante dans le pays. Si l'Etat n'intervient pas – *ou pas assez*, – *si la production stagne*, c'est parce que les gouvernements *de droite l'ont bien* voulu, pratiquant délibérément des politiques malthusiennes, dictées par le secteur privé, qui cherchent à peser sur les salaires pour résister à la concurrence internationale. C'est donc tout naturellement que les socialistes et le candidat François Mitterrand promettront une croissance forte et un taux de 3 % dès la première année où ils accéderont au pouvoir. Cela par une distribution de revenus supplémentaires et le lancement de grands travaux publics. *« Il faut que l'argent circule »*, aime à *répéter* M. Mitterrand.

2. *Les banques et les milieux financiers dominent les entreprises ; elles accroissent leurs profits au détriment de l'appareil de production.* Ce mythe est solidement ancré dans l'esprit des Français, et pas seulement de ceux qui votent à gauche. Il est ancré dans l'esprit d'un peuple catholique qui n'a jamais bien résolu son rapport avec l'argent, désiré pour le pouvoir et l'aisance qu'il donne, rejeté pour la mauvaise conscience qu'il procure. C'est ainsi que M. Delors propose que les dirigeants des banques ne puissent pas gagner plus qu'un ministre (35 000 F par mois). Ces rapports déjà difficiles ont été compliqués par la gauche française, dont les idées étaient d'autant plus influentes *que les socialistes étaient dans* l'opposition : une gauche qui réclame inlassablement *la* réduction des inégalités en France et l'aide aux pays du tiers-monde.

On trouve donc à gauche cette idée force d'une banque vivant sur les entreprises, les dominant, gérant en fonction de son seul profit, sur des critères financiers et non pas économiques, faisant passer le court terme bien avant l'avenir, une banque entretenant les gâchis capitalister. Dans les analyses socialistes figurent des expressions telles que *« le grand capitalisme dévore notre substance »*, *« les maîtres de l'argent »*, ou encore *« libérons la puissance publique du diktat du grand capital »*.

3. *Les multinationales imposent leur loi autant que leurs choix à la France ; elles détiennent la réalité du pouvoir.* L'ouverture du pays sur l'étranger, l'importance du commerce extérieur, n'ont pas été pleinement acceptées. L'idée avait notamment été avancée de réduire l'importance du commerce *extérieur* dans la production nationale (4) et de reconquérir le marché intérieur. Certains caressaient même l'espoir de revenir au protectionnisme, pour acquérir une meilleure maîtrise de notre vie économique en se mettant à l'abri des folies de l'étranger et de l'impérialisme des grands.

Le symbole de l'ingérence étrangère dans nos affaires, la preuve vivante de la perte de *notre* indépendance, étaient les multinationales. *On* les voyait partout, *et en* particulier derrière les institutions qui à l'image du *Marché* commun se donnent pour but de libéraliser les échanges entre pays. De même le principe de la division internationale du travail était-il suspecté dans la mesure où il avantageait les trusts et les monopoles – américains notamment – au détriment des entreprises les mieux placées pour produire au coût le plus bas (françaises par exemple)...

Le projet socialiste de *1980* est révélateur de ces craintes. Il contient des expressions comme *« les maîtres du système en place* (...) *qui dans l'anonymat des multinationales décident pour nous tous »* ; ou encore *« l'éventration de l'économie française sur l'autel du capitalisme multinational présentée comme une fatalité de la division internationale du travail »*.

Vision pure et dure on le voit...

Prochain article :

LA REVANCHE DES TECHNOCRATES.

(1) Introduction du « Projet socialiste » adopté à la convention nationale d'Alfortville en janvier 1980.

(2) Les cent dix propositions économiques adoptées à Créteil le 24 janvier 1981 constituaient le programme du candidat Mitterrand.

(3) *« Fût-il autogestionnaire, le socialisme ne fera pas l'impasse sur la stratégie de rupture ou il périra »* (Projet socialiste).

(4) La part du commerce extérieur dans le produit intérieur brut sera ramenée d'ici à 1990, à 20 % contre 22,5 % en 1981.

Quelle est la différence de prix entre la Classe Economique et la Classe Affaires sur un Paris-Genève?

La réponse est dans le billet.

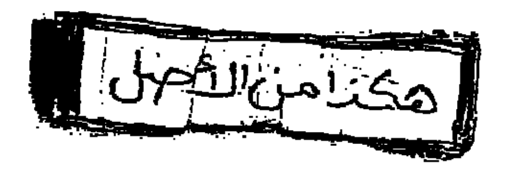


Un billet Air France Paris-Genève en Classe Affaires, c'est 31 vols par semaine en Boeing 727 ou 737, tous au départ de l'aérogare la plus rapide, Charles-de-Gaulle 2, Aérogare B.

C'est aussi un enregistrement et un embarquement particuliers et la possibilité de réserver votre siège.

A bord c'est un service personnalisé, des repas, des boissons gratuites et le plaisir d'un siège confortable. Un billet Air France Paris-Genève en Classe Affaires c'est seulement 10% plus cher que la Classe Économique. C'est l'une des réponses d'Air France aux besoins des hommes d'affaires.

Le billet tous services



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 octobre

Marché calme

Pour la seconde séance de la semaine, le marché s'est montré nettement plus calme, l'indice instantané de la Bourse de Paris étant pratiquement inchangé (– 0,10 %).

Bien que le sentiment reste « bon » autour de la corbeille, les opérateurs ont été plus réservés. Ainsi, les achats américains de valeurs françaises, non négligeables ces derniers temps, semblent s'être arrêtés en début de semaine.

La menace d'une grève des fonctionnaires n'a guère impressionné la Bourse. En revanche, la morosité persistante de Wall Street fait naître quelque inquiétude, bien que le marché de Paris apparaisse déconnecté des autres places à l'approche de cette fin d'année.

Quelques mouvements notables ont, malgré tout, été enregistrés.

Au chapitre des avances, on note celle de Viniprix (+ 5 %), de Moteurs Leroy-Somer (+ 3 %) et d'Accor (+ 2 %), en nette reprise depuis quelques jours et qui se rapproche de ses plus hauts cours de l'année. Roussel-Uclaf poursuit sa hausse, en liaison avec la vive progression de ses bénéfices semestriels (282 millions de francs contre 170,6 millions de francs).

Au chapitre des baisses, Maisons Phénix poursuit sa descente aux enfers avec un recul de 4,6 %.

Sur le second marché, les actions de M.-B. Electronique n'ont pu être cotées, les ordres d'achat ayant porté sur 5 millions de titres. Une offre publique de vente, sans blocage des fonds, aura lieu le 12 octobre à 650 F, avec 29 750 titres offerts.

Aux valeurs étrangères, la tendance est à l'irrégularité. Le dollar-titre a progressé à 10,59 F/10,62 F, en liaison avec la reprise du dollar commercial à 9,4290 F.

Le lingot a pris 550 F à 103 550 F et le napoléon 4 F à 609 F, l'once d'or cotant 341,25 dollars sur le marché de Londres contre 342,75 dollars.

NEW-YORK

Faible

Wall Street est demeuré faible lundi dans un marché très calme : les banques étaient fermées à l'occasion du Columbus Day, et de nombreux opérateurs en ayant profité pour prolonger leur week-end.

En conséquence, l'indice Dow Jones a perdu 5,74 points à 1 176,78, avec un volume de transactions retombé de 83 millions de titres échangés à 46 millions, le plus maigre depuis le 31 décembre 1982.

Le marché a été défavorablement impressionné par l'affrontement télévisé entre M. Reagan et M. Mondale. Il leur a semblé que M. Mondale avait marqué un avantage.

L'incertitude continue à régner sur l'évolution des taux d'intérêt et sur l'attitude des autorités monétaires. D'autre part, les opérateurs continuent à s'inquiéter des conséquences négatives d'un ralentissement éventuel de l'économie sur les résultats des sociétés.

VALEURS	Cours du 5 oct.	Cours du 8 oct.
Alcoa	32 7/8	32 5/8
A.T.T.	18 1/2	18 5/8
Boeing	53 1/4	52
Chase Manhattan Bank	40 1/4	39 5/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 3/4
Eastman Kodak	70 7/8	71 3/4
Exxon	44 7/8	45 1/8
Ford	44 3/8	44 1/4
General Electric	53 7/8	53 3/4
General Foods	57 1/8	56 3/4
General Motors	77	76 3/8
Goodyear	24 7/8	24 3/4
I.B.M.	121 3/8	120 7/8
I.T.T.	27 3/8	27 3/4
Mobil Oil	28 3/4	28 3/4
Pfizer	35	34 3/8
Schlumberger	45 5/8	46 1/2
Texaco	35 7/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	37 7/8	38 1/2
Union Carbide	49 7/8	49 7/8
U.S. Steel	23 3/4	23 1/2
Westinghouse	25 3/8	25 1/4
Xerox Corp.	37 7/8	38 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR. – Deux nouveaux hôtels de la chaîne Mercure (groupe Accor) viennent d'être inaugurés à Lyon. Les deux unités de La Part-Dieu et du Pont-Pasteur – ce dernier établissement étant implanté au cœur du futur complexe scientifique de Gerland – portent à cinq le nombre de maillons lyonnais de cette chaîne de haut de gamme. Les investissements se montent, pour les deux opérations, à 100 millions de francs et ont induit la création de soixante-dix emplois. Les trois cent dix-huit chambres créées contribuent à élargir l'offre sur un marché lyonnais que l'on espère porteur en cas de confirmation des ambitions internationales de la ville, rapporte notre correspondant local, Claude Régent.

L'ensemble Mercure a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 447 millions de francs, en progression de 37,5 % par rapport à l'exercice précédent. M. Gérard Pelisson, coprésident du groupe Accor, a précisé, au cours de l'inauguration, que cet ensemble, leader français des chaînes hôtelières (Sofitel, Novotel, Mercure, Courte-Paille, Ibis, Urbis), poursuivait son effort d'implantation mondiale. Notamment vers l'Irak, la Tanzanie et la Chine. Le groupe Accor est présent dans soixante et un pays, emploie trente-neuf mille personnes, réalise un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs, dont près de la moitié à l'étranger.

MÉRIDIEN. – Cette chaîne, filiale d'Air France, vient d'ouvrir un hôtel de deux cent quarante-deux chambres à Porto, en attendant l'ouverture, en décembre prochain, à Lisbonne, d'un autre établissement de trois cent soixante-dix chambres.

SODERAG. – Cette société de développement régional Antilles-Guyane, qui fête actuellement son vingtième anniversaire, procède à une augmentation de son capital social destinée à le porter de 50 à 90 millions de francs par une émission, en numéraire, de 400 000 actions de 100 F (plus une prime de 25 F) émises au prix de 125 F par action, avec jouissance du 1er janvier 1985. A cette occasion, le directeur général de Soderag (cotée à la Bourse de Bordeaux), M. Jean-Jack Elot, a indiqué qu'une nouvelle Sicomi allait être créée en janvier 1985, par cette SDR qui a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 109 millions de francs et un bénéfice net de 9,2 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	119	
Valeurs étrangères	94,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 oct.	8 oct.
Indice général	180,7	181,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 octobre .... 11 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 oct.	9 oct.
1 dollar (en yens)	246,45	247

BOURSE DE PARIS Comptant 9 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1700	1690
C.D.M.E.	548	547
C. Equip. Elect.	220	218
Dafsa	330	331
Dauphin O.T.A.	1715	1725
Guy Degrenne	801	800
Merlin Immobilier	1580	1585
Métallurg. Minière	172	179
M.M.B.	291	291
Om. Gest. Fin.	271	270
Petit Bateau	411	410
Petrofigaz	548	538
Poron	368	365
Salomon	1810	1810
S.C.G.P.M.	278	280
Far East Hotels	1 10	1 09
Sofibus	216	215
Sovac	612	619
Zodiac	1383	1410

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Altar	210	210
Borie	295	295
Calcitose du Pin	29 10	28 10
C.G.M.	14	....
Cochery	38 60	18 40 o
C. Sabl. Seine	116 50	....
Coparex	505	530
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	114 50	121
Ripolin	38	....
Rorento N.V.	638	638
Sabl. Morillon Corv.	129	129 o
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 10	....
Ufimex	322	....

SICAV 8/10

Étrangères

Actions au comptant

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 334	9 429	9 160	9 650
ECU	6 857	6 860	....	....
Allemagne (100 DM)	306 730	306 600	293	313
Belgique (100 F)	15 145	15 156	14 400	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 020	271 890	260	280
Danemark (100 krd)	84 840	84 780	79	87
Norvège (100 k)	105 960	106 280	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 566	11 608	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 482	7 475	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 949	4 957	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 630	372 250	364	380
Suède (100 krs)	108 120	108 420	104	111
Autriche (100 sch)	43 690	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 479	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 800	5 850	5 100	6 300
Canada ($ can 1)	7 076	7 138	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 782	3 808	3 660	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	103000	103300
Or fin (en lingot)	103000	103550
Pièce française (20 fr)	605	609
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	606
Pièce latine (20 fr)	598	595
Souverain	748	752
Pièce de 20 dollars	4150	4300
Pièce de 10 dollars	2070	2100
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	3875	3880
Pièce de 10 florins	620	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN AN APRÈS L'ATTENTAT DE RANGOUN

La Corée du Nord commence à sortir de son isolement

Voici tout juste un an, l'attentat de Rangoun – dans lequel vingt et une personnes dont quatre membres du cabinet sud-coréen trouvaient la mort – faisait mettre la Corée du Nord au *ban des nations*. Quel rapport était-il possible d'entretenir, voire seulement d'envisager, avec un « Etat terroriste » ? La condamnation fut unanime parmi les pays occidentaux et si Moscou se cantonna dans une prudente réserve, Pékin ne cacha pas son irritation en publiant le communiqué des autorités birmanes, qui mettait expressément en cause les autorités de Pyongyang. Jamais celles-ci n'avaient paru aussi isolées.

Peu de temps a passé et pourtant, paradoxalement, le régime nord-coréen se trouve aujourd'hui engagé dans une opération d'ouverture diplomatique à peu près sans précédent. Côté socialiste, le maréchal Kim Il Sung s'est, pour la première fois depuis dix-sept ans, rendu en visite officielle l'été dernier à Moscou ainsi que dans plusieurs pays d'Europe orientale. Pékin a rapidement fait taire sa mauvaise humeur et le chef du PC chinois, M. Hu Yaobang, a courtoisement fait au mois de mai le voyage de Pyongyang avant d'*accueillir* en Chine le nouveau chef du gouvernement nord-coréen, nommé en janvier dernier.

Côté occidental, de discrets contacts se sont maintenus, par l'intermédiaire des Chinois, avec les Etats-Unis, apparemment intéressés par l'offre d'une négociation trilatérale (les deux Corées, plus les Américains) avancée par Pyongyang. A New-York, le ministre nord-coréen des affaires étrangères, M. Kim Yong Nam, vient de déclarer que son pays était prêt à envisager, comme le souhaitent les Etats-Unis, des mesures propres à « améliorer la confiance » dans la perspective de ces négociations. C'est la première fois depuis sept ans qu'un chef de la diplomatie nord-coréenne se rend aux Nations unies.

D'autres pays, dont la France, mesuraient après Rangoun leurs *condamnations* et leurs sanctions dans le souci de ne pas empirer les choses en isolant tout à fait la Corée du Nord. Cette attitude se concrétise depuis quelques semaines par des échanges de visites officieuses ou officielles à des niveaux encore modestes. Un vice-ministre nord-coréen de la culture était à Paris au mois de septembre et le directeur général des relations culturelles, *scientifiques et techniques* au Quai d'Orsay, M. Jacques Boutet, était ces derniers jours à Pyongyang. Tokyo, empruntant les voies d'une diplomatie dite parallèle, a suivi avec attention le voyage du chef du Parti socialiste japonais, M. Ishibashi, en Corée du Nord et ses longs entretiens avec le maréchal Kim Il Sung.

Surtout, la Corée du Sud, nation victime de l'attentat de Rangoun, a consenti à renouer avec le Nord un dialogue interrompu depuis près de dix ans. Non seulement une « aide humanitaire » nord-coréenne a été livrée au Sud, mais la liaison téléphonique établie à cette occasion demeure en fonction. On parle aujourd'hui d'autres échanges, sportifs notamment, qui pourraient être organisés sous l'égide du Comité olympique *international et de son président*, M. Samaranch.

Et Rangoun ? Séoul n'a pas « oublié ». Le président Chun *Doo Hwan vient encore de le* rappeler à l'occasion de cet anniversaire en reprochant au régime de Pyongyang de continuer à nier ses responsabilités dans ce sanglant épisode. Mais ce souvenir – et ce silence – ne suffisent plus à interdire la reprise des contacts entre les Nord-Coréens et le monde extérieur – y compris avec leurs frères ennemis du Sud.

ALAIN JACOB.

Nouvelle alliance franco-japonaise dans le secteur de la machine-outil

La coopération franco-japonaise dans la machine-outil se développe. Quelques jours après l'annonce d'un probable resserrement des liens entre Ernault-Somua (HES) et le groupe Toyoda, *la société nippone* Hamai vient de conclure un accord *de coopération technologique* et industrielle avec le groupe Intelautomatisme né du rapprochement entre Huré et Graffenstaden.

Troisième fabricant japonais de centres d'usinage verticaux, la *société Hamai noue ainsi* sa première alliance internationale.

L'accord concerne le secteur des centres d'usinage verticaux de troisième génération. Conclu pour une durée de six ans, il permettra au constructeur français de disposer dès janvier prochain d'une gamme complète dans ce type de produits. Ils seront fabriqués sous licence et distribués sous la marque Huron en Europe, en Afrique et sur le continent sud-américain.

Les prochaines étapes de l'accord prévoient une approche concertée du marché américain et l'accès de Hamai à la gamme de *fraiseuses* Huré. Plus largement, les deux entreprises *échangeront leur savoir-faire* et coopéreront dans tous les *domaines de technologie* avancée de la productique. Ils répartiront en *coopération* leurs efforts pour une approche mondiale du marché des systèmes d'usinage.

● *Un nouveau secrétaire à l'Assemblée nationale.* – M. Alain Billon, député socialiste du dix-neuvième arrondissement de Paris, journaliste urbaniste de profession, a été élu le 8 octobre secrétaire de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Martin Malvy, entré au gouvernement.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1984 a été tiré à 490 513 exemplaires

LE DISSIDENT SOVIÉTIQUE VALERI MARTCHENKO EST MORT

Le journaliste et dissident soviétique Valeri Martchenko, trente-sept ans, est mort dimanche 7 octobre à Leningrad, selon la société internationale des droits de l'homme à Francfort. Il avait été condamné, le 20 mars dernier, à la peine maximale de quinze ans d'emprisonnement pour « propagande antisoviétique ».

Sa famille et des associations humanitaires avaient tenté en vain d'intervenir en sa faveur, car il était gravement malade des reins. En octobre 1983, Valeri Martchenko est arrêté et accusé d'avoir collecté et transmis des informations sur les familles de prisonniers politiques en URSS et participé au Fonds d'aide aux prisonniers politiques créé à l'initiative de Soljenitsyne.

Originaire de la région de Kiev, en Ukraine, petits-fils d'un historien ukrainien, il publie un samizdat en juillet 1975, *Lettre ouverte à grand-père*, dont il critique l'inféodation à l'égard du pouvoir. Un deuxième samizdat *Ma belle Lady* publié en octobre 1975, s'insurge contre les méthodes du KGB. Ses activités au début des années 70, au journal *Littérature d'Ukraine*, lui valent une première condamnation le 29 décembre 1973 à six ans de camp suivis de deux années d'exil. Envoyé au camp de Perm (Oural), il observe une grève de la faim d'un mois.

En juillet 1975, il s'adresse au Soviet suprême de l'URSS pour réclamer un statut des prisonniers politiques, avant de l'informer de sa décision de renoncer à la citoyenneté soviétique. – *(AFP.)*

● *Deux vice-ministres d'Union soviétique limogés pour corruption.* – Deux vice-ministres de l'énergie, MM. Pavel Faleyev et Arnold Stanislavov, ont été démis de leurs fonctions pour avoir accepté des pots-de-vin et couvert la falsification des comptes lors de la construction de la centrale électrique de Bratsk, a annoncé la *Pravda*, le lundi 8 octobre. Ils ont également été exclus du parti. En juillet dernier, le directeur de l'entreprise avait été condamné à cinq ans de prison pour avoir circonvenu deux hauts fonctionnaires. La *Pravda* ne précise pas qu'il s'agit des deux vice-ministres. – *(Reuter.)*

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR : 9,41 F

Le dollar s'est nettement raffermi, mardi 9 octobre, son cours passant, à Francfort, de 3,04 DM à 3,07 DM environ et, à Paris, de 9,33 F à 9,41 F, sur des marchés plus animés.

Aucune raison particulière n'est avancée pour expliquer ce raffermissement, si ce n'est une demande active d'origine commerciale.

Sur le vif

La vignette entre les dents

Ce matin, impossible de faire mon papier. Le téléphone n'arrête pas de sonner. Les lecteurs appellent comme des dingues. Ils tremblent de fureur. Ils s'entortillent dans le fil de l'appareil. Ils aboient dans l'écouteur. Vous devinez pourquoi ? Non ? Vous êtes trop bêtes. A cause de la vignette, naturellement.

C'est marrant, alors que leur bagnole est pompée, taxée de tous les côtés, une vraie vache à lait, la vignette leur reste en travers du gosier. Ils ne l'ont jamais bien avalée. Oui, d'accord, bon gré, mal gré, ils avaient fini par se résigner à l'acheter à la dernière seconde au tabac du coin pendant une pause café ponctuée de soupirs à fendre l'âme. Mais à l'idée de devoir aller la chercher au diable Vauvert, là où est immatriculée leur voiture, parce que les assurances y sont moins chères, et de devoir casquer d'avantage à Brest qu'à Ajaccio, ça, ça les tue. Ils craquent complètement.

« Moi, madame, protestait une de mes correspondantes, j'habite Paris et je vais être obligée de me taper l'aller-retour, sans compter le séjour à La Rochelle.

– Pourquoi La Rochelle ?

– Parce que moi, mes sœurs, il y en a une qui vit à Bordeaux, l'autre à Mulhouse on y a une bicoque héritée de nos parents. On l'ouvre un mois par an. Là, maintenant, elle est fermée.

– Ben, y aura qu'à la rouvrir.

– Y a qu'à, y a qu'à... un week-end là-bas avec les gosses, ça va nous coûter plus de mille balles par ménage. Ça revient cher la vignette. Et puis il n'y a pas de raison...

– De raison de quoi ?

– Que je paye plus cher pour ma R 5 que vous pour la vôtre.

– Si quand même ! En Charente-Maritime, il paraît qu'ils ont des projets grandioses, ils vont construire un super-pont pour aller à l'île de Ré. Tandis que moi, à Paris, dans mon quartier, à part un bac à sable neuf pour le square, ils n'ont pas tellement d'idées.

– Mais je m'en fous, moi, de l'île de Ré. Je n'y mets jamais les pieds. Je suis trop occupée à servir de bonne à toute la maisonnée. D'ailleurs, c'est fini, terminé. La vignette, je la paye pas. Je préfère vendre la baraque.

– Attendez pour en acheter une autre de voir ce que vont faire les départements. Je suis persuadée qu'il y en aura au moins deux ou trois pour proposer des discounts sur la vignette. Ça fera monter les prix des résidences secondaires. Et tout le monde s'y retrouvera. Il paraît que Leclerc s'intéresse déjà au Lot-et-Garonne.

CLAUDE SARRAUTE.

LA NOMINATION DE M. HÉBERLÉ A ANTENNE 2

Les membres de la Haute Autorité : « complète harmonie »

Présentant devant la presse le deuxième rapport annuel de la *Haute Autorité* de la communication audiovisuelle, Mme Michèle Cotta, présidente de cette institution, a éclairé le choix fait récemment du successeur de M. Pierre Desgraupes à la direction d'Antenne 2. « *Nous avons réellement tenté de rechercher un consensus* », a déclaré notamment Mme Cotta. « *Au demeurant, si la plupart des décisions que prend la Haute Autorité depuis deux ans sont prises à la quasi-unanimité, il est arrivé, à quelques reprises, qu'elles le soient à la majorité simple (...). C'est la règle du jeu dans une instance collégiale. La Haute Autorité n'aurait pas survécu si ses membres s'étaient, à chaque fois, déterminés selon des clivages politiques. Mais nous ne sommes pas non plus neuf personnes en tous points identiques, dont le comportement au fil des jours se serait totalement nivelé.* »

En écho à cette déclaration, les membres de la Haute Autorité ont *fait connaître leur totale solidarité* avec leur présidente. M. Jean Autin a notamment déclaré : « *Nous travaillons tous les neuf ensemble et en complète harmonie ; même si nous ne sommes pas toujours d'accord. Nous sommes en deux ans devenus des amis.* » M. Marc Paillet : « *Pour nous, qui travaillons tous les jours, il importe de ne pas laisser se développer le sentiment qu'un seul acte vient obscurcir tout notre travail depuis deux ans.* » Pour M. Daniel Karlin, « *dans cette histoire, la presse a raconté tout et son contraire* ». Certains membres, notamment MM. Paul Guimard et Gabriel de Broglie, ont démenti certaines assertions des médias.

Il a été précisé, d'autre part, qu'un seul vote avait eu lieu pour la nomination de M. Jean-Claude Héberlé. Enfin, Mme Cotta a expliqué sa position dans le vote : « *Je me suis abstenue non pour manifester une quelconque hostilité, ni même une irritation à l'égard de quiconque, et naturellement pas à l'égard du président de la République, comme certains le laissent entendre, mais uniquement parce que j'avais soutenu – sans succès – une autre candidature que j'estimais plus adéquate, qui d'ailleurs n'avait rien de provocateur, et que je n'ai pas voulu changer d'avis quelle que soit ma sympathie personnelle pour Jean-Claude Héberlé.* »

(Lire pages 1 et 22 : « Une autorité à préserver. »)

LES TARIFS DE BASE DE LA VIGNETTE 1985 : DE 174 F A 226 F SELON LES DÉPARTEMENTS

Les tarifs de la vignette automobile varieront en 1984-1985 pour la première fois suivant les départements : les tarifs de base (véhicules de moins de cinq ans, 1 à 4 cv), fixés pour les collectivités locales, évoluent de 174 F (Haute-Garonne, Marne, Var, Guadeloupe et Guyane) à 226 F (Charente-Maritime). La moyenne pour l'ensemble des départements est de 184 F, contre 170 F l'an passé (+ 8,43 %).

Pour les autres catégories de véhicules, les départements fixent également les variations dans la limite de plus ou moins 5 %, par rapport aux tarifs de l'an passé. Ainsi, en Charente-Maritime, par exemple, les prix de vente de la vignette pour les véhicules de moins de cinq ans seront de 448 F (5 à 7 cv), 1 066 F (8 et 9 cv), 1 254 F (10 et 11 cv), 2 226 F (12 à 16 cv) et 11 366 F pour la « supervignette » (plus de 16 cv).

La Corse bénéficie comme auparavant d'un régime dérogatoire, ce qui explique son tarif de base fixé à 88 F. On trouve, en revanche, dans le haut de la fourchette la Loire, la Drôme, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Lozère et la Haute-Savoie. Pour Paris et les départements alentour, les tarifs sont voisins de la moyenne des départements.

En raison de cette différence de tarifs, les automobilistes devront acheter leur vignette dans le département d'immatriculation de leur véhicule (du 1er au 30 novembre).

LA PRÉSIDENCE DE TF 1 PRÉCISE LES FONCTIONS DE M. LALLIER

Après l'annonce de la création d'un comité de programme (*Le Monde* daté 7-8 octobre), la présidence de TF 1 a précisé les fonctions de M. Jean Lallier, délégué de M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne, pour les programmes. M. Lallier est chargé d'une action de recherche de nouveaux projets d'émissions. A ce titre, il s'occupera plus particulièrement des coproductions internationales et de la politique cinématographique de TF 1 dans le cadre de sa filiale TF 1-films production.

M. Lallier siège au comité de programmes qu'il présidera en l'absence de M. Hervé Bourges. La présidence de TF 1 indique que ce comité, constitué il y a trois semaines, s'est déjà réuni quatre fois et témoigne de la volonté de M. Bourges de « *coordonner lui-même la politique de programme de la chaîne, sans remettre en question le principe des unités de programmes* ».

(Publicité)

1500 mach. écrire Duriez

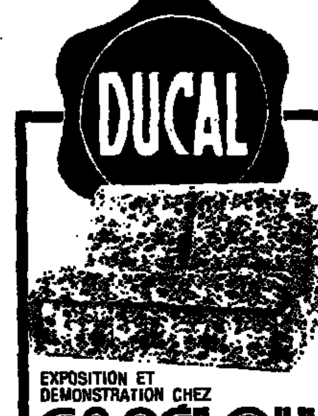
Catalogue banc d'essai gratuit

TOUTES les meilleures marques, les plus durables, les plus ou moins chères : Olympia, Hermès, Royal, Olivetti, Brother, Smith Corona, Canon, Triumph, Adler, Erika... Manuelles (Olympia 390 F ttc) ou électroniques (Olivetti 1990 F ttc), à barres, sphères, marguerites, touches correction, mémoire, écran, etc. 31 styles de caractères. Sur stock.
Duriez vend en discount, en direct sans intermédiaires, 112, Bd. St-Germain. M° Odéon.
Dernière Heure : Toute électronique pour sac à main, 2,5 kg, épaisseur 4,5 cm : 3.642 caractères en mémoire (connectable ordinateur et terminal) 2750 F ttc.

EXCEPTIONNEL !
Week-end à Vienne en Concorde
Départ le 26 octobre
Retour sur ligne régulière le jour de votre choix
Vol A.R. + Hôtel★★★★ à partir de 2 990 F
AIRCOM
93, rue de Monceau 75008 Paris, tél. : 522-86-46
LIC 175001



CHABLIS
Grand Vin de Bourgogne



EXPOSITION ET DEMONSTRATION CHEZ
CAPÉLOU
SPECIALISTE DU CONVERTIBLE
Reputés pour leurs robustesse et dimensions PEU ENCOMBRANTES ; se font en 1 ou 2 places (literie : 0,65, 0,80, 120 et 140). Matelas bultex, latex ou polyéther. Style ou moderne. Grand choix en exposition.
37 Av. de la REPUBLIQUE ■ PARIS 11e Métro : Parmentier ■ Tél. 357.46.35

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
PANTALONS A partir de 590 F
COSTUMES et PARDESSUS MESURE A partir de 1 750 F
NOUVELLE COLLECTION
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Prêt-à-porter Homme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 742-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

